C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

STE-JUSTINE
La situation qui existe à Montréal se retrouverait à Toronto (Page 3)

CECM
Premier - Montréal de Vincent Prince : La CECM doit être démocratisée (Page 4)

GASPESIE
Percé cherche à se refaire une vertu : dernier d'une série d'articles de Jacques Guay (Page 5)

LES CULTIVATEURS
L'UCC veut former une véritable force syndicale — (Page 17)

LE MONDE FEMININ
La gastronomie sous le signe de la fonte émaillée (Page 20)

FRANCE
La commission des finances du Sénat rejette le budget spécial pour l'Algérie — (Page 25)

FOOTBALL
L'absence d'un quart-arrière de calibre se traduit par une défaite des "Alouettes" (Page 41)

LITTERATURE ET SCIENCE
M. Lapalme rend publics les noms des lauréats des Concours littéraires et scientifiques 1963 (Page 48)

DERNIÈRE HEURE

Exemptions tarifaires

OTTAWA. (PC) — Le ministre canadien du Commerce, M. Drury, annonce aujourd'hui l'extension d'une politique d'exportation par laquelle le gouvernement garantira des exemptions tarifaires sur toutes les voitures et les pièces détachées importées au pays, en retour d'une augmentation des exportations des fabricants d'automobiles et de pièces fabriquées au Canada.

Cette nouvelle politique entrera en vigueur le 1er novembre. Il s'agit de l'extension d'une mesure adoptée l'année dernière, pour une durée de douze mois, devant se terminer le 31 octobre.

Suivant cette politique, un fabricant canadien de voitures qui augmente le volume de ses ventes à l'étranger se voit accorder des exemptions tarifaires proportionnées au volume de ses ventes à l'exportation.

Cependant la nouvelle politique s'est pas restreinte aux transmissions et à certains types de moteurs, comme c'était le cas jusqu'à aujourd'hui. Elle s'appliquera aux voitures entières et aux pièces détachées.

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 39
Bandes dessinées / 44
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 10, 11
Horoscope / 23
Immeuble / 16
Les patrons / 31
Les Tribunaux / 15
Loisirs et récréation / 14
Mots croisés / 12
Nouv. Internationales / 25, 26
Radio et Télévision / 12
Spectacles et Concerts / 46, 47
Sports / 41 à 44
Vie féminine / 20 à 22
Vie mondaine / 21
Vie religieuse / 8
Votre médecin / 24

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE ET CHAUD
MAXIMUM : 75
VOIR DETAILS EN PAGE 2

...rale sur le sucre

...national. Le ministre ...s bien remarqué que le directeur du service d'enquête sur les cartels "a l'affaire en main" et qu'il intentera des poursuites si la loi a été violée.

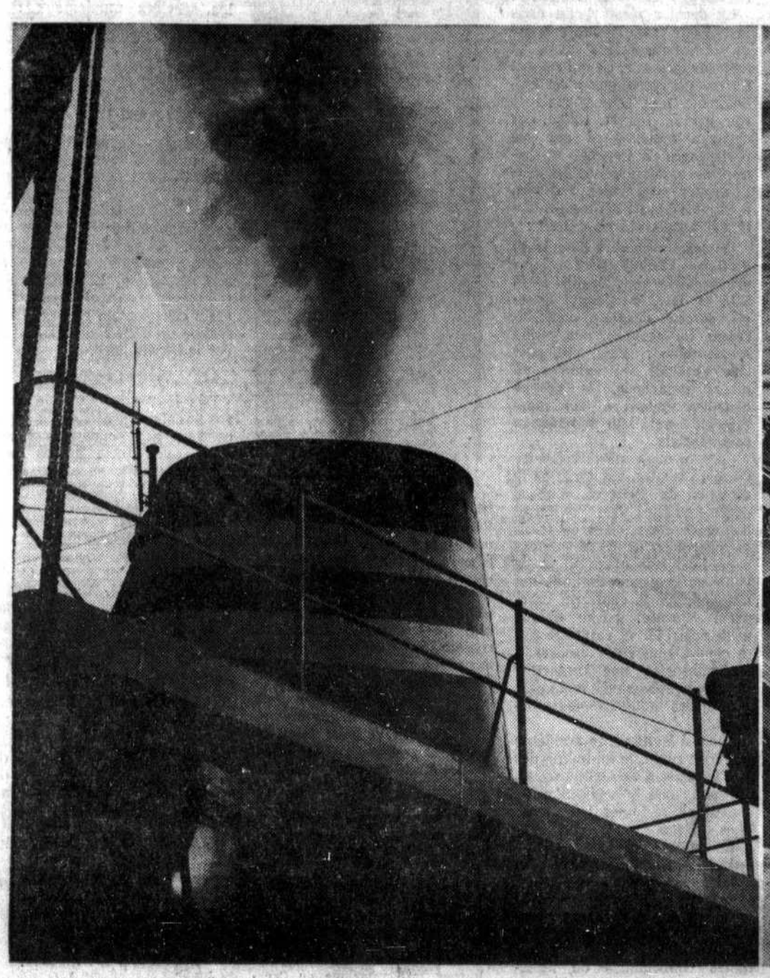
Aujourd'hui, la compagnie Canada and Dominion Sugar, de Montréal, a annoncé une diminution de cinq cents dans le prix de gros du sucre raffiné, ce qui le porte à $18.30 le sac de cent livres. Un porte-parole de la compagnie a dit que cette décision a pour but de faire face à la concurrence. La St. Lawrence vend également son sucre $18.30 tandis que la compagnie Atlantic maintient son prix à $18.35. Le prix du sucre a changé 87 fois depuis le 1er janvier.

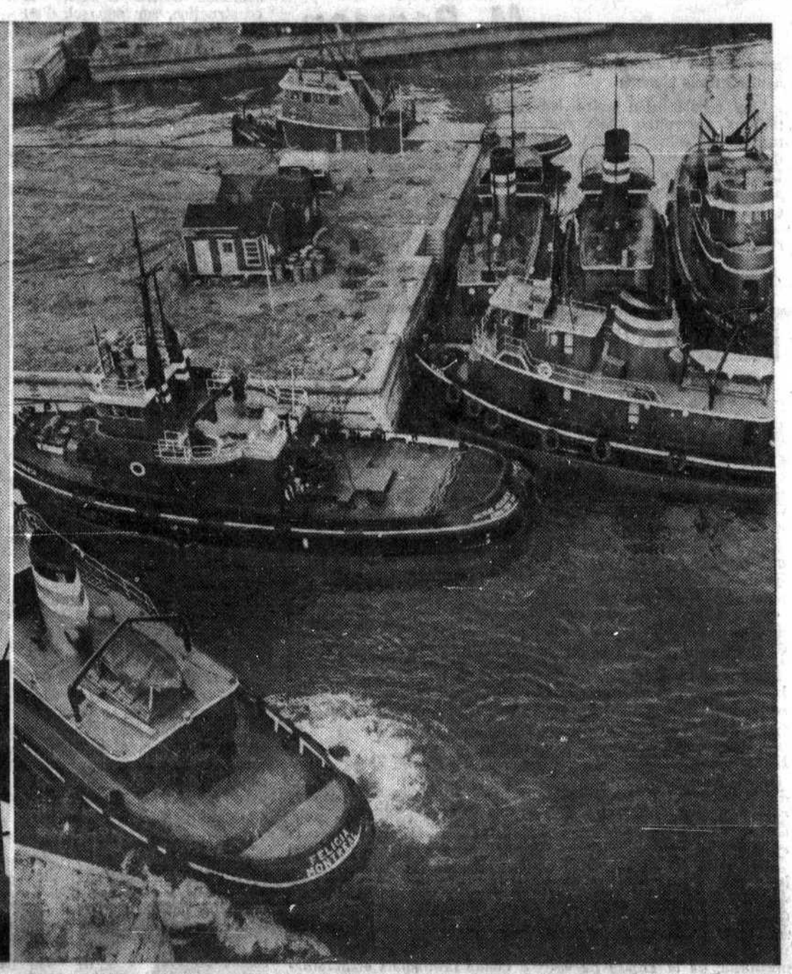
LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱.✱ 5¢ Montréal, vendredi 25 octobre 1963 / saints Crépin et Crépinien, martyrs.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE ● 80e ANNEE, No 10 ● 4 CAHIERS ● 48 PAGES

Les marins rembarquent





photos René Picard, LA PRESSE

par **Gilles PRATTE**

C'est un vote de confiance que les membres du Syndicat international des marins ont accordé à leur président, Hal Chamberlain Banks, hier soir, en décidant, à Montréal, Toronto et Thorold, en Ontario, d'obéir à la loi et de retourner au travail. Dès hier soir, l'activité reprenait dans les ports de Montréal, Québec, "partout" a même remarqué un porte-parole de la Canada Steamship Lines.

Cette décision de retour au travail suit de peu la déclaration du premier ministre Pearson laissant entendre que le gouvernement était prêt à recourir à l'armée et à la Gendarmerie royale pour assurer la protection de ceux qui, même si l'arrêt de travail s'était poursuivi, auraient repris la besogne.

De son côté, le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, a laissé entendre à Ottawa que le gouvernement pourrait donner prochainement suite au rapport Norris, en intentant des poursuites judiciaires contre M. Banks et d'autres dirigeants du syndicat. Le gouvernement a déjà reçu, à ce sujet, les recommandations de deux conseillers juridiques, Mes Jean Martineau, de Montréal, et J.-J. Robinette, de Toronto.

Le ministre des Transports, M. McIlraith, avait demandé, hier, à 28 compagnies maritimes de rappeler leurs équipages.

Les marins ont répondu à cette invitation en mettant fin hier soir, à leur grève d'une semaine qui a occasionné des pertes de $35 millions. Une centaine de navires étaient immobilisés sur les Grands Lacs, sur le St-Laurent et dans les ports de l'est du pays.

Ne touchez pas à notre chef

Il est toutefois clairement établi que si jamais Hal Banks est démis de ses fonctions, les marins se mettront automatiquement en grève. Les membres du SIM ont décidé d'accorder "une chance" à la commission de tutelle "mais, ont dit les syndiqués, si jamais les curateurs veulent faire les drôles, nous retournerons en grève".

Les quelque 1,500 membres du SIM, réunis hier soir au marché Atwater, ont résolu d'obéir à l'ordre du ministre du Travail, M. Allan MacEachen, en retournant sur leurs navires, mais à la condition expresse que leur chef ne soit pas démis de ses fonctions et qu'aucun amendement ne soit apporté à la constitution du syndicat. Les syndiqués ont même rapporté que leur chef avait en main une promesse écrite des curateurs de respecter ces conditions.

Ils ont également décidé de nommer un agent de liaison qui représentera le syndicat auprès de la commission de tutelle gouvernementale.

Banks se tient coi

M. Banks, qui a rencontré, hier, à Ottawa, les trois curateurs nommés par le gouvernement, a refusé de faire tout commentaire. A un journaliste qui lui demandait si les deux parties en étaient arrivées à une entente, il a simplement répondu : "Je n'ai conclu d'entente avec personne".

Le robuste chef du SIM, qui

Voir MARINS en page 2

Le port devient une fourmilière

par **Denis MASSE**

Une dizaine de navires ont levé l'ancre dans le port de Montréal depuis que les marins du Syndicat international des Gens de mer ont décidé de retourner au travail, hier soir.

Il n'y a pas eu de précipitation cependant, et à l'écluse de St-Lambert, le surintendant du canal nous assure qu'il n'y a pas eu d'embouteillage et que la circulation maritime s'écoule normalement. Sept océaniques ont appareillé de Montréal pour emprunter la Voie maritime depuis minuit; ils se trouvaient pour la plupart amarrés à des endroits du port où ils ne pouvaient se déplacer sans l'aide de remorqueurs. C'est donc une conséquence du règlement conclu hier entre le président Banks et les trois curateurs du gouvernement que de voir aujourd'hui ces navires s'acheminer enfin vers leurs points de destination.

Les bateaux immobisés par la désertion des marins depuis une semaine étaient disséminés un peu partout à partir de la tête des Grands Lacs jusqu'aux ports de l'Atlantique; c'est ce qui explique pourquoi il n'y a pas eu de débloquage massif à Montréal. De fait, deux barges des Grands Lacs seulement ont appareillé de Montréal depuis hier soir. Quelques autres avaient trouvé place dans un bassin de mouillage à Lanoraie et n'avaient pas encore bougé ce matin.

Reprise des activités

Le port donnait cependant ce matin l'aspect d'une véritable fourmilière. Le commerce du blé, notamment, avait repris de vigueur et tous les élévateurs étaient occupés au transbordement des céréales. D'un côté on y puisait le blé dans les barges arrivées depuis une huitaine et de l'autre on remplissait les océaniques, dont plusieurs russes, à destination de l'URSS.

Voir LE PORT en page 2

50 hommes sont bloqués dans une mine de fer en Allemagne

HANOVRE. (Reuter, AFP) — Une cinquantaine de mineurs sont encore prisonniers dans une mine de fer de la Basse-Saxe à la suite de l'inondation de la galerie où ils travaillaient. Au moins sept d'entre eux sont encore vivants.

Les secouristes ont pu communiquer avec ces sept mineurs après avoir foré un trou jusqu'à la galerie dans laquelle ils sont bloqués, à 75 pieds sous terre. On reste sans nouvelles des 43 autres.

Auparavant, un porte-parole de la mine "Ilseder Huette" avait précisé que 50 mineurs n'étaient pas remontés à la surface des 129 qui se trouvaient au fond de la mine quand elle a été envahie par un torrent d'eau et de boue par suite de la rupture d'un réservoir.

79 des mineurs ont pu rejoindre les ascenseurs de remontée ou se réfugier dans les galeries latérales conduisant à une autre mine désaffectée. Ils sont sains et saufs.

Tandis que les secouristes s'affairent au forage d'un puits vertical pour rejoindre les mineurs emprisonnés, des camions déchargent des tonnes de terre à l'endroit de la rupture pour tenter d'endiguer les flots.

La nouvelle du désastre a attiré des centaines d'autres mineurs, de femmes et d'enfants des disparus à l'entrée du puits minier, à Langede, non loin de Hanovre. Ils surveillaient en silence les opérations de sauvetage et le va-et-vient des ambulances, pompes à incendie et camions, tandis qu'un épais brouillard recouvrait la région.

La dernière catastrophe minière en Basse-Saxe remonte à juillet 1960, alors que 33 mineurs avaient péri dans un incendie au fond d'une mine située à 12 milles du puits de Langede. En février 1962, 298 mineurs sont morts à la suite d'un coup de grisou à 2,000 pieds sous terre, à Luisenthal. Un mois plus tard, 21 mineurs périssaient dans une mine de Haessen, dans la Ruhr, après une explosion.

Incendie à Lachute

Les pompiers de Lachute, au nord de Montréal, combattent, depuis 10 h. ce matin, un terrible incendie qui fait rage dans quatre édifices de la rue Principale.

Devant l'ampleur du sinistre on a demandé l'aide des pompiers de Brownsburg. Quatre établissements commerciaux et plusieurs logements sont la proie des flammes.

Le feu a détruit les établissements suivants : Le restaurant Normandie, le magasin de tabac Roland Gervais, la boucherie Georges Parizeau & Fils et la mercerie David Schwartz. Une dizaine de logements sont également la proie des flammes.

J.-D. Bégin est envoyé à son procès

QUEBEC (PC) — M. Joseph-Damase Bégin a été envoyé hier matin à son procès aux assises d'avril 1964 sur huit chefs d'accusation de fraude contre le gouvernement totalisant quelque $11,000.

L'ex-ministre de la Colonisation et organisateur en chef de l'Union nationale avait obtenu, la semaine dernière, à l'issue de son enquête préliminaire, une remise de son examen volontaire afin de pouvoir prendre sa décision à la lumière de la transcription sténographique des témoignages. Il a choisi de ne pas offrir de défense au stade de l'enquête préliminaire.

Le 30 octobre s'instruira l'enquête préliminaire de l'ex-député de Dorchester sur l'accu-

Voir BEGIN en page 2



HAL BANKS RENTRE D'OTTAWA — Le président de l'Union internationale des gens de mer, Hal Banks, sort des édifices du Parlement où il a rencontré la commission de tutelle. C'est après cette rencontre que les marins ont décidé de retourner au travail.

Télépholo UPI

Banks reste en place ?

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — "On n'a plus les curateurs qu'on avait", de déclarer un journaliste à l'issue de la conférence de presse fort laconique convoquée hier soir par les trois curateurs nommés la veille pour réprimer l'anarchie au sein des syndicats de marins.

Ayant prévenu l'assistance qu'il ne serait sans doute pas aussi sensationnel qu'on s'y attendait, le président de la tutelle, le juge Dryer, déclara que M. Banks lui avait promis sa collaboration, qu'il y croyait et que cette dernière porterait fruit d'ici peu.

Il va sans dire qu'une telle déclaration eut l'heur d'estomaquer les journalistes qui s'attendaient à apprendre le limogeage de M. Banks, puisque, selon le juge Norris qui a recommandé cette mise en tutelle, tel devait être le premier devoir des curateurs.

Au lieu de cela, il semble que le potentat des Grands Lacs demeurera en poste à condition qu'à compter de maintenant il veuille bien collaborer. Le premier exemple de cette collaboration est sans doute la décision de retourner au travail qu'adoptaient au même mo-

Voir BANKS en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Misère et élixir...

Dans la péroraison de son discours de mercredi soir, René Lévesque a proposé aux cultivateurs de monter sur les hauteurs du mont Sainte-Anne, à Percé, et de contempler l'immense domaine de l'Etat du Québec. Il les a invités à unir leurs forces à celles de l'Etat afin que ce vaste territoire devienne économiquement fort.

"Alors vous pourrez, comme Moïse, regarder tout ce domaine et dire : "C'est notre patente à nous autres".

Mais, en 1963, les délégués de l'Union catholique des cultivateurs, qui viennent de décider de faire la grève des taxes si le gouvernement provincial ne modifie pas la base de l'imposition foncière, préféreront peut-être gravir la colline parlementaire avant de succomber à la tentation de René Lévesque.

C'est qu'au fond, malgré

Voir DEMOCRATIE en page 2

De Gaulle

aurait-il lui-même décidé de l'établissement de RENAULT et de PEUGEOT dans la province de Québec ?

par **Roger NANTEL**

Où en est rendue l'affaire Renault-Peugeot ?

Les deux compagnies d'automobiles françaises, après ce fameux barrage de rumeurs souvent contradictoires, s'installeront-elles au Québec ? Ont-elles abandonné ce projet ou, encore, ont-elle opté pour la province d'Ontario, comme des déclarations en provenance de Toronto le laissaient croire ?

Une enquête serrée, menée à Paris même, permet d'apporter certaines réponses à ces questions.

Selon toute probabilité, Renault et Peugeot construiront chacune une usine d'assemblage dans le Québec. Et ce, à la suite d'une longue série de tractations où la politique — celle de "grandeur" du général de Gaulle, en particulier — a joué un rôle important.

De fait, presque toutes les cartes ont présentement été abattues dans cette affaire, et seul un revirement de dernière heure pourrait rendre caduc ce pronostic.

Evidemment, lancer de telles affirmations reste très délicat puisque toutes les études, toutes les entrevues et discussions se déroulent derrière des portes hermétiquement closes. Par conséquent, pour en arriver à se faire une idée assez précise de ce qu'est véritablement la situation, il faut s'appuyer sur des faisceaux de renseignements donnés sous le couvert de l'anonymat diplomatique, sur des sous-entendus et sur une synthèse des rumeurs courant dans les antichambres.

Tout cela parce que nul — entendons par là le haut personnel des compagnies concernées et les représentants des gouvernements — ne veut "se mouiller les pieds", ne veut éventer la mèche avant qu'une décision finale ne soit annoncée, favorable ou non.

Finalement, l'enjeu des négociations en cours a suscité le déclenchement de pressions énormes, tant à Paris qu'à Ottawa et à Québec.

N'oublions pas, en effet, que l'installation de Volvo à Halifax est considérée à elle seule comme le principal facteur expliquant l'impressionnante victoire électorale du gouvernement conservateur Stanfield, en Nouvelle-Ecosse. Sans faire de parallèle indu, ceci peut indiquer quelle importance peut revêtir à longue échéance l'affaire Renault-Peugeot.

Les bruits voulant qu'une en-

Voir DE GAULLE en page 2

Le concile appuie le projet d'un calendrier perpétuel

CITE DU VATICAN. (Reuter-PA) — Le concile oecuménique a approuvé aujourd'hui une déclaration préconisant l'institution d'un jour de Pâques fixe et d'un calendrier perpétuel.

La déclaration, adoptée par 2,058 voix contre 9, a la forme d'un texte venant en appendice au cinquième chapitre du décret sur la liturgie.

Cette déclaration dit que le concile oecuménique n'est pas opposé à l'établissement d'une date fixe pour le dimanche de Pâques "pourvu que ceci puisse être accepté par tous les autres intéressés par le problème," et spécialement les autres chrétiens.

La déclaration ajoute que le concile n'est pas opposé à diverses initiatives visant à établir un calendrier civil perpétuel "du moment qu'est sauvegardée la semaine de sept jours et le dimanche".

En présentant des amendements à l'assemblée du concile au début de la semaine, Mgr Francis Zauner, évêque de Linz (Autriche) avait souligné que l'unité sociale de l'humanité devenait plus étroite, et que la diversité des fêtes causait fréquemment des difficultés. Il est souhaitable, avait déclaré l'évêque, que dans l'intérêt de l'économie d'une ville industrielle un programme stable de loisirs soit établi.

Le calendrier perpétuel le plus discuté ferait tomber les dates sur les mêmes jours de la semaine. Ainsi, par exemple, le 1er janvier serait toujours un dimanche, d'une année à l'autre.

L'année, selon ce calendrier perpétuel, comprendrait, huit mois de 30 jours et quatre mois de 31 jours, faisant un total de 364 jours. Le jour additionnel chaque année, qui n'aurait pas de nom, serait un jour de congé mondial.

Construction navale, mais pas de frégate

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Les autorités fédérales ont annoncé hier une décision qui, si elle donne une idée de l'orientation nouvelle de la défense nationale ,ne manquera pas de déplaire aux chantiers maritimes.

Aux Communes, hier après-midi, le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a en effet annoncé qu'on ne construirait pas les huits frégates d'utilité générale dont on escomptait la mise en chantier prochaine.

Approuvé l'an dernier, le projet, d'un coût de 264 millions de dollars, est tout simplement mis au rancart. On y substituera éventuellement un autre projet plus conforme à la nouvelle politique de l'OTAN.

Comme pour mettre du baume sur la plaie des chantiers maritimes, le ministre des Transports, M. George McIlraith, annonçait, l'instant d'après, la mise en oeuvre d'un programme de construction navale qui entrainera un déboursé de 110 millions de dollars d'ici la fin de 1965.

Imitée à des degrés divers par les tiers partis, l'Opposition conservatrice a violemment réagi à la première nouvelle qu'elle a qualifiée de fort déplorable autant pour la marine canadienne que pour les chantiers maritimes, et elle a minimisé la seconde en la disant simple imitation de la politique conservatrice.

Se référant à son exposé du 27 juin dernier devant le comité parlementaire de la défense, M. Hellyer a rappelé que les programmes actuels d'acquisition faisaient l'objet d'un nouvel examen qui tend à déterminer s'ils entreraient en conflit avec des décisions futures.

Notre rôle à l'OTAN

Parmi ces programmes, a-t-il ajouté, figurait celui de construire des frégates d'utilité générale. Rappelant ensuite le coût estimatif de ces frégates, 264 millions de dollars, il a

Voir FREGATE en page 2

Les allocations familiales aux plus de 16 ans

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement se prépare à étendre les allocations familiales aux enfants de plus de 16 ans qui poursuivent leurs études, a déclaré hier aux Communes le premier ministre Lester Pearson. En réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Pearson a déclaré : "Ce projet demeure toujours dans la politique gouvernementale, et la législation à ce sujet sera présentée dès qu'elle aura pu être préparée." Le parti libéral avait promis l'extension des allocations familiales au cours de la dernière campagne électorale.

Demain et dimanche : les portes de l'Université sont ouvertes à tous

Programme de construction navale pour trois ans: $110 millions

OTTAWA. (DNC) — Le ministre des Transports, M. George McIlraith, a annoncé hier la mise en oeuvre d'un programme de construction navale qui entraînera des dépenses de 110 millions de dollars et comportera l'adjudication de contrats cette année, l'an prochain et en 1965.

Le ministre n'a pas dit où seront construits la plupart des navires, mais des appels d'offres seront lancés comme d'habitude.

Les contrats prévus pour 1963 sont les suivants :

(1) Un nouveau navire météorologique pour la station océanique du Pacifique de la garde côtière canadienne — contrat déjà adjugé à Burrards, de Vancouver — dont le coût estimatif est de neuf à dix millions de dollars;

(2) Deuxième nouveau navire météorologique pour la station océanique du pacifique — appel d'offres à l'automne de 1963 — dont le coût estimatif est de neuf à dix millions de dollars;

(3) Nouveau transbordeur d'automobiles et de camions qui fera la navette entre la Nouvelle-Ecosse et le littoral est de Terre-Neuve — appel d'offres prévu pour l'automne de 1963 — dont le coût approximatif est de quatorze millions de dollars;

(4) Nouveau brise-glace à trois hélices que la garde côtière canadienne utilisera dans les eaux de l'Arctique, de l'Atlantique et du golfe — Appel d'offres prévu pour la fin de 1963 — dont le coût estimatif est de dix-huit millions de dollars.

Les contrats prévus pour 1964 sont les suivants ;

(1) Nouveau transbordeur pour le service Borden-Tormentine entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard — Appel d'offres prévu pour le début de l'été de 1964 — dont le coût estimatif est de quatorze millions de dollars ;

(2) Nouveau transbordeur pour le service entre Sydney et Port-aux-Basques, à l'état de projet et dont le coût estimatif n'est pas encore définitif mais devrait se situer entre cinq et dix millions de dollars; appel d'offres prévu pour la fin de 1964;

(3) Quatre autres navires pour le service de la garde côtière canadienne qui remplaceront les anciens navires Saurel et Chesterfield et s'ajouteront à la flotte des petits bateaux de travaux utilisés aux agences de la marine; ces nouveaux navires comprendront deux baliseurs pouvant faire fonction de brise-glace, pour les eaux de l'est du Canada, dont le coût sera compris entre treize et quatorze millions de dollars, et deux petits bateaux de travaux, un pour Lakehead et l'autre pour Saint-Jean (N.-B.), dont le coût total sera d'un et demi à deux millions de dollars.

On prévoit également que des contrats seront adjugés en 1965 pour la construction d'une autre série de sept navires dont la garde côtière canadienne a besoin aux agences de la marine. Ces navires, plus petits que les autres, comporteraient une dépense de dix à quinze millions de dollars.

C'est beau d'aller dans la lune mais éliminons d'abord la pauvreté —M. Pearson

par **Pierre GODIN**

C'est bien, c'est même important, d'envoyer un homme dans la lune. M. Pearson en a convenu hier soir à Montréal. Mais, a-t-il ajouté, très vite, il est plus important de faire disparaître de la surface terrestre pauvreté, faim et maladie.

Le premier ministre du Canada a déclaré devant la section montréalaise de l'Association des Nations unies au Canada, à l'occasion du 18e anniversaire de la création des Nations unies : "Je le répète, aucune nation, ou groupe de nations, ne peut espérer se lancer dans l'espace et oublier l'obligation fondamentale d'éliminer sur terre toute forme d'immobilisme qui menace la stabilité et le bien-être de tant de nations."

Selon lui, le monde a intérêt à s'assurer que la concurrence dans l'espace cède la place à une collaboration raisonnable et légale. "Nous devons relever le défi et le vaincre afin que la collectivité mondiale puisse vivre en paix. C'est là la préoccupation la plus légitime de l'humanité tout entière", a souligné M. Pearson.

Si les Nations unies n'ont pu faire plus qu'elles n'ont fait, si dans leur mission de paix elles ont rencontré obstacles et barrières, si nous voyons en elles imperfections et limites, cela vient de nulle part si ce n'est des Etats-membres eux-mêmes, a déclaré M. Pearson, dans un vigoureux plaidoyer en faveur de l'organisation internationale.

"L'opinion publique mondiale a été très exigeante à l'endroit de l'ONU. Elle a attendu beaucoup, peut-être trop, de l'ONU. C'est sans aucun doute la principale erreur intervenue dans l'interprétation que s'est faite de cet organisme de paix l'opinion publique", a-t-il dit.

"On voudrait les Nations unies parfaites alors que notre monde est bien imparfait encore. C'est le rôle des nations elles-mêmes, principalement de celles qui détiennent le leadership mondial, d'éliminer ces imperfections. Et pour arriver à ce but, il faut que l'opinion publique fasse pression sur ses gouvernants."

Un appui enthousiaste

Les Nations unies réussiront dans leur tâche si elles bénéficient d'un appui enthousiaste et sincère de la part de tous les peuples, a souligné le premier ministre canadien.

Cet appui ne doit pas se fonder sur des illusions mais sur une juste appréciation de l'oeuvre accomplie par l'ONU, compte tenu de l'insuffisance de ses moyens et ses imperfections, a dit M. Pearson.

M. Pearson affiche de l'optimisme quant à l'avenir de l'organisation et de la paix dans le monde. "Pour la première fois depuis quelques années, le bruit et le tumulte aux Nations unies semblent avoir légèrement diminué; la guerre froide est devenue un peu moins guerrière. Après la signature du traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, nous avons un peu plus d'espoir que la collaboration Est-Ouest sera suivie d'autres démarches qui nous conduiront vers la paix."

Rappelant le rôle joué par le Canada aux Nations unies, M. Pearson, lui-même un ancien président de l'Assemblée générale des Nations unies, a dit que de nos jours la rapidité des événements ne nous laisse guère le temps de nous attendrir sur le passé ni de nous laisser aller au défaitisme ou au désespoir au sujet de l'avenir.

"Le monde d'aujourd'hui doit être prêt à faire face aux besoins et aux exigences de l'avenir, et vraisemblablement, à quelques chocs et surprises désagréables", a-t-il ajouté.

"Aujourd'hui, a poursuivi le premier ministre, les grandes puissances s'asseoient plus fréquemment autour d'une table pour y discuter des problèmes mondiaux. Les puissances moyennes et petites connaissent leurs propres querelles, génératrices d'irritation et de soulèvements violents.

"La collaboration entre les nations s'accroîtra. Elle peut même devenir spectaculaire dans le domaine de l'espace. Les grandes puissances, qui se sont lancées les premières dans cette aventure, ont une lourde responsabilité en cette matière", a dit M. Pearson.

Selon M. Pearson, dans le monde d'aujourd'hui, l'ONU seule possède les moyens de régler les grandes questions de l'avenir. Les Nations unies disposent du mécanisme nécessaire pour contrer les conflits, pour persuader les puissances de rechercher une solution pacifique à leurs différends, pour coordonner les efforts des agences spécialisées et des autres organismes, pour canaliser et régir l'assistance internationale.

FREGATE

SUITE DE LA PAGE 1

ajouté que ce n'était là que le coût des navires mêmes et que leur outillage en aurait porté le prix à 452 millions de dollars.

Après diverses considérations d'ordre politico-économique, le ministre ajoutait : "Les répercussions du rejet du projet en ce qui concerne la main-d'oeuvre ne sont pas grandes puisque la première quille n'aurait pas été posée avant décembre de l'an prochain."

Pour remplacer ces navires, Ottawa étudie présentement le nouveau rôle que le Canada devra jouer au sein de l'OTAN. Ainsi, dit le ministre, dans le domaine de la guerre anti-sous-marine, nous étudions la valeur relative de tous les systèmes connus, y compris les aéronefs, les navires de surface et les sous-marins.

Fort discret sur les résultats conus de cette étude, M. Hellyer a toutefois voulu en donner un exemple en parlant d'accélérer le "vaste programme de reconversion des navires de la classe Restigouche, dès que les essais en mer des hélicoptères lourds basés sur l'Assiniboine, navire de la classe du St-Laurent, se seront déroulés d'une façon satisfaisante cet hiver".

C'est après cet exposé de M. Hellyer que son collègue, M. McIlraith, devait annoncer le programme de son ministère, soit la construction de divers navires d'une valeur totale de 110 millions de dollars.

Encore le chômage

Aux projets des deux ministres, l'opposition a répliqué, de façon fort politique, que la décision de M. Hellyer était fort déprimante pour la marine, qu'elle aurait dû être soumise à l'examen du comité de la Défense et qu'elle n'aiderait sûrement pas à combattre le chômage.

Ironique, M. Gordon Churchill, qui fut quelques instants ministre de la Défense avant la chute du gouvernement conservateur, a rappelé les hauts cris poussés par M. Hellyer à l'abandon du programme de construction de l'avion intercepteur Arrow, voulant ainsi souligner qu'un gouvernement se voit parfois forcé d'abandonner des programmes qu'on avait un jour jugés excellents.

Solennel, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a parlé des droits du parlement et de l'irrespect du comité de la Défense qu'on aurait dû consulter avant de prendre la décision, puisque le comité est là pour conseiller le gouvernement.

C'est un peu hors de propos que M. Diefenbaker a parlé ainsi puisque la nouvelle qu'il commentait était non celle annoncée par M. Hellyer, mais celle donnée par M. McIlraith.

A ce sujet, il s'est moqué de la promesse libérale relative à la construction d'une jetée entre l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme puisque le projet de M. McIlraith prévoit la construction d'un nouveau transbordeur entre cette province et sa voisine, le Nouveau-Brunswick.

"Qu'advient-il de cette jetée", a demandé M. Diefenbaker qui n'a évidemment pas obtenu de réponse.

A quelques variantes près, les porte-parole des tiers partis ont tenu des propos identiques en insistant surtout sur le chômage que ne manquera pas d'accroître le changement de programme.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

l'effort du talentueux ministre des Richesses Naturelles, à qui on avait confié la tâche ingrate d'endiguer la colère des cultivateurs qui se plaignent depuis 30 ans d'une injustice fiscale, les appels aux aspirations nationalistes des Canadiens français ne semblent guère pratiques pour des gens qui votaient très récemment pour Réal Caouette.

Que disons-nous ! ces gens ne croient même plus à Réal Caouette !

En réalité, M. Lévesque lui-même, face à une situation sans précédent dans les régions rurales de la province, nageait en pleine incertitude. Et c'était visible.

Il a parlé avec conviction de la nécessité d'une grande réforme dans le domaine de l'éducation et du projet de sidérurgie.

Il a parlé de l'Hydro et de la puissance économique qu'elle représente pour les Québecois, de la Société générale de financement, de la revalorisation de la fonction publique, de la caisse de retraite, enfin de toutes les grandes solutions à long terme qui doivent, d'ici quelques années, opérer des changements profonds dans l'économie du Québec.

Il a parlé des négligences des gouvernements précédents et de la lutte fiscale qui doit s'amorcer avec Ottawa.

Mais il a négligé de parler des lenteurs de l'administration actuelle, de l'indifférence de René Hamel à l'égard de tout ce problème pendant qu'il détenait le portefeuille des Affaires municipales. Le ministre de l'Agriculture vient de dire que la péréquation municipale (qui vise à effacer les inégalités dans l'impôt foncier) est un des projets du ministère des Affaires municipales. Or, il y a trois ans et demi que le projet dort.

Il faut souligner que M. Lévesque a été loin de se montrer insensible à la grande misère (il a même parlé de "misère innommable") de certaines régions rurales. Mais il était dans l'embarras le plus complet, Lucien Cliche, le ministre des Terres et Forêts était à sa gauche, et Alcide Courcy, le ministre de l'Agriculture, à sa droite. Pour ne pas froisser des collègues, le ministre Lévesque a été obligé de finasser.

Somme toute, on avait demandé à René Lévesque de sortir le gouvernement d'une situation inextricable, alors que deux collègues qui auraient dû donner des explications aux cultivateurs, explications qu'un groupe si important de la société méritait, s'en sont tirés indemnes sans être obligés de dire un seul mot.

Au fait, alors que le premier ministre peut dire aux cultivateurs de "se plaindre à la commission d'enquête sur la fiscalité", M. Lévesque se voit forcer de noyer leur misère dans l'élixir de la politique de grandeur.

On peut se demander si M. Lévesque n'est pas tombé dans un piège en cherchant, en 1963, à empêcher les cultivateurs de sauter à la gorge du gouvernement, au moyen d'un discours qui rappelle étrangement, du moins par la sentimentalité et le ton, les discours d'un autre régime.

(Tous droits réservés)

MARINS

SUITE DE LA PAGE 1

ne porte pas les journalistes dans son coeur, a refusé de leur dire ce qui s'est passé à l'assemblée d'hier soir au marché Atwater. Les seuls renseignements obtenus sont venus des membres qui ont quitté la salle en criant : "Nous retournons au travail".

C'est avec une évidente satisfaction que les marins mettent fin à leurs "vacances" pour remonter à bord de leurs navires. Il est cependant clair que c'est à la demande de Banks qu'ils le font, et qu'ils sont prêts à reprendre le chemin de la grève si on fait des misères à leur chef.

Culte du chef

Qu'il soit imposé à coup de bâtons de baseball ou simplement senti, le culte du chef n'en est pas moins très fort chez les marins du SIM.

"Commen voulez-vous croire à l'unité immédiate et automatique entre les nations du monde, quand dans notre propre pays, le Canada, nous avons de la difficulté à maintenir la paix." Le premier ministre Pearson a fait ce commentaire hier soir après avoir interrompu une causerie qu'il prononçait devant la section montréalaise de l'Association des Nations unies du Canada, pour lire un message annonçant la fin de la grève du SIM. Il en a profité pour lancer un appel à l'unité entre tous les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise, tant travailleurs que patrons, faisant remarquer qu'on ne saurait régler les problèmes mondiaux avant d'avoir mis un terme à ses propres troubles, à l'intérieur de ses frontières nationales. Il a ajouté que la fin de la grève des marins est la conséquence "d'une attitude ferme et patiente".

Ce que nous avons obtenu, ont dit plusieurs marins, ce n'est pas au syndicat que nous le devons, mais à Banks. Et là, les vieux "loups d'eau douce" parlent du temps où les compagnies de navigation donnaient $1,000 à un capitaine pour l'entretien et le ravitaillement de l'équipage. Et les marins ont souvenance de certains capitaines qui ne s'embarrassaient pas d'engraisser leurs hommes. Le plus ils économisaient sur les $1,000, le plus ils empochaient.

Ce que les marins ont de la difficulté à comprendre c'est qu'un autre chef ouvrier aurait pu faire aussi bien ou mieux que Banks. Mais ils sont prudents, ces marins ont été échaudés tellement de fois, qu'ils ne veulent plus prendre de risques. Ils ne sont pas regardants quant aux moyens, à condition qu'ils puissent jouir d'une meilleure situation.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

treprise française d'automobiles s'installe au Québec ne datent pas d'hier. Il y a quelques années déjà, on avait affirmé que Peugeot construirait une usine sur la rive sud du Saint-Laurent. Puis, l'automne dernier, la rumeur se précisa lorsqu'une mission d'études, formée de représentants de la Régie nationale des usines Renault, vint au Canada et plus particulièrement au Québec. Parallèlement, le séjour ici d'un employé supérieur de la compagnie Peugeot devint un secret de polichinelle.

Finalement, le premier octobre dernier, l'ambassadeur de France au Canada, M. Raymond Bousquet, déclarait, à Montréal, qu'il était "optimiste" quant à l'établissement ici d'usines d'automobiles françaises. Il ajoutait que le Québec semblait assuré d'obtenir la construction, sur son sol, d'au moins une usine de ce genre.

Il est aujourd'hui facile de faire confirmer à Paris que des études très poussées ont été faites par Renault et Peugeot, dans le but d'évaluer la rentabilité éventuelle de telles installations. Il apparaît également que ces recherches n'auraient pas donné des résultats très encourageants. Ce qui aurait incité la direction des deux compagnies à ne pas tenter le coup, du moins pas maintenant. D'autant plus que chacune des compagnies avait dû, au cours des années précédentes, fournir un effort d'exportation très important vers l'Amérique du Nord — souvent dans des conditions très difficiles — pour assurer à la France une rentrée suffisante de devises étrangères.

De Gaulle serait intervenu

C'est tout récemment que le général de Gaulle serait intervenu, exprimant le "souhait" que Renault et Peugeot s'établissent dans la province de Québec.

Pourquoi le président de la République française aurait-il senti le besoin de mettre lui-même la main à la pâte ? Les raisons ne manqueraient pas :

—l'installation d'importantes usines françaises, dans la seule province francophone du Canada, permettrait à la France de souligner avec éclat son importance industrielle et sa volonté d'être "activement" présente sur le continent nord-américain;

—cette installation donnerait l'occasion à l'industrie française de répliquer de façon efficace à l'offensive sérieuse que livrent les entreprises américaines au sein du marché de l'automobile en Europe (le président de Fiat et le directeur commercial de Peugeot viennent d'accuser publiquement la compagnie Ford de se livrer à un véritable dumping dans leur pays respectif, grâce à ses filiales anglaise et allemande;

—une telle mesure assurerait également à cette industrie une présence indispensable au sein d'un éventuel "marché commun de l'Amérique du Nord", un peu comme les entreprises américaines ont assuré et tentent encore d'accentuer leur présence au sein du Marché commun européen.

Tout cela, évidemment, devant s'inscrire dans la politique de grandeur politique, militaire et économique du régime gaulliste, et contribuant à appuyer les efforts d'affranchissement entrepris par la minorité francophone d'Amérique.

Que venait faire l'Ontario ?

Pourquoi le général de Gaulle aurait-il insisté sur un choix favorisant le Québec plutôt que les autres provinces.

Ce serait apparemment en réaction contre les menées du gouvernement ontarien et du cabinet fédéral, qui auraient tenté de ravir, de façon détournée un fruit que le Québec s'apprêtait à cueillir.

En effet, un organisme de promotion industrielle mis sur pied par le gouvernement ontarien aurait fait des offres très alléchantes aux deux firmes françaises.

Les directeurs de ces compagnies font évidemment passer la rentabilité avant la sentimentalité, et dans le cas où ils auraient décidé de faire le saut, il semble très possible qu'ils auraient atterri dans la province voisine.

Autre facteur important : une rumeur courant dans les coulisses canadiennes et françaises veut qu'un ministre du cabinet Pearson, chargé d'accueillir à Ottawa les représentants de Renault et de Peugeot, aurait offert à ces derniers des abaissements de tarifs douaniers au moins aussi importants que ceux consentis à Volvo par le cabinet Diefenbaker.

Ce ministre aurait toutefois laissé entendre, dans le même souffle, que les deux firmes françaises trouveraient avantage à s'établir dans sa propre circonscription qui englobe — comme par hasard — les principales usines d'automobiles canadiennes . . .

Il va sans dire que la Délégation du Québec à Paris suivait d'un oeil plus qu'attentif le déroulement de ces incidents, que le délégué général, Charles-A. Lussier, et son conseiller commercial, Patrick Hyndman, intervenaient en douce chaque fois que la situation le permettait.

Ainsi, lorsque la haute direction de Peugeot, par exemple, a semblé vouloir abandonner le projet, un appel a été lancé par nos représentants à Paris à Gérard Filion, président de la Société général de financement.

Ce dernier s'est rendu dans la capitale française et a engagé des pourparlers avec la firme de Sochaux. Ce qui ressort de ces conversations n'est évidemment pas connu, mais le rôle joué ici par M. Filion, ces derniers mois, ainsi que les préférences de Peugeot en matière de construction d'usines à l'étranger étant bien connues, il est possible de définir l'entente qui aurait été envisagée :

Un certain nombre d'hommes d'affaires canadiens-français se grouperaient sous l'égide de la SGF et, forts de l'appui financier de cette dernière, construiraient au Québec une usine d'assemblage. Puis, Peugeot leur vendrait ses voitures en pièces détachées, le groupe canadien voyant à leur montage ainsi qu'à leur distribution commerciale.

Cette formule aurait rallié les derniers hésitants au sein de la direction de Peugeot, d'abord parce qu'elle leur éviterait d'effectuer des mises de fonds considérables ($2 ou $3 millions pour l'usine seulement) à la veille de la grande bataille qui s'engage sur le continent européen. Ensuite, parce qu'une usine contrôlée et exploitée par le capital québécois assurerait à l'entreprise une protection beaucoup plus grande de la part des divers gouvernements locaux.

Quant à Renault, le problème se serait réglé de lui-même dès que le général de Gaulle aurait exprimé son "souhait" qui constituait à toutes fins pratiques un ordre pour la compagnie nationalisée.

Reste l'importante question de l'attitude d'Ottawa.

Il semble que les ministres ontariens du cabinet fédéral seraient "amadoués" quelque peu par la promesse d'importantes commandes de matériaux et accessoires (pneus, batteries, phares, éléments de carrosserie) qui seraient accordées à des firmes ontariennes déjà spécialisées dans ce domaine.

D'autre part, le gouvernement Lesage, fort de la menace souvent brandie du nationalisme canadien-français, serait assuré d'obtenir du gouvernement Pearson les abaissements de tarifs douaniers nécessaires aux firmes françaises.

D'ailleurs, des déclarations publiques faites ces derniers jours par des membres du cabinet fédéral au sujet d'une "plus grande indépendance du Canada en matière de construction d'automobiles", ainsi que la réaction extrêmement violente suscitée à Washington par ces propos semblent annoncer l'éclatement prochain de l'affaire Renault-Peugeot.

Les choses en sont présentement là . . .

Saisie

LA HAVANE (UPI-AFP) — Les employés des Postes, à Cuba, ont décidé de saisir tous les colis de vivres et de vêtements envoyés par des exilés à leurs parents et amis. Cette réquisition a pour but de venir en aide aux victimes de l'ouragan Flora. Elle ne touche pas les colis reçus d'Europe. Radio-Moscou a annoncé, par ailleurs, que 20 navires soviétiques sont en route vers Cuba avec des secours aux victimes de l'ouragan.



(Photo Air France)

ULTIME EFFORT DE CARAVELLE — Président des avionneries françaises Sud-Aviation, le général André Puget est arrivé hier midi à Dorval, venant selon toute évidence donner un ultime et spectaculaire effort afin de décider le Canada à choisir la Caravelle comme remplaçant éventuel des "Viscount" et "Vanguard" d'Air Canada. Le général Puget devait rencontrer les autorités fédérales hier afin de leur faire de nouvelles propositions en vertu desquelles Sud-Aviation céderait la majeure partie (certains parlent de 80 pour cent) de la production destinée à notre pays à l'industrie canadienne.

La météo

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Québec, Ottawa, sud des Laurentides, Cantons de l'Est, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspé :** ensoleillé et très chaud. Ventes légers ce matin, du sud-ouest de 15 à 20 milles cet après-midi. Maximum à Ottawa 75; à Montréal et Sherbrooke 72; à Québec et Ste-Agathe 70; à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles 65.

Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nébuleuses et un peu moins chaud.

Régions du nord des Laurentides, St-Maurice, Lac St-Jean : ensoleillé et très chaud. Nébulosité croissante avec risque d'averses ce soir. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum à La Tuque et Chicoutimi 70.

Aperçu pour demain : ensoleillé et moins chaud avec périodes nuageuses.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : ensoleillé ce matin. Généralement nuageux avec averses clairsemées ou risque d'orages après-midi. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue 70.

Aperçu pour demain : ensoleillé et un peu moins chaud.

Coupe Canada

VERSAILLES, France. (UPI) — L'Afrique du Sud, grâce à la belle tenue de ses représentants Gary Player et Retief Waltman, est passée en première place des rencontres de la coupe Canada, ce matin ici, avec un total de 277 coups, un de moins que le Canada et les Etats-Unis.

Stan Leonard, de Vancouver, et Al Balding, de Toronto, ont réussi une fiche identique de 71 coups, un sous la normale, portant le total du Canada à 278. Arnold Palmer, des Etats-Unis, a joué 70 coups et son compatriote, Jack Nicklaus, 72. Pour les Africains du Sud, Player a joué 70 coups et Waltman, 69.

Les hommes d'affaires de St-Léonard s'opposent à l'annexion à Montréal

(par **T.D.**) — Le conseil municipal de Saint-Léonard compte maintenant un organisme de plus pour l'appuyer dans son opposition contre toute tentative d'annexion venant de Montréal.

En effet, lors de sa première réunion, l'Association des hommes d'affaires, de fondation récente, s'est prononcée catégoriquement, au cours de brèves discussions sur le sujet, contre de telles visées annexionistes de la part de l'administration D.-S.

A cet effet, une résolution a été adoptée à l'unanimité par les membres de cet organisme, et qui dit à peu près ceci : les services municipaux sont satisfaisants pour la population (12,000 âmes); selon un sondage, au cours de l'année, un fort pourcentage de contribuables se sont prononcés contre l'annexion.

Cependant, l'association désire se renseigner davantage. Une demande sera faite au conseil municipal afin d'obtenir un rapport complet des études comparatives qui ont été faites, démontrant les avantages et les inconvénients de l'annexion.

D'autre part, un communiqué subséquent de l'association, émis par son publicitaire, Mme Simone Gélinas, parle surtout des "avantages pour les contribuables de Saint-Léonard de demeurer indépendants de la Métropole".

BEGIN

SUITE DE LA PAGE 1

sation de conspiration pour fraude et les deux autres accusations de fraude qui pèsent sur lui.

Impliqué dans l'accusation de conspiration portée contre M. Bégin, M. Arthur Bouchard, rentier, subira en même temps son enquête préliminaire relativement à sa participation à cette conspiration en vue d'une fraude de $82,745 dont il aurait été le bénéficiaire.

Autres accusés

Dès le 7 novembre, la Couronne entend procéder de façon continue aux enquêtes préliminaires des trois autres personnes traduites en justice dans l'esprit des recommandations du rapport Salvas.

Il s'agit de M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi et ex-ministre de la Voirie, inculpé sous 13 chefs de fraude totalisant $47,000 ; M. Alfred Hardy, ex-directeur du service des achats de la province, qui doit répondre de 24 chefs de conspiration et de fraude de l'ordre de $29,000 ; et le conseiller législatif Gérald Martineau, extrésorier de l'Union nationale, sous le coup de 24 chefs d'accusation de conspiration et de fraude pour des sommes de $57,000. Une enquête préliminaire a déjà valu à M. Martineau d'être envoyé aux assises en rapport avec 11 de ces fraudes, établies à $34,600.

LE PORT

SUITE DE LA PAGE 1

La reprise du travail chez les marins suscite des soupirs de soulagement à la Commission canadienne du blé où l'on craignait de devoir arrêter les livraisons de blé faute d'approvisionnements. Les arrivées de blé étaient en effet pratiquement coupées depuis l'arrêt de travail des marins et les provisions ne se comptaient plus que par heures. Il y aura donc amplement d'espace dans les silos pour le blé arrivant maintenant de l'Ouest par les barges qui ont recommencé à emprunter la Voie maritime. Depuis mi-nuit, six barges remplies de céréales ont quitté les points où elles s'étaient arrêtées entre Montréal et le canal de Welland.

BANKS

SUITE DE LA PAGE 1

ment hier soir les membres du SIM.

En échange, semble-t-il, les trois curateurs auraient consenti à oublier le passé, notamment le rapport Norris, et à repartir à zéro. Leur entrevue avec Banks, ont-ils relaté, a duré une heure, ce qui est trop long pour une rupture et trop court pour une réconciliation, mais juste ce qui faut pour un marché.

Interrogé de façon répétée sur son attitude à l'endroit des faits relatés dans le rapport Norris. M. Dryer s'est chaque fois refusé à tout commentaire, se contentant d'affirmer qu'il se refusait à tout parti pris.

Mais, mettait-il en doute le rapport d'une commission royale d'enquête ; pareil document ne fait-il pas autorité, lui demanda-t-on. Nenni. "Il nous influence, certes, mais ne nous lie pas," de répondre M. Dryer.

Ce dernier a également refusé de reconnaître que le mandat des curateurs, tel que défini par la loi, leur accorde la gestion des syndicats. Il a préféré affirmer qu'ils en ont pour l'instant le contrôle "virtuel."

Quant à la culpabilité de M. Banks, il a déclaré que les événements la diront. MM. Dryer, Lippé et Millard se proposent, en effet, de scruter les livres et l'organisation du SIM. Mais seulement en ce qui concerne le présent et l'avenir.

"BONNE FORTUNE"
UN JEU DU TONNERRE
COMMANDITÉ PAR STEINBERG
VOIR L'ANNONCE SPÉCIALE DU MERCREDI 30 OCT

Les bons vins font les bons repas
Chateau-Gai
Canadian Sherry
Chateau-Gai
Canadian Sauternes
LES VINS Chateau-Gai
LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION
CHATEAU-GAI WINES LTD. • NIAGARA FALLS, ONTARIO

PROTÉGEZ-MOI !
ABRITEZ-MOI DANS UN GARAGE SUNNIBILT
A PARTIR DE $322
Erection $53.00
AUCUN COMPTANT
Je déteste la neige, la pluie et le froid. Ils me font rouiller et réduisent ma durée. Pour seulement $322 vous pouvez me mettre à l'abri. La plupart des garages coûtent quatre fois plus. De grâce, ayez pitié de moi; en retour je vous donnerai un excellent service. J'aurai meilleure apparence et durerai plus longtemps. Les garages préfabriqués SUNNIBILT avec leur construction "Safety Margin" ont été éprouvés — ils sont solides et vous économisez !
ACHETEZ-LE MAINTENANT — NE PAYEZ QU'EN MAI
POUR RENSEIGNEMENTS OU CATALOGUE GRATUIT ECRIRE OU APPELER
TEL. 688-3941
Sunnibilt PRODUITS PREFABRIQUES
COTTAGES — MAISONS — GARAGES
Venez les voir sur place au :
1215 rue Antonio, CHOMEDEY
(AU CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN (A l'arrière de Canadian Tire Corp.)
Sur semaine: 9 h. a.m. à 8 h. 30 p.m.
Le samedi: 9 h. a.m. à 3 h. 30 p.m.
MAINTENANT DISPONIBLES CHEZ SUNNIBILT
les nouvelles cheminées "SELKIRK"

CORRECTION DE L'ANNONCE DE MERCREDI LE 22 OCT.
Nous vous allouons
$40.00 (durant octobre seulement)
sur toute commande d'aliments que vous choisirez
$13.54 (par semaine)
vous permettront d'obtenir
ces aliments et l'Amana
(ou l'équivalent)
• 30 lb Rôti de boeuf
• 12 lb Dinde
• 18 lb steaks de choix haut de ronde, Surlonge et Porterhouse
• 12 lb Rôti de porc
• 12 lb Côtes de porc
• 6 lb Bacon sans couenne
• 18 lb Steak haché
• 6 lb Côtes d'agneau
• 6 lb Saucisse de porc
• 12 lb Jambon fumé
• 20 lb Poulets à rôtir
• 29 lb Légumes variés
• 18 lb Fruits variés
• 24/6 on. Jus variés
• 24/20 on. Jus de tomate
• 250 Sachets thé Lipton
• 6 lb Beurre de crémerie
• 3 lb Café frais moulu
(congélateur familial)
• 12 chopines Crème glacée Borden
• 20 lb Détersif Colgate bleu
15 p.c. Amana (9 modèles) Modèles droit, coffre ou combiné
325 LB D'ALIMENTS DELICIEUX
(DONT LA MANIPULATION EST INSPECTEE PAR LE GOUVERNEMENT)
Boeuf de marques Rouge et Bleue seulement
PLAN IDEAL POUR UNE FAMILLE DE 5
POUR UNE PERIODE DE 13 SEMAINES
Vous choisissez vous-même vos aliments !
L'achat en gros vous aidera à contrôler votre budget alimentaire !
LES PROVISIONS ECONOMIQUES LTEE (DOMINION PROVISIONERS)
NOUS SERVONS PLUS DE 35,000 CLIENTS SATISFAITS
Service de 24 heures
DU. 1-0211 – DU. 1-2525 – 9009, AVENUE DU PARC

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 25 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 10



POUR FAIRE PLACE AU NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE — Au coeur du vieux Montréal, à l'angle des rues St-Jacques et St-Gabriel, les travaux de démolition pour la construction du prochain nouveau palais de justice se poursuivent. Dans quelques semaines tout au plus le quadrilatère formé par les rues Craig, St-Laurent, Notre-Dame et St-Gabriel sera entièrement démoli. Il ne restera plus qu'à adopter un plan pour la construction du nouvel édifice. On prévoit une bataille rangée à ce sujet. Les uns favoriseraient un gratte-ciel de 40 étages. D'autres préconiseraient un ensemble d'édifices s'harmonisant avec le milieu.

photo LA PRESSE

Vol de bijoux de $100,000

Un vol audacieux commis durant la nuit a rapporté à ses auteurs un coffre-fort rempli de bijoux évalués à $100,000 ainsi qu'une auto de modèle récent.

Les malfaiteurs ont pénétré avec effraction au domicile de M. G. Tery, 4960 avenue Roslyn, entre 4 h. hier après-midi et 8 h. ce matin, se sont emparés du coffre-fort qu'ils ont placé dans l'auto de leur victime, et ils ont pris la fuite avec leur précieux butin.

FAITS divers

Hold-up de $900, suspect capturé

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver de calibre .22, se sont introduits hier midi dans les bureaux de la compagnie Niagara Finance, 3737 est, rue Ontario, près de la rue Joliette.

Les bandits, sous la menace de leur arme, ont réussi à se faire remettre une somme de $900.

Quelques instants après l'attentat, deux policiers de l'ambulance 2-15, les agents Tremblay et Quenville, qui patrouillaient le district, ont capturé un suspect devant le 2040 Nicolet.

L'individu a été conduit à la Sûreté pour interrogatoire.

Cambriolages

Pour la dizième fois peut-être, en quelques jours, des malfaiteurs ont fracturé portières ou glaces d'autos immobilisées dans le quartier des fourreurs-grossistes et raflé une forte quantité de fourrures.

Hier soir, ils ont pris $2,500 de fourrures dans l'auto de M. Myer Rubenfeld, 7162, rue St-Hubert, immobilisée en face du no 2047, rue Kimberley.

Après s'être faufilés par le toit dans un logis inhabité au no 4258, boul. St-Laurent, des cambrioleurs ont passé dans le Commercial Trading, 4260, du même boulevard et raflé une grande quantité de bas de nylon et autres vêtements.

Au marché New Way, 3823, boul. St-Laurent et au restaurant Roumanian, 3831, du même boul., des voleurs ont pris respectivement $250 et $200 en argent et en cigarettes.

Garçon blessé par une auto

Allan Smith, 16 ans, du 4149 Esplanade, a été heurté par une automobile vers 4 h. 40 hier après-midi alors qu'il déambulait en bicyclette à l'intersection des rues Decelles et Linton.

Le jeune Smith a été transporté à l'hôpital Jewish General souffrant de douleurs à la colonne vertébrale.

Le chauffeur de la voiture est M. Robert Trottier, du 89 rue Lavoisière, à Laval-des-Rapides.

Voir FAITS DIVERS en page 6

Offre de $500 pour une caméra

Dans une tentative d'élucider le meurtre du jeune étudiant français, Henri Meriguet, âgé de 20 ans, d'Annecy, France, tué le 30 ou le 31 août 1962, alors qu'il voyageait vers le sud sur le chemin de l'Alaska, la Gendarmerie royale a communiqué hier qu'elle offrait $500 de récompense à la personne qui pourrait lui rapporter la caméra qui avait été dérobée à la victime lors de son assassinat.

La police fédérale décrit l'appareil comme suit : caméra "Agfa" (modèle Silette) 35mm, fabrication allemande ; no de série 2.100/247, boîte no 3437 ; contenue dans un étui de cuir brun.

La police croit que la caméra en question aurait été vendue entre Watson Lake, Territoire du Yukon, et la ville de Montréal, peu après le meurtre de Meriguet.

Avant d'être assassiné, l'étudiant avait visité la région du Territoire Dawson - Yukon. Il était parti de Whitehorse, le matin du 30 août 1962, et avait obtenu un passage au Mille 883 du chemin de l'Alaska. Il portait un sac vert sur lequel était écrit le nom "Henri Meriguet" et le drapeau français était peint sur le côté.

Tout renseignement concernant la caméra doit être transmis au plus tôt au bureau le plus rapproché de la Gendarmerie canadienne.



La compagnie retire du marché son pâté de foie

La compagnie Delicious Food Products Co. Ltd., connue également sous le nom de "La Délicieuse Ltée", vient de retirer du marché un de ses produits connu sous le nom de Paragon.

La compagnie a pris cette décision à la suite d'un rapport publié par le ministère fédéral de la Santé selon lequel ce produit, du pâté de foie gras, serait la cause de la mort d'un jeune homme de 17 ans, Jean Paquette, du 5550 rue St-Denis, à Montréal.

Tout en se rendant à la demande du ministère, la compagnie La Délicieuse Ltée réplique qu'il est encore trop tôt pour relier la mort de cette personne à la consommation de l'un de ses produits.

Dans son communiqué, cette compagnie insiste sur le fait que sa décision de retirer son produit du marché a été prise en tant que mesure préventive. Voici la teneur de ce communiqué :

"Consciente de ses responsabilités, et soucieuse de la santé nationale, et à titre de prévention, la direction de "Delicious Food Products Co. Ltd. retire immédiatement de la circulation son pâté de foie.

"Nous croyons fermement qu'il est prématuré pour le moment de RELIER directement ce produit avec une intoxication, tel que rapporté par le ministère fédéral de la Santé.

"Les circonstances qui ont entouré la manipulation de ce pâté de foie, et les faits circonstanciels consécutifs à cette intoxication n'ont aucunement établi une relation directe entre notre produit et cette intoxication.

"La surveillance de ce produit a constamment été sous la surveillance d'un inspecteur de la Santé qui, sur place, contrôle la qualité des matières premières, et la salubrité de toute notre fabrication, et ce depuis la fondation de notre usine.

"La direction de "Delicious Food Products Co. Ltd." regrette sincèrement que ce pâté de foie de marque "Paragon" ait été RELIE à cette intoxication."

Enquête conjointe

Par ailleurs, Mlle Judy La Marsh, ministre fédéral de la Santé, a déclaré hier à Ottawa que son ministère avait entrepris, en collaboration étroite avec le ministère de la Santé du Québec, une enquête qui devra déterminer la cause et la res-

Voir COMPAGNIE en p. 6

On veut faire déclarer le Vieux Montréal "arrondissement historique"

La ville de Montréal va demander à la Commission des monuments historiques du Québec de déclarer "arrondissement historique" le territoire de Montréal connu sous le nom de Vieux Montréal.

Cette mesure n'est toutefois que temporaire puisque, a-t-on appris hier à l'hôtel de ville, l'administration municipale entend profiter de la présentation de son prochain bill pour tenter d'obtenir du gouvernement provincial, l'autorisation de donner à la Commission Jacques-Viger les mêmes privilèges dont dispose actuellement la Commission provinciale des monuments historiques.

La Commission Jacques-Viger, un organisme créé par l'administration Drapeau-Saulnier en vue de sauvegarder le caractère historique de monuments et vieux établissements, n'a aucun pouvoir administratif.

Elle peut faire un tas de recommandations mais, pas plus d'ailleurs que le comité exécutif, elle n'est en mesure d'interdire la construction d'un édifice dans un secteur à caractère historique ou, plus simplement encore, d'empêcher la démolition d'un vieil édifice, si riche soit-il en souvenirs.

Il en serait tout autrement si le gouvernement provincial acceptait d'étendre les pouvoirs accordés à la Commission des monuments historiques du Québec à la Commission Jacques-Viger.

La loi des monuments historiques du Québec, adoptée par l'assemblée législative le 2 juillet, prévoit à l'article 20 que "le lieutenant - gouverneur en conseil peut, sur la recommandation de la Commission des monuments historiques du Québec, déclarer arrondissement historique une municipalité ou une partie de municipalité où se présente une concentration d'immeubles présentant un intérêt historique ou artistique". En outre, cette loi spécifie que "dans un arrondissement historique, aucune construction, réparation, transformation ou démolition d'immeubles ne peut être faite qu'en vertu d'un permis approuvé par la Commission des monuments historiques du Québec ou délivré par elle".

C'est pour ne point prendre de chance, c'est aussi à cause de l'urgence que commande la situation que la Commission Jacques-Viger s'est adressée au comité exécutif afin de faire décréter le plus rapidement possible comme "arrondissement historique" ce Vieux Montréal que bornent la rue Berri à l'est, les rues des Commissaires et de la Commune au sud, la rue McGill à l'ouest et la rue Craig au nord.

Le comité exécutif a accepté hier cette recommandation en espérant obtenir, dès la prochaine session de l'Assemblée législative, le droit de légiférer lui-même à ce sujet.

Si le conseil municipal donne suite à une recommandation formulée par le comité exécutif, Me Kenneth C. Mackay sera nommé membre de la Commission Jacques-Viger.

L'été des Indiens

Officiellement, l'été des Indiens, qui fait les délices des Montréalais depuis plus d'une semaine, n'existe pas, mais rien n'empêche tout le monde d'en profiter.

Selon le Bureau de la météo du ministère des Transports, il n'y a aucune définition spécifique de l'été des Indiens au sens proprement météorologique. Mais essayez de faire croire une telle chose aux milliers d'employés de bureau qui ont pu, au cours de leurs heures de lunch, prendre leur sieste sous les rayons d'un soleil qui n'a jamais apporté un mois d'octobre aussi chaud dans toute l'histoire de la métropole.

Jusqu'ici depuis le début d'octobre, le mercure s'est maintenu en moyenne à 56.1 degrés, comparativement à une température normale de 47.5 pour cette période de l'année. Aujourd'hui, le mercure doit dépasser 70 degrés, soit 20 degrés au-dessus de la normale.

La métropole a eu 73.6% de soleil au cours du mois, comparativement à 60.8% en 1924, ce qui constituait l'ancien record. Il n'est tombé que .66 pouce de pluie ce mois-ci en comparaison d'une précipitation normale de 3.36 pouces en moyenne.

On se souviendra de plus que, le 28 octobre dernier, la métropole accueillait sa première tempête de neige de la saison, soit huit pouces.

A Toronto, même situation qu'à Ste-Justine

par Michel LAPALME

Les infirmières en grève, de Ste-Justine, défilaient hier soir, flambeau à la main, en compagnie d'infirmières de plusieurs hôpitaux de Montréal, dont l'hôpital Notre-Dame et l'hôpiatl de la Miséricorde. Parallèlement, elles recevaient l'appui d'infirmières de Toronto qui annonçaient des événements d'importance d'ici la fin de semaine prochaine.

Du côté de l'hôpital Ste-Justine, une informatrice bien placée estime qu'il y a actuellement environ 160 patients. L'hôpital compte 800 lits. Dans ces grandes pièces vides règne cependant une très forte tension, les soeurs s'efforçant d'organiser les services de jour, de soir et de nuit avec des étudiantes marchant à l'aveuglette.

Dans les hôpitaux où les infirmières sont syndiquées, on se cotise pour envoyer de l'argent aux grévistes. En certains endroits, les infirmières donnent la valeur d'une journée de travail par semaine. Et, ironie du sort, aujourd'hui, à 9 h., les infirmières vont chercher leur salaire gagné au cours de leur dernière semaine de travail.

Appui de Toronto

Une infirmière de Toronto, qui se tient constamment en relations avec les dirigeants des syndicats d'infirmières du Québec, a fait parvenir à Mme Madeleine Morgan, présidente de l'Alliance des infirmières de Ste-Justine et présidente de l'Alliance des infirmières de Montréal, une lettre félicitant le syndicat d'avoir ouvert la voie à de nouveaux recours.

"Québec ayant pris les devants, il est certain, dit-elle, que les autorités ne pourront pas continuer à ignorer les problèmes du nursing . . .

"Les administrateurs d'hôpitaux pensent ici qu'ils nous ont maîtrisées en brisant The Toronto registry qui fournissait un service privé d'infirmières. Cependant, avec seulement 5% de tout le groupe qui accepte de travailler selon ces dispositions, nous pensons qu'ils se préparent des désagréments d'ici la fin de la semaine prochaine ! Une administration obstinée et aveugle découvrira que les infirmières ne sont pas folles lorsqu'elles disent qu'elles ne peuvent continuer à travailler dans les conditions actuelles."

De nouveaux recours

Des observateurs mentionnaient hier que la lutte menée actuellement par l'hôpital Ste-Justine débordait largement les cadres de ce seul hôpital. L'intérêt que manifestaient hier une dizaine d'hôpitaux non seulement de la métropole, mais également de Sorel, de Joliette, de plusieurs autres endroits, en participant à la marche aux flambeaux, démontrait qu'un peu partout dans la province les infirmières observent ce qui se passe à Ste-Justine. Car pour elles, il s'agit d'un précédent, a-t-on affirmé.

C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré Me Bruno Meloche, conseiller technique de la CSN, lorsqu'il a dit que le problème met en cause les structures administratives de l'hôpital et tout le système de l'assurance-hospitalisation. En conséquence, a-t-il ajouté, s'il est impossible de trouver une solution rationnelle à la grève qui a lieu ici, c'est toute la politique de la santé qui s'immobilisera.

Grève illégale ou non, le problème demeure

— Me Bruno MELOCHE

(par M. L.) — Comme on lui demandait ce qu'il pensait des propos tenus par le conciliateur provincial qui affirmait que la grève des infirmières de Ste-Justine était illégale, Me Bruno Meloche, conseiller technique de la CSN, a déclaré qu'il n'avait jamais vu les infirmières rencontrer ce conciliateur.

"Il devait nous rencontrer, mais il a reçu l'ordre du ministère du Travail de ne pas venir.

"Mais de l'illégalité de l'arrêt de travail, les tribunaux en jugeront si quelqu'un veut se rendre jusque-là.

"Et tout ceci ne change rien au problème fondamental : ce sont des infirmières qui veulent avoir le droit de défendre leurs conditions de travail.

"Si on ne leur donne pas les moyens de défendre les règles élémentaires de l'aseptie, elles doivent au moins obtenir le droit à certains recours."

Garde Madeleine Morgan, la présidente de l'Alliance des infirmières de Ste-Justine, devait ajouter ultérieurement : c'est illégal de laisser mourir des enfants.

Puis elle citait une série d'exemples illustrant les conditions de travail dont se plaignent les infirmières.

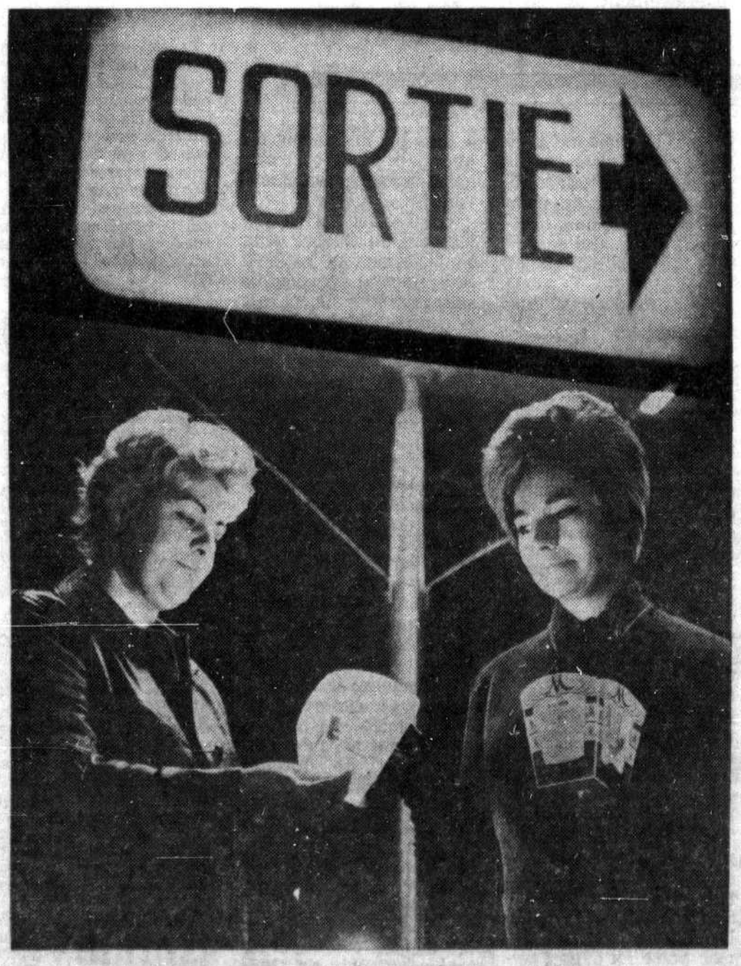
"Il est assez gênant pour nous d'entrer dans tous les détails devant la population", avait-elle d'abord déclaré. "Mais lorsqu'on parle d'infirmières qui ont soin de 56, 53 et 46 malades, on a des chiffres réels, qui se répètent. Lorsqu'on dit que les spécialistes ont les mêmes salaires que les autres, on peut concevoir que le salaire de deux personnes serve à payer trois infirmières.

"Faute de garde-malade, un médecin doit passer toute la nuit auprès d'une personne qui fut opérée sur le coeur. Il s'en retourne le lendemain en disant : Je n'ai même pas eu le temps de me laver.

"Des infirmières travaillent durant 16 heures parce qu'elles s'aperçoivent au bout de huit heures qu'elles n'ont personne pour les remplacer.

"Nous avons exposé tous ces problèmes-là aux administrateurs.

Lorsque nous leur avons demandé, en présence d'avocats, d'hommes d'affaires, de toutes les infirmières de l'exécutif, de fermer des pavillons et de diminuer le nombre des enfants si l'on voulait donner un service convenable, ils nous ont répondu : "Nous préférons négliger les soins plutôt que les admissions."



UNE MARCHE AUX FLAMBEAUX — Près de 350 infirmières portaient hier le flambeau devant l'hôpital Ste-Justine. Sorties de l'hôpital sur un mouvement de grève, les infirmières de Ste-Justine limitent leurs manifestations à des défilés quotidiens. Hier soir, elles étaient accompagnées d'une centaine d'infirmières venues de différents hôpitaux de Montréal et de l'ensemble de la province. On aperçoit sur la photo la présidente de l'Aliance des infirmières, Mme Madeleine Morgan, (à gauche) allumant le flambeau de garde Pérusse, de Ste-Justine.

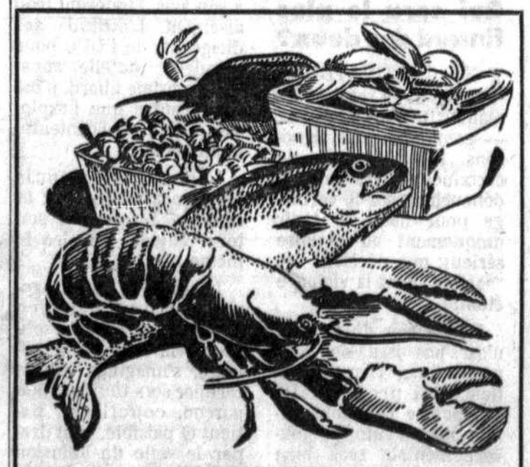
photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Alléchants? Pour sur!
Des délices à la véritable CREME FOUETTEE
ECLAIRS AU CHOCOLAT, CHOUS A LA CREME, SOUFFLES A LA CREME, CORNETS A LA CREME
4 pour 49¢
Disponibles à la pâtisserie RBI RICHSTONE de votre voisinage

CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
OU FILTRE

aux 4 librairies Pilon
Ce que tout Cordon-bleu voudrait avoir :
ALBUM pour placer vos RECETTES
Voici un album pratique pour insérer vos recettes favorites !
• Couverture en vinyle plastique lavable.
• Choix de 5 couleurs.
• Feuilles mobiles.
• Index approprié.
• Enveloppes spéciales.
• Grandeur : 8½" x 5½".
Rég. $3.00
$2.25
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3091
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde


POISSON FRAIS
GROSSES CREVETTES — GROS EPERLANS — PATTES DE CRABE — HOMARDS BOUILLIS — TRUITE DES LACS — DORE — MORUE — AIGLEFIN — PETONCLES — CUISSES DE GRENOUILLES — PALOURDES — PERVANCHES — MOULES, etc., etc.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 OUEST, STE-CATHERINE Tél. : VI. 9-2341

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

GASPÉSIE

un paradis pour les touristes...

8. Percé cherche à se refaire une vertu

PAR JACQUES GUAY

"CETTE année c'est le grand nettoyage. Je ne veux pas que Percé devienne un nouveau Cape Cod". L'Homme qui s'exprime ainsi avec franchise et fermeté et qui a déclaré la guerre aux 'beatniks' vrais ou supposés tels, ce n'est pas Don Quichotte. Propriétaire de restaurant et d'hôtel c'est le maire de Percé, M. Abner Biard.

"Jerseyen", descendant d'une famille qui exploitait une compagnie de poissons au temps de la grande noirceur de la morue séchée et de la lampe à l'huile, il est depuis deux ans premier citoyen de cette petite ville d'été, qui n'est qu'un modeste hameau l'hiver.

Alarmé, probablement à juste titre, par les abus de certains visiteurs indésirables l'an dernier, il déclara la guerre aux beatniks, c'est-à-dire à tous les jeunes de quinze à trente quelques années, barbus, chevelus, artistes, amateurs de "bagnoles sports" ou de jolies filles, aparemment bohèmes et ne logeant surtout pas dans les hôtels.

L'accusation universelle, "la seule qu'on peut employer" avouait le maire, c'est celle, bien connue, de "vagabondage". Et vagabonder c'est aussi bien coucher sur le rivage par une belle nuit, ou se promener tard le soir, surtout avec une fille. Ou encore se réfugier dans une maison abandonnée, allumer un feu de joie. Ou tout simplement avoir une tête qui ne revient pas.

Le maire Biard, lui, est assez heureux des résultats obtenus. Il parle avec satisfaction des lampadaires qu'il a fait poser le long de la rue principale qui ont coûté plusieurs milliers de dollars et qui ont contribué à éloigner les amoureux.

C'est bien fini

"Tu ne trouves pas que c'est plus tranquille cette année ?" ajoute-t-il. C'est en effet le moins qu'on puisse dire. L'an dernier il y avait bien deux douzaines d'étudiants et d'artistes qui vivaient de peu, couchant sous la tente et mangeant sur le pouce et qui veillaient autour de feux de camp en chantant et jouant de la guitare. L'opération nettoyage s'est chargée de balayer cette race indésirable. Et ceux qui sont venus pourraient en témoigner. On raconte qu'un individu qui dormait sur le bord de la grève a pu constater les effets d'une lampe de poche autoritaire sur un front rebarbatif. Le moins qu'on puisse écrire c'est que Barney sait se faire obéir. Du moins des étrangers...

tout bout de grève pour des peccadilles.

Le nouveau chef

Casqué et costumé, vieillard qui aurait 76 ans, bâti en armoire avec des mains qui, selon ses propres dires, auraient déjà étouffé des chiens esquimaux affamés, tel est le "chief" qu'on a désigné. Sa seule et unique mission : la chasse aux indésirables.

"On ne discute pas avec Barney. Quand on lui dit d'arrêter quelqu'un il l'arrête" dit fièrement le maire Biard. Barney Donahue c'est une force de la nature, un peu comme le célèbre rocher et aussi peu loquace. Et malgré son âge il peut encore donner une bonne râclée. Quelques-nus à Percé attirés par cette réputation de petit St-Trop pour bourses modestes ont appris à leurs dépens que c'était bien fini.

D'année en année Percé devient de plus en plus une entreprise à vider les portefeuilles dans le plus religieux des silences possible. Motels, "stands" à souvenirs, restaurants y poussent comme des champignons. "No parking in lane. $10." peut-on voir sur le chemin du quai. "Parking 25 cents". Celui qui n'a pas beaucoup de fric est nettement indésiré. S'il n'est pas assez intelligent pour s'en apercevoir de lui-même, on se chargera de le lui dire. Des fois après quelques heures de cellules.

J'ai suivi une fois vers minuit une auto-patrouille de la PP qui allait s'assurer que personne ne faisait du "parking" dans les belvédères sis aux deux extrémités du village. Un policier de la PP devait me reprocher d'avoir "bourlingué" (où diable a-t-il appris ce terme ?) tard la nuit parce qu'un matin j'étais entré à mon motel vers deux heures.

Aussitôt que quelqu'un de la place, à croire qu'il y a une vigile spéciale à cet effet, surprend une scène scandaleuse, jeunes en train de s'embrasser, individu débraillé, Barney intervient. Une jeune fille qui prenait un bain de soleil en a fait l'expérience. Etendue sur une serviette elle avait retiré le haut de son bikini et offrait son dos au soleil et aussi fatalement aux passants. Elle a dû répondre à une accusation d'indécence publique.

Les chaises roulantes

Un hôtelier à qui, en plaisantant, je disais que dans un an ou deux il retiendrait les services d'étudiants pour pousser sur le bord de la grève les chaises roulantes des impotents qui formeront alors la seule clientèle de Percé, me répondit : "Et après, si c'est cette clientèle qui paye ?"

Ce même hôtelier, lui, passe ses vacances sur la Côte d'Azur. Il ne faut pas que Percé devienne un nouveau Province Town ou Cape Cod. Mais qu'est-ce donc qui attire des milliers de Canadiens en ces endroits des Etats-Unis ?

"Ils vont tuer Percé", me disait un pêcheur. C'est un fait qu'il y a, heureusement, d'autres endroits tout aussi intéressants le long de la péninsule. Il suffirait qu'un groupe de jeunes décide d'en adopter un et il est à parier que Percé perdrait assez vite ce qui lui reste de popularité.

Le soleil ne luit-il pas pour tout le monde ? Même quand il se lève sur un rocher.

(fin)



"EN GASPESIE IL N'Y A PAS QUE PERCE"

Cette scène typique est monnaie courante en plusieurs endroits de la péninsule. Le touriste peut y voir la vraie vie des pêcheurs sans y être exploité. On voit ici le quai d'Amour à Rivière-au-Renard.

La chasse aux "beatniks" n'a, semble-t-il, pas épargné les touristes américains. Fussent-ils médecins par surcroît. A preuve ce passage d'une lettre ouverte parue le 27 août dans "Le Soleil" de Québec et adressée au maire de Percé :

"En plus, un incident révoltant de la part d'un vieillard maladroit qui apparemment est le policier de l'endroit. Il a osé nous demander si nous avions suffisamment d'argent pour pouvoir demeurer dans votre village. Quelle farce à faire aux touristes dont de qui d'ailleurs vous dépendez pour vivre".

C'est signé : J. T. Stone, Mellerose, Mass.

M. Stone se dit également déçu par les réclames rédigées en anglais à Percé et il annonce qu'il ne fera pas une bonne publicité à l'endroit. Il termine, heureusement pour la Belle province, sa lettre en ces termes : "Heureusement que ceci ne se passe que chez vous puisqu'ailleurs dans la Gaspésie, les gens sont formidables à tout point de vue et très intéressants".

La lettre se passe de commentaires.

ESPAGNE

La perspective de la succession de Franco accentue la querelle des deux dauphins

REPORTAGE KEYSTONE

LE MONDE monarchiste espagnol bouge... Bien avant que la succession de Franco ne soit ouverte officiellement, la lutte devient plus intense entre les partisans respectifs des deux prétendants au trône, Don Juan et Don Carlos.

Jusqu'à présent, les adversaires s'étaient contentés de s'observer ou de recruter des adeptes. Les choses n'en sont pas restées là. On en est venu, entre les deux camps, à la guérilla, aux combats de harcèlement.

Don Juan et son épouse, Sophie de Grèce, ont été les premières victimes. On l'a ignoré sur le moment, mais, à la longue, tout finit par se savoir. Il y a un mois, alors que Don Juan (officieusement considéré comme successeur de Franco, ce dernier ayant décidé en 1943 que l'Espagne serait un royaume) se rendait avec sa femme au "Théâtre Espagnol", il fut accueilli à coups de tomates et d'oeufs pourris. Le couple dut s'enfuir en toute hâte dans le hall du théâtre. La manifestation aurait été l'oeuvre des carlistes.

Ces derniers ne reconnaissent pas Don Juan comme prétendant légitime au trône; de plus, ils ne veulent pas d'une étrangère à l'Escurial.

Franco "carliste" ?

Ils semblent avoir été encouragés (très indirectement) par l'attitude de Franco qui a reçu officiellement, il y a quelque temps, Don Carlos de Bourbon-Parme, fils de Xavier, lui-même descendant de Philippe V qui était devenu roi d'Espagne grâce à l'extinction de la branche espagnole des Hapsbourg et au mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse.

L'abolition de la loi salique, en vertu de laquelle une femme ne pouvait régner, avait privé du trône cette branche des Bourbons. C'est ainsi qu'après la mort du roi Ferdinand VII d'Espagne, sa fille monta sur le trône en 1830 et régna sous le nom d'Isabelle II.

Un parti se forma, n'admettant pas l'abolition de la loi salique et revendiquant la couronne pour Carlos de Bourbon-Melina, frère de Ferdinand VII. C'est de ce Carlos que vient leur nom de carlistes. Ça fit même une guerre civile à l'époque. Les carlistes la perdirent. Néanmoins, leur cause garda bien des fidèles, surtout dans les montagnes de l'Aragon.

Lors de la guerre civile de 1936-1939, ils prirent naturellement, parti contre la république et pour Franco. Actuellement, ils peuvent encore, apparemment, compter sur les sympathies de plusieurs millions de personnes.

Chaque année, un grand nombre d'entre eux se réunissent, portant béret rouge, au sommet du mont Jurra, pour acclamer Xavier de Bourbon-Parme (prétendant de la branche carliste, exilé en France) et son fils Carlos qu'ils veulent comme roi.

Ce dernier vit à Madrid, Il a 30 ans, et le titre de docteur en sciences politiques et économiques. C'est à la Sorbonne, à Oxford et en Allemagne qu'il a fait ses études. Il est très sportif.

Messie aérien

Il aime surtout piloter son avion Messerschmidt avec lequel chaque année, il va survoler le Montejurra, pendant la manifestation des carlistes. Il n'a pas la permission d'y participer d'autre façon, quoique ses quatre soeurs, elles, l'aient.

Les autorités franquistes auraient adopté cette attitude de crainte que la foule, vu son importance et sa certitude de voir en Carlos son futur maître, ne se déchaîne et n'aille jusqu'à provoquer des incidents graves.

C'est ainsi que Carlos se contenterait de survoler les bérets rouges que chacun lève vers lui au cri de "Vive le roi".

"En Espagne, de dire Carlos, nous aurons une monarchie populaire et sociale. Le peuple espagnol est fondamentalement catholique et monarchique, défenseur de sa liberté et de ses traditions."

Dans cette campagne pour le trône, Carlos jouit du concours de ses soeurs, surtout de la plus fanatique, Marie-Thérèse.

Quant à Don Juan, descendant d'Isabelle II, il est, lui, secondé par sa femme, Sophie. Agé de 25 ans, il a reçu de ses parents, le comte et la comtesse de Barcelone, une éducation de "futur" roi.

Désir du trône

Sophie qui, bien qu'orthodoxe, a accepté le mariage dans une église catholique, afin de pouvoir être un jour reine d'Espagne, compte beaucoup, suivant en cela une recette à la mode chez les familles royales, sur sa prochaine maternité pour toucher le coeur de ceux dont elle voudrait faire ses sujets.

Dernièrement, elle est allée, bien que sa grossesse lui soit pénible, jusqu'à faire la quête dans les rues de Madrid, pour la "journée nationale de la charité" : pendant toute une matinée, elle a épinglé des cocardes aux revers des promeneurs, sur la place Ruben Dario.

Elle refuse de se reposer et suit son mari à toute manifestation officielle. Juan devant aller à des manoeuvres navales, elle compte l'accueillir à chaque escale.



DON CARLOS
... monarchie sociale

Photo Keystone



SOPHIE ET DON JUAN
... maternité

Photo Keystone

Récemment encore, circulaient en Espagne les bruits les plus divers sur une mésentente entre Sophie et Juan. Il semble que les espoirs de maternité prochaine et les attaques des "Bérets rouges" les aient réconciliés.

En ce qui concerne l'enjeu, le trône, les jeux ne semblent pas complètement faits. Quelle que soit l'issue, le prince qui l'emporterait aurait à réconcilier ses sujets et à éloigner d'eux la tentation de devenir des citoyens.

ALSOP

La Chine se cherche de nouveaux fournisseurs

A l'avenir, Washington fera bien de se rappeler que la Chine communiste exerce un double attrait sur un Japon capitaliste à la prospérité bruyante. D'une part, les Japonais ont le sentiment d'avoir porté préjudice au "peuple chinois" lors de la dernière guerre, et malgré Tchiang Kai-Shek, ils considèrent que c'est sur le continent que se trouve le peuple chinois.

D'autre part, les Japonais ont gardé un souvenir vivace du temps où Chine et Mandchourie fournissaient à bas prix une grande partie des matières premières qui sont essentielles à l'industrie japonaise.

Ce double attrait exercé par Pékin a aussi un double effet. Trouver des Japonais qui sont raisonnablement réalistes à propos de la Chine communiste, comme l'est le ministre des Affaires étrangères Ohira, est plus difficile que trouver les dents d'une poule. Les résultats de la sentimentalité et de l'absence d'une bonne information se combinent pour produire au sujet du régime de Pékin et de son avenir des évaluations remarquablement brumeuses.

Par ailleurs, les deux facteurs mentionnés d'abord se combinent aussi au dernier rapporté pour faire paraître à la fois attrayant et vertueux aux yeux des Nippons le commerce avec la Chine communiste. C'est là un fait très important dans la conjoncture actuelle, alors que Pékin s'est lancé dans une campagne de grande envergure en vue de remplacer ses anciens fournisseurs industriels du bloc communiste par de nouveaux partenaires commerciaux hors de la partie communiste du monde.

On ne saurait assez souligner que cette substitution est une question de vie ou de mort pour Pékin. Les causes de l'achat par Pékin d'avions britanniques Viscount sont ici directement en question.

Les transports aériens à l'intérieur de la Chine se faisaient presque exclusivement à l'aide d'Ilyoushines russes. Mais, depuis 1959, les Russes non seulement ont refusé de livrer d'autres Ilyoushines à Pékin, mais encore, ils ont supprimé les livraisons de pièces de rechange nécessaires à l'usage des Ilyoushines dont disposent déjà les Chinois. Il s'ensuit que la plupart d'entre eux ont commencé à se voir toute envolée interdite et qu'on a un besoin désespéré de Viscount britanniques. Sans eux, en fait, la Chine se trouverait bientôt dénuée de tout service intérieur de transport aérien.

On a là un modèle de la situation actuelle de l'ensemble de l'industrie chinoise et faut-il ajouter, de toutes les unités des forces armées se servant d'armes plus avancées. A la suite de quoi, la Chine s'est empressée d'inviter des "délégations commerciales" à lui rendre visite. La Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne occidentale, le Japon ont répondu à l'invitation, dans l'espoir de bénéfices.

L'issue dépendra de deux facteurs. C'est d'abord une question de savoir s'il se trouvera une des grandes puissances industrielles non communistes pour donner l'exemple en accordant à la Chine des crédits à long terme. Ce sera peut-être le fait des Français, qui commenceront peut-être aussi à vendre des armes à Pékin. Dans l'état actuel de la politique française, tout est possible.

Si les Français donnent pareil exemple, les Nippons en seront à la fois impressionnés et influencés, pour ne pas dire plus. Même si on laisse de côté cela, qui n'est encore que possibilité ou probabilité spéculatives, reste le second facteur, qui concerne surtout le Japon.

L'exportation commerciale des êtres humains étant maintenant interdite, le commerce avec la Chine communiste présente peu d'attraits pour la plupart des pays vraiment développés, à moins que, comme le général de Gaulle, ils n'y voient une autre bonne occasion de mettre le doigt dans l'oeil du président Kennedy. Mais, cela n'est pas vrai du Japon.

Que la Chine manque de marchandises, que les autres pays industriels non communistes aient des chances de vouloir acheter, on peut en juger à partir du fait que les projets commerciaux actuels des Chinois semblent liés à l'accroissement de leurs exportations de textiles à bas prix et de viande en conserve de troisième ordre, pas précisément des mines d'or. Mais, au Japon, la Chine peut aussi fournir les mêmes matières premières que naguère, comme des fèves soja, du charbon et du minerai de fer.

Les accords commerciaux "privés" les plus récents vont probablement porter le commerce sino-japonais de quelque $120 millions cette année à $160 millions l'an prochain. Des achats additionnels de fèves soja, susceptibles de nuire aux producteurs américains, ont fortement joué dans l'augmentation de $75 millions des achats japonais en Chine pour 1964.

Mais, s'ils veulent rétablir le commerce à une échelle vraiment grande, les Japonais doivent investir lourdement à long terme, pour rééquiper les industries charbonnière et sidérurgique de la Chine, en vue tant d'un accroissement de la production que d'une amélioration de la qualité de celle-ci. C'est alors seulement que la structure du commerce d'avant-guerre aura été restaurée.

A l'heure actuelle, les dirigeants nippons ont de fortes préventions à l'endroit des risques politico-commerciaux de ce genre d'investissements. Le pronostic est ici, en vérité, bien plus favorable qu'en ce qui concerne la France. Mais le point essentiel, dont Washington doit se rappeler, c'est que l'exercice d'une pression sur le Japon, dans cette situation, sera, presque à coup sûr, improductive. Patience, tel est une fois de plus le mot de passe.

(Tous droits réservés, 1963, New York Herald Tribune Inc.).

LIONS INTERNATIONAL

Sous les auspices des Lions Clubs de la région 12 pour le bénéfice des enfants infirmes du Québec.

ENCAN-TÉLÉVISION

CFCF-TV CANAL 12 — SAM. 2 NOV. de 10 a.m. à 2 p.m.

256 ARTICLES valant plus de $40,000

Nous énumérons ici 39 des plus importants articles à vendre. D'autres valent de $25.00 à $250.

FAITES UNE OFFRE
Veuillez procéder comme suit : 1° Votre nom; 2° Votre adresse; 3° Votre no de téléphone; 4° No de l'article; 5° Votre offre Pour les 39 articles énumérés ci-dessous. Postez votre offre à ENCAN LIONS CLUB, CFCF-TV, 405, av. Ogilvy, Montréal, P.Q. pour cet article.

238
PISCINE VAL-MAR
En forme de rein — 15' x 30'
Toute installée — garantie complète de 5 ans — construite en béton appliqué pneumatiquement — comprend système de filtration — lumière sous-marine — degrés en béton dans le bout le moins creux. avec
CHAUFFERETTE DE PISCINE A. O. SMITH BURKAY DE 12 PDS CHAUFFEE AU GAZ
120,000 BTU
VAL-MAR SWIMMING POOL LTD.
ET
A. O. SMITH INTERNATIONAL S. A.
VALEUR DE 4,005.00

236
CHEVY II — 1964 SEDAN
6 cyl. — 120 CV, transmission ordinaire — chaufferette.
CHEVROLET MOTOR SALES LTD.
VALEUR de 2,515.00

248
Tableau à l'huile exécuté à la spatule
"Rivière Val David" de Stefanoff
STEFANOFF ART CENTRE, $1,100

241
MOBILIER DE CHAMBRE, 5 articles
VILAS, travaillé à la main
VILAS INDUSTRIES LTD., $1,000

205
2 billets de 1ère classe Montréal-Jamaïque aller-retour par
AIR CANADA PLUS
Chambre, comprenant 2 repas par jour pendant une semaine pour 2 personnes ... au
Reef Club Shipwreck Bay
Ocho Rios, Jamaïque
Une valeur de $940

244
Système de chauffage complet par air chaud forcé — Shell Canada Ltd. Contrôles pour fournaise et brûleur — réservoir de 200 gallons et raccords — 6 régistres d'air chaud, un retour d'air froid, le tout installé dans un rayon de 15 milles de Montréal.
C. W. SMILEY & SONS LTD. $750

255
Stéréo Clairtone — AM/FM — T-345 sans tubes — garantie de 5 ans.
HENRY MORGAN & CO. LTD. $581.95

252
Comptant total. Maison de modèle Concorde 184, projet Elysée à Ville d'Auteuil.
Neartown Development Ltd. et Robillard & Frères
Valeur de $700

250
POELE TAPPAN-GURNEY
Le fabuleux "400"—avec cabinet dans base. TAPPAN-GURNEY LTD.
$779.90

190
Deux billets pour un voyage de 17 jours aller-retour par "jet", classe économique, Montréal-Mexico
CANADIAN PACIFIC AIR LINES
plus une chambre pour une semaine, pour 2 personnes, à l'Hôtel Continental Hilton, à Mexico — val. $970.

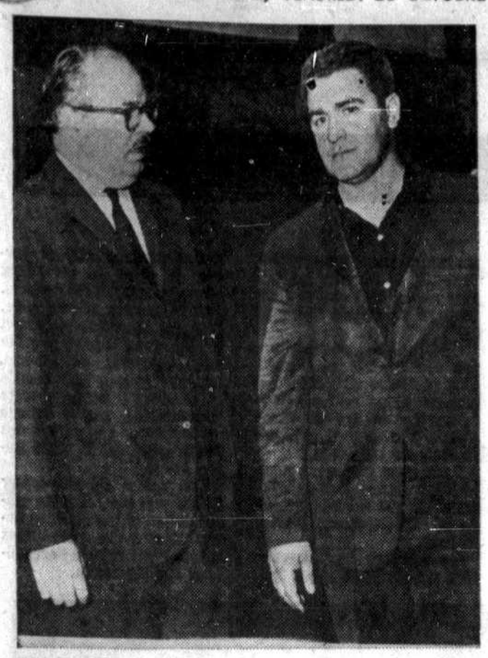
BONI
Il y aura des prix-boni sur 150 des articles mis en vente.
Voici quelques boni d'importance : Avec l'article à l'encan no 130, l'heureux soumissionnaire aura droit à une envolée d'excursion gratis de 21 jours à Paris, par
AIR FRANCE, aller-retour.
Avec l'article no 150, on aura droit à un billet d'excursion par
KLM DUTCH AIR LINE
à Zurich ou Genève (Suisse), aller-retour, classe économique.

253. 12 mois d'entreposage d'auto, 50 gal. d'essence, 52 lavages, 10 graissages. Drummond Street Garage $500.

246. Articles d'éclairage à choisir dans notre catalogue ou salle d'échantillons. — Columbia Electric Ltd., St-Isidore. (D). $500.
216. Usage de cabane et de piscine durant la saison 1964. Grand Motor Hotel (G). $450.
217. Fournaise et brûleur à l'huile complets avec commandes. — Farquhar-Robertson Ltd. (G). $390.
215. Perron de 5 marches pré-coulé et rampes de fer — tout installés. — Shawnee Pre-cast (Montreal) Ltd. (G). $360.
228. Scie radiale Delta et support. No 33-916 — Quincailleries J. Pascal. (G). $356.
243. Tapis Indien Super Shahapore tissé main, 10 x 8, beige. Yervant's Oriental Rugs Ltd. $350.
237. Bouvillon vivant — Marcel Mauron, Chalet Barbecue (G). $350.
249. Service de peinture ou décoration, intérieur ou extérieur — H.J. Picard Enrg. (G). $350.

229. Armoires de cuisine, fini arborite ou formica, sur mesures, 100 pieds carrés — Lachute Lumber & Millworks, Ltd. (G). $350.
251. Téléviseur Consolette Marconi, modèle 321K23, 23", noyer. — Canadian Marconi Co. $349.95
247. Moteur hors-bord Mercury 6CV — Manning Marine Ltd. $340.50
240. Leçons de pilotage s'appliquant sur un cours pour un brevet de pilote privé — Won-Del Aviation. $300.
245. Tapis indien, 9 x 12 — Hicks Oriental Rugs Ltd. $300.
242. Chauffe-eau Champlain chauffé à l'huile, modèle 1000-30 — Champlain Oil Products Ltd. (G) $300.
212. Congélateur Wood no 12 de luxe — The W.C. Wood Co. Ltd. (G) $299.
219. 10 feuilles de FiloPlated Filon 2½", ondulées — 34 x 144". Canari et 2 pots de patio "Turnall" — Atlas Asbestos Co. (G). $292.
214. Laveuse de vaisselle C.G.E., modèle SP-133 — Canadian General Electric Co. Ltd. (G). $289.95
211. Carte de membre pour monsieur et madame, 1 an, au Lachute Golf & Country Club. (G) $285.
210. Sofa-lit transformable Cameo — Cameo Convertible Ltd. (D). $269.
221. Téléviseur Admiral — no 164C1, 23". — Alwin Refrigération & Appliance Co. Ltd. (G). $269.95
196. 52 rouleaux de film de ciné 8 mm. Ferrania en couleur comprenant développage — Ferrania Photo Sales Ltd. (G). $264.80
206. Poêle électrique Westinghouse à 4 ronds — Megiddo Realty Corp. (G). $250.
224. Glissoire de piscine en fibre de verre. — Les Piscines Roy. (G). $250
174. Poney Shetland. — Younkie Farm. (G). $250.
183. Outil mécanique 5-dans-1 Rockwell. — Val Royal Building Materials Ltd. (G). $250
213. Mobilier de dînette Selvi — Modern Steel Works Ltd. (G). $250.
226. Scie-planeur combiné Rockwell — No 12-280-1 — Acme Saw Filing & Supply Co. Ltd. (B). $249.95

Voyez la liste complète des 256 articles et le programme dans La Presse de vendredi prochain



TEMOIN D'UN MEURTRE ? — Ronald Pilon, un Montréalais qui était recherché par la police depuis mercredi matin en rapport avec le meurtre de M. Roger Barbeau, de Québec, abattu à son domicile de deux balles de revolver, s'est présenté au quartier général de la PP de Montréal, hier après-midi, accompagné de son avocat, Me Maurice-S. Hébert. Pilon a témoigné à l'enquête du coroner tenue ce matin à Québec. Deux Montréalaises sont également détenues par la police de Québec comme témoins importants dans cette affaire.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Perceurs de coffre-fort dérangés

Deux suspects ont causé de légers dégâts à l'intérieur du Café Martin, établissement situé au 2175, rue La Montagne, où ils ont tenté sans succès d'éventrer un coffre-fort.

Les voleurs, qui s'étaient glissés à l'intérieur en passant par une fenêtre du quatrième étage, à laquelle ils avaient accédé par un escalier de sauvetage, ont été pris de panique à l'approche du gardien de l'établissement, M. Simon Sini, du 306 rue Ontario-est.

Ils ont réussi à prendre la fuite avant l'arrivée des policiers.

Vols sur messagers

Richard Perreault, du 7768 rue St-Dominique, jeune messager à l'emploi de la Pharmacie Raymond Dubé, située au 1990 rue Tillemont, s'est fait arracher les $40 qu'il avait en sa possession, vers 9 h. 15 hier soir en face du 7720 rue Des Erables.

Il avait été accosté par deux suspects armés qui ont pris la fuite en voiture après leur forfait.

Un peu plus tard, soit vers 10 h. 20, un autre jeune homme, André Cloutier, à l'emploi de la Pharmacie Capri, du 9042 boul. St-Michel, s'est fait voler $49 par deux délinquants, après avoir été quelque peu rudoyé.

Cette fois, le vol a été commis en face du 9092 de la 15e Ave à Ville St-Michel.

Bijouterie dévalisée

Deux cagoulards armés ont dévalisé la bijouterie Réjean Slight, au 3694 rue Bélair, à Ville St-Michel, vers 9 h. 20 hier soir.

Faisant irruption dans la place, les deux bandits ont forcé le propriétaire, une employée, de même que cinq ou six clients à se coucher sur le plancher pendant qu'ils faisaient main basse sur une quantité de montres, bagues, colliers et pierres précieuses.

Les apaches sont ensuite montés dans une automobile Pontiac de couleur verte, qui était en stationnement dans la 16e Avenue.

Le montant du vol n'a pas encore été déterminé, mais on croit qu'il pourrait atteindre et même dépasser les $25,000.

Violent incendie à Lachute

Deux pompiers de Lachute ont été blessés hier soir en combattant un violent incendie qui faisait rage dans une somptueuse résidence de l'endroit. L'un d'eux, le sergent André Bergeron, a pu regagner son domicile après avoir été traité pour asphyxie. Toutefois, le pompier Roger Simard demeure toujours à l'hôpital Argenteuil, de Lachute, après avoir fait une chute au bas d'une échelle. Le pompier aurait été asphyxié par la fumée avant de tomber.

L'alerte avait été donnée un peu avant 6 h. hier soir, mais ce n'est que très tard hier soir que les quelque 50 pompiers qui se sont rendus sur les lieux parvenaient à maîtriser les flammes, qui n'ont été complètement enrayées que tôt ce matin.

La maison, évaluée à plus de $50,000, serait une perte totale, de même que le mobilier qu'elle contenait. Le propriétaire des lieux, M. Gilbert Ayers, propriétaire de la filature Ayers Limited, de Lachute, et directeur des Chemins de fer nationaux, était absent de son domicile au moment du sinistre. M. Ayers est présentement en voyage en Europe.

Garage vidé par des cambrioleurs

SAINTE-THERESE-OUEST. (C.B.) — Les cambrioleurs se font plus audacieux. Au lieu de se contenter de la caisse, voilà qu'aujourd'hui il leur faut tout ce qu'il y a dans la place. C'est ce qui est effectivement arrivé dans un garage de Sainte-Thérèse-ouest, tôt hier matin. Quand son propriétaire, M. Jules Touchette, se présenta hier matin pour ouvrir ses portes, elles étaient déjà toutes ouvertes.

Sa surprise fut encore plus grande, une fois à l'intérieur. La place était nue comme la main. Les cambrioleurs avaient tout raflé.

Des pneus, des batteries et autres accessoires d'autos, il ne restait plus rien. Il en a été de même pour tous les outils des mécaniciens et une lourde machine à air comprimé. Quant à la caisse, elle n'a pas été évidemment ignorée par les voleurs. Le garagiste évalue ses pertes à près de $4,000.

Selon la police municipale de Sainte-Thérèse-ouest, le vol aurait été commis à l'aube hier matin. Le chef de police, M. Jean-Pierre Desormeaux, et son assistant, M. André Forget, n'avaient remarqué rien d'anormal lors de leur patrouille nocturne vers une heure.

La veille, un autre garagiste de cette municipalité avait été aussi victime de jeunes voleurs. Profitant de ce que le mécanicien était couché sous un camion où il effectuait une réparation, deux jeunes gens entrèrent dans son bureau et vidèrent proprement ses tiroirs. M. Bill Déro a évalué le vol à une cinquantaine de dollars.

Attentat à main armée à la sortie de la banque

M. Jean-Paul Beauchemin, employé au marché Brunelle, 1571 Fullum, a été victime d'un attentat à main armée, vers 2 h. 30 hier après-midi, alors qu'il sortait d'une banque située à l'angle des rues Ste-Catherine et Papineau.

Deux individus armés de revolvers accostèrent M. Beauchemin à sa sortie de la banque et l'obligèrent à les suivre jusqu'au 1310 de la rue Maisonneuve.

Là, ils vidèrent ses poches et prirent la fuite avec une somme de $300. La police a révélé que les bandits, leur crime commis, se sont introduits au 1310 de la rue Maisonneuve, ont traversé la maison jusqu'à l'arrière, où les attendait une automobile de couleur rouge.

Hold-up dans une épicerie

Trois bandits, armés de revolvers et la tête recouverte de cagoules noires, ont perpétré un hold-up, un peu avant 10 h., hier soir, à l'épicerie "Modern Provisions", sise au 2251 ouest, rue St-Jacques.

Les apaches ont forcé le propriétaire, M. Nick Buri, à leur remettre le contenu de la caisse, soit une somme de $100.

Les individus ont fui dans une automobile qui a été retrouvée peu de temps après le vol, à l'angle des rues De Courcelle et Notre-Dame.

La police soigne un bandit

Un individu qui s'apprêtait à commettre un vol a dû recevoir des soins de la part des policiers hier soir lorsque le propriétaire d'un restaurant de l'est de Montréal l'a frappé sur la tête à deux reprises au moyen d'une bouteille.

La police a déclaré que le propriétaire du restaurant Henry Snack Bar, M. Henry Sheratsky, s'est rué sur l'individu, une bouteille à la main, et l'a retenu jusqu'à l'arrivée de la police.

L'incident s'est déroulé vers 7 h. hier soir.

Hold-up dans un bureau de poste

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver noir, ont perpétré un vol dans une succursale de bureau de poste, chez Kay's Flower Shop, au 474 de la rue Ogilvy.

Les apaches ont fait irruption dans la place, vers 3 h. 30 hier après-midi, et, tenant en joue le propriétaire, M. Harry Koremburg, du 689 St-Roch, ils se sont emparés de timbres-poste pour une valeur de $1,000 ; de timbres d'assurance-chômage évalués à $3,084 ; du contenu du tiroir-caisse, soit $300 ; et du porte-monnaie de M. Koremburg qui contenait $35.

Les bandits auraient apparemment pris la fuite à pied.

Vol dans une taverne

Deux individus se sont emparés d'un montant d'argent inconnu hier après-midi à la taverne Impériale, 1445 rue Bleury. L'attentat a eu lieu vers 3h.30.

Les deux hommes, qui n'étaient pas armés, ont d'abord commandé quelques verres de bière. Puis l'un d'eux, faisant mine de se diriger aux lavabos, sauta derrière le comptoir et rafla le contenu du tiroir-caisse.

Les bandits auraient pris la fuite à pied. Selon certaines informations, ce ne serait pas la première fois que des bandits s'en prennent à cette taverne. La semaine dernière, un vol à peu près identique a rapporté à ses auteurs une somme de $550.

Tentative de vol d'un camion postal

CHICOUTIMI. (PC) — Des hommes se sont attaqués en vain, hier, à un camion postal se dirigeant vers Chicoutimi.

Trois coups de feu ont été tirés en direction du camion venant de Québec, mais son conducteur n'a pas arrêté.

L'attaque s'est déroulée vers 8 h. 30 hier matin, à environ 25 milles au sud de Chicoutimi.

Les pneus arrière du camion ont été dégonflés par deux des balles tirées, tandis que l'autre balle atteignait la cabine du chauffeur.

Le conducteur du camion, dont on ignore l'identité, s'en est tiré indemne.

En dépit de l'attaque, il a décidé de continuer sa route jusqu'à un hôtel situé à proximité.

Les individus, qui occupaient une automobile, lui ont donné la chasse pendant quelques secondes, mais ils ont finalement rebroussé chemin à proximité de l'hôtel.

La Sûreté provinciale a été alertée et des recherches ont été entreprises.

Incendie tenace

Les pompiers ont réussi à maîtriser hier soir un léger mais tenace incendie qui a bloqué toute circulation dans la rue Sherbrooke non loin de la rue Cavendish.

Le feu s'est déclaré, vers 5 h. 40 hier après-midi, à l'arrière du 6484 ouest, rue Sherbrooke et a menacé de se propager aux maisons voisines.

Les pompiers ont dû arroser le foyer d'incendie durant plus d'une heure avant de pouvoir le maîtriser complètement.

Mieux vaut être pauvre d'intelligence avec la crainte que surabonder de prudence et violer la loi.

(Eccli 20, 21)

Maraudage

Sept hommes, accusés de maraudage sur les quais durant la grève de l'Association internationale des marins, ont été cités à leur procès hier et la date en a été fixée au 31 octobre.

Les sept, accusés de violation de propriété privée avec cinq autres, ont tous plaidé non coupables. Les accusations ont été portées par le Conseil des ports nationaux.



TRACTEUR GRAVELY

Puissant, utile à l'année, moteur 6.6 c.v., démarreur électrique, 30 accessoires différents pour travaux de toutes sortes. La charrue rotative GRAVELY fait un labour et hersage parfaits en une seule opération. Circulaires descriptives et prix sur demande.

W. H. PERRON & Cie Ltée (32)

515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

Cinq morts tragiques au Québec hier

La mort a frappé cinq fois de façon tragique dans la journée d'hier, au Québec. Les victimes sont un bambin, trois écoliers et un adulte. Deux garçonnets sont morts écrasés, l'autre a été heurté par un camion. Une noyade et un accident de la route complètent le triste bilan.

Garçon broyé à mort

Un garçon de douze ans, Raymond Babin, dont le domicile des parents est situé au 7141 rue Alexandra, à Montréal, a été broyé à mort sous un monte-charge, vers 8 h. 15 hier soir dans un immeuble en construction, au 7080 de la rue Alexandra.

Ecrasé sous un tracteur

Un garçonnet de 8 ans a perdu la vie vers 6 h. hier soir, lorsque le tracteur sur lequel il était monté a versé sur la route no 22, près de Dixville, dans le comté de Stanstead. La victime est Pat Trudeau, domicilié R.R. no 4, à Coaticook. Son frère, âgé de 9 ans, était également sur le tracteur, mais il n'a pas subi de blessures. Les deux frères étaient en pension sur une ferme de Coaticook.

Auto vs poteau: un mort

Un homme de 33 ans, M. Léon Poitevin, domicilié au 96, 10e Avenue, à St-Eustache, a perdu la vie, hier après-midi, lorsque la voiture qu'il conduisait a heurté un poteau, à Ste-Thérèse-Ouest.

M. Poitevin devait succomber à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Général de St-Eustache.

Un autre occupant de l'auto, qui n'a pas été identifié, a subi de légères blessures et il a également été hospitalisé à St-Eustache.

Un bambin se noie

Un bambin de 3 ans, Jacques Chenart, dont les parents sont domiciliés au 268-76e Avenue, à Ville La Salle, s'est noyé dans le fleuve St-Laurent, vers 11 h. hier matin, en face du boul. LaSalle, au pied de la 75e Avenue.

Au moment de la tragédie, l'enfant jouait en bordure du fleuve avec sa soeur Lyne. Cette dernière s'est rendue chez elle pour avertir sa mère que le bambin était tombé à l'eau.

Un voisin, M. Jean Bissonnette, domicilié au 264 de la 76e Avenue, est immédiatement accouru sur les lieux et a repêché le corps de l'enfant. On a pratiqué sur lui la respiration artificielle, mais toutes les tentatives pour le ranimer ont été vaines.

Ecolier tué par une auto

ANCIENNE LORETTE (PC) — Un écolier de sept ans a connu une mort instantanée, hier, lorsqu'à sa descente d'un autobus il a tenté de traverser la chaussée à l'arrière du véhicule encore arrêté.

Jacques Dionne a été heurté par une camionnette qui venait en sens inverse.

L'écolier habitait chez ses parents, à l'Ancienne Lorette, petite municipalité de la banlieue de Québec.

Fermeture de la rue Elmhurst

La section "Sherbrooke-Harley" de la rue Elmhurst sera fermée à la circulation à compter de 7 h., demain matin, de façon à permettre la réfection du pavage, apprend-on de M. Jean Lacoste, directeur du service municipal de la circulation.

Cette section de la rue Elmhurst sera ainsi fermée jusqu'à minuit, demain soir. Durant les travaux, les automobilistes devront traverser les voies du Canadien Pacifique soit à l'avenue Westminster, soit au boulevard Cavendish.

M. Lacoste souligne d'autre part que le pont des Seigneurs qui enjambe le canal de Lachine sera aussi fermé à toute circulation de lundi prochain au lundi 16 décembre. On procédera à la réfection complète de ce pont. Les automobilistes pourront avoir recours au tunnel Wellington ou au pont Charlevoix pour traverser le canal de Lachine.

Un conseiller blâme des démolisseurs

Au dire du conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, "il est grand temps que la Ville intervienne pour mettre à la raison les responsables de travaux de démolition de maisons et d'autres bâtiments entrepris dans la partie sud du secteur de la paroisse St-François-d'Assise que traversera l'extrémité nord du tunnel devant relier l'île de Montréal à l'île Charron".

"Les démolisseurs laissent chaque soir sur des trottoirs et sur la chaussée des débris qui, cela va de soi, causent des ennuis aux piétons et aux automobilistes qui vont et viennent dans ce secteur", note M. Sauvageau.

"Et cela plus particulièrement rue Notre-Dame (côté nord), entre les rues St-Just et Curatteau, puis rue Curatteau, entre les rues Notre-Dame et de Lavaltrie", précise ce représentant du district Mercier.

En plus de souligner qu' "il n'y a pas de surveillant sur les lieux le soir et la nuit", M. Sauvageau déplore que les pompiers aient été appelés à plusieurs reprises à y éteindre des incendies, depuis le début des travaux de démolition.

En plus de faire remarquer que "les bennes de camions qui transportent les débris ne sont pas recouvertes de bâches, comme l'exige pourtant un règlement municipal", M. Sauvageau dit "se demander pourquoi les démolisseurs n'ont pas recours à des boyaux d'arrosage pour contenir la poussière qui se dégage des bâtiments que l'on démolit."

Réunion probable du conseil mercredi

C'est fort probablement à 8 h. du soir, mercredi prochain, que s'ouvrira l'assemblée que le conseil municipal de Montréal doit tenir prochainement.

La date n'est toutefois pas encore définitivement fixée. Le comité exécutif, qui siège cet après-midi, tentera de mettre au point le feuilleton de cette prochaine assemblée. S'il y réussit, la réunion aurait lieu mercredi soir.

COMPAGNIE

SUITE DE LA PAGE 3

ponsabilité de cet empoisonnement.

Aux Etats-Unis

"Des mesures ont été prises, a dit Mlle La Marsh, dans le but de prévenir d'autres cas d'empoisonnement."

La mort par empoisonnement du jeune Jean Paquette et l'hospitalisation à Royal Victoria de son frère de quinze ans qui, lui, fut inoculé à temps et est maintenant en voie de rétablissement, ont eu des répercussions dans la métropole américaine; les inspecteurs du Service de santé de la ville de New York sont partis en chasse contre les produits de foie distribués à New York.

Ces inspecteurs sont d'autant plus vigilants du fait que le botulisme a récemment causé la mort d'au moins quatre personnes, plus huit autres cas suspects, dans les Etats du Tennessee, de l'Alabama et de Michigan. Ces personnes avaient mangé du poisson fumé.

Enfin, deux femmes ont perdu la vie, en mars dernier, à Détroit, après avoir mangé du thon en conserve.

Le Service de santé de la ville de New York a fait savoir hier que 220 caisses de boites de conserves "Paragon", contenant du pâté de foie, ont été vendues à une compagnie newyorkaise.

VOUS POUVEZ EPROUVER MAINTENANT L'AJUSTEMENT ET LE CONFORT PERSONNEL DANS UN COMPLET DE CONFECTION

GRACE A LA MAGIE DE LA

*Coupe Silhouette**

Le complet fait sur vos propres mesures l'emporte généralement sur le complet de confection par la sûreté de sa coupe et la perfection de ses lignes. Mais pourquoi? Tout simplement parce qu'il est fait aux mesures exactes de celui qui l'a commandé.

Les complets de confection sont habituellement taillés d'après des mesures considérées comme MOYENNES pour les différents types de stature. Or, il n'en va pas ainsi pour les complets de confection signés SAVILE ROW.

SAVILE ROW a en effet mis au point une technique nouvelle, la *Coupe Silhouette*, qui donne à la confection le fini et la qualité ordinairement réservés aux complets faits sur mesures. Le complet SAVILE ROW de *Coupe Silhouette* s'adapte immédiatement aux lignes naturelles du corps en épousant véritablement la silhouette. Cette différence, vous la constaterez d'ailleurs sitôt que vous essaierez le complet.

Pour connaître tout ce que signifie la *Coupe Silhouette* et pour obtenir, sans être lié en quoi que ce soit, le nom du vendeur de vêtements pour hommes dans votre localité, postez dès aujourd'hui le bon qui se trouve au bas de cette annonce.

C'EST LA PURE LAINE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Pour réaliser la *Coupe Silhouette*, nous avons choisi des tissus de pure laine, parce que la laine possède au plus haut degré la souplesse nécessaire à la *Coupe Silhouette*. Savile Row peut ainsi vous offrir des vêtements dont les qualités de coupes et de confort ne se retrouvent pas dans les vêtements de confection.

Porter un complet pure laine Savile Row de *Coupe Silhouette*, c'est porter ce qu'il y a de mieux. C'est la tradition la plus sûre alliée au modernisme le plus audacieux: un pantalon dont le pli ne se défait pas.

Les complets Savile Row se vendent environ de $79.95 à $125.00. Certains complets Savile Row sont légèrement moins chers pour convenir aux budgets modestes.

Pour recevoir notre brochure gratuite sur la *Coupe Silhouette*, écrivez à...

Savile Row

400 OUEST, RUE ONTARIO, MONTREAL

GRANT'S STANDFAST SCOTCH WHISKY

...il y a des ingrédients bons et propres dans les whiskies écossais de Grant, vigueur et douceur et un élan paisible et bien concentré ...

GRANT'S
LE MEILLEUR WHISKY
D'ECOSSE SUR LE MARCHE

Distribué par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

EMPLOYEURS:

À compter du 1er Nov 1963

une prime du

Gouvernement Fédéral pour

l'embauchage de travailleurs

de 45 ans et plus

AUX EMPLOYEURS QUI OFFRENT UN EMPLOI AVANTAGEUX ET UNE FORMATION SUR PLACE AUX NOUVEAUX TRAVAILLEURS, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL VERSERA JUSQU'À $75 PAR MOIS POUR CHAQUE TRAVAILLEUR ADMISSIBLE, DURANT UNE PÉRIODE D'AU PLUS DOUZE MOIS.

Les travailleurs âgés sont des gens qui peuvent rendre des services utiles durant plusieurs années encore. À l'aide de cette prime, vous pouvez leur offrir l'occasion d'acquérir une formation et de l'expérience en emploi.

Pour être admissible à ce programme d'encouragement, votre nouveau travailleur,

- ☐ doit être embauché entre le 1er novembre 1963 et le 31 janvier 1964.
- ☐ doit être âgé de 45 ans et plus.
- ☐ doit avoir été en chômage pendant au moins six des neuf mois précédents.
- ☐ ne doit pas être admissible aux prestations d'assurance-chômage.
- ☐ ne doit pas remplacer un travailleur mis à pied après le 1er septembre 1963.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ADRESSEZ-VOUS À VOTRE SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

NE JUGEZ PAS LA COMPÉTENCE D'UNE PERSONNE D'APRÈS SA DATE DE NAISSANCE

Publié avec l'autorisation de l'HON. ALLAN J. MacEACHEN, MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA

OW-163F

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

CONFERENCE — L'ambassadeur du Portugal au Canada, M. Eduardo Brazao, donnera une conférence sur "La navigation portugaise dans l'Atlantique-Nord aux XVe et XVIe siècles," lundi, à 4 h. 30, dans la salle M-415 de l'Université de Montréal. Il sera l'invité de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

* * *

HOMMES D'AFFAIRES D'AHUNTSIC — Le prochain déjeuner-causerie de l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic aura lieu mardi à 12 h. 15, au restaurant Chez Maxime, 10,145, rue Lajeunesse.

Conférencier invité, M. Paul-Emile Robert, conseiller municipal et président de la SSJB, parlera d'un sujet toujours d'actualité: "Montréal, ville française?".

* * *

Le CLUB ESPERANTISTE DE MONTREAL vient d'organiser des cours d'esperanto, qui seront donnés chaque mardi soir, de 7 h. 30 à 9 h., au scolasticat, 4950, rue Coronet non loin de l'angle Côte-des-Neiges et Chemin de la Reine-Marie). Cette série de 20 cours débutera mardi prochain.

* * *

INNOVATION — A compter du 30 octobre, la Canadian Welding Society Inc., rompant avec la tradition, assurera des conférences en langue française tous les mercredis soirs, de 8 h. à 10 h., à l'Institut de Technologie Laval, 9155, rue St-Hubert.

* * *

SYMPOSIUM — Le cinquième symposium annuel sur les Affaires internationales aura lieu du 5 au 9 novembre à l'Université Sir George Williams. On y étudiera les divers aspects de l'assistance internationale. Le tout débutera par un banquet au restaurant Hélène de Champlain, à l'île Ste-Hélène, où M. Nik Cavell, ancien président du Plan Colombo, adressera la parole.

* * *

L'ACFAS — A l'occasion du 31e congrès annuel de l'ACFAS, une assemblée générale de l'Association mathématique du Québec sera tenue à la faculté des sciences pures de l'Université Laval — Cité Universitaire, Ste-Foy —, le samedi, 2 novembre, à 3 h. 30 de l'après-midi. Cette assemblée générale sera suivie d'une conférence par monsieur Benoît Lachapelle, conférence qu'il a intitulée: "L'ART DES PLACES A LA PLACE DES ARTS". Le conférencier exposera le problème tel que proposé aux mathématiciens et décrira les différentes étapes qui les ont menés à la solution qui fait qu'à la Place des Arts "chacun des 3,000 fauteuils est le meilleur".

Une section de la rue Papineau fermée demain

La rue Papineau sera fermée demain à toute circulation, entre la rue au nord de Charland et le boul. Crémazie, entre 7 h. du matin et 2 h. de l'après-midi, annonce le Service municipal de la circulation.

On y exécutera des travaux "en vue de rectifier le profil de la chaussée".

Les automobilistes sont invités à emprunter alors la rue Christophe-Colomb qui vient d'être ouverte à la circulation entre le boul. Crémazie et la rue Sauvé.

Pâtes à papier

Agrandissement du centre de recherches de Pointe-Claire

OTTAWA. (PCf) — Le gouvernement songe à agrandir, au coût de $3 millions le Centre de recherches sur les pâtes à papier de Pointe-Claire, près de Dorval, a annoncé hier soir le ministre des Forêts, M. Jack Nicholson.

Le terrain et les bâtisses sont fournis par le gouvernement fédéral tandis que l'industrie des pâtes à papier se charge des frais d'entretien et d'exploitation, qui se chiffrent par $2 millions environ annuellement.

Quatre policiers démissionnent

Le comité exécutif de Montréal a accepté, cet après-midi, la démission de quatre membres du Service municipal de la police : le sergent-détective Moïse Lamoureux, le capitaine Arthur Marcil, l'agent René Bernier et l'agent Robert Chatel.

M. Moïse Lamoureux démissionne après 45 ans de service; M. Arthur Marcil, après 33 ans et quatre mois; M. René Bernier, après 33 ans; et M. Robert Chatel, après 15 ans et neuf mois. Les trois premiers prennent leur retraite. M. Chatel démissionne "pour raisons personnelles".

Un autre médecin chez les employés des services publics

Le comité exécutif de Montréal a autorisé hier après-midi la nomination du Dr Rodrigue Lefebvre comme troisième médecin auprès de la section 301 du Syndicat national des employés de services publics.

Cette nomination est conforme à la convention collective de travail intervenue entre la ville et la section 301 du Syndicat national des employés de services publics.

MORGAN

SAMEDI JOUR D'EPARGNE



Costumes de neige d'enfants Peluche d'Orlon* et nylon !

Tailles 2 à 3X Rég. : 19.98 **15.97**

Tailles 4 à 6X **16.97**

Jaquettes en peluche d'Orlon* imperméable ... et pantalons de nylon avec néoprene ... doublure matelassées entière ... marque renommée. La jaquette munie d'un capuchon Eskimo et d'une robuste glissière, le pantalon à genoux doublés et taille élastique, fentes aux chevilles et bandes sous-pieds et épaulettes. Lavable à la machine. Tailles 2 à 3X en beige ou rouge ; tailles 4 à 6X en rouge/marine, royal/marine ou beige/brun.

*Marque déposée.

TELEPHONER VI. 2-6261

VETEMENTS D'ENFANTS ... RAYON 69 ... AU TROISIEME

Aussi sélection DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Spécial d'ouverture ! Robes deux-pièces pour fillettes !

8.97

Robe à manches courtes, corsage en jersey de laine de ton uni et jupe tweed à plis plats, et veste, encolure V ton assorti ... Tweed gris ou tweed beige. Tailles 7 à 14.

TELEPHONER VI. 2-6261

VETEMENTS POUR FILLETTES ...

RAYON 70 AU TROISIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON





Jaquette en suédine doublée Borg*

Rég. 29.98 **18.97**

Modèle tout-aller en douce suédine épaisse, muni d'un capuchon et chaude doublure "Borg". Brun ou café, en tailles 8 à 14x ou vert loden en tailles 10 à 14x.

*Marque déposée

Polojama pastel pour fillettes !

Rég. 2.98 **2.37**

Vêtement de nuit chaud et confortable, en épais coton qui retient la chaleur, un côté velu ... entièrement lavable. Rose, aqua ou maïs. P.M.G.

Blouses Acétate ! Terylene pour fillettes

SPECIAL **2.87**

Facile d'entretien et séchage rapide ... modèle à col pointu et manches courtes, dentelle devant. En blanc seulement; tailles 7 à 14.

Blouse imprimée pour fillettes !

SPECIAL **2.87**

Modèle à col tailleur manches ¾ confection soignée et coupe ample. Imprimés dans les bleu, vert ou rose. Tailles 7 à 14.

TELEPHONER VI. 2-6261

VETEMENTS DE FILLETTES ... RAYON 70 ... AU TROISIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON, sauf sur jaquette de suédine

Soldes de tapis en coupons ... exemplaire unique ... épargne du samedi !

Aimeriez-vous apporter une nouvelle note de couleur dans les pièces de votre foyer ! Voici l'occasion avec ces coupons de tapis à exemplaire unique ... tout en économisant de 20% à plus de 50%! Tapis qui feront un petit coin charmant dans votre salle de séjour ou studio ... aussi empressez-vous de venir les voir !

4'6" x 12' — Laine torsadée Couleur rose	Rég. 84.95	44.99
5' x 10' — Laine torsadée Couleur beige	Rég. 86.44	45.98
5'4" x 12' — Laine torsadée Couleur beige	Rég. 94.30	51.99
5' x 10' — Laine torsadée Couleur beige	Rég. 90.00	49.99
6' x 9' — Laine torsadée Couleur Bois de santal	Rég. 80.15	49.99
5' x 12' — "Acrilan"* torsadée Couleur Noisette	Rég. 83.80	39.99
5'9" x 12' — Viscose Couleur brun	Rég. 51.07	39.99
4'2" x 12' — Laine torsadée Couleur cannelle	Rég. 49.40	24.95
5' x 9' — Laine torsadée Couleur épice	Rég. 75.00	51.99
5'6" x 6' — Acrilan* torsadée Couleur or	Rég. 42.60	23.99
4'10" x 10' — Laine torsadée Couleur orange brûlée	Rég. 99.00	75.00
4'10" x 12' — Laine torsadée Couleur beige	Rég. 71.40	37.50
4'11" x 12' — Trilan* Couleur beige	Rég. 42.07	29.95
5' x 12' — Laine torsadée Couleur cannelle	Rég. 77.42	39.99
4' x 15' — Laine velours brun	Moins que moitié prix	49.99
7'4" x 12' — Laine velours Couleur or	Rég. 60.00	39.99
6'3" x 12' — Laine velours Couleur vert mousse	Rég. 144.00	79.99
4'4" x 9' — Trilan* Couleur or	Rég. 27.00	17.49
5'11" x 5' — Viscose Couleur vert	Rég. 24.95	19.99
5'6" x 12' — Laine Couleur vert	Rég. 84.15	49.99

*Marque déposée

Termes budgétaires si désiré

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TAPIS — RAYON 48 ... AU QUATRIEME

Epargnes sensationnelles de samedi ! Solde important de tables de salle de séjour !

Vous pouvez profiter de ce grand solde de samedi à épargnes de plus de 20 à 50% sur tables de salle de séjour. Elégantes, pratiques, de styles divers : moderne, provincial français ou italien ... dans le groupe ... quelques-unes unique dans leur genre. Hâtez-vous de venir faire le premier choix !

	Rég.	VENTE
1 seulement ! Table de lampe, façon noyer ..	49.50	29.50
1 seulement ! Table à café, façon teke ..	95.50	49.50
6 seulement ! Tables étagères, façon noyer ..	70.00	49.50
1 seulement ! Table de bout, façon noyer ..	114.95	69.50
1 seulement ! Table étagère, façon noyer ..	49.50	39.50
15 seulement ! Tables étagères, façon noyer ..	39.95	29.98 ch.
3 seulement ! Tables de lampe, façon noyer ..	39.95	29.95 ch.
1 seulement ! Table de coin, façon cerisier ..	39.95	19.95
1 seulement ! Table à café, façon noyer ...	150.00	89.50
1 seul. ! Table à café ronde, façon arbre fruitier	170.00	99.00
2 seul. ! Tables étagères façon arbre fruitier ..	130.00	89.50 ch.
4 seul. ! Tables commodes, façon arbre fruitier	79.00	39.95
1 seulement ! Table étagère, façon noyer ...	27.95	19.95
3 seulement ! Tables de bout, façon noyer ...	43.00	29.95 ch.
2 seulement ! Tables commodes, façon noyer ..	67.00	49.95
2 seulement ! Tables étagères, façon acajou ..	39.95	19.95 ch.

Conditions budgétaires si désiré

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MEUBLES DE SALLE DE SEJOUR ... RAYON 98 ... AU CINQUIEME

Rabais sur pantalons lavables viscose/nylon pour garçons

Rég. 6.98 **4.99**

Merveilleuses épargnes sur pantalons d'aspect flanelle ... de coupe étudiée et de tissu lavable et de grande robustesse. Marque canadienne. Modèle à taille élastifiée. Gris moyen. Tailles 6, 8, 10, 12. Hâtez-vous.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS DE GARÇONS, RAYON 63, AU TROISIEME

Chandails grosses mailles pure laine à bas prix pour garçons !

Rég. 5.98 **4.29**

Choix de modèles à encolure ras du cou ou V. Grosse laine chaude bravant les froids de nos hivers canadiens. Rouge, bleu ou noir ... en P (8 ans); M (10 à 12 ans; G (14 à 16 ans).

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ARTICLES POUR GARÇONS, RAYON 38, AU TROISIEME

Ciné-caméra Jelco Zoom 8 mm. à bas prix spécial demain !

49.77

Une belle aubaine pour le cinéaste amateur ! Ce modèle est facile à utiliser avec sa lentille à mise au point fixe FI.8 ... Capacité ASA 10 à 40. Offert avec étui et manche-pistolet.

..Téléphoner. VI. 2-6261..

CAMERAS ... RAYON 24 ... AU REZ-DE-CHAUSSE

Amplificateur pratique de flash Fonctionnement à batteries

1.89

Fonctionne au moyen de batteries régulières pour flash. Un excellent article pour collectionneurs de timbres et monnaie, pour artistes commerciaux.

Economisez ! Cabarets en métal pour diapositives. Peut contenir jusqu'à 40 diapositives 35mm de carton ou de plastique. Une excellente valeur à ce prix d'économie samedi. .49

Téléphoner VI. 2-6261

CAMERAS ... RAYON 24 ... REZ-DE-CHAUSSEE

Grandes aubaines du Samedi! Ensemble de cuisine, dessus arborite à solder !

Epargnes sur ensemble de cuisine, table avec dessus arborite à l'épreuve des taches et chaises commodes au revêtement vinyle de tons assortis ... solide structure de bronetone, revêtement tons de brun ou cadre en chrome épais avec revêtement blanc ou gris. Tous à exemplaire unique, aussi venez tôt pour éviter toute déception !

	Rég.	VENTE
Mobilier, gris 5 mcx ..	114.95	89.50
Mobilier, incrustation gris anthracite, 5 mcx	99.95	79.00
Mobilier, blanc, 5 mcx	85.00	69.00
Mobilier, aspect noyer, 5 mcx	119.00	89.00
Mobilier, aspect noyer, 5 mcx	199.00	159.00
Mobilier, gris, 5 mcx ..	239.00	159.00
Mobilier, aspect noyer, 5 mcx	199.00	99.00
Mobilier, aspect noyer, 5 mcx	89.95	69.50
Mobilier, incrustation ton blanc, 5 mcx	88.00	69.00
Mobilier, gris, 5 mcx....	159.95	99.00

Termes budgétaires, si désiré

Pas de commandes postales ni téléphiniques

MEUBLES ... RAYON 51 ... AU SEPTIEME

Epargnes importantes ! Escarpins satin ou shantung en solde !

Rég. 11.95 **6.98**

100 paires seulement ! Escarpins genre classiques de satin ou shantung, variété de coloris. Talons hauts ou illusion dans le groupe ... Pointures 5½ à 9½ largeurs AA et B. Hâtez-vous pour avoir le choix de couleurs.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES DU BUDGET, RAYON 94 AU TROISIEME

Vente ! Mouchoirs en toile d'Irlande pour dames ... prix solde !

Rég. .15 ch. **6 pour .50**

Articles indispensables, ces beaux mouchoirs sont en délicate toile d'Irlande 8½" x 9½" avec joli point à jour à l'ourlet. Blanc seulement.

Téléphoner VI. 2-6261 sur commande d'une douz. et plus

ACCESSOIRES-MODE, RAYON 10, REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Bas Cameo, filet sans couture, couleurs discontinuées !

Rég. 1.50 **.89 ou 2 paires pour 1.75**

Bas de qualité renommée offerts à des épargnes excellentes ! C'est le moment de faire ample provision ... qualité supérieure, 400 aiguilles, 15 deniers, maille filet sans couture, talons renforcés, pointes remaillées et revers souples fini "poudre de riz" ! Brun toast ou "shadow" seulement. Pointures 8½ à 11, courte, moyenne ou longue.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BAS ... RAYON 19 ... REZ-DE-CHAUSSEE

A moitié prix ! Sacs avion légers en vert ou bleu, pour hommes !

Rég. 60.00 **30.00**

Epais canevas ... poignée, dessus, coins et poches côté renforcés cuir, robustes glissières et serrures, doublure Celanese*. Pochette à souliers à l'intérieur et deux poches extérieures. Choix de vert ou bleu avec garniture brune. Environ 40 po.; poids 10 livres.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VALISES ... RAYON 27 ... AU CINQUIEME

Chambre à coucher, aspect noyer, style contemporain !

Merveilleuse occasion de renouveler votre chambre à coucher en économisant ! Style contemporain, aux lignes simples ... solide bois dur aspect ton chaud noyer.

	Rég.	VENTE
4 seul. ! Mobilier 4 mcx	299.00	279.00 ch.
7 seul.! Mobilier 3 mcx	329.00	289.00
2 seul.! Mobilier 3 mcx	369.50	289.00
3 seul.: Mobilier 4 mcx	429.00	379.00

Termes budgétaires, si désiré

Pas de commandes téléphoniques ni postales

MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER RAYON 51, AU SEPTIEME

Solde ! Ravissants bracelets avec amulettes ... à moitié prix !

Rég. 4.00 **2.00**

Large sélection de modèles de fantaisie en métal couleur or au fini antique ! Choix de chaînes fortes ou délicates avec tout un assortiment d'amulettes amusantes ... quelques modèles unis ou simulant des pierres !

Pas de commandes téléphoniques ni postales

BIJOUX-MODE, RAYON 23, REZ-DE-CHAUSSEE

Broche en pierre du Rhin et boucles d'oreille ... à prix-solde !

Rég. 7.50 **3.99** l'ens.

Choix de deux modèles de broches en pierres du Rhin avec pendants d'oreilles assortis ... l'une modèle classique circulaire, l'autre présente une feuille stylisée ... les deux avec fermoir de sûreté ... en teintes boréales, topaze, Black Diamond ou cristal.

TELEPHONER VI. 2-6261

BIJOUX-MODE, RAYON 23, REZ-DE-CHAUSSEE

Nappes de dentelle type madère ... aux épargnes de samedi

Rég. 7.95 **4.98**

Importées d'Ecosse ! Jolies nappes en dentelle deux-teintes de type-madère, environ 70" x 90", à rabais de plus de 35% ! aux épargnes du Samedi ! Faites en l'achat dès maintenant en prévision de vos prochaines réceptions des Fêtes !

Pas de commandes téléphoniques ni postales

LINGE DE MAISON ... RAYON 16 ... AU QUATRIEME

Grandes serviettes de bain, absorbantes de Lady Galt

Un spécial de samedi **2.48**

Vous serez tentées de faire une ample provision de ces superbes serviettes de bain extra grandes (environ 30" x 54") en doux coton ratine absorbant au prix spécial de Samedi ! Choix des blancs, bleu, vert safran, cannelle ou rose.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

LINGE DE MAISON, RAYON 16, AU QUATRIEME

Rabais de $7 sur souliers d'infirmières ... chez Morgan !

Rég. 14.95 **7.95**

26 paires seulement ... soyez la privilégiée en venant tôt ! Modèle oxford, talons cubains classiques fortes semelles de cuir. Blanc seulement, assortiment incomplet dans pointures 5½ à 11, largeurs régulières.

Pas de commandes téléphoniques ni postales

SOULIERS POUR DAMES, RAYON 31, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

A prix vedette ! Parapluies à 10 branches aux coloris mode !

4.99

Parapluies réalisés en acétate et nylons dans le groupe ... tous avec fourreau en harmonie ! Fabrication solide à 10 branches, robuste mat en acier et jolies poignées de fantaisie ... couleurs les plus en vogue.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

PARAPLUIES ... RAYON 59, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi sélection DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Spécial de samedi ! Sèche-cheveux pratiques, efficaces et rapides !

5.95

24 seulement ! Sèche-cheveux et ongles roses, très pratiques et efficaces ... faciles d'emploi, contrôle de température, puissant moteur silencieux, capuchon vinyle réglable, boyau flexible, amovible pour rangement compact. Egalement très léger ... il pèse à peine 2¼ livres.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ARTICLES DE TOILETTE ... RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Spécial "Wearever" Percolateur 6 tasses !

2.99

L'idéal pour le chalet de ski, et dans toute cuisine. Percolateur pratique de marque Wearever, en robuste aluminium poli, poignée non chauffante en bakelite noir, contenance de six tasses. Une belle offre à ce bas prix spécial de samedi !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ARTICLES MENAGERS ... RAYON 37 ... AU SIXIEME

Grille-pain-rôtissoire ... offerte à épargnes de samedi

10.88

Une offre à temps opportun pour les repas d'hiver ... à partir du petit déjeuner aux collations d'après soirées ... à la ville et à la campagne. C'est le moment de faire des économies sur ce grille-pain-rôtissoire en aluminium facile à nettoyer et à garniture non-chauffantes noires. Plateau pratique côté et contrôle de chaleur.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ARTICLES MENAGERS ... RAYON 37 ... AU SIXIEME

Pratiques sacs doublés vinyle pour chaussures de quilleurs !

1.47

QUANTITE LIMITEE !

Les enthousiastes de sport seront ravis de cette offre merveilleuse ... sacs robustes pour souliers de quilleurs ... tissu à carreaux et parementure havane, doublure vinyle, anse et glissière pleine longueur. Environ 13 po. x 6 po. x 4 po.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MENUS ARTICLES, RAYON 22, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Offre annuelle de chaussures échantillons Savage !

Seulement **3.98**

Seulement 500 paires ! Chaussures renommées pour garçonnets, garçons et adolescentes ! Grand choix de modèles courants, populaires, confectionnés en des cuirs de qualité. Pointures échantillons : garçonnets 10, fillettes 13, adolescentes 5½B, garçons 4C, jeunes hommes 8.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR ENFANTS ... RAYON 81 ... AU TROISIEME

Spécial de samedi ! Délicieux bonbons Trebor d'Angleterre !

La livre **.59**

Surprises agréables dans la boîte à lunch ! Délices pour tous les membres de la famille et les visiteurs. Succulents bonbons Trebor importés d'Angleterre ... choix de deux variétés : menthe au chocolat ou croquants au chocolat.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BONBONS ... RAYON 25, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Robuste camion "Ride-em" offert à bas prix de vente !

Rég. 5.98 **3.99**

4-jouets dans un ... camion avec levier pour décharge ... addition d'un siège et vous avez un article sur lequel un enfant se transporte ... en pièces séparées, il devient tracteur ... et camion pour promenade. Plastique épais en brillantes couleurs.

TELEPHONER VI. 2-6261

JOUETS, RAYON 35, AU SIXIEME

Camion déchargeur en plastique modèle réaliste

Rég. 5.98 **3.99**

Camion déchargeur bleu et rouge avec vitre plastique ... et essuie-vitre mobile ! Carossage-avant avec réalisme ! Levier pour décharge. Garnitures blanches.

TELEPHONER VI. 2-6261

JOUETS, RAYON 35, AU SIXIEME

HEURES D'AFFAIRES : Centre de la ville de 9 h. à 5 h. 30 — SUCCURSALES : de 9 h. 30 à 6 h.

OUVERTS CE SOIR

Centre de la ville jusqu'à 9 h. — Succursales jusqu'à 9 h. 30

OUVERTS TOUTE LA JOURNEE SAMEDI

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h
25	Abitibi	49½	49½	49½
—	Abitibi Pr	25½	25	—
—	Algoma	58¼	58	—
500	Alumin	29¼	29⅛	29½
—	Alum 4¼ pr	40¾	40½	—
—	Alum 1 pr	22	22	—
—	Alum 2 pr	48	48	—
—	Ang Cdn Pr	51½	51½	—
—	Ang T 4½ P	45	45	—
—	Anglo-T-265p	52¼	52¼	—
—	Ang T 2.80 p	52½	52½	—
—	Argus 2.60 P	52¼	52¼	—
—	Argus 2.70 P	52⅜	52⅜	—
30	Argus C Pr	9⅜	9⅜	9⅜
120	Asbestos	24	24	24
150	Atl Sug	18⅝	18½	18½
—	Ball S 5¾ P	25	25	—
—	Banq CN	80	80	—
65	Banq Imp	64¼	64¼	64¼
205	Banq Mont	65½	65¼	65½
95	Banq NE	72	72	72
—	Banq P C	54½	54½	—
—	Banq Roy	75¾	75¾	—
—	Banq Tor-D	63	63	—
—	Bath Pow	17⅜	17⅜	—
60	Bell Phone	54⅜	54⅜	54⅜
—	Bow Cor 5pr	51½	51½	—
—	Ew Mercy p	51¼	51¼	—
100	Bow Papr	6½	6½	6½
—	Brazil	260	260	—
—	BA Oil	28	28	—
—	BC Forest	23	23	—
—	BC Power	24⅜	24⅜	—
—	BC Phone	46½	56½	—
—	Brokvi	7¼	7¼	—
—	Brown	16	16	—
—	Eruck A	25	25	—
—	Bruck B	8¼	8¼	—
—	Build Prod	25½	25½	—
200	Cal Pow	21¼	21¼	21¼
—	Can Cem	37½	37½	—
—	Can Cem pr	27½	27½	—
—	C Dom Sug	25½	25	—
—	CI Fndry	21⅝	21½	—
—	Can Malt	21¾	21¾	—
—	C Saff 4.40	96	96	—
100	C S L	57¼	56¾	56¾
—	C S L Pr	13	13	—
1200	C Aviation	11¾	11½	11⅜
100	C Brew	10¾	10⅝	10¼
—	C Brew PA	50⅜	50⅜	—
—	C Brew PB	52¾	52¾	—
—	C Br Alum	8¾	8¾	—
—	C Bronze P	94¾	94¾	—
25	Chencel	12¾	12¾	12¾
—	Id 1.75 Pr	37	37	—
—	C Chem wts	5⅜	5⅜	—
—	C Conv B	5¾	5¾	—
—	C Hydrocar	16¾	16¾	—
280	C I L	18¼	18¼	18¼
—	C I L Pr	82	82	—
—	C Int Pow	17½	17½	—
—	C In Pr	47	47	—
—	C Marconi	415	415	—
—	C Pack P	12½	12½	—
1200	C P R	35	35	35
2200	C Pet P	12⅞	12⅞	12⅞
—	C Vickers	20¼	20¼	—
—	Cap W	7½	7½	—
200	C Del R	805	805	805
—	Chrysler	106	106	—
—	CKP Dev	13⅜	13⅜	—
—	Coghlin	5	5	—
—	Col Cell	8⅞	7⅞	—
—	Cons MS	29⅜	29½	—
—	Cons Tex	8	8	—
450	Cons Gl	12½	12½	12½
—	Corby A	18¾	18¾	—
—	Cor Credit	6½	6⅜	—
—	Crain R L	14½	14½	—
—	Crédit F	78	77¼	—
—	Crown C	70	70	—
—	Cr Z A	26⅞	26⅞	—
—	Denison	10⅛	10⅛	—
—	Dist S	54	54	—
—	Dome P	13¾	13¾	—
—	D Bridge	17¼	17¼	—
—	D Coal P	17⅞	17⅞	—
—	D Corset	25	25	—
—	D Fndry	67	66⅞	—
—	D Glass	18¼	18¼	—
—	D Glass	21	21	—
—	D Lime	7	7	—
—	D Lime	200	200	—
—	D Steel	15⅜	15⅜	—
—	D Stores	16½	16⅜	—
—	D Tar	17¼	17¼	—
—	D Text	20¼	20¼	—
—	D Text Pr	150	150	—
—	Donohue	24¼	24¼	—
—	Du Pont	39½	39½	—
—	Dupuis A	11½	11½	—
—	Enamel A	7	7	—
—	Falcon	54	53⅜	—
—	Fam Play	18¾	18¾	—
—	Fleetwood	21	21	—
—	Foundation	8	8	—
—	Fraser	30⅜	30⅜	—
—	Fr Pete	295	295	—
—	Frosst A	17½	17½	—
—	Gen Bake	15½	15½	—
—	G Dynam	27½	27½	—
—	G Motors	84	84⅜	—
—	GS War pr	90	90	—
—	Gr Br C Inv	12	12	—
100	Gr Br C Pr	47½	47½	47½
—	Gr Wpg G	18	18	—
50	G L Paper	23⅜	23⅜	23⅜
—	Handy Andy	13	13	—
—	Hardee	2 35	2 35	—
—	Hawk Sid	6	5⅜	—
—	Hollinger	27¼	27	—
—	Holt Ren	17½	17½	—
—	Home Oil "A"	13¾	13¾	—
—	id "B"	14⅜	14⅜	—
—	Horne Pf 2	20	2 20	—
—	H Smith pr	44	44	—
—	Hud Bay MS	58	56½	—
—	Hud Bay Co	14⅜	14⅜	—
—	Husky Oil	6	6	—
—	Imp Oil	43	43	—
—	Imp Tob	14	13⅜	—
225	Ind Accep	23	23	23
—	I Ac 2.25p	48½	48½	—
—	I Ac 4.50p	97	97	—
—	Inland C p	16½	16½	—
—	Inland Gas	6½	6½	—
—	Int Bronze	21	21	—
50	Int Nickel	65	65	65
—	Int Pap	36⅛	36⅛	—
—	Int Util	23½	23¼	—
—	Unt Util pr	48⅜	48⅜	—
—	Interpr P L	85	84⅜	—
—	Jamaica PS	10⅜	10⅜	—
—	Labatt	17½	17½	—
—	Laura Sec	16½	16½	—
—	Laur F A	13½	13½	—
—	Loblaw A	7⅛	7⅛	—
200	Loblaw B	7⅜	7⅜	7⅜
—	Loeb M	20	20	—
—	MacKinnon	7	7	—
—	MacLaren A	21⅜	21⅜	—
—	MacLaren B	22	22	—
—	MacMil-P	25⅜	25⅜	—
—	Mail Conv	26	26	—
—	Mail p	93	93	—
—	Maritime	21	21	—
1775	Mass F	16½	16¼	16½
—	Mass F 5½	109	109	—
—	Met Stores	8¼	8¼	—
215	Miron p	11⅜	11⅜	11⅜
—	Mitch R A	7	7	—
—	Molson A	28½	28¼	—
—	Molson B	30¼	30	—
—	Mtl Trust	100	100	—
100	Mtl Loco	12⅛	12⅛	12⅛
—	Moore Cp	51½	51¼	—
150	Morse Rb A	10	10	10
—	Morse Rb B	6½	6½	—
—	Nat Drug	16	16	—
—	Nat Trust	28	28	—
—	NFLD Lig	11⅜	11⅜	—
150	Noranda	37¾	37¾	37¾
—	N Ont Gas	18⅜	18⅜	—
410	N S Light	25	24⅝	—
—	Oglivie	14½	14	14½
—	Oglivie p	38	38	—
—	Ont Steel	22	21½	—
500	Pac Pete	12⅜	12¼	12¼
—	Page-Hers	19	19	—
50	Penmans	29¼	29¼	29¼
—	Placer	27½	27½	—
—	Pow Corp	10½	10¼	—
100	Price Br	37½	37½	37½
—	Price p	87	87	—
—	QN Gas	7⅜	7⅜	—
—	QN Gas p	107	106⅜	—
—	Que Phone	45	45	—
—	Q PH 58 p	21	21	—
—	Q PH 61 p	21	21	—
—	Rd Papr	8⅝	8⅝	—
—	Reitman's	12¼	12¼	—
—	Retm 'A'	9½	9½	—
50	Rio Alg	14½	14½	14½
—	Rollnd A	8¾	8¾	—
—	Rollnd Pr	90	90¼	—
—	Rothmans	8¾	8⅝	—
—	Russel "A"	10	10	—
—	St L Crp	101¾	101¾	—
300	Salada F	11⅛	11⅛	11⅛
—	Scot LaS	7	7	—
—	Shaw Id	5 00	5 00	—
—	Shaw A p	44	44	—
—	Shel I Pr	27	27	—
—	Shell Wt	6 15	6 15	—
25	Shell Oil	16¾	16¾	16¾
—	Sher Wil	24	24	—
—	Shr W Pr	133	133	—
100	Shp 'n Sav	10¼	10¼	10¼
—	Sicard	8⅞	8⅞	—
—	Simpson	38	37⅝	—
—	Southam	29½	29	—
—	Std S Sil	12	12	—
5	Stl Can	23	23	23
—	Steinbg 'A'	22¼	22½	—
—	Texaco Can	52½	52½	—
—	T Fin "A"	11½	11½	—
325	T-Can Corp	10¼	10¼	10¼
—	Tr-Can PL	33⅜	33¾	—
—	Tr Mt PL	15¼	15⅛	—
—	Triad Oil 1	50	1 50	—
—	Turnbull El	11½	11½	—
—	UN Steel 4	60	4 60	—
—	Vendoma 3	25	3 25	—
—	Viau	11½	11½	—
180	Walk G W	57¼	57¼	57¼
—	W & Knapp	63	65	—
350	W Coast Tr	16½	16½	16½
—	W Pac Pd	19½	19⅜	—
23	Weston 'A'	16⅜	16⅜	16⅜
—	Wstn A W 8	30	8 30	—
—	Weston 'B'	18	18	—
—	Wstn 4½ P	96½	96½	—
—	Zeller's	34	34	—
Zeller's Pr		48¼	48¼	—

Bourse Canadienne

		Haut	Bas	11 h.
2000	Ajax	12½	12½	12½
—	Alpha	200	200	—
—	Alpha "A"	400	400	—
—	Alscope	80	74	—
—	Alsot	16½	15	—
—	A M Beau B	6	6	—
—	Ameranm	8	6½	—
200	A A Molsn	202	202	202
—	A C Pulp $	39	39	—
—	Anthonian	8	8	—
—	Arno	5½	5½	—
400	Atlas Tel	280	275	280
1000	Augustus	28½	28½	28½
—	Baker Talc	8½	8½	—
—	Band-Ore	9	9	—
—	Bateman	6½	6	—
—	Beau Placer	9½	9½	—
—	Burnt Hill	26	24	—
—	Black River	7½	7½	—
—	Blue Bon	320	315	—
—	Bluewater	19	19	—
—	Bornite	12	11	—
—	Bouzan	39	39	—
—	Bruneau	23	23	—
—	Brunswic	515	515	—
—	Cal-Ed	$ 19½	19½	—
—	Calumet	3	3	—
100	Camp Chib	360	360	360
—	C-Collie	$ 8⅞	8⅞	—
200	C Delhi	505	505	505
—	C Dredge	325	320	—
—	CI Inv Tr $	26½	26	—
—	C Interurb	310	310	—
1800	Cdn Se U	120	115	120
—	Canorama	13	11½	—
—	Camflo	91	91	—
—	Carbec	6½	6½	—
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Casavant	465	465	—
—	Cassiar	$ 10½	10½	—
—	Catelli A	$ 33	33	—
—	Cent Man	3½	3½	—
—	Chenalloy	53	50	—
200	Cessland	135	135	135
—	Chippman	3½	3½	—
—	Ch Copper	7½	7½	—
—	Cl Copper	3½	3½	—
—	C Bus M	460	455	—
—	C Bus M w	118	118	—
—	Cominga	3½	3½	—
300	Com OG	75	75	75
—	CC Cad	4½	4½	—
—	C Div Sc A	90	90	—
—	C Div pr	$ 25⅜	24	—
—	C Mogador	31½	31	—
—	C New Pac	15	15	—
115	Cns Papr	$ 39	39	39
—	C Que Yell	4	4	—
—	Copstrem	11	11	—
—	Cuovrem A	11⅜	11⅜	—
—	Crusade	4½	4½	—
1400	Delta Elect	245	240	245
—	Denault A	$ 18¼	18¼	—
—	Dome	$ 28½	28½	—
—	D Explorers	28	28	—
—	D Leashold	21	21	—
225	D Oilcloth	$ 27	27	27
—	Drum Wld	$ 9⅜	9⅜	—
—	Dumagami	122	115	—
—	Dumont	20	20	—
—	East S	255	255	—
—	East Ven	142	137	—
—	Elder	80	80	—
—	Electrolier	$ 10¾	10¾	—
—	Equity E	8	8	—
—	Fab M	11½	11½	—
—	Fiscal	$ 9	8	—
—	Fiscal P	$ 19	19	—
—	Flint R	30	30	—
—	Fontana	3	3	—
—	For Pow	450	450	—
—	Fort Rel	16	15	—
2000	Fox Lak	14	14	14
1300	Frigstors	75	75	75
—	Fundy	6½	6½	—
—	Futurity	16	15	—
—	G Autotr	370	370	—
—	Glen L	122	122	—
—	Gold Age	16	16	—
—	Grissol	135	135	—
—	Gui-P U	8	8	—
—	Hastings	90	90	—
—	Hubbard A	$ 26¼	26¼	—
—	Inspiration	200	200	—
—	Int Atlas	105	103	—
—	Int Ceram	5½	5½	—
200	Int Helium	153	153	153
—	Int Pts Pr	$ 22½	22½	—
—	Intp Dredg	11	11	—
—	Inv Pound	$ 51½	51½	—
—	In FD 6 P	$ 52½	52½	—
—	Iso	162	155	—
—	Jockey	335	335	—
12400	Jubilee	270	248	270
—	Keeley	22	21	—
—	Kiena	465	460	—
—	Kodiak Pete	92	92	—
—	Lab Acc	$ 8¼	8¼	—
—	Labrador	$ 34½	34½	—
5700	Ladubech	120	115	116
—	Lait Leclerc	7⅜	7⅜	—
—	L Dufault	825	815	—
—	Lambt A	$ 19	19	—
—	Lamont A	9½	9½	—
—	Lingside	4	4	—
—	Leland P	415	415	—
—	Lith Cp	6	6	—
—	Lochaber	200	200	—
—	Lowney	$ 24	24	—
—	Malartic HY	52	52	—
—	Masval	5½	5½	—
—	McIntyre	$ 45½	45½	—
—	McKinney	13	14	—
—	McAdam	39	39	—
—	Melchers	$ 7½	7½	—
—	Melchers p	5½	5½	—
—	Merc Chp	9	9	—
—	Merrill	80	80	—
—	Mid-Chib	30	30	—
—	Midepsa	140	140	—
—	Min Cp	$ 19⅜	19⅜	—
—	Mistango	22	20	—
—	Molyb	45	45	—
—	Monpre	6½	6½	—
700	Mt Pleasant	83	83	83
100	M R Dars	$ 6⅜	6⅜	6⅜
—	M R Rice	$ 11⅛	11⅛	—
—	N A Vend.	130	130	—
—	Native Min	10	9	—
—	N Formaq.	4	3½	—
200	Nfld Lght	$ 11½	11½	11½
2000	Newrich	26	26	26
1500	N W Am.	9	9	9
—	Nocana	5	4½	—
—	Norac Fin	$ 11½	11½	—
—	N A Asbestos	6	6	—
500	N A R M	31	31	31
3300	Northenex	205	200	201
—	Norac Fin	11½	11½	—
—	N Canalask	6	2	—
—	Opem Ex	14½	14	—
—	Opemis C	785	785	—
—	Orchan	315	315	—
—	PA Inv	340	335	—
—	Pat Silver	12	12	—
—	Paudash	93	93	—
1800	Peace Riv	485	475	480
—	Pennbec	5	5	—
—	Phoenix O	59	5.	—
—	Pitt Gold	4	4	—
2000	Porcupine	4	4	4
—	Po C I p	$ 45½	45½	—
—	Po C I p	$ 11	11	—
—	Q. Chib	16	16	—
—	Q Cobalt	2 15	2 10	—
—	Q Lith	2 30	2 30	—
—	Q. Smelt	14½	13	—
—	Que Ph 50	$ 20	20	—
—	id 55	$ 19½	19½	—
—	id 56	$ 20	20	—
—	Raglan	61	61	—
—	Red Crest	3	2½	—
200	Ruby Foo	2 50	2 50	2 50
—	id wts	15	15	—
200	St L Col	2 80	2 80	2 80
—	St Law Div	95	95	—
—	Sangamo	$ 10¾	10¾	—
2000	Saucon D	33	30	30
—	Silver Reg	30	30	—
2000	Silver Sum	50	50	50
1000	Silver T	24	24	24
—	Sobeys	$ 14¾	14¾	—
2000	S Dufault	12	12	12
22	SC Pow 6 $	117	115	117
—	Spartan Air	37	37	—
6500	Stairs Ex	240	237	240
—	Stand Gold	8	8	—
—	Sullivan	175	175	—
—	Superpac	5⅜	5⅜	—
—	Suptest O	$ 18	18	—
—	Surluga	75	69	—
—	Tache	16½	16½	—
—	Talisman	70	70	—
—	Tazin	8½	8	—
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	7	7	—
—	U Asbestos	275	275	—
—	U Corp B	28	28	—
—	U Towns El	16¾	16¾	—
—	Upper Can	145	145	—
—	Val Mar	490	490	—
—	Vand Hout	100	100	—
—	Vangard	5½	5	—
—	Virginia	3	3	—
—	Wabasso	15	15	—
—	Weedon	4	4	—
—	Wstburn	85	82	—
—	Wst Hellum	31	26	—
—	Wsteel	$ 11½	11½	—
—	Wstville	3½	3½	—
—	Yk Spec	5⅜	5⅜	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

	Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA		
4 15 déc.	1963	99¾ 100¼
3¾ 1er sept.	1965	89¼ 90¼
4½ 15 déc.	1966	99½ 100½
2¾ 15 juin	1968	93 94
5½ 1er juillet	1939	102½ 103½
4¼ 1er sept.	1972	95 96
5½ 1er oct.	1975	102½ 103½
3¼ 1er juin	1976	83½ 84½
4½ 1er sept.	1983	92¼ 93½
3 Perpetuels		66 68
CNR 5½ 15 déc.	1964	102 103
CNR 4½ 1er av	1967	99 100
CNR 5¾ 1er an.	1985	106 107
CNR 4 1er fév.	1981	86½ 87½
CNR 5 1er août	1987	97½ 98½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX		
Alta Mu F 5½	1963	99 101
BC Electric 5¼	1988	94 95
BC Electric 3¾	1969	92½ 93½
BC Electric 5¼	1967	93 95
BC Electric 5¾	1977	100 102
BC Po 5 15 sept.	1966	92½ 93½
Manit 5¾ 15 jan.	1981	100¾ 101¾
NB 3½ 15 sept	1963	97 98
NB 5¼ 15 déc.	1986	95 96
Newfnd 6 1er fv.	1981	99 101
N Sc 5¼ 1 sept.	1982	99½ 97½
N Sc 3¼ 15 juin	1965	97 98
Ont. 3 15 avril	1965	97 98
Ont Hy 5¼ nov.	1983	98½ 99½
Ont Hyd. 4 mars	1966	98 99
Ont 5¼ 1 oct.	1963	99½ 99½
Q 5½ 1er août	1965	95 96
Que 5½ 1 juin	1980	98 99
Qué 6 1er août	1982	102½ 103½
Q Hyd 3½ 1 mars	1973	84 86
Que 4¾ 15 jan	1977	92¾ 93¾
Que 5¾ 1 fév	1986	100½ 101½
Québec 6 1 août	1982	102 103
Q Hyd 5¼ 1 nov	1985	98 99
Sask 5½ 10 mars	1982	98½ 99½
Shaw WP 3½	1970	89 90½
Shaw WP 4¼	1976	90 93
Shaw WP 5½	1972	99½ 100½
MUNICIPALITES		
Mtl. 3. 1er nov.	1573	77½ 79½
Mtl 5½ 1er déc.	1981	95 97
T. Met. 5½ 15	1982	98 100
Ott. 5½ 2 juil	1980	98 100
Van 6. 15 juin	1980	100 102
EMPRUNTS CONVERTIBLES		
Abitibi P & 4½	1966	105½ 107½
Brazilian T. 4½	1971	70 74
Can Delhi 5½	1973	96 98
Cdn Utilities 5¾	1977	123 128
Gryhnd Lines 5½	1978	105 —
Home Oil 5¾	1977	103 —
Home Oil 6	1976	123 127
Inla Cement 4½	1976	91 —
Inland N Gs 5½	1977	97 99
Loblaw 4¾	1976	119 —
Pac Pete 5	1977	108 111
Simpson's 3	1976	148 —
Simpson's 5½	1979	107 109
Steinberg Prop 6	1982	100 —
T.C.P. 5	1988	136 139
TCP In Not 5½	1987	220 —
Triad Il 4¾	1971	91 93
Utd Town E 6¼	1981	117 —
Westcoast 5½	1988	104 106
INDUSTRIES		
Alb. Gas Th 5¼	1981	95½ 97½
Abit P P 6¼	1977	102 105
Algoma Steel 5¼	1978	95½ 97½
Alum of Can 4½	1973	93 94
BA Oil 5¾	1977	96½ 98
C.B. Alum 5¾	1980	99½ 100¼
Cdn Brew 5¼	1983	93½ 94½
Cdn Brew 5½	1986	98 100
Can. Chem 5¼	1971	99 100
Can Cement 5¼	1976	97 98
C I L 5¾	1977	100½ 101½
C P R 3¾	1972	80 89
CPR 5	1983	92½ 94½
Crédit Fonc 5½	1974	97½ 99½
Dom Tar 5¼	1978	96 98
Dom Stores 5½	1976	98 99½
Dom Textile 4	1966	96½ 97½
GM Accept 4¾	1969	96 97
Imperial Oil 3	1969	90 92
Indus Accept 5¾	1952	99 100½
Loblaw Groc 6	1977	101 103
Massey Ferg 4½	1976	94 95
Reynolds Al 5¾	1976	99½ 100½
Shell Oil 4¼	1976	90½ 100½
Shell Oil 5¾	1978	100 102
St Law Corp 5	1978	94 95
Simpson's 4¾	1973	96 98
Steinberg 5¼	1972	98 99
T.C.P. 5.85	1987	100 101
Traders Fin 5¾	1974	99½ 100¾
Weston Geo 4¾	1971	95 96
SERVICES PUBLICS		
Anglo Teleph 6	1963	101 —
Avalon Tel 3½	1966	93½ —
Bell Teleph 3¾	1979	84 85
Bell Teleph 5½	1984	100 101
Bell Teleph 6¼	1978	105 106½
Bowat Pow 3¾	1980	83 —
Brazil Trac 4¾	1970	70 75
BC Teleph 5¼	1983	95 97
Calg Power 3¼	1972	85½ —
Cdn Electric 4	1968	91½ —
Cdn W Nat 5¾	1982	100 —
Consum Gas 5¾	1977	99½ —
East Lt & P 4	1969	90 —
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	100 102
Marit Electric 4	1973	84 —
Nfld Lt & P 4½	1974	89½ —
Nfld Lt & P 5½	1979	96½ —
N On N Gas 5½	1982	99½ —
N Telephone 6	1981	101 —
Power Corp 5½	1977	98½ 99½
Power Corp 6	1981	98½ 99½
Q Nat Gas 5¾	1985	93 95
Que Tel 5	1977	101½ —
Steinberg 6	1982	100 102
Union Gas 3	1947	95 97
Union Gas 5¾	1981	100 102
IMMEUBLES		
Brant Cr Real 5	1978	94 —
Eaton's Real 3½	1968	93 94
Eaton's Realty 5	1978	94 96
Lob. Leased 5½	1983	98½ 100

IAC

PRÊTS COMMERCIAUX

Termes et conditions raisonnables
A partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus
Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la Division des Prêts de Capital
MONTRÉAL: M. G. Clerk, 1320 boul. Graham, 739-4701
QUÉBEC: M. E. Sauvé, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

INGENIEURS POUR CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Ce poste permanent, offrant de brillantes perspectives d'avenir, est ouvert à tout ingénieur diplômé ayant au moins 5 ans d'expérience dans l'application des techniques modernes de génie industriel relativement, par exemple, à la simplification des tâches, à la réduction des coûts, à l'amélioration des méthodes de travail et à l'agencement général des usines. Les candidats à ce poste doivent avoir suffisamment d'imagination et d'indépendance d'esprit pour pouvoir formuler et développer les plans d'action requis, et avoir le tact et l'énergie voulus pour en diriger la mise en vigueur avec succès.
Le salaire est à discuter il dépendra de l'envergure du candidat choisi, et inclura une participation à un plan de boni.
C'est à titre confidentiel, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste. Le curriculum vitae de tout postulant devra faire état des renseignements personnels usuels, ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience des affaires.
Les offres de service devront porter l'indication "Ingénieur" et être transmises à l'attention de M. Richard Mineau à l'adresse suivante :

PRICE WATERHOUSE & CIE
Edifice CANADA CEMENT, Square Phillips, Montréal 2

La reprise se poursuit à Wall Street

MONTREAL — Le règlement de la grève des marins a injecté une note d'optimisme sur le marché des valeurs, ce matin, à l'ouverture. La séance était passablement active.

Canada Steamship Lines a récupéré un point, CPR et Aviation Electronics ont avancé de ¼ tandis que Canadian Breweries, CIL, Massey-Ferguson, Salada Foods et Ogilvie Flour ont tous avancé de ⅛.

Du côté des pertes, figuraient Industrial Acceptance et Newfoundland Light qui ont fléchi de 1-4 et Aluminum qui a perdu 1-8.

Dans le secteur minier, Laduboro a grimpé de 10 cents et Jubilee Iron a fait un gain de six cents. Saucon Development a perdu un cent.

* * *

TORONTO — Les prix étaient légèrement en hausse, à l'ouverture des cours. Il y avait peu d'échanges.

La Banque de Montréal a monté de ⅜, celle de Nouvelle-Ecosse de ¼ et Aluminium de ¼. Du côté négatif, la Banque Royale a perdu ¼ et Price Brothers ⅛. Denison a perdu ⅛.

Dans le compartiment des mines, Iso a perdu 13 cents, à $1.86; plus de 20,000 actions ont été échangées.

Central Del Rio a monté de cinq cents, à $8.15.

Le marché des valeurs étrangères était calme.

NEW YORK. — La reprise continue de se manifester dès le début de la séance. Les échanges ont été très importants.

Chrysler, qui a monté jeudi de 9¾, a fait l'objet d'ordres extrêmement nombreux. M. A. Hanna et Consolidated Coal, dont les intérêts sont importants dans la Chrysler, ont monté de quelques fractions.

General Motors, qui a commencé la séance avec un important lot de 17,000 actions, a monté d'environ un point. Ford



et Studebaker sont demeurés stationnaires tandis qu'American Motors montait d'une fraction.

Johnson and Johnson a monté de plus de quatre points ; le gouvernement américain vient d'accorder son visa à la nouvelle pilule anticonceptionnelle de cette compagnie. Des gains d'au moins un point ont été enregistrés par Zenith, South Puerto Rico Sugar et American Crystal Sugar.

* * *

LONDRES — Les cours affichaient un regain de vigueur aujourd'hui.

Les valeurs cotées en dollars étaient irrégulières.

Chrysler a fait un bond prodigieux de 16 points tandis que parmi les titres canadiens, Abitibi et Algoma ont avancé de plus d'un point.

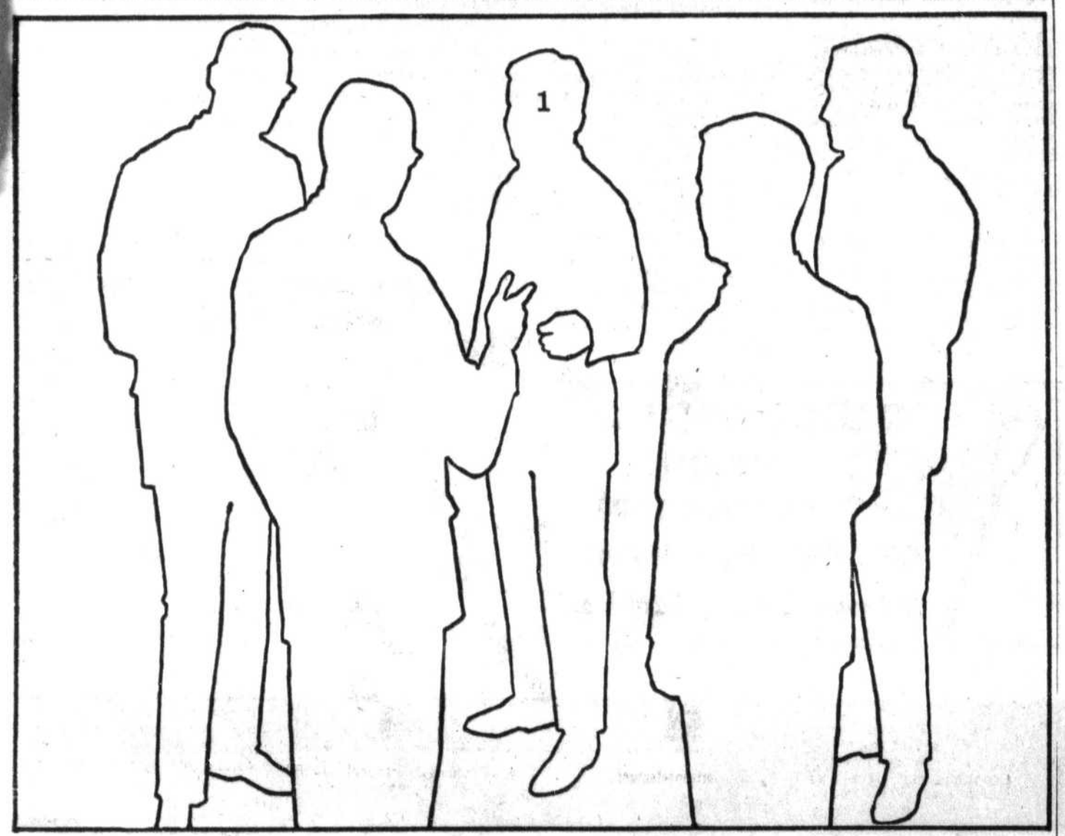
Parmi les autres portefeuilles qui ont affiché une certaine fermeté, signalons International Nickel et Consolidated Mining. Par ailleurs, Hiram Walker, Noranda et Trans Canada Pipe Lines ont fléchi de même que les banques canadiennes.

* * *

PARIS — Le marché des valeurs confirme les meilleures dispositions qu'il exprimait hier en dernière partie de séance. La tendance générale est fer



LE PLUS GROS WAGON-CITERNE DU MONDE — Ce wagon-citerne aux formes insolites est le plus gros du monde. Construit à Chicago, par la Union Tank Car Company, il a été livré par le Canadien Pacifique aux raffineries de pétrole de la British American Oil à Pincher Creek, Alberta, où il est ici photographié. Ce wagon de 16 roues a 91 pieds et 7 pouces de long, 14 pieds et 8 pouces de haut. Il est près de trois fois plus long qu'un wagon-citerne ordinaire et il peut transporter 42,000 gallons de pétrole, soit 14,000 de plus que les wagons-citernes de dimensions classiques.



Faites la connaissance de l'homme "numéro 1" du magnétophone!

Qui est-il? C'est tout simplement un *marchand autorisé de Philips.* Et pourquoi ces gens l'écoutent-ils avec tant d'attention? Parce qu'il est habitué à répondre, toute la journée, à des questions comme celles-ci:

Q: "Je cherche un magnétophone pour notre école secondaire. Cela nous serait très utile pour enregistrer les répétitions de la chorale: vous savez, nous donnerons un concert cette année ... mais nous disposons de peu d'argent."

R: "Ecoutez le Philips Continental 200 — Mark 2. C'est nouveau de cette année. Remarquez la fidélité de reproduction. Voilà un appareil portatif et léger — exactement ce que vous voulez."

Q: "Les copains et moi, nous allons passer tous nos weekends au camp — même l'hiver. Nous aimerions emporter de la musique de danse et aussi enregistrer les choses que nous chantons là-bas."

R: "Le nouveau Philips Continental 100 ... voilà ce qu'il te faut; il ne pèse que 8 livres, résiste aux chocs et fonctionne sur piles. Tu peux enregistrer 2 heures de temps sur un seul ruban — 2 heures de plaisir que tu pourras revivre à ton aise.

Q: "J'ai un problème. Voilà: j'aimerais pouvoir répéter mes présentations d'affaires sur ruban avant de les faire. Mais je voudrais aussi réaliser une collection de symphonies. Avez-vous un magnétophone qui enregistre la musique aussi bien que la parole?"

R: "Bien sûr! J'en ai même deux! Voici le Continental 301, excellent pour la musique comme pour la parole. Il peut tourner jusqu'à 32 heures avec un seul ruban — grâce à quatre pistes. Puis j'ai le Continental 401 qui fait la même chose, sauf qu'il possède en plus tout un système stéréophonique. La stéréophonie, c'est la perfection du son, qu'il s'agisse d'un bruit quelconque ou de la musique la plus travaillée. Maintenant on va les écouter tous les deux..."

Chaque jour, le marchand autorisé de Philips donne des conseils à des gens comme vous et moi qui veulent savoir quel magnétophone choisir pour en retirer un maximum d'agrément et d'utilité. Après tout, il connaît plus de 300 usages du magnétophone et chaque jour les clients lui arrivent avec des usages auxquels lui-même n'aurait jamais pensé! C'est un guide honnête et compétent, passez le voir bientôt: vous trouverez son nom dans les pages jaunes de votre annuaire téléphonique. Il vous assure valeur, qualité, service et vous donnera une démonstration complète.



Continental 401: enregistre et reproduit en stéréophonie, sur 4 pistes et à 4 vitesses, avec possibilité de surimpression.



Continental 301: un magnétophone pratique "haute fidélité" à 4 pistes et 4 vitesses.



Continental 200 MK II: légèreté, haute fidélité, vitesse de 7½ ou 3¾ po/s.



Continental 100: ne pèse que 8 lb., est complètement portatif, enregistre ou reproduit durant 2 heures.

Voyez les Continentals chez le marchand autorisé de Philips.

PHILIPS

A & S HOME FURNITURE — 907 Girouard — 486-1104

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS INC. — 5270 rue HENRI-JULIEN — 277-4103

Beaucourt — 1018 est, STE-CATHERINE coin Amherst — VI. 9-3737

BOUCHARD Camera Center — SHERBROOKE E. — Centre d'achats Maisonneuve

BOUTHILLIER MUSIQUE INC. — 6405, rue ST-HUBERT — 277-7115

CONSOLIDATED RADIO LTD. — 1130 ouest, rue BERNARD — 273-7261

Domon LIMITEE — 1366, rue NOTRE-DAME — Lachine — 637-2314

LAPLANTE Camera Center — Centre d'achats VILLE JACQUES-CARTIER

PLUS DE 80 MAGASINS DANS LE QUEBEC — **Legaré** — MAINTENANT 12 MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL

L'OISEAU BLEU INC. — 4148 est, rue STE-CATHERINE — LA. 7-3456

MUSICLAND REGD. — 4650, rue Wellington — 769-4241

PLATEAU MONT-ROYAL — 3966 boul. St-Laurent — LA. 3-0216

RADIO LORENZ — 6242, rue ST-HUBERT — 271-3012 — 206 ouest, STE-CATHERINE — 861-1916

RAY. GIRARD ENRG. — 5171 ave Verdun — 766-3661

ROLAND GAGNE LTEE — 1695 est, rue LAURIER — 527-4331

Wards — 1653 OUEST, RUE STE-CATHERINE

GRATIS!



Les marchands spécialisés de Philips vous offrent le nouveau Continental 200 Mk II maintenant réduit à son plus bas prix de $199,00.

Plus

Un cabinet en noyer servant à ranger vos rubans magnétiques.

$199.00

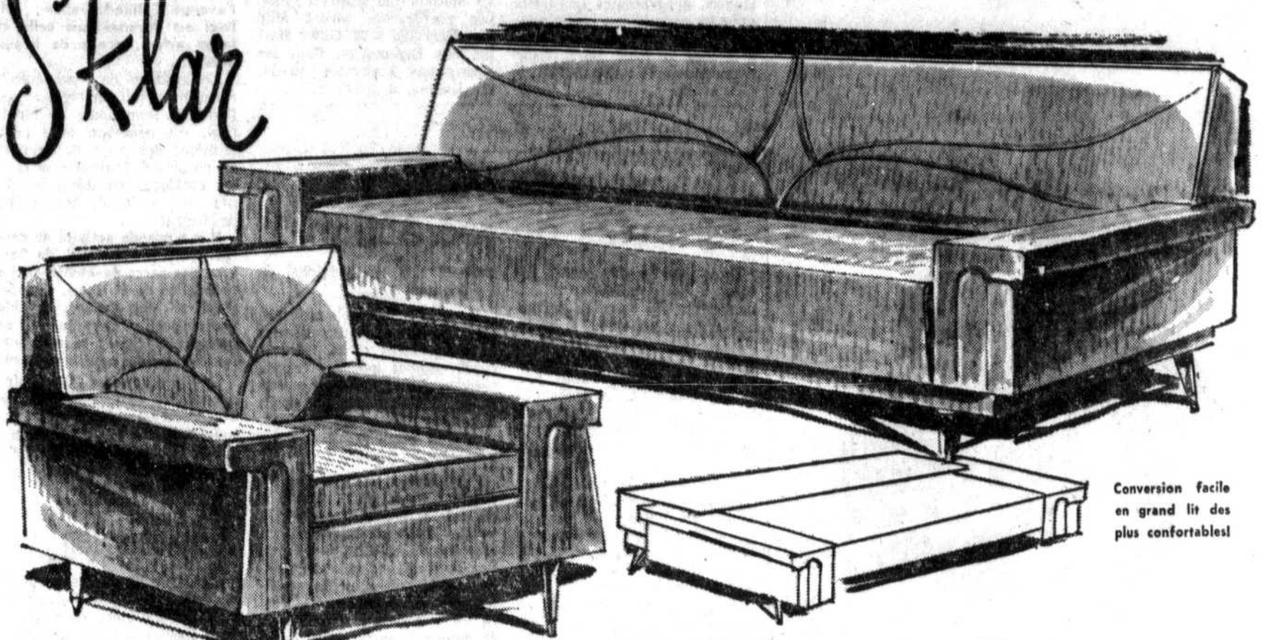
Legaré

C'EST UNE VENTE DU TONNERRE . . . ! IL Y A DE TOUT A DES PRIX QUE VOUS NE REVERREZ JAMAIS! Soyez SURS de ne pas MANQUER cette OCCASION UNIQUE!

ECONOMIES SPECTACULAIRES

Legaré vous présente les fameux modèles davenport et les fauteuils pivotants SKLAR

Sklar



Conversion facile en grand lit des plus confortables!

Mobilier "SKLARLINER" transformable, 2 morceaux

En transformant le sofa, les appuie-bras se dissimulent! Recouvert de frise de nylon à motifs de qualité, dans le chocolat, raisin ou turquoise. Fabrication à ressorts indéformables. Sièges et dossiers en véritable "Polyfoam". Pattes finies noyer à bout cuivré.

En SPECIAL à **$199**

Seulement $2 PAR SEMAINE

Magasinez en toute aisance ce soir jusqu'à 9 heures. Samedi jusqu'à 6 h. p.m.

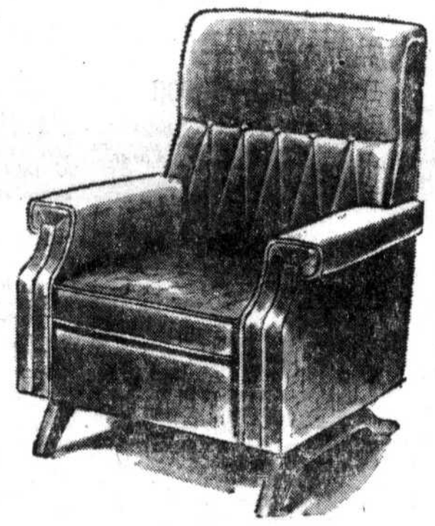


BERCEUSE PIVOTANTE

Recouverte de frise de nylon à motifs dans une sélection de teintes les plus en vogue. Fabrication de ressorts indéformables.

En SPECIAL à **54.95**

Seulement 60¢ PAR SEMAINE

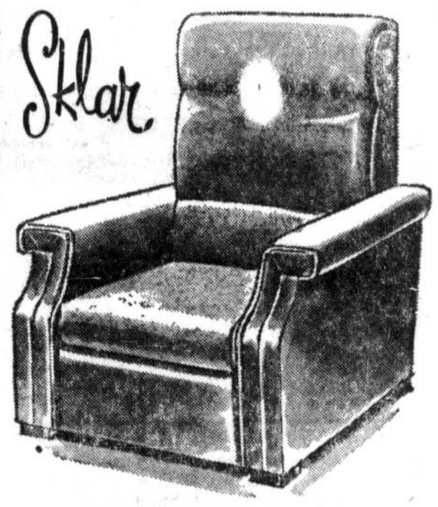


BERCEUSE "FLOATER"

Recouverte de frise durable dans une belle sélection de couleurs. Siège et dossier rembourrés de mousse synthétique. Ressorts indéformables.

En SPECIAL à **79.95**

Seulement 80¢ PAR SEMAINE



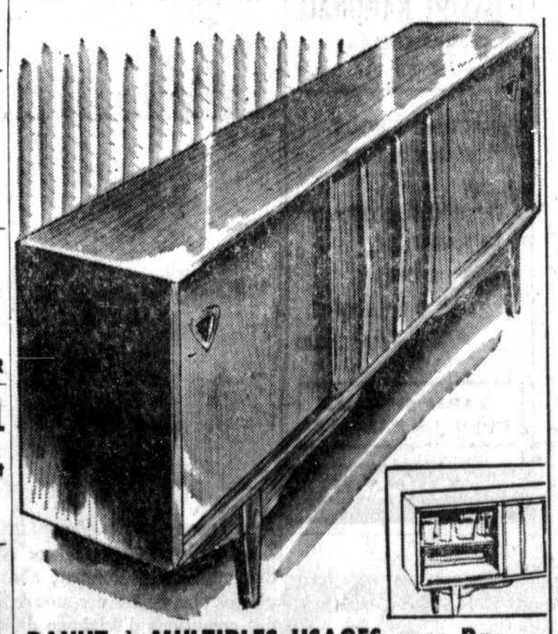
FAUTEUIL AJUSTABLE

Recouvert de "vinelle" durable et d'entretien facile, en brun, or ou avocado. Couche de mousse synthétique dans le dossier et le siège.

En SPECIAL à **79.95**

Seulement 80¢ PAR SEMAINE

AUCUN DEPOT REQUIS JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER



BAHUT à MULTIPLES USAGES avec Bar

Fabriqué en contre-plaqué de noyer d'une durabilité appréciable. Trois panneaux coulissants. Trois compartiments et 2 tablettes ajustables. 60" x 16" x 28½" de hauteur.

Nous avons un assortiment varié et complet de couvre-planchers de première qualité à des prix imbattables.

En SPECIAL à **89.95**

90¢ PAR SEMAINE

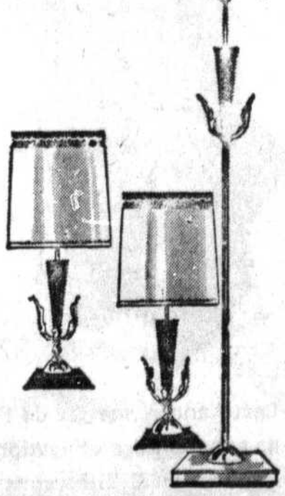


ENSEMBLE DE 3 TABLES

Dessus "Formica" résistant aux égratignures et aux liquides Comprend deux tables étagères et une table à café. Fini noyer lustré.

Seulement 40¢ PAR SEMAINE

VOTRE CHOIX **39.95**



ENS. DE TROIS LAMPES

Colonne en noyer solide avec base en noyer. Abat-jour en tissu blanc. Lampe torchère à 3 degrés d'éclairage.

Seulement 40¢ PAR SEMAINE

Legaré

10,672, Blvd PIE IX — Tel. 322-2741	1200, rue AMHERST — Tel. VI. 2-8911	858 est, rue STE-CATHERINE — Tel. VI. 4-2861	6960, rue ST-HUBERT — Tel. CR. 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — Tel. WE. 5-6994	4660 est, rue STE-CATHERINE — Tel. CL. 5-7029	1020, rue NOTRE-DAME — Tel. 637-5825 (Lachine)	4078, rue WELLINGTON — Tel. 768-8912 (Verdun)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — Tel. WE. 5-7813	8250, rue MASSON — Tel. RA. 7-5770	1278 est, MONT-ROYAL — Tel. LA. 1-5373	3730 est, rue ONTARIO — Tel. LA. 6-1667

les tribunaux

En quelques semaines, deux bandits ont commis 3 vols

Deux jeunes résidants de Saint-Henri : Paul Galarneau, âgé de 23 ans et Claude Raymond, 20 ans, recevront leur sentence, le 6 décembre, pour avoir commis une série de trois vols à main armée en quelques semaines seulement.

Un troisième accusé, qui a nié sa culpabilité, a été cité à son examen volontaire, et cette procédure a été remise à jeudi prochain par le juge Armand Sylvestre.

Un quatrième, Jean-Paul Dubois, de la 43e Avenue à Rosemont, qui n'était accusé que de conspiration pour commettre l'un des vols, a été libéré dès son enquête lorsque son procureur, Me Michel Proulx, présenta une motion de non-lieu, appuyant celle-ci sur le fait qu'aucun des témoins n'avait impliqué directement ou indirectement son client dans le crime qu'on lui imputait.

Dubois avait été appréhendé à la porte d'un restaurant du quartier Saint-Henri. Mais on révéla, à l'enquête, qu'il n'avait vu l'un des autres prévenus qu'une semaine auparavant.

Quant à Galarneau et à Raymond, ils ont déclaré avoir eu l'intention de cambrioler une laiterie de la rue Saint-Augustin et de s'enfuir en taxi.

Ils étaient armés d'un revolver de calibre .38 et avaient en leur possession, des cagoules rouges, quand ils furent arrêtés.



NOUVEAU GREFFIER — Me Cyrille Morand qui vient d'être nommé greffier de la paix pour le district judiciaire de Montréal. Il succède à Me Paul Monty, C.R., nommé juge avec un statut spécial.

Au Black Orchid

On "baptisait" le vin pour empêcher les hôtesses de s'enivrer

Témoin de la Couronne au procès de quatre de ses employés, M. Myer Dunn, l'un des propriétaires du cabaret Black Orchid, a déclaré, hier après-midi, que c'était lui-même et le bureau de direction qui avait ordonné que le vin fût "coupé" dans les consommations commandées par les "hôtesses" de l'établissement.

"Nous ne voulions pas qu'elles s'enivrent au travail", déclara-t-il.

C'est-d'ailleurs ce qui aurait pu aisément se produire si l'on songe qu'au cours d'une seule soirée (tel que révélé hier) l'une de ces dames s'était fait servir quatre-vingt-deux semi-rosés.

Me Bruno J. Pateras, le procureur de la Couronne, voulut savoir, pour sa part, si le mot "couper" signifiait interdire tout alcool dans les consommations ou n'en permettre qu'un petit peu.

La réponse vint fort difficilement.

Mais enfin, M. Dunn déclara avec aplomb qu'il était possible qu'il eût lui-même donné instruction de ne servir que de la limonade.

Le juge lui demandant alors s'il avait bien saisi la question, il réfléchit un moment, puis répondit avec le même aplomb : "Non, je n'ai pas dit cela."

Il avoua, par ailleurs, qu'au début il y avait très peu de vin dans les verres, et qu'à la fin il n'y en avait pas du tout.

Interrogé par Me Pateras sur ce qui l'avait incité à fixer à $1.60 le prix d'un verre de cette limonade, le proprio du Black Orchid déclara que c'était tout simplement pour ... compenser les frais.

Mais lorsque Me Pateras voulut savoir pourquoi il vendait moins cher les consommations qui contenaient réellement de l'alcool, il invita d'abord ce procureur de la Couronne à ne pas lui poser de questions ... idiotes.

Puis il répondit enfin, parce que pressé de le faire par ses propres procureurs, Me Yvon Perras et Me Myer Gross, que c'était là la politique de la maison.

Un point, c'est tout.

Puis il déclara que ce qui l'intéressait d'abord c'était le bilan que lui remettait son comptable.

"Ce n'est pas le seul commerce que j'exploite, dit-il, et, par exemple, je ne demande pas à tout moment à mes employés quelle quantité de viande fumée ils mettent dans un sandwich.

CANAL LACHINE

PONT RUE DES SEIGNEURS

Ville de Montréal

Ce pont sera fermé à la circulation à partir de 7.00 a.m. le 28 octobre 1963 pour une période d'environ sept (7) semaines, pour réparations.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

A St-Jérôme

Journée des experts au procès de Gagnier

SAINT-JEROME. (C. B.) — Le procès de Gilles Gagnier, 30 ans, d'Oka, se poursuit toujours au palais de justice de Saint-Jérôme. Les dépositions des témoins n'ont guère apporté de rebondissement dans cette affaire. Comme question de fait, on en attend très peu !

Il est vrai que la défense n'a pas encore dévoilé ses batteries. Il semble qu'elle entend faire la reconstitution du drame sur le plan psychique de l'accusé. Ce dernier fait face à une accusation de meurtre qualifié.

Les témoins que la Couronne a fait entendre hier, la plupart des policiers, ont révélé de quelle façon ils ont découvert, le 20 avril dernier, le corps de l'épouse de Gagnier et de son enfant. La femme était en train d'agoniser, tandis que l'enfant était déjà mort. Me Charles-H. Cliche a révélé au tribunal qu'il avait encore deux témoins à faire entendre avant de déclarer sa preuve close.

Encore ému

Un des témoins, le Dr Claude Guilbeault, un vieux médecin de famille d'Oka, a rapporté d'une voix encore émue les propos que lui aurait tenus Gagnier le jour même de la tragédie. "J'ai tué ma femme. J'ai tué mon enfant, puis je me suis "tiré". C'est bien de valeur que je me sois manqué."

Pendant plusieurs jours, l'accusé a été entre la vie et la mort à l'hôpital Sacré-Coeur, de Cartierville, où il avait été hospitalisé par suite d'une décharge de carabine dans le côté.

Au cours de l'audience que présidait le juge Maurice Archambault, des policiers ont tour à tour défilé à la barre des témoins. L'agent Gilles Beaudoin, de l'escouade des homicides de la sûreté provinciale, a déposé le résultat de son enquête dans cette affaire.

Indubitablement certain

Ce fut également la journée des experts. Le premier, le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste et directeur des laboratoires de l'Institut médico-légal du Québec, s'est dit indubitablement assuré que la balle, dont les fragments ont été trouvés dans le corps de la femme, avait été tirée par la carabine trouvée sur la scène du drame.

Le Dr Jean-Paul Valcourt, médecin pathologiste du même institut, a établi de son côté que la jeune femme de 27 ans avait succombé à une hémorragie interne, due à des déchirures au poumon par le passage d'un projectile. En contre-interrogatoire, il n'a pu préciser à la demande du procureur de l'accusé, Me Bernard Dorais, la nature des blessures superficielles relevées à la nuque et au dos de la victime.

Récidiviste en liberté coupable d'autres crimes

Un jeune homme de 20 ans, qui était en liberté conditionnelle et qu'on tentait de réhabiliter, après avoir reconnu sa culpabilité à un autre délit s'est déclaré coupable devant le juge Armand Cloutier, hier après-midi, sous une triple accusation de vol avec violence, de vol à main armée dans une banque et de vol d'auto.

Les sentences de l'accusé, Paul (Tony) Gingras, de la rue Bellechasse, seront prononcées le 31.

Alors que le prévenu attendait dans une auto, un complice avait volé $5,500 à la banque Toronto-Dominion du 449 rue Jean-Talon, pris $175 dans les poches du gérant, et pris la fuite dans la voiture qui avait été dérobée peu auparavant.

Des fraudes par appels téléphoniques

Un jeune homme de 28 ans, Barney Gloster, a comparu devant le juge Armand Cloutier, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir frustré la compagnie de téléphone Bell d'une somme de $100 en faisant des appels téléphoniques interurbains en disant avoir une carte de crédit. Or on n'en avait jamais émis à son nom.

Son enquête s'instruira jeudi prochain, et il devra fournir deux cautionnements de $950 pour recouvrer sa liberté.

Jean Garceau condamné à deux ans de prison

TROIS-RIVIERES. (PC) — Jean Garceau, de Pointe-du-Lac, a été condamné hier par le juge Léon Girard à deux ans de prison, pour avoir détourné à son usage $14,824 qui appartenaient à la Commission scolaire de Pointe-du-Lac, en banlieue de Trois-Rivières.

Garceau a été, d'août 1961 à avril 1963, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Pointe-du-Lac.

Samedi ! Dernier grand jour

EATON – Vente pour hommes

3 jours de ventes remarquables, jeudi, vendredi et samedi. Vêtements d'automne et d'hiver à prix réduits.

Complets de laine **2 pour 99.50** 52.95
Chemises blanches (à ne pas repasser) **2 pour 8.50** 4.39
Pyjamas broadcloth 3.99
Combinaisons (quantités limitées en certaines tailles) 4.99
Chaussures en veau 10.95
Chapeaux "Birkdale Custom" d'EATON 10.75
Gilets laine fantaisie 8.95
Caoutchoucs bas 2.39
Pantoufles imitation alligator doublées laine 4.39 et 5.39
Pantalons sport 9.50
Chaussettes nylon **3 paires pour 3.15** 1.09
6 paires pour 6.20

RAYONS POUR HOMMES AUX REZ-DE-CHAUSSEE ET DEUXIEME ETAGE CHEZ EATON

EATON

Vente d'un jour : demain samedi capes-étoles en vison naturel



Incroyable, ma chère, diront vos amies ...
Invraisemblable, chérie, dira votre mari !

SPECIAL SAMEDI 199.00
12.60 PAR MOIS (18 MENSUALITES)

Oui, lorsqu'il s'agit de prix avantageux, tout est possible chez Eaton. Vous avez aussi un choix de trois modèles différents et de trois espèces de vison : Pastel, sauvage ou d'élevage. Magasinez tôt pour obtenir exactement ce que vous désirez !

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

sur achat par plan budgétaire ; taxe payable à l'achat

SALON DE LA FOURRURE, RAYON 248, TROISIEME ETAGE, CHEZ EATON

Les Associés de l'Institut Thomas More présentent une

EXPOSITION ET VENTE D'ART

où figurent les oeuvres d'artistes contemporains du Québec. Les profits seront versés au fonds de construction de l'Institut Thomas More.

Jusqu'au samedi 2 novembre
au Foyer du Restaurant du neuvième étage, chez Eaton

EATON

Le complet tout laine à deux pantalons de style mode qui offre qualité et bon goût à peu de frais

79.50



avec 2 pantalons

Ce complet Eatonia à 2 pantalons est en worsted tout laine disponible dans les plus nouveaux coloris d'automne 1963 tels que le gris, le bleu, le brun dans une variété de motifs. Tous modèles pour hommes et jeunes gens en tailles 36 à 46.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

sur achats par Plan Budgétaire. La taxe de vente est payable à l'achat.
COMPLETS POUR HOMMES (RAYON 429) AU DEUXIEME, CHEZ EATON

SEMAINE NATIONALE DES PRODUITS DE LA FORET
jusqu'à samedi le 26 octobre

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON



GROS RABAIS SAMEDI

Gants de cuir pour hommes
SPECIAL
4.59 la paire
Gants en cuir souple, importés d'Italie, pour hommes et jeunes gens. Chaude doublure de laine. Noir, brun, gris. Pointures 8 à 10½.
COMPOSEZ VI. 2-9211
GANTS (RAYON 902)

pour garçons Vareuses
SPECIAL
6.99 chacune
Etoffe de laine ou de Nylon, au choix. Doublure de rayonne matelassée, robuste glissière dissimulée et boutons à l'extérieur. Capuchon et poignets "tempête", pour plus de chaleur. 2 poches. Laine : coloris anthracite, gris, Nylon : vert loden ou anthracite. Tailles 6 à 10 ans.
COMPOSEZ VI. 2-9211
VETEMENTS POUR GARÇONS (RAYON 932)

Vestes de ski en nylon
SPECIAL
5.00 chacune
Vestes de ski pour filles en Nylon matelassé chaud et léger, pour fillettes. Robuste glissière, col transformable en capuchon, cordon coulissant à la taille. Coloris : rouge et bleu. Tailles 7-8-10-12-14.
VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 911)

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur ces articles, à moins d'indication contraire.

Manteaux courts
Une offre opportune
SPECIAL
14.97 chacun
Attrayants manteaux courts en tissu imitant la fourrure, que vous porterez à maintes occasions. Col châle, revers aux manchos, deux poches. Profitez de cette offre extra-spéciale ! Tailles 10 à 18, noir seulement.
MANTEAUX POUR DAMES (RAYON 941)
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Fuseaux en velours cotelé
SPECIAL
1.88 chacun
Pour dames. Un achat spécial de pantalons fuselés, en teintes unies, imprimés et rayures variés. Une poche. Glissière de côté. Quelques modèles ont une ceinture. Tailles 10 à 18 dans le lot.
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.
VETEMENTS SPORT POUR DAMES (RAYON 946)

Solde de lingerie pour dames
De séries de prix plus élevé
Echantillons de première qualité et quelques-unes légèrement imparfaites dans le lot. Lingerie variée et jupons-combinaisons. Tissus et tailles divers.
Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.
LINGERIE POUR DAMES (RAYON 909)
SPECIAL 1.89 chacun

En toute connaissance de cause, EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI. T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331



MAISON DE LA PAIX — Hier, Jour des Nations unies, une Maison de la Paix a été inaugurée dans la métropole. Située dans le centre de la ville (3510, rue Ste-Famille), cette maison où, dit-on, le bilinguisme sera observé, comprendra les bureaux des divers organismes pour la paix, et offrira un programme de conférences, de soirées-poésie, de pièces dramatiques représentées par des artistes locaux, aussi bien qu'une série d'études, de débats et de concerts folkloriques. La Maison, dirigée par un comité des divers mouvements pacifistes, s'est aussi donné pour tâche d'intégrer les étudiants étrangers au milieu montréalais. On voit, sur la photo, la présidente du comité exécutif de la Maison, Mme Lucia Kowaluuk, en compagnie de M. Jacques Langlois, secrétaire général du MDN.

photo LA PRESSE

J.-D. Bégin: Je ne veux pas noyauter les hebdos de province

par **Jacques GUAY**

QUEBEC — M. Jos-D. Bégin a déclaré, hier, qu'il n'avait pas du tout l'intention de noyauter les hebdos de province et qu'il payait ses employés plus cher que ne l'exige le décret de l'imprimerie à Québec et à Montréal.

M. Bégin, tout souriant et débordant de vitalité, s'est présenté aux bureaux de LA PRESSE afin, a-t-il expliqué, de rectifier certains faits.

Dans son édition de mardi LA PRESSE publiait que la Commission de propagande de la Fédération libérale allait faire enquête sur un présumé noyautage des hebdos par une imprimerie dont M. Jos-D. Bégin serait le propriétaire. Le journalisme citait également les réflexions de militants libéraux selon lesquels cette imprimerie, située à Etchemin, comté de Dorchester, bénéficierait du fait qu'elle opère dans une zone inférieure du salaire minimum.

Très cordial, l'ancien ministre de la Colonisation sous le gouvernement Duplessis a tout d'abord affirmé qu'il n'est pas l'unique propriétaire des "Presses lithographiques du Québec Inc." mais un actionnaire minoritaire. Il en est cependant l'administrateur.

Puisant dans une malette il en sortit ensuite des exemplaires des décrets des métiers de l'imprimerie et des cartes "de temps et salaires" de ses employés.

Après avoir lu l'article 5 du décret qui édicte que les imprimeries situées hors de Québec et d'un rayon de quinze milles de Québec sur la rive nord et imprimant un ou des journaux hebdomadaires ne sont pas soumises au décret, M. Bégin se mit en frais de prouver qu'il verse des salaires supérieurs à ceux dudit décret.

Ainsi le décret édicte qu'à Montréal un compagnon pressier doit recevoir $2.50 de l'heure et à Québec $2.15. Documents en mains M. Bégin affirme que son imprimerie paie $2.50. Un compagnon typographe à l'imprimerie du Lac Etchemin recevrait $2.15 au lieu de $2.04 à Québec. Selon M. Bégin il en est ainsi dans tous les secteurs y compris les apprentis.

Par ailleurs M. Bégin admet qu'il n'est cependant pas obligé d'avoir deux compagnons pour un apprenti comme c'est le cas à Québec ou à Montréal. Il ajoute même qu'il profite du fait que les taxes sont minimes à Etchemin.

Il admet que ses employés ne sont pas syndiqués. "Je ne suis pas opposé au syndicat mais présentement ça va bien, en famille".

Formule coopérative ?

Il souligne que les employés sont intéressés directement à l'affaire, que deux d'entre eux figurent parmi les directeurs et que d'ici quelques années les employés auront 55% des actions de la compagnie.

M. Bégin nie chercher à s'approprier le contrôle des journaux qu'il imprime. Il affirme qu'il n'a des actions dans aucun hebdo ni directement ni indirectement et que deux des hebdos qu'il imprimait ont fait faillite sans qu'il songe à les racheter.

Il souligne cependant qu'il a encouragé ses employés à lancer un journal, rédigé et administré par eux, et "qui va très bien".

Il a également confirmé qu'il songeait à favoriser la création d'un magazine, genre "Perspective", destiné aux hebdos et qui appartiendrait à un groupe de journalistes. Ce magazine serait rédigé à Québec et son seul lien avec l'imprimerie de M. Bégin serait l'impression, strictement.

"J'ai parti ça pour m'amuser après m'être retiré de la politique. Un lot de jeunes qui sortaient de l'école ne savaient pas quoi faire. Je veux que la compagnie devienne une grande coopérative appartenant aux employés" a dit avec chaleur M. Jos. D. Bégin.

Des décisions importantes seront prises à la deuxième réunion du comité de la Constitution

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Le "Comité de la Constitution", formé le 7 juin par l'Assemblée législative pour déterminer les objectifs du Canada-français en cas de révision de la constitution canadienne, aura sa seconde séance publique jeudi le 31 octobre à 10 heures du matin dans la salle du "Comité des bills privés" sur la colline parlementaire.

Il avait siégé une première fois dans le commencement de juillet.

La semaine prochaine, les membres du "Comité de la Constitution" devront prendre un certain nombre de décisions importantes au sujet :

1 — de la procédure à fixer pour permettre à la population d'exposer son opinion sur les changements à apporter à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

2 — des spécialistes à consulter;

3 — de la tâche à accomplir pour répondre pleinement à l'attente du Parlement provincial.

Selon la nature des décisions, elles pourront hâter le travail du comité ou le retarder.

Devra-t-on permettre à tous les citoyens de venir formuler, individuelle, leurs vues s'ils le désirent ? Devra-t-on limiter le nombre des porte-parole d'une association, d'une institution, d'un groupement politique ? Ou bien devra-t-on faire comparaître les gens en leur adressant des invitations ? Autant de questions, autant de réponses à chercher . . . , réponses susceptibles d'influer sur la durée et sur la valeur de l'enquête entreprise !

Le "Comité de la constitution" aura recours à des spécialistes soit pour les interroger oralement sur tels ou tels problèmes particuliers, soit pour leur faire préparer par écrit des mémoires sur des questions précises. Le choix de ces personnes sera délicat.

Le comité directeur aurait abordé le sujet à sa séance d'hier sous la présidence de M. Georges-Emile Lapalme, ministre des Affaires Culturelles.

Il y a huit jours, ce comité directeur avait fait venir plusieurs personnalités pour les consulter; il est certain que le "Comité de la constitution" trouvera parmi ces gens quelques-uns des spécialistes dont il aura besoin au cours des prochains mois.

Quelles étaient les personnalités conviées par le comité directeur il y a huit jours ? M. Pierre-Elliott Trudeau et M. Jean Beetz, dont la compétence est connue en matière de Droit constitutionnel, le R. P. Richard Arès, directeur de la revue "Relations", qui fut un des principaux rédacteurs du Rapport Tremblay; M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux et membre de la Commission Laurendeau ; M. François-Albert Angers, économiste, directeur de l'Institut de l'économie appliquée de l'Ecole des hautes études commerciales ; et Mgr Paul-Emile Gosselin, cheville ouvrière du Conseil de la survivance française.

C'est M. Claude Morin ,sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales, qui a annoncé hier la date de la prochaine réunion du "Comité de la Constitution".

Les membres de cet organisme sont au nombre de quinze : MM. Henri Beaupré, député de Québec-Centre ; M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi ; M. Glen Brown, député de Brôme ; M. Paul Dozois, député de Saint-Jacques ; M. Roy Fournier, député de Gatineau ; M. Yves Gabias, député de Trois-Rivières ; M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse ; M. Albert Gervais, député de Montmorency ; M. René Hamel, procureur général ; M. Daniel Johnson, chef de l'Opposition ; M. Georges Lapalme, ministre des Affaires Culturelles, président ; M. Pierre Laporte, ministre des Affaires Municipales ; M. René Lévesque, ministre des Richesses Naturelles ; M. Albert Morissette, député d'Arthabaska, et M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi.

Les négociations se poursuivent à La Voix de l'Est

Les négociations progressent à la Voix de l'Est, un quotidien de Granby, dont les 125 employés, y compris ceux de la station radiophonique CHEF, sont en grève depuis le 28 août.

Le président de la Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information, M. Gérerd Picard, a pris la relève de M. Robert Sauvé, directeur régional de la CSN, pour diriger les négociations, du côté syndical.

L'arrêt de travail avait débuté après que deux typographes eurent été menacés d'être licenciés s'ils n'exécutaient pas un travail ordinairement confié au Progrès du Saguenay, de Chicoutimi. A cet endroit, la grève se poursuit toujours depuis le 16 août.

Au moment de déclencher cette grève, les employés cherchaient à obtenir la signature d'une première convention collective.

Budget québecois de $800,000 pour les bibliothèques

MOOSE JAW. (PC) — "Il ne sert pas à grand-chose d'envoyer les enfants à l'école si, lorsqu'ils en sortent, ils n'ont plus rien pour continuer à développer leur culture", a déclaré ici hier M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec.

M. Frégault qui portait la parole au 50e anniversaire de la fondation de la bibliothèque publique de Moose Jaw, Saskatchewan, a souligné que les bibliothèques jouent un rôle très considérable dans la formation intellectuelle des individus et remplissent au sein de la collectivité une fonction sociale d'une extrême importance.

Le sous-ministre a cité quelques chiffres afin d'illustrer ce qu'accomplit le Québec pour les bibliothèques. Le Québec compte 236 bibliothèques publiques et le concours financier que leur apporte le ministère des Affaires culturelles atteint près de $400,000 pour l'année 1962-1963. Le budget de 1963-1964 comporte une somme de $800,000 inscrite à cette fin.

ANNONCE

Nombre de personnes portent
LEURS DENTIERS
Confortablement

FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

"BONNE FORTUNE"
UN JEU DU TONNERRE
COMMANDITÉ PAR STEINBERG
VOIR L'ANNONCE SPÉCIALE DU MERCREDI 30 OCT

Renvoi pour des questions d'ordre professionnel

Le ministère de la Jeunesse: pas de racisme dans l'affaire Barrateau

QUEBEC — (DNC) — Le ministère de la Jeunesse a terminé son enquête sur le renvoi, par la commission scolaire de Saint-Georges-de-Beauce, d'un professeur noir d'origine haïtienne, M. Albert Barrateau.

Les investigations ont abouti aux conclusions suivantes :

1— il n'y a pas eu de discrimination raciale;

2— les commissaires d'écoles se sont placés sur le plan strictement professionnel pour régler le cas Barrateau.

Il y a eu, en effet, d'autres congédiements semblables et les gens concernés étaient des Blancs. Seuls des motifs d'ordre pédagogique expliquent le renvoi de M. Albert Barrateau. Et en mai dernier, la commission scolaire a cherché, sans succès, un poste qui aurait pu convenir aux aptitudes du professeur haïtien.

Le rapport consacré aux résultats de l'enquête souligne qu'un médecin noir pratique actuellement à Saint-Georges-de-Beauce et qu'il n'a pas eu à se plaindre de ségrégation.

— "Pourquoi alors les gens auraient-ils agi différemment dans le cas de M. Barrateau?" demande l'enquêteur.

Ce dernier estime que M Barrateau est "un gentilhomme poli, cultivé, travailleur."

Il ne semble pas y avoir eu un problème d'indiscipline ni de sa part, ni de la part de ses élèves.

A la suite des investigations, la direction du ministère de la Jeunesse a appris que :

— "La compétence scientifique de M. Barrateau est indéniable. Par contre, il manque de compétence dans la présentation de sa matière. Il reste trop au niveau des sciences pures (ce qui pourrait peut-être convenir au niveau universitaire). Il ne peut, dans des cas bien simples cependant, adapter les exemples au milieu de telle façon que les élèves puissent plus facilement assimiler les connaissances présentées..."

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, avait décidé de faire faire l'enquête à la suite d'une demande de la Ligue des Droits de l'Homme, groupement craignant que M. Albert Barrateau n'eût été victime d'une injustice.

M. Barrateau fut engagé comme professeur de chimie à l'Ecole de la Trinité chez les filles pour la 10ème, la 11ème et la 12ème. A un moment donné, quelques élèves de 12ème se sont inscrites pour suivre des cours privés au séminaire; et certaines de ces adolescentes portèrent plainte contre la qualité de l'enseignement dispensé par M. Barrateau. C'est à cette époque-là que la commission scolaire songea à lui confier de nouvelles fonctions; plus tard elle le congédia.

Un éditorialiste de l'"Action" accuse le PSQ d'être communiste

QUEBEC. (DNC) — Dans un éditorial paru dans l' "Action", de la Vieille Capitale, et intitulé "Propos inquiétants de nos socialistes", M. Jean Hubert accuse le PSQ d'être communiste.

"L'on retrouve, dans les propos de nos socialistes, les mêmes expressions et mots qu'utilisent les communistes : réactionnaire pour catholique, progressiste pour socialiste, conscience de classe, bourgeoisie, esprit bourgeois, Etat libre, socialisme scientifique, etc.", dit-il.

"Quand Marcel Rioux parle de réunir au sein du PSQ une conscience de classe nationale et une conscience de classe sociale, se rend-il compte que c'est précisément sur ce concept de classes que s'édifie toute la doctrine révolutionnaire du socialisme communiste athée ? Que le PSQ cesse donc de tenter de nous endormir par un verbiage et qu'il avoue nettement sa qualité de parti communiste . . ."

M. Jean Hubert ajoute dans son éditorial :

"Quand Castro a commencé sa révolution à Cuba, c'était, comme le déclare M. L'Heureux en précisant les buts du PSQ, "pour s'attaquer aux véritables maitres de nos institutions politiques et économiques — le capitalisme anglo-américain". Il ne s'avouait pas communiste alors, mais uniquement socialiste. Lui aussi voulait édifier, à Cuba, une république socialiste libre et autonome ! Qu'est-il arrivé ? La même chose pourrait se produire au Québec si nous devions écouter les propos des théoriciens du PSQ qui veulent nous vendre leur révolution.

"Mais nous n'avons que faire de cette révolution qui cherche à faire du peuple canadien-français les outils d'ambitieux avides de pouvoir et de richesses. Le socialisme scientifique, n'en déplaise à M. L'Heureux, c'est précisément le socialisme communiste . . ."

PRENEZ LE PLUS COURT CHEMIN VERS LA MEILLEURE TRANSACTION
pour le spectaculaire
Rambler '64
Premier centre de service Rambler avec équipement ultra-moderne
MOUSSETTE AUTOMOBILES LTÉE
4747 est, rue JEAN-TALON — 729-5287
L'entreprise dont le service a une réputation d'or
BLVD MÉTROPOLITAIN
VIAU
JEAN-TALON E.

Dons déductibles de l'impôt

Une organisation antisyndicale, à buts politiques, jouirait du statut des oeuvres de charité

OTTAWA. (PC) — La Chambre des communes a appris hier soir qu'une organisation antisyndicale, qui pourrait éventuellement faire campagne au cours des prochaines élections provinciales, aurait reçu le droit du ministère du Revenu de recevoir des dons déductibles au titre de l'impôt, comme si c'était une organisation de charité.

M. David Orlikov, député néo-démocrate de Winnipeg-Nord, a déclaré que cela signifiait en fait que les contribuables fédéraux subventionnaient une organisation animée de visées politiques.

Il a demandé que le gouvernement étudie les organisations canadiennes à qui le statut d'organisation sans but lucratif a été accordé.

M. Orlikov a identifié l'organisation en question : **il s'agit de la Canadian Economic Foundation, dont le siège social est à Toronto.**

Le député socialiste a déclaré que cette organisation cherche à nuire au mouvement syndical et à "entraver le progrès social" en utilisant de la propagande genre Madison-Avenue.

Elle attribuerait le chômage canadien exclusivement aux salaires élevés de notre pays.

Il a déclaré que cette organisation avait été engagée par la "Dominion Rubber Company" à Kitchener, et que les résultats avaient été désastreux" pour les travailleurs de cette ville.

M. Orlikov a déclaré que le même statut est accordé à l'Equitable Income Tax Foundation, une organisation qui comprend surtout des détaillants et dont le but est de s'opposer au traitement fiscal en vigueur pour les coopératives et les caisses populaires.

Le ministre du Revenu, M. Garland, a répliqué catégoriquement que cette dernière organisation ne recevait pas de traitement de faveur.

M. Marcel Lambert, député conservateur d'Edmonton Ouest, a critiqué de son côté M. Walter Gordon pour les pouvoirs discrétionnaires qui lui étaient accordés quant à l'évaluation des profits non-distribués des sociétés.

Liens certains entre le cancer et la cigarette

— Dr Renaud Lemieux

TORONTO. (PC) — Le Dr Renaud Lemieux, de Québec, président de la Société canadienne du cancer, a déclaré mercredi soir à Toronto, que les liens entre le cancer et la cigarette étaient si bien établis que cette question ne devait même pas être sérieusement mise en doute.

Prenant la parole à l'assemblée annuelle de la Société canadienne du cancer, division de Toronto, le Dr Lemieux a précisé que le cancer avait fait 122 victimes au Canada en 1940, proportionnellement à une population de 100,000 personnes, mais que ces chiffres proportionnels avaient augmentés à 128 en 1950 et 150 en 1961.

"Combattre le cancer, c'est comme espérer gagner un pari à des cotes insurmontables", d'ajouter le Dr Lemieux. Il a terminé en disant que les recherches constituaient dans le moment la seule arme de ce qu'il a qualifié une lutte pénible contre un ennemi insidieux.

Entre Lévis et Rivière-du-Loup

Opposition des camionneurs à un projet de service routier du CN

QUEBEC. (PC) — Le projet du Canadien National d'instaurer un service routier régulier, entre Lévis et Rivière-du-Loup, pour remplacer le transport par rail entre ces deux points de la rive sud, a rencontré une vive opposition de la part de l'Association du camionnage du Québec incorporée alors que ce projet était présenté devant la Régie des transports du Québec, hier.

Le président de la séance, M. Roger Pierre, a accordé un délai de 30 jours à l'opposition pour présenter un plaidoyer par écrit et a renvoyé la demande de permis temporaire du Canadien National en délibéré, ajoutant qu'il y avait dans tout cela "une très sérieuse question de principe".

Le CN avait prévu l'inauguration de son nouveau service pour la semaine prochaine.

M. H. C. Williams, gérant adjoint au service des marchandises, a exposé les raisons qui ont amené les chemins de fer Nationaux à transformer leur mode de transport.

Pour améliorer les services passagers, on a changé les horaires et augmenté le nombre des voitures par train. La vitesse désormais accrue ne permet plus le même encombrement des voies et il n'est plus possible d'assurer la liaison ferroviaire pour les marchandises entre les petites localités.

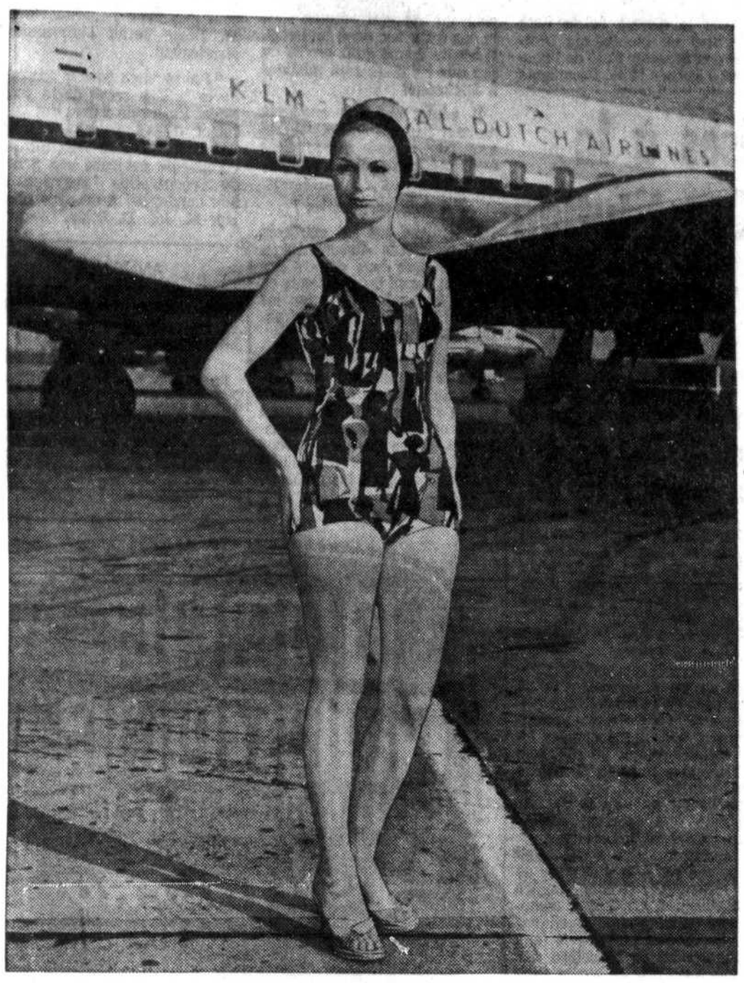
UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT
MARTINI & ROSSI
VERMOUTH ROUGE

GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE DU VERMOUTH ROUGE MARTINI & ROSSI

La plupart des vermouths rouges sont légèrement plus lourds que le Martini & Rossi. Leur goût est plus fort . . . de même leur arôme . . . et ils coûtent un peu moins cher. Certains les préfèrent.

Le vermouth Martini & Rossi est plus léger. Il est renommé pour son goût léger et pourtant si vif. Aussi forme-t-il un ingrédient plus subtil des cocktails . . . un breuvage plus rafraîchissant "on the rocks". Plus de gens le préfèrent.

Le monde féminin



Vous voulez rêver à vos prochaines vacances ? Ce maillot de bain de tissu très léger, profondément décolleté dans le dos permettant toute liberté de mouvement à la parfaite nageuse .. et même à la moins parfaite.

Sur les plages dorées, des maillots de bain plus ou moins habillés

(par M.L.) — Un défilé de modes à bord d'un avion... immobile, voilà qui invite aux grands voyages. Et quand c'est un défilé de maillots de bain, voilà qui fait rêver aux escapades les plus audacieuses, même si l'automne d'hier était particulièrement doux. Mais demain il peut être tout autre, et les désirs d'horizons ensoleillés nous reprennent...

Donc, grand défilé de maillots, ceux que nous porterons sur nos plages l'été prochain. Des maillots faits en Autriche, Italie, Israël, France, Yougoslavie, Suède, Hollande, présentés par l'Association Swimwear Importers Inc. à bord d'un avion KLM.

Votre nudité, Mesdames, n'aura jamais été aussi bien habillée. Songez plutôt au maillot tout d'une pièce profondément décolleté dans le dos, aux épaulettes étroites et fort peu encombrantes, taillé par surcroît dans des tissus légers, légers, qui moulent le corps sans jamais l'étriquer. Des tissus Helanca, denim, coton, rilsan, dropnyl, Lycra, éponge, résistants qui s'enfilent prestement, sans même l'aide de boutons ou de glissières.

On retrouve le maillot de teinte unie ou légèrement éclairé d'une bordure de couleur contrastante; des imprimés discrets, des dessins abstraits ou encore un mélange fort heureux de coloris.

Beaucoup de maillots sont accompagnés de la blouse assortie ; il en est même qui sont recouverts de capes ou de ponchos frangés.

Le bikini aura de plus en plus d'adeptes, si l'on en juge par ceux qui nous ont été suggérés. Pour celles qui n'ont aucun complexe à exhiber leur ombilic, elles n'auront que l'embarras du choix. Le port du bikini exige quand même certaines conditions... physiques qu'il n'est pas trop de ton de rappeler ici. Nous s'en voudrons aucunement aux très jeunes femmes qui le porteront, nous ne réprouverons que le mauvais goût de celles qui n'ont définitivement pas la silhouette pour le porter. C'est assez clair non ?

La même maison présentera des défilés de maillots de bain encore plus élaborés, du 4 au 7 novembre, à l'hôtel Mont-Royal.

Y voyez-vous clair?

Les lunettes de soleil

Le soleil est-il plus brillant aujourd'hui qu'il l'était il y a vingt-cinq ans? On le croirait à voir la quantité d'individus qui se promènent affublés de lunettes fumées... beau temps mauvais temps. Mais tous ne les portent pas pour les mêmes raisons.

Les lunettes fumées ont plusieurs avantages. Elles entourent "le porteur" d'un certain mystère. Bien à l'abri derrière son écran coloré, le porteur peut, à souhait, reluquer les passants, fixer avec insistance et même dévisager, ce qu'il est mal venu de faire à l'oeil nu...

Mais leur effet le plus bénéfique est évidemment de protéger contre les rayons du soleil. La luminosité du soleil n'a pas changé; mais l'homme moderne, passant la majeure partie de sa journée à l'abri des rayons du soleil, est ébloui dès qu'il passe le seuil de la porte. Et les lunettes solaires lui procurent un tel confort, surtout lorsqu'elles répondent aux lois élémentaires de l'optique, qu'elles deviennent quasi nécessaires.

On ne rapporte aucun cas de cécité conséquent au port de lunettes teintées imparfaites... mais on signale tellement de cas de malaises ou d'inconfort, qu'il convient de s'y attarder. Les lunettes de soleil sont maintenant en vente partout: dans les pharmacies, les magasins à rayons, les kiosques à journaux, les postes d'essence, et même chez les experts de la vue. Evidemment, elles sont de diverses qualités.

Les moins coûteuses sont de simple morceaux de matière vitreuse ou plastique plats, c'est-à-dire sans aucune courbure. D'autres sont courbées. Et enfin, les meilleures sont faites de verre ou de matière plastique de première qualité, libres de toute imperfection et fabriquées de la même façon et avec le même soin que les lentilles de correction. Elles ne filtrent que le degré de lumière voulu, et également, car lorsqu'une lentille transmet plus de lumière que l'autre, il peut en résulter une fatigue visuelle. Cet effet est courant dans les lunettes de soleil de qualité inférieure.

Les lunettes fumées, surtout lorsqu'elles sont portées pour la conduite d'une automobile, doivent changer le moins possible la vision des couleurs; c'est une mesure de sécurité routière. Pour les porteurs réguliers de lentilles correctives, l'idéal est la lunette de soleil avec prescription. Pour toutes ces raisons, le choix de vos lunettes de soleil doit être judicieux. Votre optométriste connaît vos besoins visuels, pourquoi ne pas vous y fier !



M. Henri Bernard met la dernière main à un plat de crevettes aurore. photo LA PRESSE

L'Institut d'art culinaire ouvre ses portes

par Lily TASSO

"La cuisine n'est pas l'apanage des femmes", a déclaré M. Henri Bernard, professeur d'art culinaire à un groupe de journalistes invités à visiter les nouveaux locaux de l'Institut d'art culinaire, situés au 1436, rue McGill College.

"L'an dernier", dit-il, "trois hommes ont suivi le cours complet avec leurs femmes." M. Bernard n'a pas pu s'empêcher d'ajouter avec humour que les chirurgiens font de remarquables cuistots. Ils ont tellement l'habitude du bistouri !

"Mes recettes sont si simples, qu'elles réussissent du premier coup", précise le cuisinier qui a formé l'an dernier plus de 450 élèves.

Truc culinaire

Nous l'avons vu préparer les plats qu'il nous a servis ou y mettre la dernière main. Au menu : crevettes aurore, médaillon de boeuf Bercy, épinards à la vapeur et moscovite aux pommes et Grand Marnier.

La spécialité de M. Bernard est de cuire la viande à froid, sans beurre ni gras. C'est simple et tellement pratique lorsqu'on est au régime.

En mettant le filet de viande ou le bifteck dans une poêle froide sur un feu très faible, l'albumine qu'il contient se coagule et empêche la viande de coller. Après avoir retourné la viande qui offre alors une surface gris clair, et donné à l'autre côté le temps de prendre, on peut hausser le feu pour compléter la cuisson. Si on l'aime "bleue", il faut la retirer du feu aussitôt que le sang en sort.

Principes importants

Le directeur de l'Institut d'art culinaire considère la cuisine comme une science, celle de la nutrition, et comme un art, celui du savoir-vivre.

A son avis, la variété est nécessaire à l'équilibre de l'organisme et elle aide à obtenir le maximum d'énergie.

Les amateurs de viande feraient bien de se restreindre. Selon M. Bernard, il vaut mieux ne pas en servir plus d'une fois par jour afin d'éliminer le danger d'intoxication.

Et pour faciliter la digestion, le professeur préconise l'utilisation d'huiles vierges, pressées à froid, comme l'huile d'olive ou l'huile de tournesol, qui ne contiennent pas de lécithine.

Les cours

Le cours complet dure deux ans, à raison de vingt leçons par an de deux heures et demie chacune, en deux séries de dix leçons.

Le cours fondamental consiste à enseigner la technique culinaire et le contrôle qui permettent d'obtenir le plus de saveur et la meilleure digestion. C'est en somme un cours de méthode.

Le programme de deuxième année est centré sur la fine cuisine et la gastronomie. Tous les cours se terminent par la dégustation par chaque élève des mets préparés.

M. Bernard a annoncé pour la semaine prochaine trois cours de démonstration qui permettront aux personnes intéressées de se rendre compte de la méthode.

sur votre bloc notes

N.-D. du Saint-Rosaire

La réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame-du-Saint-Rosaire de la Côte Saint-Paul aura lieu au pensionnat, le dimanche 27 octobre à 2 h. Toutes les anciennes sont invitées.

A Jésus-Marie

La réunion annuelle de l'Amicale du Collège Jésus-Marie aura lieu le mercredi 30 octobre prochain, à 4 h. au collège situé 1525 boulevard du Mont-Royal. Cette invitation doit être considérée par les anciennes comme personnelle. Pour tous renseignements, composer 389-8909 (Mme Jules Charron).

Vente de charité

Le Comité d'aide aux jeunes de St-Léon de Westmount organisera une vente d'objets usagés, au sous-sol de l'église St-Léon de Westmount, située à l'angle des rues Clarke et Western, le mercredi 30 octobre prochain, à 1 h. 30. Pour tous renseignements, composer HU. 4-9604 (Mme R. Larose, 26 Winchester, Westmount).

Notre-Dame-de-Sion

La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame-de-Sion aura lieu le jeudi 31 octobre prochain, à 8 h. au couvent situé 4701 rue Dornal. Pour tous renseignements composer RE. 1-1760 ou RE. 7-7669.

Chez les Filles d'Isabelle

L'assemblée mensuelle du Cercle Notre-Dame du Laus, no 882 de l'Ordre des Filles d'Isabelle, aura lieu le lundi 4 novembre prochain, à 7h. 30, à l'école Ste-Brigide située au 1224 rue Champlain.

50 escortes pour la fille de Mme Nhu

Beeville, Texas. (UPI) — La fille de Mme Ngo Dinh Nhu, 18 ans, a reçu 50 invitations de la part de jeunes gens du Texas pour l'accompagner à une réception en l'honneur de sa mère, au Texas. "Je préférerais accepter les 50 escortes plutôt qu'une seule", a commenté la mère de la jeune fille.

La gastronomie sous le signe de la fonte émaillée

par Françoise Kayler

Lorsqu'un profane rencontre un cuisinier, il est en général fort tenté de lui demander une de ses recettes favorites; il cherche à lui arracher quelques secrets. Il oublie, en général, de lui poser cette question pourtant primordiale : "quelle sorte de casserole employez-vous". Le récipient est en effet aussi important que ce qu'on y met.

Quelques journalistes, (profanes par définition) n'eurent pas à commettre cette erreur. Conviés à un souper fort délicat, composé de spécialités préparées par Raymond Oliver et arrosé des plus grands vins français, on nous dévoila immédiatement que le maître ne se servait que de "fonte émaillée".

Raymond Oliver, cuisinier, restaurateur, gastronome et homme d'esprit comme le sont tous les grands de la gastronomie, rappela que son père, qui totalisa soixante années de présence au fourneau, était lui-même fort emballé de la fonte émaillée . . . mais qu'il ne cuisinait que dans le cuivre ! "Mon père n'était peut-être pas moderne et, surtout, il ne lavait pas la vaisselle !"

Le cuivre est évidemment le métal noble de la cuisine. Son prix fort élevé et certains inconvénients le bannissent de l'usage domestique courant. Oliver rappelle qu'il a utilisé successivement des batteries d'aluminium, d'acier inoxydable, voire de nickel pur. Il est toujours revenu à la traditionnelle cocotte de fonte. Sous sa forme moderne, ce matériau est devenu la fonte émaillée. De l'avis de cet expert, "le matériel de cuisine de demain et peut-être aussi celui de l'an 2000 sera exclusivement de verre et de fonte émaillée". En attendant, le "Grand Véfour", restaurant parisien où Raymond Oliver maintient la grande tradition culinaire française, l'utilise régulièrement.

La fonte émaillée, bien sûr, mais sous quelle forme ? Ce matériau qui correspond aux services qu'on lui demande n'avait pas besoin d'amélioration technique. Les seules modifications à apporter étaient du domaine de l'esthétique. Le Creuset s'y est employé avec succès.

Le Creuset, maison fondée en France en 1553 qui ne fabrique que de la fonte émaillée (70% de celle produite dans le monde) et exporte ses produits usinés dans plusieurs pays dont le Canada, travaille en étroite collaboration avec Raymond Oliver. Toutes les précisions techniques concernant la dernière née de la ligue "Coquelle" nous ont été fournies par M. Paul Schmitt, sympathique ambassadeur de cet établissement. Cette cocotte aux lignes modernes remplace avec élégance et économie la cocotte ronde et la cocotte ovale. Comme toutes ses soeurs, elle supporte le feu direct aussi bien que la température du four; elle absorbe facilement la chaleur qu'elle distribue uniformément; elle ne présente aucune partie métallique pouvant entrer en contact avec les aliments et se nettoie facilement; elle passe directement du feu sur la table.

Le choix des couleurs a été fait avec soin. Le jaune, le turquoise, le bleu et le rouge feu ont été employés jusqu'ici. Une nouvelle teinte vient de s'ajouter: le "gris harmonic". Ce gris rosé, nous explique M. Schmitt, a été conçu pour pouvoir s'harmoniser avec toutes les autres couleurs que l'on peut trouver dans une cuisine. Il devient élément de décoration intérieur et évitera toutes les fautes de goût que l'on peut commettre aisément dans cette pièce. La "coquelle" est plus qu'une casserole; elle rehausse aussi bien la cuisine que la table où on la présente.

Raymond Oliver est convaincu que le seul fait de "posséder une belle batterie de cuisine doit déterminer la vocation de vouloir bien mijoter". Une batterie en fonte émaillée est faite pour durer au moins une vie; certaines ont même servi plusieurs générations. Offrez-les donc en cadeau de noces ou... payez-vous ce luxe qui, en fait, n'en est pas un.

Rééducation physique par les infirmières visiteuses

Depuis sept ans, des spécialistes de la Société des Infirmières Visiteuses donnent à domicile des soins en rééducation physique. Les infirmières licenciées qui s'occupent de ce service particulier sont au nombre de quatre. Elles ont obtenu un certificat de compétence après avoir suivi à New-York les cours donnés par l'Université Columbia et par l'Hôpital de Médecine Physique.

Une des infirmières en réhabilitation, Mlle Jeannette Lapointe, rapporte qu'environ 150 malades par an reçoivent ainsi la visite des infirmières de la S.I.V. Au total, ces malades font l'objet d'environ 1,200 visites. Mlle Lapointe précise que les infirmières ne donnent aucun soin en physiothérapie. Elles font exclusivement du nursing, toujours sur prescription médicale. Cela consiste à évaluer le degré d'incapacité physique du malade, à faire rapport de la situation au médecin, à en discuter avec lui, puis à exécuter le traitement prescrit.

Dans plusieurs cas, l'infirmière se chargera d'entrer en contact avec certaines agences sociales qui fourniront au malade les chaises roulantes, supports physiques ou aides mécaniques dont il a besoin. L'infirmière lui enseignera ensuite comment les utiliser. "Notre but est d'amener le patient à se suffire à lui-même de façon qu'il ne soit plus une charge pour sa famille. Et, grâce à l'éducation du milieu familial, nous parvenons souvent à faire accepter par tous la situation nouvelle que crée le handicap du malade".

L'ombre nous suit quand nous allons vers la lumière et nous précède quand nous nous éloignons d'elle.

— Vladimir Ghika

Ne perdez jamais patience, c'est la dernière clé qui ouvre la porte.

— Saint-Exupéry

La VDF organise une visite à la rue Bonsecours

Au coeur du Vieux Montréal, la rue Bonsecours retrouve l'éclat du passé. Les amateurs d'art et d'histoire s'en réjouissent, car ils peuvent déjà admirer deux belles maisons du XVIIIe siècle, restaurées avec un goût parfait par leurs propriétaires, Mme Marie-Paule Nolin et M. Eric McLean.

Afin de permettre aux Montréalais de se rendre compte comment vivaient les Canadiens français des siècles passés, la Voix des Femmes du Québec les invite le 20 novembre à "Aujourd'hui à la rue Bonsecours", une après-midi et une soirée qui s'annoncent des plus intéressantes.

Au cours de la visite de l'après-midi, M. McLean donnera une conférence, avec projections, sur le Vieux Montréal. Cette causerie aura lieu dans le grand salon de Madame Nolin. Madame Jehane Benoit, membre de la Voix des Femmes, s'occupera des rafraichissements. Puis on procédera au tirage de son livre autographié, "L'encyclopédie de la Cuisine Canadienne".

Le soir, à 9 h., les invités seront reçus à la maison Papineau, puis se rendront chez Madame Nolin pour écouter un petit concert de musique du XVIIIe pour flûte et épinette, donné par Mario Duchesne et Gian Lyman. Madame Ludmilla Chiriaeff présentera un petit ballet. Au cours de la soirée, champagne et crêpes seront servis, puis on procédera à un autre tirage, celui du livre de monsieur Jean Palardy, "Les Meubles Anciens du Canada français", autographié par l'auteur.

A l'occasion de cette manifestation, le musée McCord prêtera une série unique de tableaux signés par H. Bunnett, officier de l'armée britannique en poste à Montréal de 1881 à 1889. Selon Mme Dobell, conservateur du musée, ces tableaux sont parmi les plus intéressants de leur collection sur le Vieux Montréal. De plus, ils ne seront pas exposés avant longtemps, car le musée subit actuellement d'importants travaux.

Les billets pour "Aujourd'hui à la rue Bonsecours", dont le nombre est limité, sont en vente à : la Pharmacie des Arts, Place Ville-Marie; John L. Russell, antiquaire, rue Sherbrooke ouest; Michel Taschereau, antiquaire, près de Holt Renfrew; Bureaux de la Voix des Fmmes, 4166 ouest, rue Ste-Catherine, près Greene.

EVENEMENTS PROCHAINS

Pour entrefilets payés sous cette rubrique, s'adresser à Mme Bibeau VI. 9-4711, poste 323

CONCERTS SARAH FISCHER. Lundi 28 oct. 3 débutantes, 1 pianiste, clarinettiste et violoncelliste en première audition, avec aussi le petit ensemble vocal de l'école Normale de Musique dirigée par Alexandre Brott. Billets WE. 2-3586



Servez les plus délicieux
BEIGNETS
54 VARIETES
Mr. Doughnuts
COFFEE SHOPS INC.
A
CHOMEDEY
615, BOUL. LABELLE
69¢ LA DOUZAINE

ANNONCE

"MAIS JE N'AI PAS PLUS DE TRENTE ANS!"

Est-ce votre façon de protester lorsque quelqu'un essaie de deviner votre âge? Rides, et imperfections vous font paraître plus vieille. La plupart du temps, le savon est responsable de cet état de choses. Les récentes annonces sur le savon vous en donnent la preuve. Elles vous démontrent que le savon a besoin de la richesse du cold cream pour le compléter. Mais pourquoi vous contenter d'un cold cream ajouté au savon lorsque vous pouvez obtenir un véritable cold cream — le Pond. Le COLD CREAM DE POND fait disparaître les impuretés et les traces de maquillage. Le COLD CREAM DE POND humidifie les tissus et les adoucit. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND — et retrouvez la beauté de votre jeunesse que le savon vous a ravie.

"BONNE FORTUNE"
UN JEU DU TONNERRE
COMMANDITÉ PAR
STEINBERG
VOIR L'ANNONCE SPÉCIALE DU MERCREDI 30 OCT.



NON, VOUS NE RÊVEZ PAS!
JEAN DUCEPPE
débute LUNDI le 4 nov. à 9 h. 05
à
CKAC
BIEN ENTENDU



COLLOQUE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL — Le service de préparation au mariage de l'U.M. offrait aux couples, mercredi soir, l'occasion d'entendre parler de maturité sexuelle et de régulation des naissances par des spécialistes. Sur la photo prise juste avant le colloque on remarque Mme Charles Rendu, le R. P. D'Heilly et le Dr Charles Rendu.

photo LA PRESSE

La maîtrise de soi

preuve de maturité sexuelle

par **Cécile BROSSEAU**

Le Service de préparation au mariage de l'Université de Montréal accueillait au grand amphithéâtre de l'Université, mercredi soir, le Dr Charles Rendu et Mme Rendu, présidents-fondateurs du Centre de liaison des équipes de recherche en régulation de naissance (CLER) ainsi que le R. P. Alphonse D'Heilly, s.j., aumônier national du Centre de préparation au mariage de France.

En commençant son allocution avec une citation de Saint-Exupéry : "Aimer ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction," le Dr Rendu donnait tout de suite l'angle, ou mieux la dimension qu'il comptait présenter de l'amour et de la maturité sexuelle.

Comme nous n'avons pas sous les yeux le texte original du conférencier nous tenterons de dégager, pour nos lecteurs, l'essence de cette causerie à trois, puisque, même si c'est au Dr Rendu que nous devons la colonne vertébrale de l'exposé, Mme Rendu et le R.P. D'Heilly devaient y ajouter leurs réflexions et leurs commentaires judicieux.

Qu'est-ce donc que cette maturité sexuelle indispensable à la fécondité de l'Amour ? Fécondité interne : notre amour est une personne vivante; fécondité externe : l'enfant.

C'est d'abord une chose difficile. Le mariage, comme toute vie communautaire, est rarement une sinécure. Il serait stupide de traiter cet état de vie comme un port d'arrivée, il faut compter avec les difficultés d'adaptation mutuelle, les problèmes du couple et ceux suscités par l'arrivée des enfants.

Le commencement de la sagesse est peut-être d'apprendre à intégrer la sexualité à la vie conjugale. La réalite sexuelle doit être une force et non un boulet à traîner. On doit aimer avec son corps et son coeur. Le corps sert d'expression aux sentiments du coeur.

Après avoir établi clairement la différence entre l'amour égoïste et l'amour généreux, celui qui prend et celui qui offre, et avoir noté les attitudes psychologiques de l'homme et celles de la femme, en présence de l'acte conjugal, le Dr Rendu déplorait, en le constatant, que tout être humain soit conditionné en matière de sexualité par l'éducation familiale, l'influence de la religion et le rôle de la société. Beaucoup d'hommes mourront avec une sexualité adolescente. Car, la caractéristique d'un amour adulte, c'est la maîtrise de soi. La seule façon d'acquérir cette maîtrise c'est de pratiquer la chasteté.

S'excusant d'employer un mot qui, pour certains, paraîtrait poussiéreux, moyenâgeux, le conférencier ajoutait: "La chasteté est essentielle à l'amour conjugal et à la fécondité conjugale". Il devait développer ce mot et lui conférer tout le sens positif qu'il peut contenir. Chasteté doit surtout signifier : maîtrise de la sexualité au service de l'Amour.

Mme Charles Rendu, avec beaucoup d'à-propos, apportait des exemples concrets prouvant quelle joie pouvait susciter cette chasteté qui doit présider à l'adoption de la méthode de sympto-thermique en faisant souvent naître la tendresse. Depuis 20 ans le Dr Rendu et sa femme tentent d'apporter aux couples angoissés devant le problème de la régulation des naissances, une solution qui, loin de nuire à l'épanouissement de l'amour, serve à la progression de cet amour conjugal.

Pour sa part, le R.P. A. D'Heilly devait apporter la conclusion de ce colloque en recommandant à l'auditoire la réflexion et en attirant son attention sur l'importance de juger en adulte et d'abandonner ce comportement adolescent qui tend à s'interroger sur les limites du permis et du défendu plutôt que d'aller vers la valeur propre des choses.

Pour tous renseignements sur la méthode sympto-thermique, on peut communiquer par écrit avec l'équipe SERENA, hôpital Notre-Dame, Montréal.

Le bonheur est un parfum que l'on ne peut répandre sur autrui sans en faire rejaillir quelques gouttes sur soi-même.

— Emerson

à Noter ***

BUFFET-DANSANT — Le major Marcel Arès, cd. président, comité du buffet-dansant, et Mme Arès, invitent tous les amis du 4e bataillon, Royal 22e régiment (Châteauguay) à se joindre aux officiesr actuels pour clôturer les fêtes du 150e anniversaire de la bataille de Châteauguay. Cette réception sous le distingué patronage du major général F. J. Fleury cbe, ed,cr, et de Mme Fleury, aura lieu le samedi soir 26 octobre, dans les salons du Mess, au 4600 de l'avenue Lacombe. Parmi les invités on remarque : major général et Mme J. P. E. Bernatchez, major général et Mme J. Allard, Col. et Mme J. G. Poulin, col. et Mme R. M. E. Bourgeois, cal et Mme C. Prieur, lt. col. et Mme J. A. Berthiaume, lt col. et Mme H. McIndoe, lt. col. et Mme J. Graham, lt. col. et Mme C. N. Granda, lt col. et Mme J. M. Coupland, lt col. et Mme C. Roy, lt col. et Mme C. Dubuc, lt. col. et Mme G. Lévesque, lt col. et Mme V. Barry, lt col. et Mme P. Gauthier, lt col. et Mme A. Hay et tous les anciens commandants du régiment.

Parmi les officiers actuels qui seront présents, l'on remarque : les majors P. Laverdure, G. Renaud, J. Vaast; les capitaines G. Clairmont, G. Demers, J. Desrochers, J. Dion, G. Dorval, J. Guérin, M. Larocque, J. Lorange, J. Nadeau, J. Richard, G. Tétrault, J. Forgues; les lieutenants A. Babkine, C. Boucher, C. Laverdure, R. Leduc, R. Mayhard, T. Nadeau, R. Paquette, R. Trudel, J. Léonard, S. Perreault, J. Ravary, R. Renaud, J. Richard et S. Tessier. Le buffet sera servi après minuit. Pour réservations composer RE. 8-0366.

AU CERCLE GOETHE DE QUEBEC — C'est ce soir, à 8 h. 30, à l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres, 6 rue de l'Université, que sera présenté "Schiller" long métrage allemand à l'intention des membres du Cercle Goethe.

PRIX VICTOR-MORIN 1963 — La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, vient de décerner à M. Jean Béraud, critique dramatique, son grand prix de théâtre 1963. La remise officielle aura lieu le mercredi 30 octobre, à 7 h. du soir, au cours d'un banquet à l'hôtel Ritz Carlton. Les amis du distingué récipiendaire et tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste sont cordialement invités à venir rendre hommage à M. Jean Béraud qui sera le conférencier d'honneur à ce banquet. Présenté par M. Jean Hamelin, critique dramatique au Devoir, il sera remercié par M. Jean Duceppe. Pour réservation, composer UN. 1-4741. Tenue de ville.

AU CERCLE ROSE HELENE — Les nouveaux membres du conseil des Filles d'Isabelle, cercle Rose-Hélène no 901, pour l'année 1963-64, sont les suivants : Mme Louise Langlois, régente; Mlle Thérèse Paradis, vice-régente, Mme Simone Parent, ex-régente; Mlle Raymonde Pelletier, secrétaire-financière, Mme Jeannette Ruel, secrétaire-archivste; Mlle Yvette Paradis, secrétaire-trésorière; Mme Alice Asselin, première syndic; Mmes Annette Messier, Marie Deguire, syndics; Marie-Anne Boily, monitrice; Thérèse Pépin, gardienne; Berthe Depatee, chancelière; Angéla Cloutier, Thérèse Parent, guides; Alida Coallier, Marcelle Turcot, gardes; Agnès Morin, rédactrice; Blanche Dragon, porte-bannière, Rollande Champagne, organiste. Au cours des élections, présidées par Mme Simone Geoffrion, député régente, cette dernière agissait comme maréchal, et Mlles Marie-Paule et Micheline Pelletier ont prêté leurs concours pour l'installation des officières.



GRANDS BALLETS CANADIENS — La Compagnie des grands ballets canadiens a reçu hier un chèque dans le cadre de la campagne de souscription actuellement en cours, au profit de cette compagnie. L'argent a été recueilli lors du grand défilé de modes du 9 octobre dernier, à la Place des Arts. On voit ici, de gauche à droite: le juge Jacques Vadboncoeur, président de la campagne, Mme Mina Hart, présidente du comité féminin présentant le chèque à Mme L. Chiriaeff, directrice artistique de la compagnie et M. Joe Hart, président conjoint de la campagne de souscription. Les deux autres présidents sont MM. Antoine Geoffrion, c.r., et Lazarus Phillips, c.r.

photo LA PRESSE

Ottawa

Leurs Excellences le gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mme Louis Berger, dame d'honneur, et du capitaine d'aviation Peter Glasheen, aide de camp de service, ont assisté, mercredi soir, au théâtre Elgin, à la présentation du film "Champs d'Honneur" fait par l'Office national du film à l'intention du ministère des anciens combattants.

* * *

Mme A. F. W. Plumptre, présidente nationale de l'Association canadienne des consommateurs, et Mlle Eleanor Ordway, chef des relations extérieures à la section canadienne d'alimentation et drogues, seront à Washington en fin de semaine pour assister au congrès organisé conjointement par l'Association médicale américaine et le Conseil d'administration de l'alimentation et des drogues des Etats-Unis. L'assemblée étudiera particulièrement les supercheries en médecine.



"CHARMES D'AUTOMNE" — Tel est le nom de la soirée dansante organisée par l'Alliance des professeurs de Montréal et qui aura lieu, le samedi 26 octobre, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Sur la photo, quelques membres du comité d'organisation. Dans l'ordre habituel: Mme Marc Sabourin, Mlle Thérèse Marcil et Mme Raymond Durocher.





Le major Marcel Arès, CD, président du comité du buffet dansant, et Mme Arès, recevront les invités lors du bal qui marquera les fêtes du 150e anniversaire de la bataille de Châteauguay. Le bal aura lieu samedi, dans les salons du Mess avenue Lacombe.

photos : Larin

Bal Belgique Canada

Le bal de l'Association Belgique-Canada aura lieu ce soir, vendredi, au salon Versailles de l'hôtel Windsor. Assisteront à ce bal: le consul général de Belgique (président d'honneur, et la comtesse Philippe de Liedekerke, M. Jules Dupré, c.r., président de l'A.B.C., et Mme Jules Dupré.

MM. et Mmes Jean Allaire, Pierre Andry, Théophile Aras, Arthur W. Archambault, M. Armand Bastin, Mlles Huguette Benfante, Paule Benfante, M. Léopold Benfante, Mlle Hélène Modimanno, MM. et Mmes André Bertheau, Jean-Paul Cartier, Luc Ceyssens, Bernard Couvrette, François De Dobbelleere, F. H. Degraeve, Ernest Delvin, Mme Paul Desy, M. et Mme Herman Engels, M. Ovide de Filion, Dr et Mme Marc Gagnon, MM. et Mmes Lucien Genet, Joseph Gillain, Jean Kittel, Marcel Kittel, M. Jean Béraud, MM. et Mmes Georges V. Lefèbre, F. Léon Lefort, Gabriel Lucas, Arsène Morin, A. Noël.

M. Marc Aras, Mlles Monique Desnoyers, Josette Goffin, M. et Mme Sylvain Hamet, Mlle Joanne Jarry, MM. René Leclère, Michel Lucas, Mlle Sylvie Mélançon, M. Michel Théoret, Dr Davy Trop, MM. et Mmes Pierre Verdy, Jacques Verdy, MM. Jean Verdy, Louis Verdy, Mlle Marie Verdy, M. Marc Van Rocchoudt, Mlles Michelle Bélanger, Geneviève Van Guilk, M. Raymond Lapierre, Mlle Monique Crevier, M. Klaus Von Rebentisch, Mlles De Dobbeleer, Monique Moreau, M. André Boudeau, Mlle Claudette Préjean, M. Michel Lazure, Mlle Francine Bélanger, M. Pierre L'Espérance.

Mmes L. Nuytemans, J. Paszthy, M. et Mme Charles Pedley, le Dr et Mme Bernard Pillet, MM. et Mmes Ernest Provost, Georges Rowan, Jean Seguin, Roland Schwab, Michel Struelens, Edmond Verdy, Jeno Voros, Maurice Verdy, Mlles Michelle Vincent, Andrée Clerk, Mes et Mmes Bernard Paquin, Maurice Marcotte, André Pelletier, Jean-Noël Lanctot, Guy Leblanc. MM. et Mmes Raoul Grosman, Ferdinand Renaud, J.-Raoul Malenfant, M. Donald Corey, Mlle Mirelle Peloquin, Me Gérard Viau, Mlle Alma Chiasson, M. Maurice Tickell, M. et Mme Remi Lussier, Dr et Mme Roger Courteau, Dr et Mme Jacques Leduc, M. et Mme Bernard Beaudoin, M. et Mme Marcel Beauchemin, M. Arthur Tétrault, M. et Mme Jean-Marie Lasnier.

M. Sylvain Hamet, président et Mme Hamet, Monique Desnoyers, présidente, M. Raymond Lapierre, M. Michel Lucas, Mlle Geneviève Van Guilk, Mlle Monique Crevier, baron Klaus Von Rebentisch, Mlle Josette Goffin, M. René Leclère, M. Marc Arras, Mlle Nicole De Dobbeleer, M. Guy Dupré, Mlle Nicole Dupré, Mlle Michelle Bélanger, Dr Davy Trop, Mlle Andrée Clerk, M. Marc Van Roechoudt, Mlle Monique Moreau, M. André Boudreau, Mlle Claudette Préjean, M. Michel Lazure, Mlle Francine Bélanger, M. Pierre L'Espérance, Mlle Michèle Vincent, Me Bernard Paquin et Mme Paquin, Me Maurice Marcotte et Mme Marcotte, Me André Pelletier et Mme Pelletier, Me Jean-Noël Lanctôt et Mme Lanctôt, Me Gilles Leblanc et Mme Leblanc, le Dr et Mme Maurice Verdy, Me Pierre Verdy et Mme Verdy, Me Jacques Verdy et Mme Verdy, M. Jean Verdy, Mlle Sylvie Melançon, M. Louis Verdy, Mlle Joanne Jarry, Mlle Marie Verdy, M. Michel Théoret, M. Marc Arras, Mlle Nicole De Dobbeleer, M. Guy Dupré, Mlle Nicole Dupré.

Quadruplés

NEW YORK. (PA) — Des quadruplés — trois filles et un garçon — sont nés dans la nuit de jeudi au Centre médical Columbia Presbyterian. Les parents sont M. et Mme Rhoda Brecker et les bébés sont en excellente santé. Le papa est avocat, procureur pour la ville de New York. Ce sont les premiers enfants du couple.

Réceptions

Les membres du Cercle international Sainte-Marie se réunissaient, mardi, à l'heure du déjeuner, à l'hôtel Berkeley, à l'occasion du départ de Mme Ivar Melhuus épouse du consul général de Norvège dont le mari vient d'être nommé ambassadeur de son pays, à Bangkok, Siam. Selon la tradition établie dans le Cercle, Mme Maurice Sainte-Marie, présidente-fondatrice du Cercle, présenta un livre canadien à Mme Melhuus : La Montagne verte de Gabrielle Roy.

* * *

Son Excel. le gouverneur général a reçu, mardi après-midi, le vice-maréchal de l'air V. S. J. Millard, à la suite de sa nomination au Conseil de l'air.

Voyages

M. et Mme Donald Savard, de Montréal, ont récemment passé quelques jours chez M. et Mme Josaphat Pronovost, de St-Luc-de-Vincennes.

* * *

Mme Eugène Sorel, de Duvernay, est de retour d'un voyage de plusieurs semaines à travers l'Europe.

* * *

M. et Mme Pâquet, d'Ahuntsic, sont de retour d'un voyage dans les Montagnes Blanches du New Hampshire.

SEMAINE DU SOULIER ESPAGNOL

Sarosi SHOES

$19.80 SEULEMENT

IMPORTES d'ESPAGNE et d'ITALIE



A. Semi-sandales au modèle original en chevreau noir.

B. Chevreau et alligator, talon ¾" continental. Boucle sur le côté.

C. Nouvel escarpin avec motif plissé sur le dessus. Talon ¾" continental.

1251 ouest, STE-CATHERINE (coin de la Montagne) AV. 8-0012

178 ouest, STE-CATHERINE (en face de la Place des Arts) UN. 1-5209

1100 rue ST-JEAN, QUEBEC



C'EST SI BON DE RETROUVER MA FEMME LE SOIR DEPUIS QU'ELLE A OBTENU UN SOULAGEMENT DE LA "FATIGUE NERVEUSE"



GRÂCE À LA NOURRITURE DU DR. CHASE POUR LES NERFS



"Il fait si bon prendre le chemin de la maison, ma dit mon mari, depuis que je me suis soulagée vite de la nervosité qui nous rendait malheureux tous les deux!"

C'est merveilleux de se bien sentir—d'être plus la victime de ce qu'on appelle la "fatigue nerveuse". C'est merveilleux d'avoir recouvré cette force nerveuse qui est l'apanage de la bonne santé.

La nourriture du DR. CHASE pour les nerfs COMBAT la fatigue nerveuse

Ogilvy's



MANTEAUX-ECHANTILLONS GARNIS VISON OU RENARD

Devraient se vendre $150 à $200

Solde d'échantillons d'étalage et de modèles uniques : Lainages importés; tons brun, beige, taupe ou noir; cols et garnitures vison ou renard. Tailles 8-10-12.

$125

S.V.P. Pas de commandes postales ni téléphoniques

PRENEZ 12 POUR PAYER : Adoptez notre Compte Budgétaire Permanent

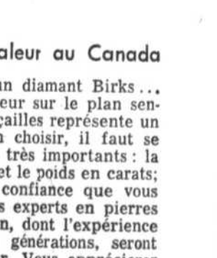
OGILVY'S — Manteaux pour dames, au deuxième

OGILVY'S

BIRKS B·B



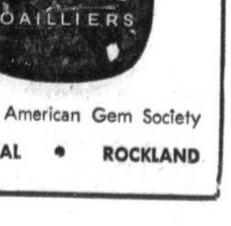
500.00



400.00



200.00



500.00



400.00

Un diamant Birks

La meilleure valeur au Canada

L'amour ne va pas sans un diamant Birks... puisque en plus de sa valeur sur le plan sentimental, la bague de fiançailles représente un bon placement. Pour bien choisir, il faut se rappeler les quatre points très importants : la couleur, la taille, la clarté et le poids en carats; aussi à considérer est la confiance que vous inspire votre bijoutier. Les experts en pierres précieuses de notre maison, dont l'expérience remonte à plus de quatre générations, seront heureux de vous conseiller. Vous apprécierez leur honnêteté et leur savoir.

Un étui en argent sterling et un certificat d'assurance vous sont offerts gracieusement avec les bagues illustrées ici.

Conditions faciles de paiement

BIRKS JOAILLIERS

Bijoutiers enregistrés ◆ American Gem Society

CARRE PHILIPS • DORVAL • ROCKLAND

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR devront souvent montrer à leur entourage leur désir d'indépendance pour que celui-ci, probablement après bien des atermoiements, accepte enfin de leur accorder quelques facilités. Très bonne conjoncture astrale pour les sentiments, mais tendance à une vie passionnée.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

On pourra ne pas comprendre comme il conviendra pourtant de le faire, votre immense désir de rendre service à votre prochain : montrez une fois encore que vos intentions sont pures et exemptes, notamment, des calculs que l'on vous prête.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Votre souci de faire oeuvre originale est certainement louable, mais vous aurez raison d'attendre une occasion plus favorable pour présenter vos différentes créations aux personnes qu'elles pourraient intéresser en d'autres temps.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

N'hésitez plus et franchissez le Rubicon. Les encouragements que vous prendrez pour argent comptant ne vous seront peut-être pas destinés : attention ! Ne laissez pas se développer en vous une néfaste tendance à la témérité.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Il n'y a que la foi qui sauve, a-t-on l'habitude de dire, et ce sera particulièrement vrai pour vous cette fois ; prenez garde à la force des passions que vous serez peut-être amené à heurter.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Parce que vous aurez passionnément cru en la puissance des sentiments dont il aurait été raisonnable de douter, vos rêves — chose surprenante ! — se réaliseront. Ne redoutez pas trop les regards jaloux qui vous envelopperont : ils consacreront votre réussite.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Votre santé n'aura peut-être pas le caractère de stabilité souhaité et vous accuserez vos proches de maux dont ils ne seront vraiment pas responsables : rappelez-vous plutôt les avertissements qui ont dû vous être donnés.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Refrenez votre colère si d'aventure elle se manifeste à l'issue d'une petite réunion de famille ; on aura peut-être tenté de vous tromper, mais sans résultat et c'est l'essentiel : pourquoi en vouloir à ceux qui se sont trompés en doutant de votre sagacité.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Avant de penser à un investissement, faites sérieusement vos comptes et tenez pour nul tout apport incertain. Il est évident que votre situation financière pourrait actuellement être meilleure : recherchez les causes . . .

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Vous garderez certainement un meilleur souvenir de la fin de la journée si vous faites l'effort d'oublier ce qui aura pu se passer de désagréable le matin, notamment, dans le domaine purement sentimental.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Il ne tiendra qu'à vous d'obtenir cette harmonie sentimentale dont vous rêvez sans trop y croire : on semble fort bien disposé à votre égard et tout ira bien si, abandonnant une trop prudente réserve, vous faites les premiers pas.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne dissimulez pas votre façon de penser, même si elle ne correspond pas au point de vue de votre partenaire, même si elle doit déplaire . . . peut-être vous faire perdre votre place, de l'argent, manquer une affaire.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Votre charme sera peut-être insuffisant et l'être aimé attachera plus d'importance à vos qualités les plus secrètes qu'à votre aspect physique ou à votre brillante intelligence. Vous marquerez des points si vous faites preuve de franchise.

Facilité d'envol

Un hélicoptère s'envole plus facilement d'un champ couvert d'herbe que d'une surface recouverte de ciment.

Fumée coûteuse

En 1962, les fumeurs canadiens ont payé au gouvernement fédéral un total de $382,000,000 en taxes sur le tabac.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 h. et SAMEDI 9 h. A.M. à 5h.30 P.M.

AU SOUS-SOL SIMPSON

Simpson MONTREAL

10ème VENTE ANNIVERSAIRE

CADEAUX "CHIPS" 7-Up Maple Leaf BALLONS

Des ballons seront distribués aux enfants accompagnés de parents faisant leurs achats au sous-sol.

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS DURANT CETTE GRANDE VENTE ANNUELLE

DES AUBAINES POUR TOUTE LA FAMILLE



2 pièces tricot double

Pour dames, ensembles en laine, entièrement doublés en tricot côtelé ou piqué dans des modèles très variés. Gris, brun, rouge et vert. Tailles 12 à 20. Pas de commandes.

SIMPSON — MANTEAUX, COSTUMES (778) AU SOUS-SOL

Manteaux sport

Pour dames. Moins du ½ prix. Manteaux sport à doublure matelassée. Entièrement doublés. Longueur ¾. Tissus laminés, textures paniers, etc. Brun, vert, rouge. Tailles 8 à 16 dans le groupe. Pas de commandes.

SIMPSON — MANTEAUX, COSTUMES (778) AU SOUS-SOL

Ens. pour dames

Ensemble de flanellette de laine, modèle Chanel ou tunique. Jupes étroites. Quadrillés Prince de Galles. Gris, noir, brun. Tailles 10 à 18 dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — VETEMENTS SPORT (781) AU SOUS-SOL

Venez samedi à 9 h. a.m.

pour tous ces spéciaux!

Venez de bonne heure car pour certains articles, les quantités sont limitées . . . Venez acheter et participer à l'ambiance de fête qui règne au sous-sol de Simpson à l'occasion de sa Grande Vente 10ème Anniversaire.

Le trio Paul Cappelli

sera présent ce soir au sous-sol d'aubaines de 7 h. à 9 h.

Samedi, de 10 h. a.m. à midi et de 2 h. p.m. à 4 h. p.m.



Manteaux fillettes

Rabais ⅓ à ½ ! Manteaux en laine. Taupe, brun, rouge, bleu, vert. Quadrillés et modèles simples. Tailles 7 à 14 dans le groupe. A. "Sealskin" col fourrure. B. Ecossais, col foulard. Pas de commandes.

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL

Pantalons garçons

Pantalons en coton solide ou viscose et acétate, lavables, prérétrécis, avec revers, prêts à porter. Tailles régulière ou ½ boxeur dans le groupe. Noir, vert, tan. Tailles 6 à 16 ans dans le groupe. Pas de commandes.

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

Vestons sport

Pour hommes et jeunes gens, pantalons tout laine. Modèles fin de série. Modèles très attrayants. Tailles 35 à 44 dans le groupe. Pas de commandes.

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790)



Imparfaits de qual. rég. $10 à 15.98

Élégants sacs à main en cuir

Sacs à main entièrement doublés en simili-cuir avec poche à glissière. Les légères imperfections n'enlèveront pas l'élégance de ces sacs à main. Noir ou brun.

Pas de commandes

SIMPSON — SACS A MAIN (775) AU SOUS-SOL



Imparfaits de qual. rég. 3.99 à 6.99

Gants en chevreau pour dames

Quelques gants en cuir "Pixtex" aussi dans le groupe. Gants fourreau ou courts. Noir, brun, et quelques couleurs pâles dans le groupe. Quelques imperfections discrètes. Pointures 6 à 7½ dans le groupe.

Pas de commandes

SIMPSON — GANTS (776) AU SOUS-SOL



Rég. 8.98 à 11.98

Chapeaux pour dames ! ½ prix et moins

½ prix ! Voici pour vous l'occasion d'acheter votre chapeau pour la saison prochaine. Choix varié de couleurs et de modèles.

Pas de commandes

SIMPSON — CHAPEAUX (777) AU SOUS-SOL



Orig. 5.99 à 8.99

Bas prix ! Souliers pour dames

Achetez 2 paires à ce prix exceptionnellement bas ! Empeignes en cuir ou en suède. Semelles composition, flxibles. Talons hauts ou illusions. Noir, bleu, brun et autres. Pointures 4 à 9, AA ou B dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — CHAUSSURES (787) AU SOUS-SOL



Rég. 2.79 à 7.98

Spécial ! Solde d'abat-jour

Un abat-jour pour toutes les dimensions de lampes. Tissu sur parchemin, fibre de verre, modèles à volants.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — LAMPADAIRES (795) AU SOUS-SOL

Rabais 33 à 66% ! Souliers d'enfants

Venez tôt au sous-sol Simpson pour ce véritable spécial d'anniversaire ! Empeignes en cuir avec lacets ou courroie. Modèle fourreau avec semelles composition et mousse dans le groupe. Noir et brun. Pointures 8 à 12, 12½ à 3 dans le groupe.

Rég. 2.99 à 5.99 — 1.99 pai.

Pas de commandes

SIMPSON — CHAUSSURES (787) AU SOUS-SOL

Rabais 75% ! Jupes pour fillettes

Jupe en flanellette de laine écossaise ! Plis souples. Tons de gris, brun et vert dans le groupe. Tailles 7 à 11 dans le groupe.

orig. 3.98 — 94¢ ch.

Pas de commandes

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL

½ prix ! Vêtements de base

Modèles de séries interrompues. Soutien-gorge sans bretelles avec dos Grip-tex, modèles courts ou longs. Tailles 32 à 40 A, B, C dans le groupe.

Rég. $5 et $7 — 2.50 et 3.50 ch.

Aussi serre-taille en Lycra*, tailles 24 à 40 dans le groupe.

*Marque déposée Dupont pour sa fibre Spandex

SIMPSON — CORSETS (785) AU SOUS-SOL

Robes pour occasion spéciale

Moins du ½ prix ! Choix d'élégantes robes en dentelle, chiffon, crêpe et brocart. Bleu, rouge et vert et noir de fantaisie. Tailles 7 à 15. 10 à 18 et quelques demi-tailles dans le groupe.

Rég. 16.99 à 19.99 — 6.99 ch.

SIMPSON — ROBES POUR DAMES (780) AU SOUS-SOL

SPÉCIAUX 9H. A.M. AU SOUS-SOL D'AUBAINES

En vente samedi à 9 h. a.m.
Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.

POUR DAMES

Solde de robes — Très grande variété de textures: crêpe laine, Arnel*, tricot de coton, etc. Tailles 10 à 18. Rég. 3.99 à 10.99 — Ch. 1.99
*Marque canadienne déposée.
SIMPSON — ROBES POUR DAMES (780) AU SOUS-SOL

Torsolettes avec broderie de fantaisie — Torsolette avec fermeture à glissière à l'avant et bonnets avec broderie. Noir seulement. Tailles 32 à 34 avec bonnet A seulement. Quelques modèles avec légères imperfections dans le groupe. Orig. 12.50 — Ch. 4.99
SIMPSON — CORSETS (785) AU SOUS-SOL

Jupons en coton de qualité — Moins du ½ prix ! Entretien facile. Panneau opaque, bordure de fantaisie. Menthe seulement. Tailles 32 à 42. Rég. 2.99 — Ch. 99¢
SIMPSON — LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

Gants extensibles en vinyl pour dames — Gants courts nylon. Petite fente sur le côté. Rég. 1.29 — Pai. 89¢
SIMPSON — GANTS (776) AU SOUS-SOL

Pantoufles pour dames et enfants. ½ prix et moins ! Pour dames, en tissu éponge genre mocassin et mule. Pour enfants, en simili-cuir, tissu éponge et tapisserie. Semelles composition coussiné ou mousse dans le groupe. Noir et tan. Dames 4 à 9. Enfants 13 à 3. Rég. 99¢ à 2.99 — Pai. 49¢
SIMPSON — CHAUSSURES (787) AU SOUS-SOL

Solde de bottes pour dames. 200 paires seulement ! Bottes en caoutchouc avec doublure molletonnée et bordure fourrure. Modèle avec fermeture à glissière pour talons bas. Pour talons hauts ou plats. Noir ou brun. Pointures 4 à 6 dans le groupe. Orig. 5.99. pai. 2.99
SIMPSON — CHAUSSURES (787) AU SOUS-SOL

Soutien-gorge modèle ¾. Rabais 35% ! Idéal pour les dames plus petites. Bonnets coton avec pellons piqués et broderie. Fermeture à agrafes à l'arrière. Tailles 34 à 40, B ; 34 à 42, C. Blanc seulement. Rég. 1.99. ch. 1.29
SIMPSON — CORSETS ET SOUTIENS-GORGE (785) AU SOUS-SOL

Peignoirs coton Guinguan "Sanforized". — Peignoirs de première qualité. Motif quadrillé de fantaisie. Bleu, rouge et brun. Modèles 3 façons. Tailles 16 à 20. Rég. 3.99 — Ch. 1.99
SIMPSON — LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

Manteaux de pluie pour dames — ½ prix ! A l'épreuve de l'eau, des taches. Acétate imprimé, réversible sur popeline de coton beige uni. Tailles 10 à 16. Rég. 10.88 — Ch. 5.44
SIMPSON — MANTEAUX, COSTUMES (778) AU SOUS-SOL

Ens. 2 ou 3 pièces en tricot double. 100 seulement ! Coloris d'automne en vogue. Vestes entièrement doublées. Arrière de la jupe doublé pour plus de confort. Tailles 12 à 18. Rég. 16.98 à 19.98 — Ch. 9.99
SIMPSON — MANTEAUX, COSTUMES (778) AU SOUS-SOL

Chapeaux feutre laine. Choix varié de modèles et de couleurs. Noir, brun, beige, rouge et vert. Rég. 3.98 — Ch. 1.98
SIMPSON — CHAPEAUX (777) AU SOUS-SOL

Soutiens-gorge longs en coton blanc. Quantité limitée. Tous en coton blanc. Bretelles montées. Fermeture à agrafes à l'avant. Bordures brodées de fantaisie. Tailles 34 à 52, bonnets B, C, D, dans le groupe. Rég. 4.50 — Ch. 1.99
SIMPSON — CORSETS (785) AU SOUS-SOL

Robes de nuit en flanellette — ½ prix ! De première qualité, robes de nuit de modèles élégants imprimés rose ou bleu. Tailles moyenne, grande et très grande dans le groupe. Rég. 2.99 — Ch. 1.44
SIMPSON — LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

Culottes en nylon/coton — ½ prix ! Jambe élasticisée. Ajustement confortable. Menthe, rose, bleu dans le groupe. Tailles P.M. dans le groupe. Rég. $1 — 2 paires $1
SIMPSON — LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

Solde de peignoirs — Elégant choix dans le groupe. Variété de modèles et de couleurs. Tailles 12 à 18 dans le groupe. Quelques modèles avec minimes imperfections. Orig. 15.99 — Ch. 6.99
SIMPSON — LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

Pantoufles simili-cuir pour dames et jeunes filles — Semelles en cuir. Fourreau simple. Genre ballerine. Noir seulement. Pointures petite et moyenne. Rég. $1 — Pai. 50¢
SIMPSON — BAS (776) AU SOUS-SOL

Sacs à main — Quantité limitée ! Style vagabond ou sport. Marine, rouge, noir et brun. Rég. 2.99 — Ch. $1
SIMPSON — SACS A MAIN (775) AU SOUS-SOL

POUR HOMMES

Chemises sport pour hommes. Modèles variés de lignes interrompues. Tissus de choix. Tons de bleu, gris et brun dans le groupe. Tailles P.M.G. dans le groupe. Rég. 1.99 à $5 — Ch. 99¢
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

Chemises broadcloth pour hommes. Chemises en coton "Sanforized" avec col fused mais souple. Manchettes 2 façons. Blanc et de couleur dans le groupe. Encolures 14 à 17½. Rég. 2.99 à $5 — Ch. 99¢
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

Bottillons de gymnastique pour hommes et jeunes gens. Bottillons à empeignes en canevas très solide. Semelles intérieures coussinées avec support de voûte plantaire. Semelles caoutchouc rugueux. Tons de blanc, vert dans le groupe. Pointures garçons 1 à 5, sauf 2, hommes 7 à 12, sauf 10. Rég. 1.69 à 1.89 — Pai. 99¢
SIMPSON — CHAUSSURES (787) AU SOUS-SOL

Batteries Medalist "Allstate". ½ prix ! Peuvent être utilisées sur certaines autos canadiennes. 40 seulement ! Très solide, 17 plaques, 6 volts, 40 mois de garantie. Rég. 13.98 — Ch. 6.94
avec votre vieille batterie en échange.
SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO (773) AU SOUS-SOL

Coupe-vent en tissus laminés. Moins du ½ prix ! 80 seulement. Immense choix de modèles et de couleurs. Tailles 36 à 44 dans le groupe. Rég. 12.99 à 15.99 — Ch. 4.99
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790) AU SOUS-SOL

Pantalons pour hommes et jeunes gens. Quantité limitée. Variété de tissus : térylène* et coton, viscose et acétate, viscose et mélange de laine. Nombreux coloris. Modèles continental et régulier. Tailles 28 à 44 dans le groupe. Rég. 4.99 à 9.99 — Ch. 1.99
*Fibre polyester.
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790) AU SOUS-SOL

Solde de manteaux laine pour hommes. Quantité limitée. Solde du manufacturier. Textures quadrillés, simples, quelques modèles Harris Tweed dans le groupe. Tailles 34 à 44 dans le groupe. Rég. 19.99 à 29.99 — Ch. 9.99
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790) AU SOUS-SOL

Ens. ceinture et cravate pour hommes. Ceinture réglable, cravate texture tissée. Vert, bleu, brun dans le groupe. Rég. 1.99 — Ch. 99¢
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

POUR ENFANTS

Solde de chandails pour garçons et filles. Moins du ½ prix ! Chandails mélange de laine de première qualité. Cardigan, pullover encolure V pour garçons . . . Cardigan, pullover encolure ronde pour filles. En majorité rouges. Ages 6 - 6x. Rég. 1.99 ch. 79¢
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

Blouses coton pour fillettes. Moins du ½ prix ! Jolies blouses en fin coton. Col Claudine et boutons devant. Manches gonflantes. Léger imprimé sur le devant. Blanc seulement. Ages 3 à 6x. Rég. 1.59 — Ch. 74¢
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

Rabais ⅓ ! Chemises pour enfants. Modèle pullover à manches longues. Prérétréci. Ages 3 mois à 24 mois. Rég. 69¢ — ch. 23¢
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

Chemises T manches longues pour garçons. Rabais ⅓ ! Chemise T avec col et 2 boutons devant. Coloris variés. Ages 3 à 6x. Rég. 99¢ — Ch. 33¢
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

Jupons de fantaisie pour fillettes. Moins du ½ prix ! Coton poli avec bordure fantaisie rose. Jupe triple pour plus d'ampleur. Blanc seulement. Ages 4 à 6x. Rég. 1.59 — Ch. 74¢
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

POUR LE FOYER

Taies d'oreiller avec broderie — Fin coton d'excellente qualité. Broderie rose sur fond blanc. Rég. 1.39 et 1.99 pai — Pai. 99¢
SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792) AU SOUS-SOL

Rideaux Duralon et Evelon — Grande variété de modèles. Rideaux imparfaits de qualité régulière. Aucun repassage. Quelques ensembles de cuisine dans le groupe. Quelques légères souillures. Dim. 63" à 90". Imparfaits de qual. Rég. 1.99 à 5.98 — Ch. 99¢ à 2.99
SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792), AU SOUS-SOL

Petites carpettes doublées — Carpettes en viscose bouclé. Doublure profonde. Arrière en tissu très solide. Facilement lavable. Ton or, beige et brun. Rég. 2.49 — Ch. 1.79
SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792) AU SOUS-SOL

Solde de draps en coton pour lit simple ou double. Quelques-uns en forme, d'autres plats. Quelques-uns avec légères souillures ou froissements. Imprimé blanc ou gris. Couture centrale pour plus de solidité. Rég. 2.29 et 2.49 — Ch. $1
SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792) AU SOUS-SOL

Solde de coupons. Pour carpettes — Largeur 27 po. — Carpettes avec arrière mousse. Imparfaits de qualité régulière, légères imperfections. Carpettes viscose aspect tweed. Rég. 1.79 à 10.77 — Ch. 89¢ à 4.85
SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792) AU SOUS-SOL

Pneu à neige Simco — Pneu nylon double à 2 plis. 50 seulement ! Dim. 750 x 14. Légers frais pour installation. Aucun échange exigé. Garantie 18 mois pour tout hasard de la route. Sans chambre à air. Parois noires. Rég. 10.88 — Ch. 6.99
SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO (773) AU SOUS-SOL

Couvertures tout laine — Moins du ½ prix ! 40 seulement ! Couvertures en laine molletonnée avec bordure satinée. Rose, bleu, vert et rouge. Rég. 12.98 — Ch. 5.99
SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792) AU SOUS-SOL

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Intoxication à long terme

Dr Lorraine TREMPE, M.D.

C'est un titre qui ne dira pas beaucoup aux femmes. Cependant il s'adresse plutôt aux femmes puisqu'il comprend tous les risques de toxicité chronique pouvant résulter de l'emploi des cosmétiques et des produits de toilette. On sera peut-être surpris d'apprendre que, l'an dernier, fin octobre, a eu lieu à Londres, au Chester Beatty Research Institute, un symposium sur ce sujet, et que des résolutions importantes y ont été présentées par des participants de dix pays différents. Tout le monde a admis que l'emploi de cosmétiques et de produits de toilette pouvait contribuer plus ou moins directement à la protection de la santé, mais que l'usage inconsidéré de quelques-uns d'entre eux constituait un danger, les phénomènes de sensibilisation et d'allergie mis de côté pour une étude spéciale. Ainsi on ne connaît guère de cas de cancer du à l'influence directe des cosmétiques, mais on ne saurait dire s'il y en a ou s'il n'y en a pas. Et que de questions semblables ont été débattues !

On est tombé d'accord à ce symposium sur la nécessité du contrôle des matières premières utilisées dans les cosmétiques et les produits de toilette. On les a divisés en trois catégories : ceux qui sont acceptables et peuvent être ingérés sans danger (rouge à lèvres et pâtes dentifrices); ceux qui ne peuvent être ingérés sans danger et qui s'adressent à l'usage externe seulement, et ceux qu'on emploie en lavage ou rinçage, comme solvants impulseurs, qu'on applique de façon prolongée, mais dangereuse en ingestion ou en application prolongée sur la peau.

On a établi des principes généraux : nécessité de tests biologiques, mesures de contrôle des constituants, tests de substances dangereuses et non dangereuses, tests de concentration, fins thérapeutiques, mesures d'identité et de pureté des ingrédients, destination (pour adultes ou pour enfants), enquêtes épidémiologiques. C'est à la lumière de ces principes généraux qu'on a fait l'étude des principales formes de ces produits.

Parmi ceux-ci, les shampoings, crèmes, émulsions et pâtes dentifrices dont les conditions de manutention sont de la plus haute importance. La première chose à faire est d'empêcher leur oxydation, et pour cela les tubes métalliques valent mieux que tout le reste.

Viennent les colorants. Pour la gamme des rouges à lèvres, ils sont nombreux et importants, considérés comme indispensables dans la gamme des nuances. Cependant tous devront être soumis aux tests biologiques, d'ici 5 ans. Pour l'édification de ces dames, disons qu'il y a des rouges à lèvres extrêmement toxiques à cause du plomb (oui, du plomb) qu'ils renferment. Vaut mieux payer un dollar de plus que d'avaler du plomb à la journée et risquer d'empoisonner son mari ou son petit ami. Et savez-vous que pour les produits dentaires et les colorants alimentaires (Dieu sait ce qu'il y en a dans tout ce qu'on mange !) il n'y en a que deux qui seraient permis. Les autres restent la responsabilité des fabricants et au malencontreux usage qu'en font les clients.

Quant aux agents dits surfactifs, il y en a trois sortes : ceux qu'on utilise pour le nettoyage et comme émulsifiants, ceux qu'on utilise comme émulsifiants dans les crèmes et les lotions et ceux qui sont, paraît-il, anti-bactériens. Il y a lieu ici de considérer non seulement leur pouvoir toxique, mais encore leur action sur la peau (absorption).

Enfin les hormones, les fameuses hormones que tant de femmes emploient, hypnotisées par le mot. Elles ne peuvent servir qu'à la condition de porter leur nom officiel et la formule complète du produit, leur degré de concentration qui ne doit pas dépasser un certain niveau (350 U.i par 1/30 d'once), qui ne peut être utilisée par les femmes de moins de 30 ans et à une dose ne dépassant jamais ½ once par semaine (15 grammes), et qu'on ne doit pas utiliser lorsqu'on s'occupe d'un nourrisson, ni mettre sur la peau des enfants. Depuis longtemps j'ai dit ici ce qu'il faut penser des produits de "beauté" à base d'hormones et d'autres l'ont fait avant moi.

Comme constituants des cosmétiques et produits de toilette, il y a aussi — et en quantité assez grande — les vitamines et les solvants. Les uns sont solides, les autres liquides et ceux des vernis à ongles qui sont acceptables. Par contre, les substances dites aérosols sont inacceptables. Il y a aussi les préparations pour les "permanentes" à froid, largement employées et non moins largement toxiques. Certains produits sont franchement dangereux et exigent une protection des mains pour être appliqués, tout cela rentrant dans le cadre des études faites à Londres.

J'en ai volontairement exclu les termes et les formules chimiques pour ne pas embrouiller la question, mais qu'on se dise bien que tout produit cosmétique n'est pas à recommander quelle que soit la publicité qui l'appuie. Le mieux est d'en montrer la formule à son médecin quand on a quelque appréhension.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 h. — SAMEDI 9 h. A.M. à 5h.30 P.M.

Simpson MONTRÉAL

VENTE d'AUBAINES SUPÉRIEURES

SPÉCIAUX 9 h A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9h. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

PAS de COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES SUR CES SPECIAUX

VEUILLEZ NOTER : Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

POUR DAMES

3 pièces pour dames
75 seulement — Elégants costumes tricot double 100% laine . . . Ils sont agréables à porter, élégants et si pratiques ! Essentiel pour la femme moderne. En rouge, gris, brun, taupe, beige. Tailles 10 à 20 dans le groupe. Orig 59.98 — 29.99 ch.
SIMPSON — COSTUMES POUR DAMES (731), AU TROISIEME

BAS NYLON SANS COUTURE PREMIERE QUALITE. 400 pai. seulement. Filet micro 400 aiguilles, 15 deniers. Pointes et talons renforcés. Beige. Pointure 9 seulement. Pai. 29¢
SIMPSON — BAS (707), AU REZ-DE-CHAUSSEE

BLOUSES POUR DAMES. Quantité limitée. Blouses imprimées ou blanches en tricot de coton, jersey ou tissus faciles d'entretien. Tailles 12 à 18 dans le groupe. Orig. 3.98 à 6.98 Ch. 1.79
SIMPSON — COLIFICHETS (709), AU REZ-DE-CHAUSSEE

JERSEY SUEDE IMPRIME. 200 ver. seulement. Importé de New York, jersey motif floral sur fond gris moyen. Une robe vous coûtera moins que $2 ! Larg. 52". Rég. 2.98 Ver. 78¢
SIMPSON — TISSUS (727), AU QUATRIEME

Pyjamas coton pour dames
250 seulement ! Confortables, ces pyjamas de coupe classique vous feront long usage. Ils sont en coton très bonne qualité avec motif imprimé bleu et liséré contrastant . . . Tailles P.M.G. 2.49 ch.
SIMPSON — VETEMENTS DE BASE (742), AU QUATRIEME

VELOURS RAYONNE 40". 50 ver. seulement. Fabrication canadienne. Parfait pour la confection de robes du soir. Rég. 3.98 Ver. 1.99
SIMPSON — TISSUS (727), AU QUATRIEME

CHAPEAUX POUR DAMES. Quantité limitée ! Chapeaux d'automne et d'hiver . . . Cloches, tambourins, etc., dans les coloris et tissus de la saison. Ré. 6.98 à 10.98. Ch. 3.99
SIMPSON — CHAPEAUX POUR DAMES (730), AU TROISIEME

ROBES D'AUTOMNE. 75 seulement. Robes tailles juniors et demi-tailles ! Tout un choix de modèles, de coloris et de tissus pour l'automne. Rég. 19.98 ch. 8.98
SIMPSON — ROBES POUR DAMES (734), AU TROISIEME

MANTEAUX DE PLUIE REVERSIBLES. 30 seulement. Manteaux en coton absolument rebelle à l'eau. Réversible noir/ivoire, marine/beige, vert saule/beige dans le groupe. Tailles désassorties 9 à 19 dans le groupe. Orig. 12.98 ch. 7.99
SIMPSON — LE COIN JUNIOR (735), AU TROISIEME

Pantoufles pour dames
Rég. 6.98 à 9.98 — 1.99 paire
500 paires seulement ! Pantoufles de très bonne qualité portant le nom d'un manufacturier connu ! Vous trouverez dans le groupe des mules satins et modèles doublés laine d'agneau. Grand choix de tissus et coloris. Pointures 4½-9 (larg. étroite et moyenne).
SIMPSON — SOULIERS POUR DAMES (721), AU DEUXIEME

JUPES POUR DAMES. 50 seulement. Jupes laine flanelle, ravissants tons pastels. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Rég. 12.98 ch. 6.49
SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (736), AU TROISIEME

BIJOUX "AURORE BOREALE". 83 seulement. ½ prix ! Colliers 4 rangs avec fermoir réglable. En cristal aurore boréale scintillant. Rég. $8 $4
SIMPSON — BIJOUX (703), AU REZ-DE-CHAUSSEE

TABLETTES DE CHOCOLAT. Quantité limitée — De France, délicieux chocolats au lait et noisettes. Orig. $4 — boite $2
SIMPSON — BONBONS (705), AU REZ-DE-CHAUSSEE

CERISES MARSCHINO ENROBEES DE CHOCOLAT. De "Smiles & Chuckles", délicieuses cerises, enrobées d'une crème succulente, le tout recouvert de chocolat. Orig boite 1 lb 1.79 1.19
SIMPSON — BONBONS (705), AU REZ-DE-CHAUSSEE

COLS AVEC NOEUD. Rabais ⅓ ! Tels que portés par petits garçons de chorale ! Très en vogue. Se portent avec pull, robe, etc. Rég. 2.59 Ch. 1.69
SIMPSON — COLIFICHETS (709), AU REZ-DE-CHAUSSEE

GANTS TRICOT NYLON DOUBLE. 200 paires seulement ! Modèles unis et de fantaisie. Quelques paires sont légèrement défraîchies. Coloris de toutes sortes. 6 à 7½. Orig. $2 à 2.50 Pai. 49¢
SIMPSON — GANTS (708), AU REZ-DE-CHAUSSEE

COLLANTS PREMIERE QUALITE. 176 paires seulement ! Extensibles dans les tons de noir, beige, rouge, rouille dans le groupe. Petites pointures seulement. Rég. 1.47 Pai. 89¢
SIMPSON — BAS (707), AU REZ-DE-CHAUSSEE

COTON IMPRIME, LARG. 36". Quantité limitée ! Coton très bonne qualité avec motifs imprimés sur fond ton clair ou moyen. Coloris inaltérables. Spécial, ver. 29¢
SIMPSON — TISSUS (727), AU QUATRIEME

PRODUITS DE BEAUTE. ½ prix ! Nom très connu. Tout un choix de polis à ongles, rouges à lèvres, poudre compressée, Mascara, fond de teint, etc. Rég. 59¢ à 1.50 Ch. 29¢ à 75¢
SIMPSON — PRODUITS DE BEAUTE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

GAINE-CULOTTE COURTE DE "SARONG". 60 seulement ! Panneau nylon devant, panneaux côtés "power-net". En blanc. Tailles extra-grandes. Rég. $7 Ch. 4.99
SIMPSON — LE SALON DU CORSET (741), AU QUATRIEME

SACS A MAIN. 20 seulement ! ½ prix ! Elégants sacs à main pour dames. En cuir fin. Plusieurs sont doublés de cuir. Noir et brun. Rég. 35.98 Ch. 17.99
SIMPSON — ARTICLES DE CUIR (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

BROSSE A CHEVEUX POUR BAMBIN. 120 seulement ! Très douce pour les cheveux de bébé. De légères imperfections n'en affectent pas l'apparence. Rose ou bleu. Qual. Rég. $1 Ch. 49¢
SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

POUR HOMMES

CHEMISES-T POUR HOMMES. Quantité limitée. Marque connue. Chemises-T avec de légères imperfections qui n'en affectent pas l'apparence. Blanc. Tailles P.M.G. dans le groupe Qual. rég. 1.50—Ch. 75¢
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

MacIntosh "Impervion" pour homme
60 seulement. Enfin . . . les fameux manteaux de pluie "Impervion" MacIntosh importés d'Angleterre pour la première fois à si bas prix chez Simpson ! Vous ne pouvez manquer une valeur si exceptionnelle . . . Venez tôt, messieurs car la quantité est limitée ! Tailles 36 à 44 dans le groupe. Rég. 49.50 — 29.98 ch. — mens. $4
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (712), AU DEUXIEME

CHAUSSETTES HAUTEUR GENOUX POUR HOMMES. Quantité limitée. Marque connue. Parfait pour l'hiver. Tricot à côtes dans les tons unis de bleu, gris, fauve, brun, vert. Une seule grandeur pour pointures 10-13. Imparfaits de qual. rég. 1.50 à $2 75¢
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Aubaine ! Paletots pour hommes
100 seulement ! Pour hommes et jeunes gens . . . une aubaine extraordinaire ! Un manufacturier très connu vous offre cette occasion vraiment unique ! Tweeds, saxonies, laine velours et laine dans une quantité de tons tout à fait en vogue ! Tailles 36 à 44 dans le groupe. Rég. $80 à $100 — $36 ch. — mens. $4
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (712), AU DEUXIEME

Chemises pour hommes
½ Prix Rég. $6 ch. $3
Une aubaine ! Magnifiques chemises rayées à un prix incroyablement bas. Elles sont faites de coton fin rayé bleu, gris ou beige. Pointures désassorties. Encolures 14½ à 17 et 32 à 35.
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

CEINTURE ELASTICISEE pour hommes. Moins que ½ prix ! 360 seulement. Différents motifs et coloris. P.M.G. Rég. 2.50 ch. 98¢
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Vêtements sport pour hommes
Rég. 15.98 à 32.98 — ch. $8 à $17
Coupe-vent et vestes sport ¾ pour hommes et jeunes gens ! Vous aurez le choix entre suède véritable, tweeds, coton, cuir . . . En brun, olive, jaune. Tailles 36 à 46 dans le groupe.
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (712), AU DEUXIEME

POUR ENFANTS

Chandails pour fillettes
150 seulement ! Cardigans, pullovers, tricot de fantaisie, cols roulés, manches courtes, manches longues . . . Bleu, crevette, vert, noir, brun... Tous sont pour fillettes et tous fait d'Orlon* ou de Ban Lon**. Tailles 8, 10, 12, 14. Orig. 4.98 — 2.99 ch.
*Marque déposée.
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (745), AU DEUXIEME

PANTOUFLES POUR ENFANTS. 130 pai. seulement. Très jolies pantoufles pour petites filles. . . empeigne élasticisé, semelle et talon de caoutchouc. Velours brocard et satin. Rouge ou bleu dans le groupe. 12 à 3 sans ½ pointures Orig. 1.99 1.39
SIMPSON — SOULIERS POUR ENFANTS (722), AU DEUXIEME

GILETS POUR GARÇONS. 600 seulement. ½ prix. Gilets pour l'hiver. Manches courtes, encolure ronde. Certain légèrement défraîchis. Prune, blanc, crème. P.M.G. (6 à 16). Rég. $1 à 1.98 CH. 50¢ à 99¢
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715), AU DEUXIEME

Paletôt réversible pour garçon
85 seulement ! Ces paletots sont extrêmement pratique . . . Popeline ton uni d'un côté, laine quadrillé fin de l'autre. 2 poches à revers fendues biais et longueur genoux. Olive et brun dans le groupe. Tailles 12 à 16 dans le groupe. Rég. 11.77 — 5.88 ch. — ½ PRIX !
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (714), AU DEUXIEME

HABITS DE NEIGE POUR GARÇONS ET FILLETTES. 34 seulement ! Ensemble 2 pièces : Veste nylon matelassé. Pantalons nylon et coton. Rouge ou ton or. Tailles 4-6x dans le groupe. Orig. 15.98 Ch. 7.99
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

Chandails pour adolescentes
Spécial 3.99 et 4.99
100 seulement ! Chandails laine d'agneau angora nylon. Choix de manches courtes ou longues. Choix de différents cols. Bleu, beige, noir ou gris. Tailles 32 à 40 dans le groupe.
SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (745), AU DEUXIEME

POUR LE FOYER

PLATEAU "RUBBERMAID", POUR COUVRE-CHAUSSURES. 50 seulement. Rabais ⅓ ! Plateau "Rubbermaid" en caoutchouc avec bords renforcés. Protège énormément vos planchers. Gris ou bois de Santal. 27½ x 17½ po. Rég. 2.98 ch. 1.99
SIMPSON — ARTICLES MENAGERS (755), AU CINQUIEME

PANNEAUX "TETORON". 150 seulement. Du Japon, panneaux 100% Polyester à ½ prix ! Très robuste avec motif floral peint à la main. Venez tôt car la quantité est limitée. 47 x 81 po. Rég. 5.98 ch. 2.99
SIMPSON — RIDEAUX ET TENTURES (753), AU QUATRIEME

COUVERTURES DE TOUTES SORTES. 40 seulement. Couvertures coton, viscose et tout laine dans une variété de modèles et coloris. Rég. 6.98 à 15.98 ch. 3.99 à 7.99
SIMPSON — TOILES ET LITERIE (751), AU QUATRIEME

BROSSES POUR LA MAISON 300 seulement. Brosses pour le linge, pour bouteilles, vaisselle etc. . . Toutes très pratiques, toutes à cet incroyable bas pis. Rég. 15¢ à 49¢ ch. 10¢
SIMPSON — MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

SACS CAOUTCHOUC POUR EAU CHAUDE. 400 seulement. Une occasion unique ! Modèle régulier, excellente qualité avec garantie. Spécial 69¢
SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

LIVRE D'ADRESSES et nos de téléphone. 50 seulement. Très pratique, ce livre est recouvert de vinyle. Tons variés. 8" x 6". Rég. 1.49 ch. 89¢
SIMPSON — PAPETERIE (768), AU REZ-DE-CHAUSSEE

TABLES POUR LE TELEPHONE. 6 seulement. ½ prix ! Jolies tables blanches, dessus avec vitre. Siège coussiné. Rég. 12.98 — ch. 6.49
SIMPSON — LAINE (757), AU QUATRIEME

JETEES POUR FAUTEUILS. 150 seulement. Jetées avec motif jaquard . . . Un élément décoratif, pratique. Brun ou vert. 72 po. x 72 po. ch. 2.29
SIMPSON — RIDEAUX ET TENTURES (753), AU QUATRIEME

Rideaux droits et à tirage
½ Prix Rég. 3.98 ch. 1.99
Quantité limitée ! Ne manquez pas cette aubaine ! Les rideaux droits sont blancs... Les rideaux à tirage, froncés avec volants, sont disponibles en coloris variés.
SIMPSON — RIDEAUX ET TENTURES (753), AU QUATRIEME

LA GRANDE VENTE CONTINUE
VENTE ! PNEUS NYLON D'HIVER DE MARQUE "SIMCO"

Pneus, parois noires, type chambre à air, 670 x 15.
Pneus, parois noires, type sans chambre à air, 750 x 14. — 12.99

INSTALLATION SANS FRAIS
par Simpson à Montréal

- 25 mois de garantie contre les hasards de la route.
- AUCUN ECHANGE NECESSAIRE mais nous accordons $2 pour tout échange d'un pneu rechapable, catégorie "A".

Pneus, parois noires, type sans chambre à air, 560/590 x 15. 14.99
Pneus, parois noires, type sans chambre à air, 590/600 x 13. 14.99
Pneus, parois noires, type sans chambre à air 640/650 x 13. 15.99

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO (773), AU SOUS-SOL

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

CAHIER No 3 / PAGES 25-40 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 25 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 10

Les E.-U. doivent commercer avec l'Est

—M. Hodges

HOUSTON (Texas), (AFP) — "Les Etats-Unis doivent reviser leurs positions commerciales en fonction des nombreux changements intervenus en Europe, aussi bien à l'est qu'à l'ouest", a déclaré hier M. Luther H. Hodges, secrétaire américain au Commerce, devant une assemblée d'industriels réunis à Houston.

"La situation qui existait au moment où nous avons établi ces restrictions de notre commerce avec l'Est a complètement changé", a poursuivi M. Luther Hodges. "Le climat politique mondial est modifié et les Soviétiques peuvent d'autre part à présent payer les achats qu'ils font à l'Ouest."

Il se trouve d'autre part que les Etats-Unis étaient seuls précédemment à disposer de denrées à présent disponibles dans une douzaine d'autres pays et que "nous ne pouvons pas empêcher l'Union soviétique de se procurer ce dont elle a besoin pour développer son économie", a estimé le secrétaire américain au Commerce.

M. Luther Hodges a ensuite insisté sur le fait que les pays communistes avaient acheté pour près de $4.5 milliards de marchandises aux pays de l'ouest l'année dernière et que sur cette somme la part des Etats-Unis, n'avait été que de $125 millions.



M. DEAN RUSK, à gauche, est accueilli à sa descente d'avion à Bonn par l'ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, M. MacGhee.

M. Rusk arrive en Allemagne en vue de rassurer les dirigeants de Bonn

(D'après UPI, Reuter, AFP) —Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, est arrivé aujourd'hui à Bonn où il aura des discussions avec les dirigeants ouest-allemands en vue de dissiper leurs appréhensions suscitées par les informations selon lesquelles les Etats-Unis envisageraient de retirer une partie de leurs forces armées stationnées en Europe.

Interrogé à l'aéroport sur la signfication de l'opération "Big Lift", le secrétaire d'Etat a répondu que l'exécution de cette manoeuvre signifiait que les Etats-Unis ont actuellement plus de puissance militaire en Allemagne que ce pays n'en a eu au cours de son histoire.

D'autre part, le secrétaire à l'Armée des Etats-Unis, M. Cyrus Vance, a déclaré pour sa part, au cours d'une conférence de presse à la base aérienne de Rhein Main, que son pays n'avait pas l'intention de retirer aucune de ses divisions qui sont stationnées actuellement en Europe. "Nous maintiendrons ces divisions en Europe aussi longtemps que cela est nécessaire", a précisé M. Vance.

Le porte-parole officiel du gouvernement de Bonn, M. Karl Guenther von Hase, a fait savoir que les propos de M. Vance ont rassuré les autorités ouest-allemandes et que par conséquent le problème avait beaucoup perdu de son actualité. Cependant, la question sera soulevée au cours des discussions de M. Rusk avec les dirigeants allemands.

Le secrétaire d'Etat présidera, au cours de son séjour à Bonn, une conférence des ambassadeurs des Etats-Unis en Europe. Il donnera une conférence de presse dimanche. M. Rusk s'est borné, à sa descente d'avion, de faire la courte déclaration reproduite plus haut tout en indiquant qu'il en dira plus long au cours de sa conférence de presse.

"Big Lift"

L'opération "Big Lift", le plus grand pont aérien transatlantique du temps de paix, a duré exactement 63 heures et cinq minutes, soit huit heures et 55 minutes de moins que les 72 heures prévues initialement.

Dès que la nouvelle de l'atterrissage du dernier appareil de la flotte aérienne géante a été connue, hier soir, les milieux officiels américains à Francfort, quartier général de "Big Lift", ont qualifié cet exercice stratégique de très grand succès.

Ces mêmes milieux ont également insisté sur le fait que cette manoeuvre démontrait l'aptitude des Etats-Unis à déplacer rapidement des forces pour appuyer celles de l'OTAN en Europe et dans d'autres parties du monde.

L'opération "Big Lift" a permi aux 14,500 hommes de la deuxième division blindée, basée dans le Texas, de se rendre dans la région de Francfort, à plus de 5,700 milles de là. 240 transports de troupe ont participé à cette opération qui s'est déroulée sans accident.

D'autre part, 116 chasseurs supersoniques ont également franchi l'océan.

Cette opération étant terminée, la deuxième phase de la manoeuvre commencera le 30 octobre. La division participera à cette date à un exercice comprenant des éléments de la Septième armée stationnée en Allemagne et d'autres unités de l'OTAN.

D'autre part, au titre de l'opération "Big Lift", un exercice, appelé "Colibri", avec la participation d'unités françaises, allemandes et américaines, se déroulera du 26 au 28 octobre, dans la région de Leipsheim, près de Ulm.

Deux bataillons de parachutistes de la Bundeswehr, le 9e bataillon de parachutistes et un bataillon de troupes aéroportées français, ainsi que la huitième division motorisée américaine, participeront à cette manoeuvre.

Au Concile

"Les évêques devraient consulter les laïcs"

—Mgr. P.-E. Charbonneau (Hull)

ROME. (PC, Reuter) — Deux prélats canadiens ont déclaré ici hier que les évêques devraient consulter les laïcs au sujet des problèmes et des affaires de l'Eglise.

Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, en Ontario, a affirmé au cours d'une conférenee de presse, que les évêques ne peuvent dispenser un enseignement et une prédication efficaces s'ils ne consultent pas les laics de leurs diocèses.

A la suite de Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, Mgr Carter a fait observer que le paragraphe sur les relations entre la hiérarchie et les laïcs, dans le chapitre sur les laïcs, était "trop crérical" et manquait de virilité. "On y dit, a souligné Mgr Charbonneau, que les laïcs doivent avoir pour les évêques des sentiments de charité, d'humilité, de prudence, de vérité et de révérence. C'est là une attitude de supérieure de novices."

Pour sa part, Mgr Carter a affirmé que, dans le schéma sur l'Eglise, il faudrait "placer le chapitre sur le peuple de Dieu avant celui sur la hiérarchie. En présentant ainsi le peuple de Dieu, a-t-il dit, on montrerait bien que l'Eglise n'est pas une pyramide au sommet de laquelle seraient placés le pape et les évêques".

Energie nucléaire

WASHINGTON. (Reuter) — Un Soviétique et un Américain se partageront le prix décerné annuellement par les Etats-Unis à des savants qui ont contribué, par leurs travaux, à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le Dr Vladimir Veksler, directeur du laboratoire de l'énergie de l'Institut soviétique des recherches nucléaires, et le Dr Edwin Macmillan, directeur du laboratoire des radiations Lawrence en Californie, se partageront entre eux 75,000 dollars. C'est la première fois que ce prix est décerné à un savant soviétique.

En guise de représailles contre les nationalisations

Une commission du Sénat français rejette le budget pour l'Algérie

PARIS. (AFP) — La commission des finances du Sénat français a rejeté à l'unanimité le budget concernant les affaires algériennes dont le montant total s'élevait à $233,000,000.

Les commissaires ont estimé que les accords d'Evian "étaient trop malmenés" pour qu'il soit justifié de voter des crédits d'une telle importance.

Le professeur Portmann, qui sera le rapporteur de cette décision quand le budget sera examiné en séance publique, vers la mi-novembre, a exprimé le regret de constater que la somme allouée à ce budget était aussi élevée que l'ensemble des crédits attribués à tous les pays sous-développés. Il a fait remarquer qu'en substance qu'après les "mesures de socialisation des grands domaines, la nationalisation des colons français et la nationalisation des journaux français", les protestations du gouvernement français "ne lui semblaient pas assez énergiques".

M. Portmann a également souligné que le budget était aussi élevé que l'an dernier "alors que le gouvernement algérien n'a fait aucun effort pour améliorer sa situation économique".

Grève des services publics en France

PARIS, (AFP, Reuter) — Tous les syndicats des fédérations de fonctionnaires et d'agents des services publics ont lancé aujourd'hui un ordre de grève de 24 heures pour le 6 novembre afin d'appuyer les revendications de salaires. D'autre part les grands syndicats français CGT, CFTC et FO ont lancé un autre ordre de grève de 4 jours, du 31 octobre au 4 novembre, aux techniciens de la navigation aérienne chargés de l'entretien des installations.

Les leaders algéro-marocains acceptent de se rencontrer

TUNIS (FP, Reuter, PA) — Le conflit algéro-marocain continue à maintenir dans un état de fièvre les milieux diplomatiques de Tunis, d'Alger et de Rabat.

De Tunis, on apprend que le président Ben Bella d'Algerie et le roi Hassan du Maroc se rencontreront en Lbybie. C'est, en effet, ce qu'a annoncé hier soir un porte-parole de l'empereur Sélassié d'Ethiopie.

On confirme de source officielle que le président algérien consent à se prêter à cette rencontre qui aurait lieu à Tripoli, en Lybie, d'ici 48 heures.

De Tunis également, on apprend qu'à cause des nouveaux développements intervenus dans le conflit, l'empereur Sélassié a décidé de prolonger de 24 heures son séjour en Tunisie. Le monarque est attendu chez le général de Gaulle lundi prochain.

Par ailleurs, de Rabat (Maroc) on confirme également que le roi Hassan II accepte de rencontrer le président Ben Bella à Tripoli. Parallèlement, le Maroc propose une conférence au sommet de six pays pour examiner le moyen de résoudre le conflit.

Le roi Hassan a exprimé le désir que le président tunisien Bourguiba se joigne aux chefs des six Etats susceptibles de participer à la rencontre de Tripoli à laquelle, selon le monarque, le président du Mali devrait également se joindre. Mais l'Algérie s'oppose à la participation du Mali et la Tunisie semble plutôt portée à rester en marge du débat. Toutefois, le Maroc ne fait pas de la participation de la Tunisie une condition absolue à la rencontre.

Enfin, de l'ONU on apprend que la rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de l'unité africain (OUA) aurait lieu à Addis-Abéba, à une date qui n'a pas encore été fixée. On sait que la RAU est favorable à cette rencontre.

Pour ce qui est de la Ligue arabe, elle semble impuissante à fléchir le Maroc; ses projosition ont été rejetées.

Entre temps, les accrochages se multiplient au front et les rapports sont tellement contradictoires qu'on ignore à peu près ce qui s'y passe.

L'Union de l'Europe occidentale croit en la fermeté envers l'URSS

LA HAYE. (Reuter) — Au cours de leur réunion de ce matin, à La Haye, les sept ministres de l'Union de l'Europe occidentale se sont mis d'accord pour ne rien céder à l'URSS sur les questions cruciales comme l'Allemagne, Berlin et le statut de l'Allemagne de l'Est, étant donné que les objectifs soviétiques en Europe n'ont pas changé, déclare-t-on de sources proches de la délégation de l'Allemagne fédérale.

Selon ces mêmes sources, M. Gerhart Schroeder, ministre des Affaires étrangères de la RFA, aurait mis en garde ses collègues contre un excès d'optimisme en ce qui concerne les sondages auxquels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se livrent actuellement auprès de l'URSS.

L'Allemagne de l'Ouest considère que les récents incidents, sur l'autoroute de Berlin ont rappelé que les relations des Occidentaux avec l'Union soviétique pouvaient sans cesse se trouver remises en question.

Cette réunion de l'UEO est la première depuis la rupture des négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, à Bruxelles, il y a neuf mois.

La réunion, qui a débuté aujourd'hui, se terminera demain.

La Guyane sollicite l'arbitrage de la G.-B.

LONDRES. (AFP) — Constatant l'impossibilité d'arriver à un accord pour trancher le litige qui les oppose notamment au sujet de la constitution et de la loi électorale, le Dr Cheddi Jagan premier ministre de la Guyane, et les représentants de l'opposition ont sollicité l'arbitrage du gouvernement britannique.

L'opposition qui reproche au premier ministre son orientation maxistes et l'accuse de vouloir transformer la Guyane en un 'deuxième Cuba", demande l'introduction de la représentation proportionnelle qui lui permettrait d'avoir une majorité parlementaire. De son côté, le Dr Jagan préconise l'indépendance immédiate et la proclamation de la neutralité perpétuelle de son pays ainsi que des sauvegardes destinées à défendre les intérêts des diverses communautés.

Les dirigeants guyanais s'engagent à appliquer les décisions que le gouvernement britannique serait amené à prendre.

Le Vietnam empêche la mission de l'ONU de visiter une pagode

SAIGON. (Reuter) — Le gouvernement du Sud-Vietnam a empêché la mission d'enquête de l'ONU, comprenant sept membres, de visiter la pagode An Quang, un des principaux centres de la campagne bouddhiste antigouvernementale.

Un porte-parole de cette mission, chargée d'enquêter sur le bien-fondée d'accusations selon lesquelles le gouvernement persécuterait les bouddhistes, a déclaré aujourd'hui qu'elle avait été informée que la visite était remise à une date ultérieure. Aucun raison n'a été donnée.

An Quang est maintenant le siège du comité d'union récemment créé par le gouvernement en vue de réorganiser le bouddhisme vietnamien.

Le chef suprême des bonzes vietnamiens, le grand prêtre Thich Tinh K?hiet, âgé de 80 ans, réside à la pagode de An Quang.

Au début de la journée, la mission avait rencontré M. Ngo Dinh Nhu, frère et conseiller principal du président Diem.

Vers la convertibilité

Moscou veut doter le rouble d'un statut international

WASHINGTON (AFP) — On a accueilli avec beaucoup de réserve dans les milieux financiers américains les informations provenant de Moscou relatives à la création d'un rouble convertible en monnaie étrangère pour le règlement des opérations commerciales, non seulement entre les pays du bloc communiste, mais aussi entre l'Union soviétique et les pays du monde occidental. (Le rouble, unité monétaire de l'URSS, vaut environ $1.20).

A défaut d'informations plus précises que le communiqué diffusé par l'agence "Tass", à l'issue de la réunion du Comecon, faisant état de la création à Moscou d'une nouvelle "Banque des règlements extérieurs", on estime généralement a Washington que la création d'une monnaie russe convertible en dollars serait sans effet sur les conditions de règlements des importants achats de blé américain par l'URSS actuellement en cours de négociation et qu'elle ne servirait, du moins pour le moment, qu'aux transactions entre les pays du bloc soviétique.

Il est peu vraisemblable, en effet, que les Etats-Unis acceptent que les 140 ou 180 millions de boisseaux de blé que les Soviétiques pourraient acheter soient payés, même partiellement, en roubles convertibles en dollars.

On rappelle qu'en autorisant la vente de produits agricoles aux pays du bloc communiste au début de ce mois, le président Kennedy a posé comme condition que le paiement soit effectué en dollars américains ou en or.

JFK craint le sabotage de son bill sur les droits civiques

WASHINGTON. (Reuter) — Les leaders démocrates du Congrès et de la Maison Blanche ont lancé une campagne intensive dont le but est de sauver le projet de loi du président Kennedy sur les droits civiques.

Le président a pris l'initiative de convoquer, hier soir, à la Maison Blanche, une réunion secrète des leaders démocrates et républicains, pour chercher à obtenir le soutien des deux partis à son projet de loi, dont le sort devrait être fixé mardi prochain.

Le problème devant lequel se trouve placée l'administration est celui-ci : la Commission judiciaire de la Chambre a été saisie d'un projet de loi beaucoup plus radical que celui du président, et qui, selon la Maison Blanche, a toutes les chances d'être rejeté par la coalition conservatrice du Congrès. Aussi la Maison Blanche cherche-t-elle à persuader les membres libéraux du cabinet de se contenter du projet de loi modéré, qui est parrainé par la direction du parti démocrate.

A la suite des échanges de vues de mercredi soir à la Maison Blanche, la commission judiciaire a décidé de remettre sa prochaine réunion à mardi. D'ici là, se poursuivra la campagne en faveur du projet du président.

Le président et son frère Robert Kennedy, procureur général, souhaiteraient que les deux partis approuvent le projet modéré, qui aurait davantage de chances de résister aux attaques des libéraux et des conservateurs. Mais, à la commission judiciaire, la majorité des républicains s'est prononcée pour le projet le plus énergique, et les démocrates hésitent à prendre une position contraire, de peur des conséquences qui en résulteraient dans l'attitude électorale des Noirs. Les "sudistes" n'ont pas caché qu'ils préféreraient voir ce projet présenté à la Chambre, estimant qu'il leur serait plus facile de réunir la majorité contre lui que contre le projet modéré.

Les deux projets renforceraient les dispositions prises contre la discrimination sur le plan électoral, interdiraient la ségrégation dans la plupart des lieux publics, autoriseraient le procureur général à traduire en justice les auteurs de toute violation des droits constitutionnels et interdiraient la ségrégation raciale par les employeurs comme par les syndicats. Mais le projet "énergique" étend l'interdiction de la ségrégation à tous les établissements sous licence d'Etat, ce qui toucherait les écoles privées, les associations médicales etc. D'autre part, il donne au procureur général une autorité discrétionnaire pour intenter des procès dans des questions constitutionnelles. Le président Kennedy craint que de tels pouvoirs passent du plan racial à d'autres plans, comme celui des relations de l'Eglise et de l'Etat.

MARCEL ADAM
NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"

DE ROME

LE CONCILE OECUMÉNIQUE

Requête à Vatican II

Que le Concile dénonce publiquement le racisme

ROME (**par téléphone**) — Alors qu'une violente crise raciale afflige les Etats-Unis, plus de la moitié des évêques américains au concile ont vigoureusement dénoncé le racisme, aux applaudissements de toute l'assemblée.

Mgr Tracy, s'exprimant au nom de 147 des 236 évêques des Etats-Unis, a demandé que le concile dénonce publiquement le racisme et souligne l'égalité raciale de tous les membres du peuple de Dieu.

La discrimination raciale, dit-il, est en opposition absolue avec la vérité d'après laquelle Dieu est le créateur de tous les hommes qui ont les mêmes droits et la même dignité. Cette condamnation du racisme correspond au passage de St-Paul qui exclut toute distinction entre "Juifs" et "Grecs".

Ce texte, a ajouté Mgr Tracy, évêque de Bâton-Rouge, doit être compris dans le sens de rejet total de toute discrimination d'ordre religieux, culturel et racial plutôt que national.

Indiquer cet aspect dans le schéma, dit-il, aiderait les évêques à propager la foi en l'Eglise qui condamne toute discrimination raciale, cela aurait une portée internationale et apporterait un réconfort aux victimes du racisme qui sont privées des droits naturels les plus élémentaires.

Votant par assis et levé, "les évêques présents et éveillés", aux dires d'un prélat canadien, ont décidé à l'unanimité, hier, de mettre fin à la discussion du chapitre trois du schéma sur l'Eglise qui traite du peuple de Dieu, en particulier des laïques.

Cette décision a soulagé beaucoup de monde parce que la discussion commençait à s'enliser dans le verbiage et la répétition. A moins que des Pères, s'exprimant au nom de cinq évêques et plus, ne désirent revenir sur le sujet, le quatrième chapitre sera abordé aujourd'hui. Celui-ci porte sur la vocation à la sainteté.

La femme oubliée

Une intervention faite mercredi et hier sur le chapitre trois, mérite d'être relevée.

A l'instar du cardinal Suenens, qui a donné le ton mardi en demandant que les femmes— cette moitié et plus de l'humanité — soient représentées au concile, Mgr Hakim, un évêque oriental d'Israël, a dit que le schéma a fait un grand oubli en ne parlant pas des femmes. "On fit, dit-il, comme si elles n'existaient pas, alors qu'elles tiennent une si grande place dans l'apostolat des laïques".

Il a souligné que la promotion de la femme a accompagné le développement de la dévotion au mariage.

Pour une certaine portion de la hiérarchie catholique, la femme est certainement un être tabou. On sait que les femmes ne sont pas représentées au concile, ni même les religieuses. Mais il y a mieux. Depuis la semaine dernière, une centaine de journalistes peuvent assister, une fois par semaine, à la messe d'ouverture du concile. Lundi dernier, on a interrompu temporairement cette pratique. Pourquoi ? Parce qu'on n'a pas encore décidé si les femmes journalistes devaient ou non être admises.

La semaine dernière, elles l'avaient été et leur présence, aux dires d'une consoeur, avait été très remarquée par plusieurs évêques.

Or, cette semaine, on s'interroge en haut lieu . . .

Mgr Hakim s'en est pris également à ceux qui ont parlé contre les diacres mariés et qui ont méprisé les femmes des diacres, manifestant par là leur ignorance de l'Eglise orientale où les diacres mariés mènent une vie très digne.

On sait que le concile discute de l'opportunité d'instituer à nouveau le diaconat qui est le premier degré du sacrement de l'Ordre. Plusieurs évêques d'Amérique latine et d'Afrique, entre autres, demandent l'institution d'un diaconat stable, permanent et même marié pour suppléer à la pénurie de prêtres.

Mgr Hakim a aussi fait remarquer que le schéma était un peu teinté de "triomphalisme". "Lorsque deux hommes sur trois", dit-il, "ne sont pas chrétiens, et ignorent l'existence du peuple de Dieu, il faut parler en termes plus réalistes des relations qui vont exister entre ce peuple et les deux millards d'hommes qui ne connaissent pas le Christ et qui sont de bonne foi.

"A la lecture de ce shéma", dit-il, "on devine qu'il a été rédigé par des évêques et des théologiens de pays chrétiens qui ignorent les réalités du monde".

La veille, Mgr Moralejo, parlant au nom de 40 évêques espagnols et d'une trentaine d'autres pays, a dit que les douze auditeurs laïques présents au concile étaient d'accord avec lui pour dénoncer le manque d'ouverture au monde que Jean XXIII et Paul VI ont pourtant demandée.

La parole aux laïques

A propos des auditeurs laïques, on remarque qu'il en est de plus en plus question. Plusieurs évêques vont les consulter avant de parler, afin d'obtenir leurs points de vue. Certains évêques, comme le cardinal Suenens, voudraient les voir plus nombreux et plus représentatifs de la diversité sociale : d'autres, comme Mgr Primo, voudraient qu'ils soient entendus au concile.

Le cardinal français Lefebvre est même allé plus loin, hier, en demandant que les observateurs non-catholiques présents au concile aient la permission d'exprimer leur opinion au moins une fois par semaine" afin, dit-il, que nous puissions nous connaître et nous aider réciproquement". Il a présenté une motion en ce sens au modérateur.

Les intellectuels

Comme on le voit, on parle de tout, cette semaine, au concile. Mgr Primo a même pris la défense des intellectuels "dont il faut, dit-il, reconnaître et exalter la liberté, la compétence et les initiatives. Il faut les aider, ajouta-t-il, et non seulement leur dire de croire, de prier, d'obéir et de payer.

Cette intervention sera la bienvenue chez les intellectuels qui ont toujours été la portion suspecte et même méprisée du troupeau. Un théologien éminent ne disait-il pas, récemment, qu'au vingtième siècle la grâce du martyre aurait été donnée aux intellectuels catholiques ?

Les évêques américains semblent prendre plus d'assurance depuis quelques jours. Après avoir défini leur position sur le racisme, les intellectuels et autres, l'épiscopat a parlé en bloc dans le même sens que l'épiscopat polonais et a demandé hier, par la voix de Mgr Sheehan, que dans la partie du schéma où il est question de "la séparation malheureuse de l'Eglise et de l'Etat", le mot "malheureuse" soit éliminé ; mais je préférerais de beaucoup que le texte ne parle pas du tout des relations Eglise-Etat."



MARTIN LUTHER KING ACCUSE — Le leader intégrationniste noir des Etats-Unis, a fait, hier, devant 20,000 membres du Syndicat des employés de magasins, réunis au Madison Square Garden de New York, une violente sortie contre l'administration Kennedy qu'il accuse de manquer de fermeté et de battre en retraite dans la lutte pour les droits civiques. On sait que devant l'éventualité du rejet par le Congrès d'un projet de loi radical, l'administration Kennedy a lancé une campagne intensive pour obtenir le soutien des deux partis à un projet de loi modéré, qui enlèverait aux Sudistes les moyens de réunir une majorité contre le bill et empêcherait une remise en question totale du problème racial aux Etats-Unis.

CAHIER No 3 / PAGES 25-40 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 25 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 10

Les E.-U. doivent commercer avec l'Est

—M. Hodges

HOUSTON (Texas), (AFP) — "Les Etats-Unis doivent reviser leurs positions commerciales en fonction des nombreux changements intervenus en Europe, aussi bien à l'est qu'à l'ouest", a déclaré hier M. Luther H. Hodges, secrétaire américain au Commerce, devant une assemblée d'industriels réunis à Houston.

"La situation qui existait au moment où nous avons établi ces restrictions de notre commerce avec l'Est a complètement changé", a poursuivi M. Luther Hodges. "Le climat politique mondial est modifié et les Soviétiques peuvent d'autre part à présent payer les achats qu'ils font à l'Ouest."

Il se trouve d'autre part que les Etats-Unis étaient seuls précédemment à disposer de denrées à présent disponibles dans une douzaine d'autres pays et que "nous ne pouvons pas empêcher l'Union soviétique de se procurer ce dont elle a besoin pour développer son économie", a estimé le secrétaire américain au Commerce.

M. Luther Hodges a ensuite insisté sur le fait que les pays communistes avaient acheté pour près de $4.5 milliards de marchandises aux pays de l'ouest l'année dernière et que sur cette somme la part des Etats-Unis, n'avait été que de $125 millions.



M. DEAN RUSK, à gauche, est accueilli à sa descente d'avion à Bonn par l'ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, M. MacGhee.

M. Rusk arrive en Allemagne en vue de rassurer les dirigeants de Bonn

(D'après UPI, Reuter, AFP) —Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, est arrivé aujourd'hui à Bonn où il aura des discussions avec les dirigeants ouest-allemands en vue de dissiper leurs appréhensions suscitées par les informations selon lesquelles les Etats-Unis envisageraient de retirer une partie de leurs forces armées stationnées en Europe.

Interrogé à l'aéroport sur la signfication de l'opération "Big Lift", le secrétaire d'Etat a répondu que l'exécution de cette manoeuvre signifiait que les Etats-Unis ont actuellement plus de puissance militaire en Allemagne que ce pays n'en a eu au cours de son histoire.

D'autre part, le secrétaire à l'Armée des Etats-Unis, M. Cyrus Vance, a déclaré pour sa part, au cours d'une conférence de presse à la base aérienne de Rhein Main, que son pays n'avait pas l'intention de retirer aucune de ses divisions qui sont stationnées actuellement en Europe. "Nous maintiendrons ces divisions en Europe aussi longtemps que cela est nécessaire", a précisé M. Vance.

Le porte-parole officiel du gouvernement de Bonn, M. Karl Guenther von Hase, a fait savoir que les propos de M. Vance ont rassuré les autorités ouest-allemandes et que par conséquent le problème avait beaucoup perdu de son actualité. Cependant, la question sera soulevée au cours des discussions de M. Rusk avec les dirigeants allemands.

Le secrétaire d'Etat présidera, au cours de son séjour à Bonn, une conférence des ambassadeurs des Etats-Unis en Europe. Il donnera une conférence de presse dimanche. M. Rusk s'est borné, à sa descente d'avion, de faire la courte déclaration reproduite plus haut tout en indiquant qu'il en dira plus long au cours de sa conférence de presse.

"Big Lift"

L'opération "Big Lift", le plus grand pont aérien transatlantique du temps de paix, a duré exactement 63 heures et cinq minutes, soit huit heures et 55 minutes de moins que les 72 heures prévues initialement.

Dès que la nouvelle de l'atterrissage du dernier appareil de la flotte aérienne géante a été connue, hier soir, les milieux officiels américains à Francfort, quartier général de "Big Lift", ont qualifié cet exercice stratégique de très grand succès.

Ces mêmes milieux ont également insisté sur le fait que cette manoeuvre démontrait l'aptitude des Etats-Unis à déplacer rapidement des forces pour appuyer celles de l'OTAN en Europe et dans d'autres parties du monde.

L'opération "Big Lift" a permi aux 14,500 hommes de la deuxième division blindée, basée dans le Texas, de se rendre dans la région de Francfort, à plus de 5,700 milles de là. 240 transports de troupe ont participé à cette opération qui s'est déroulée sans accident.

D'autre part, 116 chasseurs supersoniques ont également franchi l'océan.

Cette opération étant terminée, la deuxième phase de la manoeuvre commencera le 30 octobre. La division participera à cette date à un exercice comprenant des éléments de la Septième armée stationnée en Allemagne et d'autres unités de l'OTAN.

D'autre part, au titre de l'opération "Big Lift", un exercice, appelé "Colibri", avec la participation d'unités françaises, allemandes et américaines, se déroulera du 26 au 28 octobre, dans la région de Leipsheim, près de Ulm.

Deux bataillons de parachutistes de la Bundeswehr, le 9e bataillon de parachutistes et un bataillon de troupes aéroportées français, ainsi que la huitième division motorisée américaine, participeront à cette manoeuvre.

Au Concile

"Les évêques devraient consulter les laïcs"

—Mgr. P.-E. Charbonneau (Hull)

ROME. (PC, Reuter) — Deux prélats canadiens ont déclaré ici hier que les évêques devraient consulter les laïcs au sujet des problèmes et des affaires de l'Eglise.

Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, en Ontario, a affirmé au cours d'une conférenee de presse, que les évêques ne peuvent dispenser un enseignement et une prédication efficaces s'ils ne consultent pas les laics de leurs diocèses.

A la suite de Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, Mgr Carter a fait observer que le paragraphe sur les relations entre la hiérarchie et les laïcs, dans le chapitre sur les laïcs, était "trop crérical" et manquait de virilité. "On y dit, a souligné Mgr Charbonneau, que les laïcs doivent avoir pour les évêques des sentiments de charité, d'humilité, de prudence, de vérité et de révérence. C'est là une attitude de supérieure de novices."

Pour sa part, Mgr Carter a affirmé que, dans le schéma sur l'Eglise, il faudrait "placer le chapitre sur le peuple de Dieu avant celui sur la hiérarchie. En présentant ainsi le peuple de Dieu, a-t-il dit, on montrerait bien que l'Eglise n'est pas une pyramide au sommet de laquelle seraient placés le pape et les évêques".

Grève des services publics en France

PARIS, (AFP, Reuter) — Tous les syndicats des fédérations de fonctionnaires et d'agents des services publics ont lancé aujourd'hui un ordre de grève de 24 heures pour le 6 novembre afin d'appuyer les revendications de salaires. D'autre part les grands syndicats français CGT, CFTC et FO ont lancé un autre ordre de grève de 4 jours, du 31 octobre au 4 novembre, aux techniciens de la navigation aérienne chargés de l'entretien des installations.

Energie nucléaire

WASHINGTON. (Reuter) — Un Soviétique et un Américain se partageront le prix décerné annuellement par les Etats-Unis à des savants qui ont contribué, par leurs travaux, à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le Dr Vladimir Veksler, directeur du laboratoire de l'énergie de l'Institut soviétique des recherches nucléaires, et le Dr Edwin Macmillan, directeur du laboratoire des radiations Lawrence en Californie, se partageront entre eux 75,000 dollars. C'est la première fois que ce prix est décerné à un savant soviétique.

En guise de représailles contre les nationalisations

Une commission du Sénat français rejette le budget pour l'Algérie

PARIS. (AFP) — La commission des finances du Sénat français a rejeté à l'unanimité le budget concernant les affaires algériennes dont le montant total s'élevait à $233,000,000.

Les commissaires ont estimé que les accords d'Evian "étaient trop malmenés" pour qu'il soit justifié de voter des crédits d'une telle importance.

Le professeur Portmann, qui sera le rapporteur de cette décision quand le budget sera examiné en séance publique, vers la mi-novembre, a exprimé le regret de constater que la somme allouée à ce budget était aussi élevée que l'ensemble des crédits attribués à tous les pays sous-développés. Il a fait remarquer qu'en substance qu'après les "mesures de socialisation des grands domaines, la nationalisation des colons français et la nationalisation des journaux français", les protestations du gouvernement français "ne lui semblaient pas assez énergiques".

M. Portmann a également souligné que le budget était aussi élevé que l'an dernier "alors que le gouvernement algérien n'a fait aucun effort pour améliorer sa situation économique".

Les leaders algéro-marocains acceptent de se rencontrer

TUNIS (FP, Reuter, PA) — Le conflit algéro-marocain continue à maintenir dans un état de fièvre les milieux diplomatiques de Tunis, d'Alger et de Rabat.

De Tunis, on apprend que le président Ben Bella d'Algerie et le roi Hassan du Maroc se rencontreront en Lbybie. C'est, en effet, ce qu'a annoncé hier soir un porte-parole de l'empereur Sélassié d'Ethiopie.

On confirme de source officielle que le président algérien consent à se prêter à cette rencontre qui aurait lieu à Tripoli, en Lybie, d'ici 48 heures.

De Tunis également, on apprend qu'à cause des nouveaux développements intervenus dans le conflit, l'empereur Sélassié a décidé de prolonger de 24 heures son séjour en Tunisie. Le monarque est attendu chez le général de Gaulle lundi prochain.

Par ailleurs, de Rabat (Maroc) on confirme également que le roi Hassan II accepte de rencontrer le président Ben Bella à Tripoli. Parallèlement, le Maroc propose une conférence au sommet de six pays pour examiner le moyen de résoudre le conflit.

Le roi Hassan a exprimé le désir que le président tunisien Bourguiba se joigne aux chefs des six Etats susceptibles de participer à la rencontre de Tripoli à laquelle, selon le monarque, le président du Mali devrait également se joindre. Mais l'Algérie s'oppose à la participation du Mali et la Tunisie semble plutôt portée à rester en marge du débat. Toutefois, le Maroc ne fait pas de la participation de la Tunisie une condition absolue à la rencontre.

Enfin, de l'ONU on apprend que la rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de l'unité africain (OUA) aurait lieu à Addis-Abéba, à une date qui n'a pas encore été fixée. On sait que la RAU est favorable à cette rencontre.

Pour ce qui est de la Ligue arabe, elle semble impuissante à fléchir le Maroc; ses projositions ont été rejetées.

Entre temps, les accrochages se multiplient au front et les rapports sont tellement contradictoires qu'on ignore à peu près ce qui s'y passe.

L'Union de l'Europe occidentale croit en la fermeté envers l'URSS

LA HAYE. (Reuter) — Au cours de leur réunion de ce matin, à La Haye, les sept ministres de l'Union de l'Europe occidentale se sont mis d'accord pour ne rien céder à l'URSS sur les questions cruciales comme l'Allemagne, Berlin et le statut de l'Allemagne de l'Est, étant donné que les objectifs soviétiques en Europe n'ont pas changé, déclare-t-on de sources proches de la délégation de l'Allemagne fédérale.

Selon ces mêmes sources, M. Gerhart Schroeder, ministre des Affaires étrangères de la RFA, aurait mis en garde ses collègues contre un excès d'optimisme en ce qui concerne les sondages auxquels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se livrent actuellement auprès de l'URSS.

L'Allemagne de l'Ouest considère que les récents incidents, sur l'autoroute de Berlin ont rappelé que les relations des Occidentaux avec l'Union soviétique pouvaient sans cesse se trouver remises en question.

Cette réunion de l'UEO est la première depuis la rupture des négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, à Bruxelles, il y a neuf mois.

La réunion, qui a débuté aujourd'hui, se terminera demain.

La Guyane sollicite l'arbitrage de la G.-B.

LONDRES. (AFP) — Constatant l'impossibilité d'arriver à un accord pour trancher le litige qui les oppose notamment au sujet de la constitution et de la loi électorale, le Dr Cheddi Jagan premier ministre de la Guyane, et les représentants de l'opposition ont sollicité l'arbitrage du gouvernement britannique.

L'opposition qui reproche au premier ministre son orientation maxistes et l'accuse de vouloir transformer la Guyane en un 'deuxième Cuba", demande l'introduction de la représentation proportionnelle qui lui permettrait d'avoir une majorité parlementaire. De son côté, le Dr Jagan préconise l'indépendance immédiate et la proclamation de la neutralité perpétuelle de son pays ainsi que des sauvegardes destinées à défendre les intérêts des diverses communautés.

Les dirigeants guyanais s'engagent à appliquer les décisions que le gouvernement britannique serait amené à prendre.

Le Vietnam empêche la mission de l'ONU de visiter une pagode

SAIGON. (Reuter) — Le gouvernement du Sud-Vietnam a empêché la mission d'enquête de l'ONU, comprenant sept membres, de visiter la pagode An Quang, un des principaux centres de la campagne bouddhiste antigouvernementale.

Un porte-parole de cette mission, chargée d'enquêter sur le bien-fondée d'accusations selon lesquelles le gouvernement persécuterait les bouddhistes, a déclaré aujourd'hui qu'elle avait été informée que la visite était remise à une date ultérieure. Aucun raison n'a été donnée.

An Quang est maintenant le siège du comité d'union récemment créé par le gouvernement en vue de réorganiser le bouddhisme vietnamien.

Le chef suprême des bonzes vietnamiens, le grand prêtre Thich Tinh Khiet, âgé de 80 ans, réside à la pagode de An Quang.

Au début de la journée, la mission avait rencontré M. Ngo Dinh Nhu, frère et conseiller principal du président Diem.

Vers la convertibilité

Moscou veut doter le rouble d'un statut international

WASHINGTON (AFP) — On a accueilli avec beaucoup de réserve dans les milieux financiers américains les informations provenant de Moscou relatives à la création d'un rouble convertible en monnaie étrangère pour le règlement des opérations commerciales, non seulement entre les pays du bloc communiste, mais aussi entre l'Union soviétique et les pays du monde occidental. (Le rouble, unité monétaire de l'URSS, vaut environ $1.20).

A défaut d'informations plus précises que le communiqué diffusé par l'agence "Tass", à l'issue de la réunion du Comecon, faisant état de la création à Moscou d'une nouvelle "Banque des règlements extérieurs", on estime généralement à Washington que la création d'une monnaie russe convertible en dollars serait sans effet sur les conditions de règlements des importants achats de blé américain par l'URSS actuellement en cours de négociation et qu'elle ne servirait, du moins pour le moment, qu'aux transactions entre les pays du bloc soviétique.

Il est peu vraisemblable, en effet, que les Etats-Unis acceptent que les 140 ou 180 millions de boisseaux de blé que les Soviétiques pourraient acheter soient payés, même partiellement, en roubles convertibles en dollars.

On rappelle qu'en autorisant la vente de produits agricoles aux pays du bloc communiste au début de ce mois, le président Kennedy a posé comme condition que le paiement soit effectué en dollars américains ou en or.

JFK craint le sabotage de son bill sur les droits civiques

WASHINGTON. (Reuter) — Les leaders démocrates du Congrès et de la Maison Blanche ont lancé une campagne intensive dont le but est de sauver le projet de loi du président Kennedy sur les droits civiques.

Le président a pris l'initiative de convoquer, hier soir, à la Maison Blanche, une réunion secrète des leaders démocrates et républicains, pour chercher à obtenir le soutien des deux partis à son projet de loi, dont le sort devrait être fixé mardi prochain.

Le problème devant lequel se trouve placée l'administration est celui-ci : la Commission judiciaire de la Chambre a été saisie d'un projet de loi beaucoup plus radical que celui du président, et qui, selon la Maison Blanche, a toutes les chances d'être rejeté par la coalition conservatrice du Congrès. Aussi la Maison Blanche cherche-t-elle à persuader les membres libéraux du cabinet de se contenter du projet de loi modéré, qui est parrainé par la direction du parti démocrate.

A la suite des échanges de vues de mercredi soir à la Maison Blanche, la commission judiciaire a décidé de remettre sa prochaine réunion à mardi. D'ici là, se poursuivra la campagne en faveur du projet du président.

Le président et son frère Robert Kennedy, procureur général, souhaiteraient que les deux partis approuvent le projet modéré, qui aurait davantage de chances de résister aux attaques des libéraux et des conservateurs. Mais, à la commission judiciaire, la majorité des républicains s'est prononcée pour le projet le plus énergique, et les démocrates hésitent à prendre une position contraire, de peur des conséquences qui en résulteraient dans l'attitude électorale des Noirs. Les "sudistes" n'ont pas caché qu'ils préféreraient voir ce projet présenté à la Chambre, estimant qu'il leur serait plus facile de réunir la majorité contre lui que contre le projet modéré.

Les deux projets renforceraient les dispositions prises contre la discrimination sur le plan électoral, interdiraient la ségrégation dans la plupart des lieux publics, autoriseraient le procureur général à traduire en justice les auteurs de toute violation des droits constitutionnels et interdiraient la ségrégation raciale par les employeurs comme par les syndicats. Mais le projet "énergique" étend l'interdiction de la ségrégation à tous les établissements sous licence d'Etat, ce qui toucherait les écoles privées, les associations médicales etc. D'autre part, il donne au procureur général une autorité discrétionnaire pour intenter des procès dans des questions constitutionnelles. Le président Kennedy craint que de tels pouvoirs passent du plan racial à d'autres plans, comme celui des relations de l'Eglise et de l'Etat.

MARCEL ADAM
NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"

DE ROME

LE CONCILE OECUMÉNIQUE

Requête à Vatican II

Que le Concile dénonce publiquement le racisme

ROME (**par téléphone**) — Alors qu'une violente crise raciale afflige les Etats-Unis, plus de la moitié des évêques américains au concile ont vigoureusement dénoncé le racisme, aux applaudissements de toute l'assemblée.

Mgr Tracy, s'exprimant au nom de 147 des 236 évêques des Etats-Unis, a demandé que le concile dénonce publiquement le racisme et souligne l'égalité raciale de tous les membres du peuple de Dieu.

La discrimination raciale, dit-il, est en opposition absolue avec la vérité d'après laquelle Dieu est le créateur de tous les hommes qui ont les mêmes droits et la même dignité. Cette condamnation du racisme correspond au passage de St-Paul qui exclut toute distinction entre "Juifs" et "Grecs".

Ce texte, a ajouté Mgr Tracy, évêque de Bâton-Rouge, doit être compris dans le sens de rejet total de toute discrimination d'ordre religieux, culturel et racial plutôt que national.

Indiquer cet aspect dans le schéma, dit-il, aiderait les évêques à propager la foi en l'Eglise qui condamne toute discrimination raciale, cela aurait une portée internationale et apporterait un réconfort aux victimes du racisme qui sont privées des droits naturels les plus élémentaires.

Votant par assis et levé, "les évêques présents et éveillés", aux dires d'un prélat canadien, ont décidé à l'unanimité, hier, de mettre fin à la discussion du chapitre trois du schéma sur l'Eglise qui traite du peuple de Dieu, en particulier des laïques.

Cette décision a soulagé beaucoup de monde parce que la discussion commençait à s'enliser dans le verbiage et la répétition. A moins que des Pères, s'exprimant au nom de cinq évêques et plus, ne désirent revenir sur le sujet, le quatrième chapitre sera abordé aujourd'hui. Celui-ci porte sur la vocation à la sainteté.

La femme oubliée

Une intervention faite mercredi et hier sur le chapitre trois, mérite d'être relevée.

A l'instar du cardinal Suenens, qui a donné le ton mardi en demandant que les femmes— cette moitié et plus de l'humanité — soient représentées au concile, Mgr Hakim, un évêque oriental d'Israël, a dit que le schéma a fait un grand oubli en ne parlant pas des femmes. "On fit, dit-il, comme si elles n'existaient pas, alors qu'elles tiennent une si grande place dans l'apostolat des laïques".

Il a souligné que la promotion de la femme a accompagné le développement de la dévotion au mariage.

Pour une certaine portion de la hiérarchie catholique, la femme est certainement un être tabou. On sait que les femmes ne sont pas représentées au concile, ni même les religieuses. Mais il y a mieux. Depuis la semaine dernière, une centaine de journalistes peuvent assister, une fois par semaine, à la messe d'ouverture du concile. Lundi dernier, on a interrompu temporairement cette pratique. Pourquoi ? Parce qu'on n'a pas encore décidé si les femmes journalistes devaient ou non être admises.

La semaine dernière, elles l'avaient été et leur présence, aux dires d'une consoeur, avait été très remarquée par plusieurs évêques.

Or, cette semaine, on s'interroge en haut lieu . . .

Mgr Hakim s'en est pris également à ceux qui ont parlé contre les diacres mariés et qui ont méprisé les femmes des diacres, manifestant par là leur ignorance de l'Eglise orientale où les diacres mariés mènent une vie très digne.

On sait que le concile discute de l'opportunité d'instituer à nouveau le diaconat qui est le premier degré du sacrement de l'Ordre. Plusieurs évêques d'Amérique latine et d'Afrique, entre autres, demandent l'institution d'un diaconat stable, permanent et même marié pour suppléer à la pénurie de prêtres.

Mgr Hakim a aussi fait remarquer que le schéma était un peu teinté de "triomphalisme". "Lorsque deux hommes sur trois", dit-il, "ne sont pas chrétiens, et ignorent l'existence du peuple de Dieu, il faut parler en termes plus réalistes des relations qui vont exister entre ce peuple et les deux millards d'hommes qui ne connaissent pas le Christ et qui sont de bonne foi.

"A la lecture de ce shéma", dit-il, "on devine qu'il a été rédigé par des évêques et des théologiens de pays chrétiens qui ignorent les réalités du monde".

La veille, Mgr Moralejo, parlant au nom de 40 évêques espagnols et d'une trentaine d'autres pays, a dit que les douze auditeurs laïques présents au concile étaient d'accord avec lui pour dénoncer le manque d'ouverture au monde que Jean XXIII et Paul VI ont pourtant demandée.

La parole aux laïques

A propos des auditeurs laïques, on remarque qu'il en est de plus en plus question. Plusieurs évêques vont les consulter avant de parler, afin d'obtenir leurs points de vue. Certains évêques, comme le cardinal Suenens, voudraient les voir plus nombreux et plus représentatifs de la diversité sociale ; d'autres, comme Mgr Primo, voudraient qu'ils soient entendus au concile.

Le cardinal français Lefebvre est même allé plus loin, hier, en demandant que les observateurs non-catholiques présents au concile aient la permission d'exprimer leur opinion au moins une fois par semaine" afin, dit-il, que nous puissions nous connaître et nous aider réciproquement". Il a présenté une motion en ce sens au modérateur.

Les intellectuels

Comme on le voit, on parle de tout, cette semaine, au concile. Mgr Primo a même pris la défense des intellectuels "dont il faut, dit-il, reconnaître et exalter la liberté, la compétence et les initiatives. Il faut les aider, ajouta-t-il, et non seulement leur dire de croire, de prier, d'obéir et de payer.

Cette intervention sera la bienvenue chez les intellectuels qui ont toujours été la portion suspecte et même méprisée du troupeau. Un théologien éminent ne disait-il pas, récemment, qu'au vingtième siècle la grâce du martyre aurait été donnée aux intellectuels catholiques ?

Les évêques américains semblent prendre plus d'assurance depuis quelques jours. Après avoir défini leur position sur le racisme, les intellectuels et autres, l'épiscopat a parlé en bloc dans le même sens que l'épiscopat polonais et a demandé hier, par la voix de Mgr Sheehan, que dans la partie du schéma où il est question de "la séparation malheureuse de l'Eglise et de l'Etat", le mot "malheureuse" soit éliminé ; mais je préférerais de beaucoup que le texte ne parle pas du tout des relations Eglise-Etat."



MARTIN LUTHER KING ACCUSE — Le leader intégrationniste noir des Etats-Unis, a fait, hier, devant 20,000 membres du Syndicat des employés de magasins, réunis au Madison Square Garden de New York, une violente sortie contre l'administration Kennedy qu'il accuse de manquer de fermeté et de battre en retraite dans la lutte pour les droits civiques. On sait que devant l'éventualité du rejet par le Congrès d'un projet de loi radical, l'administration Kennedy a lancé une campagne intensive pour obtenir le soutien des deux partis à un projet de loi modéré, qui enlèverait aux Sudistes les moyens de réunir une majorité contre le bill et empêcherait une remise en question totale du problème racial aux Etats-Unis.

NOTRE VENTE DE 72 HEURES SE TERMINE DEMAIN SOIR!

VENEZ BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS: AUTOS VISIBLES A L'INTERIEUR!

Modèles Chevrolet, Pontiac, Ford...

'62	pour aussi peu que	$1795.
'61	pour aussi peu que	$1495.
'60	pour aussi peu que	$1195.
'59	pour aussi peu que	$ 895.
'58	pour aussi peu que	$ 695.
'57	pour aussi peu que	$ 495.

BEAUCOUP D'AUTRES MODÈLES EN VENTE

Voitures qui ont subi une minutieuse inspection à l'usine de reconditionnement LEPAGE – 100% de garantie sur les pièces et protection écrite contre la rouille

LEPAGE AUTOMOBILE LTÉE

5300 est, rue Sherbrooke

Tél: 254-7111

Le dépôt est à la discrétion de l'acheteur

★ **Balance payable à**

7% **d'intérêt seulement**

Lepage vous finance personnellement

MONTREAL, VENDREDI 25 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 10

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Yogi Berra sera le "Stengel" des Yankees

"Yogi Berra sera le Casey Stengel des Yankees et de la Ligue Américaine !"

L'exclamation est de Tommy Holmes. Il s'empresse d'ajouter : "Et je vous assure que les Yankees ont besoin de quelqu'un d'aussi pittoresque et d'aussi populaire que Berra. La valeur des Yankees est un fait tellement connu qu'il faut maintenant au club quelque chose de plus, quelqu'un que la foule se plaît à voir. Yogi est l'homme idéal. Les foules l'aiment. Son vocabulaire n'est pas celui d'un professeur d'université mais il est amusant dans ses remarques et il a une personnalité qui plaît".



YOGI BERRA

Holmes connaît bien non seulement Berra mais aussi Ralph Houk qui vient d'être nommé gérant général du club. "Tous les gens des Yankees viennent à ces stages de baseball organisés par la Fondation du Journal-American pour le baseball amateur dont je suis le directeur. Tous les samedis, nous avons un groupe d'environ 250 jeunes de 10 à 19 ans qui viennent à ces cours sur le baseball au stade des Yankees. Nous en avons un total de plus de 100,000 dans New York et les banlieues qui fréquentent au cours de l'année les cliniques du Journal-American sur notre jeu national. Naturellement, tous les joueurs et les officiels des Yankees viennent prêter main-forte", nous dit-il.

L'ancien gérant des Royaux de Montréal insiste toutefois sur le fait que Berra n'a pas été nommé parce qu'il est une figure très populaire parmi ceux qui suivent le baseball mais aussi pour l'excellente raison qu'il connaît très bien le jeu et qu'il exerce une influence remarquable sur les joueurs. Il est celui qui fait oublier à Mickey Mantle tous ses maux physiques, qui ramène le sourire sur la figure de beaucoup d'autres par cette nouvelle personnalité qui est sienne depuis qu'il ne joue plus régulièrement. Il était autrefois tendu, nerveux mais maintenant il est d'un calme agréable, nous assure Holmes.

"Yogi est à mon avis l'instructeur idéal pour donner à une équipe un esprit de corps, d'ensemble, pour exercer un genre de contrôle sur chacun des joueurs en particulier et sur tous en général. C'est ce qu'il faisait chez les lanceurs alors qu'il était receveur. Il a étendu son champ d'action cette année comme instructeur au premier but. Et maintenant son influence se répandra sur toute l'équipe. Il était un receveur intelligent et je suis maintenant persuadé qu'il sera un instructeur très compétent. Il sera aussi très populaire. Et les Yankees ont besoin d'un homme populaire à leur tête".

Holmes nous déclare que deux clubs voulaient faire de Berra leur instructeur, soit les Red Sox de Boston et les Orioles de Baltimore. C'est, remarque-t-il, une preuve qu'il ne manque pas de compétence.

Houk est l'homme des moindres détails

Ralph Houk est une autre excellente nomination, soutient-il. Son choix pour succéder à Roy Hamey comme gérant général n'a pas été un geste de loyauté de la direction des Yankees envers quelqu'un qui s'est dépensé pendant 25 ans pour l'organisation. "Houk", dit-il, "est l'homme calme, pondéré, minutieux dans les détails. Il a le tempérament nécessaire pour bien juger les hommes, en particulier les joueurs de baseball. C'est un gentilhomme, un type qu'on n'a jamais vu critiquer un joueur devant ses camarades, qui a toujours amené à l'écart celui auquel il désirait faire des observations, qui trouve toujours le temps et la patience pour donner les explications qu'on lui demande.

"C'est un organisateur et un coordinnateur. C'est aussi un excellent évaluateur au point de vue talent de baseball. Il verra à donner à chacun des joueurs le salaire qu'il mérite.

"C'est aussi un homme ferme, intègre. Je pense que lui et Berra formeront une excellente équipe. Ils travaillent ensemble depuis des années. Je crois que leur coopération deviendra encore plus étroite. C'est mon opinion que Houk préparera l'équipe avant de la remettre entre les mains de Berra au camp d'entraînement. Enfin, je dirai que les Yankees viennent de poser un geste qui leur permettra de continuer non seulement à être vainqueurs mais à devenir plus populaires."

A New York, on regarde Houk comme un homme qui se penche constamment sur les problèmes du baseball, qui s'efforce de mieux connaître le jeu, ceux qui le dirigent et ceux qui le jouent. Il laisse aux autres le soin de rechercher la gloire, les honneurs. Lui éprouve sa satisfaction à approfondir les secrets du jeu.

Aussi bien que Berra, Houk aurait pu être gérant ailleurs qu'à New York s'il l'eût voulu. Il appert que le Kansas-City et le Détroit ont voulu obtenir ses services.

Les Yankees, qui paraissent avoir toujours eu le don de faire un choix judicieux de leurs gérants et instructeurs, semblent avoir continué une fois de plus sur la bonne route.

★ ★ ★

L'un des plus heureux de la brillante performance de Gino Berretta, hier soir, contre les Roughriders de Régina, était le président Ted Workman des Alouettes. L'an dernier, il avait vu Berretta, dans le chandail des Maple Leafs de Verdun, évoluer au même poste qu'il occupait hier soir et il avait été vivement impressionné. Depuis longtemps, il lui tardait de voir l'ancien joueur de soccer jouer comme régulier mais il n'osait exprimer son idée de crainte d'être accusé d'ingérence. Mais voilà que les circonstances sont venues à sa rescousse et hier soir il avait la figure épanouie en voyant Berretta afficher sa brillante tenue.

★ ★ ★

Le promoteur Jean Ladouceur de la dernière course cycliste de six jours au Centre Paul Sauvé, a quitté Montréal, hier soir, pour l'Europe afin d'aller assister à des épreuves du même genre en Allemagne et en Espagne. Il doit de même rencontrer des organisateurs européens. On croit qu'il passera de douze à quinze jours outre-mer.

★ ★ ★

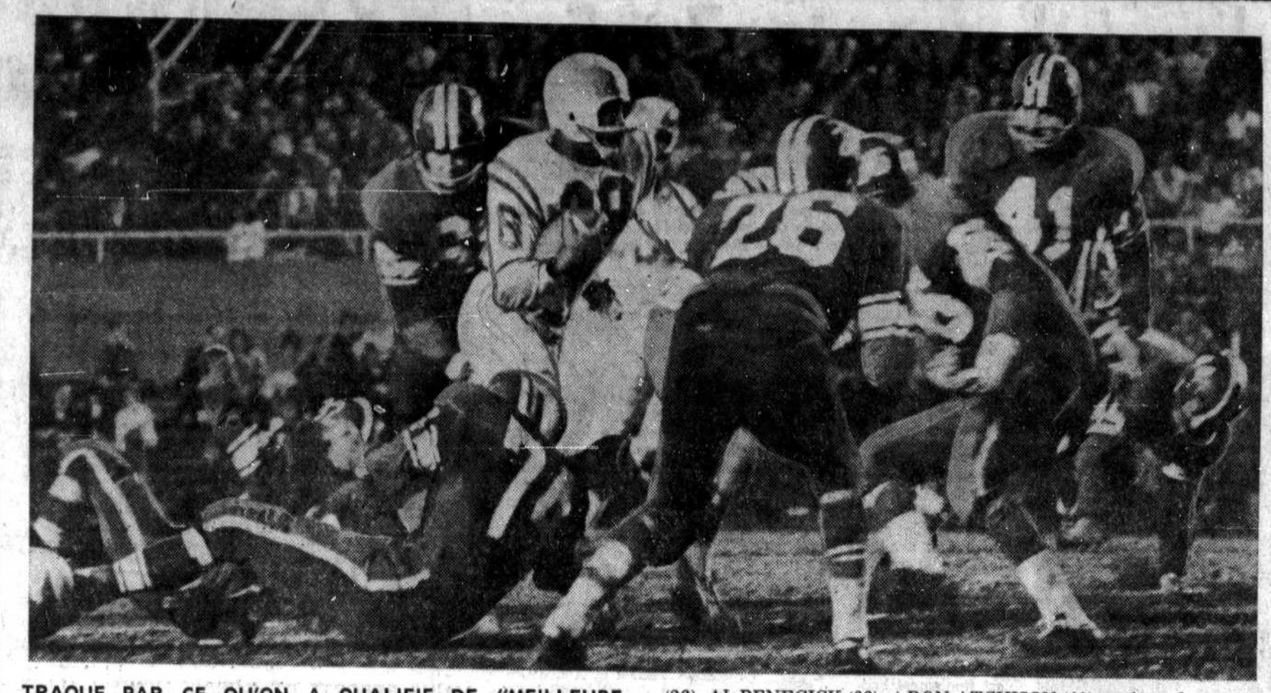
Profitant de l'inactivité du Canadien, hier soir, les Rangers sont passés en avant du club montréalais en allant vaincre les Bruins à Boston. Ils sont montés par le fait même en quatrième position. Notons en passant que Plante n'a alloué qu'un seul but au cours des trois dernières rencontres de son club.

★ ★ ★

Les dirigeants du Chicago étaient impatients de voir ce que leur club ferait au cours de cette tournée commencée hier soir à Détroit et qui le conduira à Montréal, demain soir et à New York, dimanche. C'est la tenue du club à l'étranger qui permet surtout à un instructeur de juger de la valeur de ses joueurs. Les Hawks ont réussi à annuler à Détroit et ont paralysé les efforts de Gordie Howe pour égaler le record de Maurice Richard. Mais c'est demain, au Forum qu'ils auront la tâche formidable si l'on en juge par les commentaires au sein du Canadien.

★ ★ ★

De nouveau, on prête au Jacksonville l'intention de transférer sa franchise à Montréal. Mais où pourrait jouer le club ? C'est apparemment le problème qui empêchera le déménagement de l'équipe dans la métropole.



TRAQUE PAR CE QU'ON A QUALIFIE DE "MEILLEURE DEFENSIVE AU PAYS", GEORGE DIXON succombera devant le nombre, alors que JACK GOTTA (74), aidé des LARRY DUMELIE (26), AL BENECICK (66) et RON ATCHISON (41) arrêtera la course de George. Ce dernier terminera la soirée avec des gains totalisant 140 verges, malgré les efforts des ROUGHRIDERS.

photos Michel Giroux, LA PRESSE

Alors que les Montréalais perdent, 32-20

L'absence d'un quart-arrière de calibre se traduit par une défaite des Alouettes

par Guy PINARD

Tant et aussi longtemps que les Alouettes ne feront pas l'acquisition d'un quart-arrière capable de présenter une performance à tout le moins égale, sinon spectaculaire, leurs chances de championnat dans l'Est du pays, que l'instructeur s'appelle Perry Moss ou Jim Trimble, sont presque nulles.

Hier, Warren Rabb et Bubba Marriott pouvaient compter sur des circonstances idéales: une soirée encore favorisée par l'été des Indiens, une foule de 18,509 spectateurs qui étaient prêts à sympathiser avec eux, un terrain en excellente condition, si on fait abstraction de l'absence de gazon au centre du terrain.

Le résultat ? Il a été désastreux, car les Alouettes ont vu quatre de leurs passes interceptées par l'adversaire, alors que les Roughriders de Regina ont définitivement relégué les Blue Bombers de Winnipeg au 4e rang de la Conférence de l'Ouest, en triomphant des porte-couleurs montréalais, 32 - 20.

Coûteuses interceptions

Si, pour les visiteurs, le match était d'une importance capitale, il signifiait beaucoup moins pour les Alouettes, d'ores et déjà certains de la possession du troisième échelon.

C'est justement pourquoi Rabb, puis Marriott auraient dû connaître une bonne soirée. La "tension", n'est-ce pas sur les épaules des visiteurs qu'elle faisait sentir son exécrable poids ?

Pourtant, Marriott et Rabb ont trouvé ce que l'amateur de football savait depuis longtemps, mais qu'il n'osait pas crier: les Alouettes n'ont pas encore remplacé Sam Etcheverry, et ce après trois ans et 25 aspirants!

Quatre passes interceptées au cours d'un match, c'est beaucoup trop, même si elles l'ont été par des joueurs de la trempe des Neil Habig (à deux reprises), Larry Dumelie, et Bill Clarke. Trois de ses jeux ont permis aux Roughriders d'enregistrer autant de touchés, tandis que sur l'autre le vétéran Frank Tripucka a joué de malchance en voyant sa tentative de placement frapper le poteau vertical droit des buts, dans les derniers instants de la joute.

Une comédie d'erreurs

D'ailleurs, les erreurs ont été légion au cours du match. Six passes interceptées par l'adversaire, deux échappés recouvrés, plusieurs jeux parfois sensationnels, parfois baroques rappelés par des punitions souvent impardonnables : voilà le bilan du match.

Et pour démontrer combien les deux équipes semblaient peu tenir à garder possession du ballon, pensons à cette série de jeux du troisième quart : Marriott rate un premier essai par quelques pouces et les Alouettes perdent possession du ballon; Ron Lancaster, sur le jeu suivant, voit sa passe interceptée par Billy Wayte pour la deuxième fois de la joute; Dixon, après une course de 12 verges, échappe le ballon au 15 des Roughriders, où il a été recouvré par Len Legault, ce qui faisait changer le ballon de mains pour la quatrième fois en autant de jeux. Ce n'est certes pas là un trait typique du football canadien !

Il est difficile de savoir si c'est la défensive des Alouettes qui a flanché, ou si c'est l'offensive des visiteurs qui a connu une bonne soirée, mais une chose est certaine : les Roughriders sont loin d'être manchots.

Même si le personnel d'ailiers de Bob Shaw n'a rien d'extraordinaire, Lancaster compte sur des receveurs habiles dans le champ-arrière, avec les Hugh Campbell, Larry Buchanan, une très précieuse acquisition, et Ray Purdin.

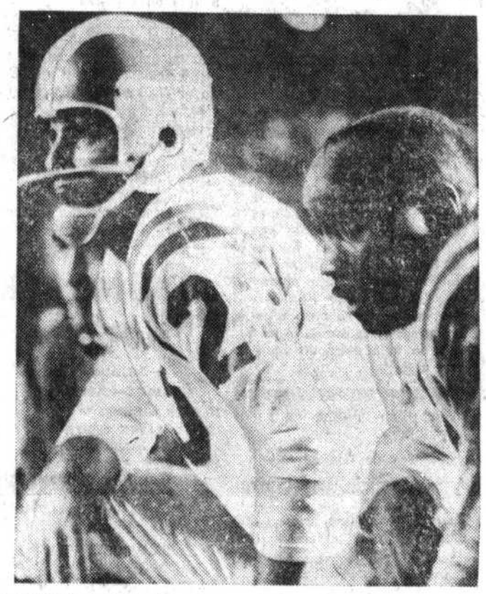
Sur autant de passes, Campbell, Purdin et Dick Cohee, l'ex-Alouette, ont réussi des touchés pour les vainqueurs, les autres allant au puissant centre-arrière George Reed et à Lancaster lui-même. Tripucka a complété le pointage avec deux convertis.

Rares vedettes

Chez les Alouettes, à part Dixon, qui a réussi à gagner 140 verges au sol tout en marquant son 11e touché de la saison, Bob Geary, qui a effectué plusieurs blocs-clé, et Gino Berretta, qui a surpris bien du monde comme ailier offensif en enregistrant son premier touché chez les professionnels sur une passe de Dave Hoppmann, les vedettes sont rares. Ce dernier avait ouvert le pointage pour les Montréalais, tandis que Gino, qui a retrouvé sa forme sur les bottés de dégagement, a réussi deux convertis.

Que penser du match ? Tout d'abord, malgré le travail accompli par ceux qui ont occupé leurs postes, Jim Reynolds et Marvin Luster n'ont pas été remplacés.

Ensuite, en plus de chercher un quart-arrière de talent, Jim devra absolument améliorer sa ligne tertiaire, car dans les deux dernières joutes, les demis défensifs ont permis à l'adversaire d'enregistrer sept passes de touché. Opinion bien personnelle peut-être, mais qui est basée sur des chiffres, et sur les dégâts accomplis par l'adversaire, surtout quand Bobby Lee Thompson connait une mauvaise joute.



LE VENT A TOUT BALAYE — Déçus parce que tout va mal, que le vent a balayé tous leurs espoirs, le quart FRANCIS (BUBBA) MARRIOTT et le demi GEORGE DIXON, regardent songeurs le film de la partie qui se déroule devant eux.

photo Michel Giroux, LA PRESSE

Premier échec à Montréal

PREMIER QUART

1—**Regina** : touché : Cohee (sur une passe de 35 verges de Lancaster; 5 jeux, 80 verges) 10:29.

2—**ALOUETTES** : touché : Hoppmann (poussée de deux verges hors bloqueur; 9 jeux, 74 verges) 14:57.

DEUXIEME QUART

3—**Regina** : touché : Campbell (passe de 21 verges de Lancaster; 5 jeux, 56 verges) 0:33.

4—**Regina** : touché : Purdin (passe de 16 verges de Lancaster; deux jeux et 27 verges après qu'Habig eût intercepté une passe de Rabb) 4:20.

5—**Regina** : touché : Lancaster (poussée d'une verge, sur le premier jeu après que Dumelie eût intercepté une passe de Rabb) 5:34.

6—**Regina** : converti : Tripucka.

7—**ALOUETTES** : touché : Berretta (passe de Hoppmann de 8 verges; 11 jeux, 69 verges) 10:55.

8—**ALOUETTES** : converti : Berretta.

9—**ALOUETTES** : touché : Dixon (course hors l'aile de 35 verges; 3 jeux, 70 verges) 14:53.

10—**ALOUETTES** : converti : Berretta.

TROISIEME QUART

11—**Regina** : touché : Reed (poussée d'une verge; 2 jeux et 2 verges après que Clarke eût intercepté une passe de Marriott 5:43.

12—**Regina** : converti : Tripucka.

QUATRIEME QUART

Aucun pointage.

STATISTIQUES

	Alouettes	Regina
Premiers essais :		
— sur la passe	6	10
— au sol	10	14
— sur des punitions	2	2
Verges gagnées au sol	205	211
Verges gagnées par la passe	118	182
Passes complétées / tentées	12/23	11/20
Passes interceptées par	2	4
Bottés/moyenne	7/42.4	6/40.3
Echappés/perdus	1/1	1/1
Punitions/en verges	8/77	6/56

PORTEURS DE BALLON

	Ten.	Vges	Moy.	T.
DIXON	15	140	9.3	1
REED	21	122	5.8	1
PURDIN	3	34	11.3	0
BURKET	7	33	4.7	0
HOPPMANN	7	31	4.4	0
BUCHANAN	8	29	3.6	0
CAMERON	2	13	6.5	0
LANCASTER	2	13	6.5	1
MARRIOTT	2	1	0.5	0

La direction des Giants s'intéresse subitement à l'étonnant George Bork

On répète dans le monde du football local que les relations entre le président John Mara, des Giants de New York, et l'instructeur Jim Trimble sont excellentes.

Or, s'il faut en croire les propos tenus par Jim Lee Howell à un confrère de la métropole américaine, Trimble aura bientôt à faire usage de la sincère amitié qui unit Trimble et Mara, s'il veut du moins engager le quart-arrière qui reçoit le plus de publicité aux Etats-Unis, George Bork.

Bork, on le sait, vient au premier rang sur la liste de négociations des Alouettes, et ces derniers pensaient peut-être qu'ils pourraient engager le jeune homme "sans dollars férir". Nenni !

Howell, qui est éclaireur pour les Giants au niveau collégial, et l'un des meilleurs s'il faut en croire le même confrère, vient d'entrer dans la danse. Voyons sa façon de juger les aspirants au poste de quart-arrière.

"Ce qui nous préoccupe en premier lieu chez un quart-arrière, ce sont ses talents de passeur.

"Puis, il nous faut le classifier.

"Il y a tout d'abord ceux qui embrouillent la situation. Ce sont ceux qui vont et viennent dans le champ-arrière, quittent leur poche protectrice pour compléter une passe de cinq à huit verges, et s'ils répètent ces gestes spectaculaires, peut-être, mais peu effectifs, ils reçoivent une publicité qui n'a pour sujet que de les bercer d'illusions.

"Chez les professionnels, ces derniers ont peu de chances de réussir, car les équipes majeures demandent à leur quart-arrière de compléter une longue passe de temps à autre.

"Parmi ceux-là, il y a ceux qui sont ordinaires. Ceux-là gagneront certes des matches pour vous, mais ils en perdront également. Ils ne sont donc pas fiables.

"Ceux qui nous intéressent, ce sont ceux qui réellement ont toutes les qualités requises pour occuper le poste de quart-arrière.

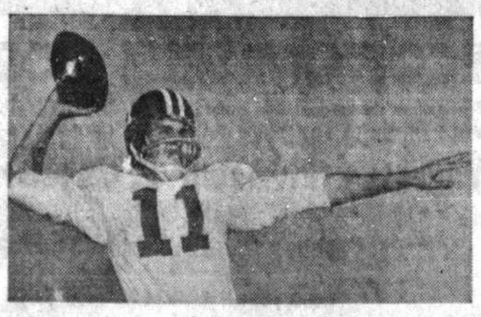
"Probablement que le meilleur prospect de l'heure, vous ne le connaissez pas, car son nom n'est pas Staubach, Roberts, Concannon, Liske, Mira, Bethard, Carlyle, Myers ou Lothridge.

"George Bork . . . Northern Illinois University."

"Ecoutez-moi bien : après trois joutes, il a complété 100 passes en 140 tentatives, et 17 d'entre elles ont signifié autant de touchés pour son équipe.

"Et croyez-moi ou non, il a déjà accumulé des gains de 1,431 verges. Reste à savoir si oui ou non Bork est un "embrouilleur" ou un excellent prospect comme quart-arrière."

Pour que Jim Lee Howell s'exprime ainsi, il faut qu'il ait une certaine confiance en Bork. Et si les Giants se lancent dans la guerre aux dollars avec les Alouettes, le président Ted Workman hésitera longtemps peut-être avant de dire un mot à cet "encan", car l'aventure Sandy Stephens est encore fraîche à son esprit.



GEORGE BORK, la sensation de l'heure au football américain, le même qui intéresse la direction des Alouettes.

Téléphoto PA

Le nouveau gérant des Yankees...

Berra admet qu'il n'est pas un dur, mais n'entend pas badiner

NEW YORK. (UPI) — Yogi Berra est le nouveau pilote, et qu'ils l'aiment ou non les joueurs des Yankees de New York conviennent maintenant qu'il n'est plus un des "boys" du club.

Tout le monde à partir de son ancien coéquipier Joe DiMaggio jusqu'au dernier venu est convaincu que Berra, âgé de 38 ans et reconnu pour aimer à rire, n'entend pas badiner et qu'il sévira chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

"Il n'est pas le comédien que quelques-uns ont prétendu", dit DiMaggio, qui a joué sur la même équipe pendant six saisons.

"Les hommes joueront pour lui. Ils l'aimeront. Il obtiendra le maximum d'eux. Il fera un bon travail."

Les joueurs des Yankees ont toujours aimé Yogi. Deux d'entre eux, Mickey Mantle et Whitey Ford, lui ont même envoyé un télégramme quelques minutes après que le co-propriétaire Dan Topping l'eut nommé gérant, hier.

Un télégramme

Le télégramme se lisait comme suit :

"Nous demandons par les présentes notre congé sans condition. Nous voulons devenir golfeurs professionnels."

C'était signé "Mickey et Whitey".

A titre de plus anciens coéquipiers sur l'équipe, Mantle et Ford pouvaient se permettre une autre espièglerie, peut-être une dernière, mais Roger Maris, plus indépendant, a refusé de spéculer, se demandant probablement si Berra aurait autant d'humour comme gérant que comme joueur.

"Je ne puis pas dire grand-chose", a déclaré Maris. "Il est mon nouveau gérant, maintenant."

Le lanceur de relève Steve Hamilton faisait remarquer : "Il faudra un peu de temps aux joueurs pour s'habituer à Yogi comme gérant, mais je suis sûr que le club s'adaptera."

Berra est né loquace. Il aime à parler à tout le monde et à n'importe qui. Même quand il était receveur, il aimait à demander à des frappeurs rivaux comment leurs jeunes allaient dans les petites ligues. La grosse question dans la

Voir BEERA en page 43

BILLET SPORTIF

PAR GUY PINARD

Une foule sans vie a assisté à la défaite des Alouettes

Dans les différents milieux du sport professionnel, la foule montréalaise est reconnue comme l'une des plus enlevantes.

Jim Trimble l'a souventes fois déclaré, la façon avec laquelle elle encourage ses protégés est l'une des raisons qui l'ont amené à transporter ses pénates d'Hamilton à Montréal.

De temps à autre, elle prendra une attitude déplacée, comme lors de la récente venue de Sandy Stephens à Montréal, mais pour nous qui l'avons vu applaudir à tout rompre tantôt un but de l'unique Gordie Howe, malgré la dévotion qu'elle a toujours vouée à "son" Maurice Richard, tantôt un Rocky Nelson dans l'uniforme du Toronto, nous pouvons présumer qu'il s'agissait là de l'exception qui confirme la règle.

Mais jamais, ça jamais ne l'a-t-on vue aussi endormie et aussi déçue qu'elle l'a été hier soir.

"Ne me demandez pas si les joueurs ont entendu les huées de la foule, ils les ont entendues", a déclaré Jim Trimble après le match.

Ce n'est pas tant le fait que les Alouettes ont encaissé leur premier revers à Montréal comme le fait qu'ils ont semblé prendre le match à la légère qui l'a portée à huer ses protégés pour la première fois depuis l'arrivée de Trimble dans la métropole.

"Ce soir, nous avons été battus au tableau indicateur, nous avons été battus physiquement", a déclaré Jim, en soulignant que peut-être que ses hommes n'avaient pas encore oublié les récents événements.

De ces joueurs, Jim n'avait pas tellement de commentaires à offrir. Certes, la défensive a connu une mauvaise soirée, certes ses secondeurs de ligne n'avaient ni l'expérience, ni le fini d'un Reynolds ou d'un Luster, certes Thompson a joué de façon bien ordinaire, certes ses deux meneurs, Rabb et Marriott, s'étaient montrés généreux à l'égard de l'adversaire : ce qui l'a surtout frappé, c'est dans ce commentaire qu'il faut le puiser :

"C'est le match le plus parsemé d'erreurs qu'il m'a été donné de voir !"

Il n'a jamais dit si vrai.

Le nouveau venu Roger Ellis parle du football canadien

"Ce soir, je crois que j'ai franchi plus de terrain à faire la navette entre le banc des joueurs et le terrain qu'à demeurer au jeu."

C'est Roger Ellis qui parle, le nouveau-venu des Alouettes qui a participé à sa première joute du football canadien moins de 12 heures après son arrivée dans la métropole.

Ellis avait contacté Trimble une première fois après son congédiement par les Jets de New York, il y a près de deux mois.

"A ce moment-là, Jim m'avait expliqué qu'il ne pouvait pas m'engager immédiatement, et j'avais décidé de retourner dans le Maine afin de tenter de m'installer définitivement.

"Tout en portant l'uniforme des Seahawks de Portland, de la Ligue de la Côte de l'Atlantique, je me suis mis à la chasse d'une position permanente (Roger est diplômé en génie civil de l'Université du Maine).

"Je jouais au football pour le simple plaisir de la chose, et c'est pourquoi je me disais que devant la nécessité d'abandonner, je le pourrais facilement.

"Voilà où j'en étais avant de recevoir le coup de téléphone de Trimble : deux positions, une dans l'industrie, une dans l'enseignement, m'intéressaient mais elles sont reléguées aux oubliettes pour le moment."

Ellis s'est dit surpris de la rapidité avec laquelle le champ-arrière est en mouvement au football canadien. "Le terrain plus large, le fait que l'adversaire n'a que trois essais à sa disposition pour franchir les 10 verges compliquent le travail d'un joueur défensif.

"Et quand, dans un match comme ce soir, le ballon change continuellement de mains et vous force à faire la navette entre le banc des joueurs et la ligne de mêlée, il est difficile de cacher sa fatigue."

Au sujet de son absence sur le premier jeu de la joute, Roger l'a expliqué ainsi :

"J'étais du groupe de ceux qui ont participé au botté de départ, et comme je jouais à l'offensive depuis quatre ans, j'ai quitté le terrain par habitude, et les Alouettes n'étaient que onze sur le terrain."



ASSIS DANS UNE CHAISE ROULANTE, le secondeur extérieur JIM REYNOLDS assiste à la défaite de ses coéquipiers du banc des siens.

FOOTBALL

AUJOURD'HUI

Aucune joute à l'affiche

HIER

Régina 32, Alouettes 20

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	12	8	4	0	286	252	16
Hamilton	12	8	4	0	252	166	16
Alouettes	13	6	7	0	256	248	12
Toronto	12	2	10	0	137	252	4
Conférence de l'Ouest							
Vancouv.	14	11	3	0	339	192	22
Calgary	14	8	4	2	344	271	18
Regina	15	7	6	2	199	222	16
Winnipeg	14	6	8	0	258	277	12
Edmont	14	2	12	0	168	342	4

LIGUE NATIONALE

Conférence de l'Est							
Cleveland	6	6	0	0	205	98	12
St. Louis	6	4	2	0	159	121	8
New York	6	4	2	0	159	143	8
Pittsburgh	6	3	2	1	159	117	7
Philadel.	6	2	3	1	127	168	5
Washing.	6	2	3	1	107	167	4
Dallas	6	1	5	0	107	171	2
Conférence de l'Ouest							
Green Bay	6	5	1	0	174	85	10
Chicago	6	5	1	0	151	68	10
Baltimore	6	3	3	0	116	116	6
Minnesota	6	2	4	0	142	152	4
Détroit	6	2	4	0	115	115	4
S Francis.	6	1	5	0	74	149	2
L. Ang.	6	1	5	0	73	198	2

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est							
Boston	7	4	3	0	185	125	8
Houston	7	4	3	0	149	148	8
New York	6	3	3	0	125	159	6
Buffalo	7	2	4	1	135	161	5
Division de l'Ouest							
San Diego	6	5	1	0	151	120	10
Oakland	7	3	4	0	143	118	6
Kansas C.	6	2	3	1	167	138	5
Denver	6	2	4	0	130	196	4

La recrue Jacques Lemaire marque quatre buts et le Canadien jr l'emporte, 7 à 5



UNE SOIREE EXCEPTIONNELLE D'UNE RECRUE — Pendant que quelques-uns des vétérans du Canadien junior tardent à se mettre à l'oeuvre, les nouveaux venus ne cessent de se faire valoir. Hier, c'était au tour de JACQUES LEMAIRE de jouer le rôle prédominant avec une performance de quatre buts contre les Rangers de Kitchener. La chaude poignée de mains démontre clairement la satisfaction de l'instructeur YVES NADON.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

par Gilles TERROUX

Collectionner les rondelles qui ont servi à enregistrer des buts importants est devenu une habitude chez les joueurs de hockey. Au domicile de Maurice Richard, par exemple, on peut apercevoir la rondelle de son 325e à une place de choix au milieu de tant d'autres. Chez Bernard Geoffrion, c'est la rondelle de son 50e but en une saison qui l'emporte sur toutes les autres. Et sous peu, Gordie Howe se penchera une fois de plus et ramassera la rondelle qui fera de lui le plus grand compteur de tous les temps.

À la longue liste des collectionneurs s'est ajouté, hier, le nom de Jacques Lemaire, un jeune homme de 17 ans rempli de promesses que la direction du Canadien considère l'un de ses meilleurs joueurs d'avenir.

D'une victoire de 7-5 aux dépens des Rangers de Kitchener, Lemaire conservera deux souvenirs : les rondelles de ses premier et troisième buts avec le Canadien junior. Et afin de clôturer cette soirée de façon plus spectaculaire, il a logé le disque une 4e fois dans le filet, alors que le gardien de buts Dave Cox avait été retiré en faveur d'un sixième joueur d'attaque dans la dernière minute de jeu. Ses 2e et 3e buts ont été comptés en l'espace de 17 secondes au début de la deuxième période.

"Je suis heureux. La glace est finalement brisée. J'espère maintenant que tout continuera à bien fonctionner".

Visiblement timide, mais avant tout orgueilleux de son exploit, Lemaire livrait ses impressions à l'issue du match.

Jeu plus rapide

Comment considère-t-il la différence entre la Ligue Métropolitaine et la Ligue de l'Ontario ?

"Le jeu est beaucoup plus robuste ici. Les joueurs tiennent leur position et patinent sans arrêt. Mes compagnons de ligne (Boudrias et Cournoyer) me facilitent beaucoup la tâche", dit-il.

8 buts en 4 joutes

Un autre nouveau-venu, Mike Hyndman et Yvan Cournoyer ont enregistré les autres buts du Tricolore. Celui de Cournoyer était son huitième en quatre joutes.

Gray Sabourin, Tommy Miller, Randy Legge, Sandy Fitzpatrick et Ken Gratton ont réussi les buts du Kitchener.

Si le pilote Yves Nadon était heureux de la performance de Lemaire, il était moins satisfait du rendement général de son club et de la tenue de quelques réguliers de l'an dernier.

"Nous venons de jouer notre plus mauvaise partie de la saison", affirme-t-il sans hésitation. "La défensive a été complètement négligée. Mes joueurs ont oublié d'appliquer des mises en échec et l'adversaire pénétrait à volonté dans notre territoire. Une telle tenue est attribuable à un excès de confiance".

Changement de gardien

Sans mentionner lequel, de Rogation Vachon et André Gagnon, sera devant le filet dimanche contre Peterborough, Nadon a laissé entendre que Ricky Farr sera probablement retourné au Notre-Dame-de-Grâce.

Farr a été mis à l'épreuve seulement 20 fois et il a repoussé 15 lancers, 13 de moins que son adversaire.

Après le match de dimanche, le Canadien junior entreprendra un voyage de deux joutes. Il évoluera à Hamilton jeudi et à Niagara Falls le lendemain soir.

Coups d'oeil

Robert Charlebois qui a subi une blessure qui a nécessité trois points de suture au menton, a maigri de sept livres au cours du match . . . **Tommy Miller** et **Ken Gratton,** des Rangers, ont eux aussi conservé la rondelle de leur premier but dans le circuit ontarien . . . **Steve Brklacich,** qui a succédé à **Frank Bathgate** à la barre de direction du Kitchener, a déjà porté les couleurs des Sagnéens de Chicoutimi de la défunte Ligue Senior du Québec . . . **Gilles Tremblay** assistait à la rencontre . . . Dans les autres joutes hier, **Peterborough** a vaincu **Niagara Falls,** 3-1 et **Toronto** et **Hamilton** ont fait match nul, 6-6.

PREMIERE PERIODE

1—Kitchener : Sabourin (Miller, Beechey) 3:51
2—Canadien Jr : Lemaire (Cournoyer, Durocher) 9:58
3—Canadien Jr : Cournoyer (Boudrias, Charlebois) 14:34

Punitions : Lemieux 4:05, 15:36, Miller 8:15, Fitzpatrick 9:11, Legge 13:12.

DEUXIEME PERIODE

4—Kitchener : Miller (Sabourin, Beechey) 3:27
5—Canadien Jr : Charlebois (Hyndman) 4:10
6—Canadien Jr : Hyndman (Charlebois, Savard) 6:29
7—Kitchener : Legge (Tkaczuk, Sabourin) 10:46

Punitions : Cournoyer, punition d'équipe au Canadien Jr servie par Thiffault 9:33, Sheen, mineure, majeure Cournoyer, majeure, 3:52, Lemieux 14:47, Jones 17:36, Legge 18:52.

TROISIEME PERIODE

8—Canadien Jr : Lemaire (Boudreau, Cournoyer) 0:21
9—Canadien Jr : Lemaire (Boudrias, Cournoyer) 0:38
10—Kitchener : Fitzpatrick (Stillwell, Fahey) 5:34
11—Kitchener : Gratton (Tkaczuk, Sheen) 15:57
12—Canadien Jr : Lemaire (Charlebois) 19:40

Punitions : Sabourin 6:44, 17:16, Bond 11:15, Sheen et Durocher majeures, Fitzpatrick et Lemieux 19:50.

ARRETS

COX	9	13	6	— 28
FARR	5	3	7	— 15

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Hershey à Baltimore

LIGUE CENTRALE

St-Paul à Minneapolis
Indianapolis à St-Louis

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Peterborough à Oshawa
St. Catharines et Niagara Falls

HIER

LIGUE AMERICAINE

Buffalo 2, Québec 4

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Kitchener 5, Canadien Jr 7
Niagara Falls 1, Peterborough 3
Toronto 6, Hamilton 6

LIGUE METROPOLITAINE Jr

Laval 0, Rosemont 12
Valleyfield 3, Sorel 6
National 1, NDG 3

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

Outremont 2, Rosemont 5
Lachine 1, St-Laurent 1

LIGUE AMERICAINE
Division de l'Est

	G	P	N	P	C	Pts
Providence	3	2	2	26	26	8
Québec	4	4	0	28	27	8
Hershey	3	3	1	28	27	7
Springfield	2	2	0	12	13	4
Baltimore	1	5	1	14	28	3

Division de l'Ouest

	G	P	N	P	C	Pts
Pittsburgh	4	1	0	22	11	8
Buffalo	3	4	0	21	26	6
Rochester	3	3	3	25	15	6
Cleveland	2	2	0	13	12	4

LIGUE CENTRALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Ohama	5	5	0	0	26	12	10
St. Paul	6	4	2	0	21	19	8
Minneap.	5	3	1	1	22	16	7
Indianap.	5	1	4	0	11	20	2
St. Louis	6	0	5	1	15	28	1

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	4	1	1	35	24	9
Canadien Jr	3	0	1	25	13	7
Peterborough	4	1	0	21	14	7
Niagara-Falls	2	2	0	13	11	4
Oshawa	1	2	1	22	20	3
Kitchener	1	3	0	11	24	2
S. Catharines	1	3	0	18	24	2
Hamilton	0	4	1	12	27	1

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"
(section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	5	4	0	1	29	11	9
National	4	2	2	0	11	7	4
Mt-Nord	3	1	1	1	11	11	3
Sorel	5	1	4	0	18	28	2
Laval	6	0	6	0	10	39	0

(section-Ouest)

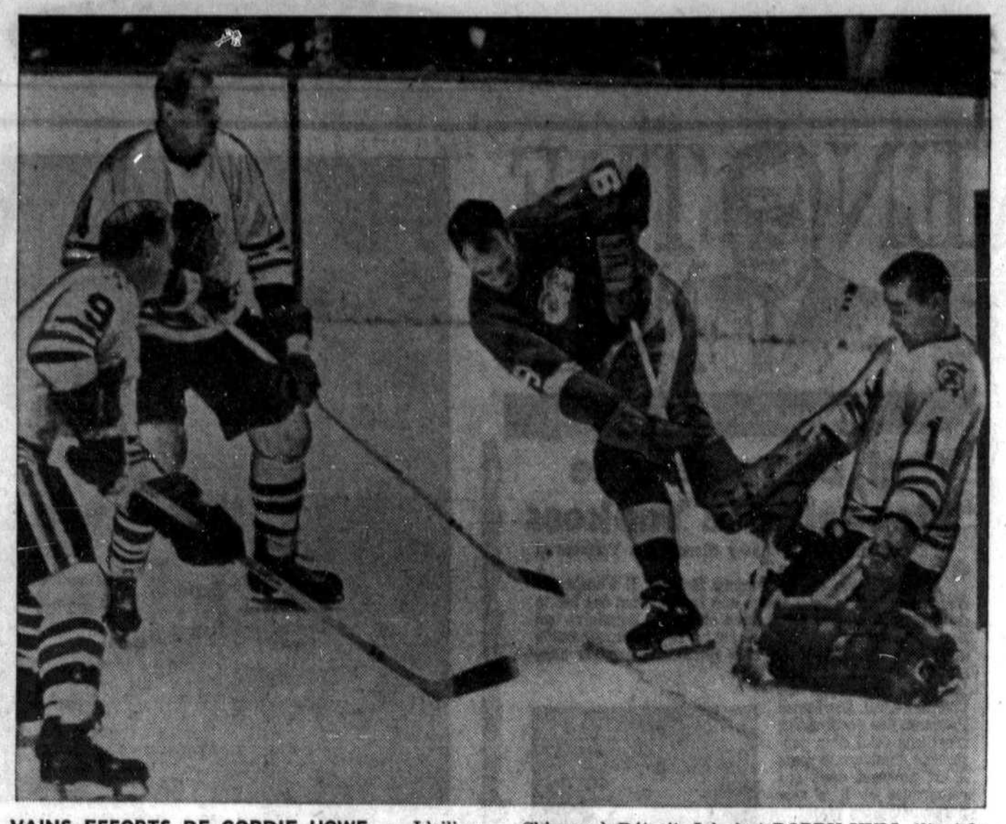
	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	5	5	0	0	25	9	10
NDG	5	2	1	2	24	14	6
Lachine	2	2	0	0	15	3	4
Verdun	3	1	1	1	16	17	3
Valleyfield	6	1	4	1	15	27	3

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"
(section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Ahunt.-Imm.	2	1	0	12	9	4
St-Lambert	1	0	0	7	3	2
St-Laurent	0	0	1	1	1	1
V. Mt-Royal	0	0	0	0	0	0
National	0	1	0	3	4	0

(section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Lakeshore	1	0	0	4	2	2
NDG	1	1	0	7	10	2
Verdun	0	0	1	3	3	1
LaSalle	0	0	1	3	3	1
Lachine	0	0	1	1	1	1
Outremont	0	2	0	4	9	0



VAINS EFFORTS DE GORDIE HOWE — L'ailier droit GORDIE HOWE, au centre, voit encore ses efforts de compter le but 544e, qui égalerait le record de Maurice Richard, brisés par le gardien de but GLENN HALL, durant la 2e période de la joute Chicago à Détroit. Ici c'est BOBBY HULL (9) et le joueur de défense ELMER VASKO qui se portent à la défense de Hall. La joute s'est terminée au compte de 2-2.

Téléphoto UPI

A Détroit

Chicago tient Howe en respect et annule, 2-2

DETROIT. (UPI) — Les Black Hawks de Chicago ont muselé Gordie Howe, hier soir, et sont venus de l'arrière en faisant match nul de 2-2 à la faveur d'un but de Chico Maki, à la troisième période, demeurant du même coup en tête de la Ligue Nationale de hockey.

Howe, qui n'a besoin que d'un but pour égaler le record de tous les temps de Maurice Richard, pour le nombre de buts avec 544, a été tenu en respect pour la 3e partie de suite au désappointement des 11,508 spectateurs.

Les Wings ont pris une avance de 2-0 au milieu de la partie, grâce à des buts d'Alex Faulkner, mais Bill Hay a compté dans cette deuxième période puis Maki a nivelé les chances après 11:27 dans l'engagement final.

La victoire laissait le Chicago seul en tête avec neuf points et un record de 4-1-1, tandis que Détroit suit avec 3-2-1, avec sept points.

Deux buts de Faulkner

Faulkner a réussi son premier but après 14:05 de la première période en comptant sur le retour d'un lancer de Ron Ingram qui a déjoué le gardien Glenn Hall, du Chicago. Son deuxième but survint à 9:49 de la deuxième période lorsqu'il reçut une passe de Bruce MacGregor de derrière le but et déjoua Hall sur un lancer de 10 pieds.

Hay ranima l'espoir du Chicago après 11:39, dans la deuxième période, alors qu'il enleva le disque à Ingram, à droite en face des buts du Détroit, et déjoua Sawchuk avec un lancer rapide.

Maki donna ensuite une égalité au Chicago quand il envoya le disque derrière Sawchuk en prenant le retour de son propre lancer, dans la 3e période.

Aucun des gardiens ne fut fort occupé durant la joute, puisque Hall ne fit que 26 arrêts et Sawchuk 20.

CHICAGO : But : Hall. Défenses : Yeuns, Pilote, Vasko, MacNeil, Hillman. Avants : Hall, Balfour, Hull, Murphy, Hay, McDonald, Nesterenko, Maki, Wharram, McKenzie, Mikita.

DETROIT : But : Sawchuk. Défenses : Ingram, M. Pronovost, Gadsby, Barkley, Goegan. Avants : Ullman, L. MacDonald, Howe, Delvecchio, Faulkner, Jeffrey, A. Pronovost, MacGregor, Hampson, McNeil, P. MacDonald, Joyal.

ARBITRE : Ashley. JUGES DE LIGNES : Pavelich, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1—DETROIT, Faulkner (2e) (Ingram) 14:05
Punitions : Goegan, 7:18, Delvecchio 16:37.

SECONDE PERIODE

2—DETROIT, Faulkner (3e) (MacGregor) 9:49
3—CHICAGO, Hay (3e) 11:39
Punitions : McKenzie 6:22, Vasko 16:24.

TROISIEME PERIODE

4—CHICAGO, Maki (1er) (MacNeil, Nesterenko) 11:27
Punitions : MacNeil 0:27, MacNeil 3:35, Jeffrey 3:35, Vasko 4:36, Howe 19:09, Hay 19:45.

ARRETS

HALL	8	8	10	— 26
SAWCHUK	9	6	5	— 20
Assistance : 11,508				

Bob Nevin au rancart

TORONTO. (PC) — L'ailier droit Bob Nevin, des Maple Leafs de Toronto, qui s'est blessé au pied droit dimanche dernier contre les Red Wings de Detroit, ne pourra participer aux deux joutes de son équipe en fin de semaine.

"Le pied me fait toujours souffrir et le médecin m'a déclaré que je ne pourrais quitter l'hôpital tant que je ne pourrai pas marcher sur ce pied. Jusqu'ici, je n'ai pas encore réussi à m'appuyer entièrement sur mon pied droit", a-t-il révélé.

Nevin a terminé la joute de dimanche dernier en dépit de sa blessure, et le lendemain il s'est présenté à l'hôpital pour y subir un examen aux rayons-X. Toutefois, les résultats ont été négatifs.

On s'attend à ce que Nevin soit inactif durant une semaine et il sera vraisemblablement remplacé par Ron Stewart. Les Leafs reçoivent la visite des Rangers de New York demain soir et seront à Boston contre les Bruins dimanche.

Victoire de 2-0 sur les Bruins

Un 2e blanchissage de la saison pour Plante

BOSTON. (UPI) — Des premiers buts de la saison par le joueur de défense Harry Howell et l'ailier Howie Glover ont donné à Jacques Plante et aux Rangers de New York une victoire de 2-0 sur les Bruins de Boston.

Plante réussissait son deuxième blanchissage depuis qu'il a été échangé du Canadien aux Rangers. Pour les Bruins c'était la 3e partie où ils étaient blanchis et la 7e partie sans victoire. Ils ont fait match nul de 4-4 avec le Canadien à leur première joute de la saison.

En même temps, Plante passait en tête des gardiens de but de la Ligue) Il donnait aux Rangers autant de blanchissages qu'ils en ont réussis l'an dernier avec Gump Worsley.

Un lancer de Howell à 10 pieds des buts produisit le premier point de la partie à 15 secondes de la fin de la première période. Le but survint alors que les deux clubs étaient à court d'un homme au banc des punitions.

Plante ne lâche pas

Répondant à des journalistes, après la partie, le gardien de buts Jacques Plante, qui ne semble pas vouloir arrêter ses flèches en direction de son ancien club, déclarait : "J'ai obtenu cinq blanchissages l'an dernier, et je devrais en réussir autant cette année. Après tout, je suis avec un meilleur club."

But de Glover

A sa première saison avec les Rangers tout comme Plante, Glover a déjoué le gardien de but Ed Johnston sur le retour d'un lancer de Val Fonteyne, à 7:17, dans la 3e période.

En l'emportant, Plante bloquait 30 lancers, y compris 10 dans la troisième période, après qu'il eut été blessé alors qu'il était dans ses buts.

Bob Leiter, des Bruins, se rua sur Plante, à 24 secondes du début de la troisième période, poussant le vétéran gardien de buts au fond de sa cage. Leiter fut puni pour avoir attaqué, et Plante, après plusieurs minutes de repos, retournait au jeu et réussissait son 2e blanchissage de la saison, devant 10,621 spectateurs au Garden de Boston.

Johnston, le gardien défait, réussit 44 arrêts dans cette joute. Malgré sa joute désastreuse contre le Canadien, à Montréal, Plante a maintenant une moyenne de 2 points par partie contre lui, la meilleure du circuit présentement.

BOSTON — But, Johnston; défenses, Mohns, Johnson; centre, Kurtenback; ailiers, Hebenton, Prentice. Substituts, Oliver, Williams, Bucyk, Leiter, Connelly, Boivin, Kennedy, Toppazzini, Gendron, Westfall, Awrey, Green, McCord.

NEW YORK — But, Plante; défenses, Harvey, Langlois; centre, Ingarfield; ailiers, Glover, Fonteyne. Subsituts, Marshall, Henry, Gilbert, Goyette, McKenney, La Bossière, Bathgate, Hadfield, Powell, Neilson, Cahan.

Arbitre, Frank Udvari. Juges de lignes, Ron Wicks et George Hayes.

PREMIERE PERIODE

1. New York, Howell (1er) (Neilson, Goyette) 19:45.
Punitions, Green 9:18, Boivin, 14:02, Ingarfield 18:41, Mohns 19:07.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Punitions, Bucyk, (10 minutes mauvaise conduite) 2:11, Howell 3:20, New York (punition à l'équipe) purgée par La Bossière 7:13, Green 8:17, Hadfield 12:53.

TROISIEME PERIODE

2. New York, Glover (1er) (Ingarfield, Fonteyne) 7:17.
Punitions, Leiter 0:24, Harvey 2:12.

Arrêts :

Plante	12	8	10-30
Johnston	16	11	17-44

Assistance : 10,621.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

HIER

Chicago 2, Détroit 2
Boston 0, New York 2

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Can.	D.	B.	C.	N.Y.	T.	V.
Canadien	—	0	1	0	1	0	2
Détroit	0	—	1	1	0	1	3
Boston	0	0	—	0	0	0	0
Chicago	1	0	1	—	1	1	4
New York	0	1	2	0	—	0	3
Toronto	1	1	1	0	0	—	3
Défaites	2	2	6	1	2	2	15

JOUTES NULLES

	Can.	D.	B.	C.	N.Y.	T.	Tot
Canadien	—	0	1	0	0	0	1
Détroit	0	—	0	1	0	0	1
Boston	1	0	—	0	0	0	1
Chicago	0	1	0	—	0	0	1
New York	0	0	0	0	—	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	—	0
TOTAL	1	1	1	1	0	0	4

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	5	4	1	1	22	15	9
Détroit	6	3	2	1	14	12	7
Toronto	5	3	2	0	15	11	6
New York	5	3	2	0	13	10	6
Canadien	5	2	2	1	17	15	5
Boston	7	0	6	1	8	26	1

LES COMPTEURS LHN

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	6	4	10
Wharram, Chicago	2	7	9
Geoffrion, Canadien	5	3	8
Béliveau, Canadien	1	7	8
Goyette, New York	1	6	7
Ferguson, Canadien	3	3	6
Hull, Chicago	3	3	6
Faulkner, Détroit	3	3	6
MacDonald, Chicago	1	5	6
Pulford, Toronto	1	5	6
Hay, Chicago	3	2	5
Nevin, Toronto	2	3	5
Howe, Détroit	3	1	4
Horton, Toronto	3	1	4
Mahovlich, Toronto	2	2	4
Oliver, Boston	2	2	4
Bucyk, Boston	2	2	4
Rousseau, Canadien	1	3	4
Jeffrey, Détroit	1	3	4
MacNeil, Chicago	1	3	4
MacGregor, Détroit	1	3	4
Duff, Toronto	0	4	4
Vasko, Chicago	0	4	4
Bathgate, New York	2	1	3
G. Tremblay, Canadien	2	1	3
Murphy, Chicago	2	1	3
Pilote, Chicago	2	1	3
Balon, Canadien	1	2	3
Richard, Canadien	1	2	3
Kelly, Toronto	1	2	3
Williams, Boston	1	2	3
Harper, Canadien	1	2	3
Gilbert, New York	1	2	3
Maki, Chicago	1	2	3
Neilson, New York	0	3	3
Gadsby, Détroit	0	3	3
Stratton, Détroit	0	3	3
Delvecchio, Détroit	2	0	2
Henry, New York	2	0	2
Keon, Toronto	2	0	2
Armstrong, Toronto	2	0	2
McKenzie, Chicago	1	1	2
Prentice, Boston	1	1	2
Hicke, Canadien	1	1	2
Kurtenbach, Boston	1	1	2
Boivin, Boston	1	1	2
A. Pronovost, Détroit	1	1	2
Harris, Toronto	1	1	2
Hadfield, New York	1	1	2
Provost, Canadien	1	1	2
Ingarfield, New York	1	1	2
Ingram, Détroit	1	1	2
Laperrière, Canadien	0	2	2
Young, Chicago	0	2	2
Shack, Toronto	0	2	2
Marshall, New York	0	2	2
Backstrom, Canadien	0	2	2
Nesterenko, Chicago	0	2	2
Fonteyne, New York	0	2	2
McKenney, New York	1	0	1
Howell, New York	1	0	1
M. Pronovost, Détroit	1	0	1
Cahan, New York	1	0	1
Stewart, Toronto	1	0	1
Barkley, Détroit	1	0	1
Glover, New York	1	0	1
Stanley, Toronto	0	1	1
MacDonald, Détroit	0	1	1
Mohns, Boston	0	1	1
Gendron, Boston	0	1	1
Langlois, New York	0	1	1
Baun, Toronto	0	1	1
Johnson, Boston	0	1	1
Connelly, Boston	0	1	1
Green, Boston	0	1	1
J.-C. Tremblay, Canadien	0	1	1
Talbot, Canadien	0	1	1

Compteurs du Canadien jr

	B	A	Pts
Cournoyer	8	4	12
Charlebois	4	7	11
Boudrias	2	6	8
Lemaire	4	3	7
Madore	1	3	4
Durocher	2	1	3
Hyndman	2	1	3
Savard	0	3	3
Lemieux	1	1	2
Bordeleau	1	1	2
Lagacé	0	2	2
Thiffault	0	2	2
Boudreau	0	2	2
Campeau	0	1	1

Mortson compte trois buts et Québec défait Buffalo

QUEBEC. (PC) — Cleland Mortson a enregistré trois buts et les As de Québec ont vaincu les Bisons de Buffalo, 4 à 2 dans la seule joute au calendrier de la Ligue Américaine.

En enregistrant son premier but à la fin de la deuxième période, Mortson a accidentellement blessé le gardien de buts Cesare Maniago. Le temps qui restait a été reporté au début de la troisième période.

Barry Cullen, des Bisons, a réussi le seul but du premier engagement. Bill Dineen a nivelé le pointage au milieu du second engagement.

Mortson a compté ses deux derniers buts en l'espace de quatre minutes à la période finale.

Len Lunde a été l'autre compteur des Bisons.

QUEBEC : But : Hodge. Défenses : Martin, Wall, Hanna, Robazza. Avants : Gray, Dineen, Carter, Hoekstra, Sutherland, Blackburn, Burchell, Mortson, Brisson, Hicks, Rochefort.

BUFFALO : But : Maniago. Défenses : Turner, Erickson, Van Impe, Evans, Turner. Avants : Wilson, Melnyk, Cullen, Dea, MacDonald, Kuryluk, Schmautz, Lunde, Katchur.

PREMIERE PERIODE

1—BUFFALO, Cullen (Turner) 3:19
Punition : Hoekstra 7:22.

DEUXIEME PERIODE

2—QUEBEC, Dineen (Burchell, Hanna) 13:34
Punitions : Robazza, Wilson 3:09, Dea 5:36, Cullen 7:35.

TROISIEME PERIODE

3—QUEBEC, Morison (Hicks, Wall) 18:33
4—BUFFALO, Lunde (Cullen, MacDonald) 19:32
5—QUEBEC, Mortson (Gray, Blackburn) 14:37
6—QUEBEC, Mortson (Wall) 18:44
AUCUNE PUNITION.

ARRETS

MANIAGO	10	16	8	— 34
HODGE	7	3	10	— 20

Guy Girardeau avec les Giants

Dans le but d'apprendre les méthodes des entraîneurs des équipes de football des Etats-Unis, l'entraîneur Guy Girardeau, des Alouettes, se joindra aux Giants de New York, de la Ligue Nationale, une fois que l'équipe montréalaise aura subi l'élimination.

Ce "stage d'étude" de Guy dans la métropole américaine découle d'une entrevue téléphonique entre l'instructeur Jim Trimble et le président Mara des Giants.

En plus de surveiller la façon de procéder des entraîneurs des Giants, Guy les aidera dans leur tâche également, et il n'en profitera que plus.

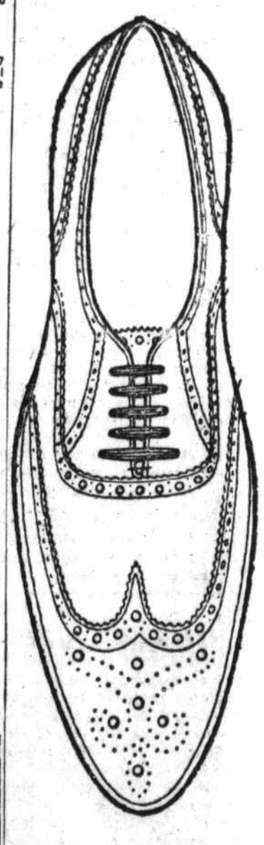
Johnny Unitas

BALTIMORE. (UPI) — Johnny Unitas, des Colts de Baltimore, a établi un record dans la Ligue Nationale de football de 47 parties consécutives dans lesquelles il a réussi au moins une passe de touché, entre 1956 et 1960.

"BONNE FORTUNE"
UN JEU DU TONNERRE
COMMANDITÉ PAR STEINBERG
VOIR L'ANNONCE SPÉCIALE DU MERCREDI 30 OCT

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
...EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD.

BROGUE YORK



La robuste brogue classique rendue célèbre par Dack's. Parfaite avec les vêtements en tweed ou laine peignée.
$33.95

Dack's
Chausseur des Canadiens les mieux habillés.
TROIS MAGASINS DANS MONTREAL
1025 rue Ste-Catherine o., près Peel
5125 boul. Décarie, angle Queen Mary
1235 carré Phillips



ECONOMISEZ ! ECONOMISEZ !
Economisez de l'argent à la pelle ! Nos FRAIS GENERAUX PEU ELEVES nous permettent de VOUS OFFRIR LA MEILLEURE TRANSACTION POSSIBLE pour votre
Valiant • Plymouth • Chrysler • Camion Fargo
• Modique taux bancaire de 6% • Livraison immédiate
VAL MARTIN MOTORS
1400, boul. LABELLE, Chomedey MU. 1-1641
Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. p.m.

CONTREMAITRE AVEC EXPERIENCE

demandé par important dépositaire G.M. Inutile de répondre si aucune expérience dans les produits G.M. Ecrire à :

CASE 9200 LA PRESSE

SECRETAIRE-DACTYLO

Demandée, très compétente, minimum 5 ans d'expérience pour travail général de bureau pour firme dans Chomedey.

Doit posséder la dactylographie parfaitement ainsi que le français, salaire selon qualification.

Tél.: 681-9221 Mlle Bélanger

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District de Montréal. No 618494.

JACQUES BAAR-NASON, commerçant, domicilié en la Cité de Montréal, demandeur, vs Dame SUZANNE TURGEON BAAR-NASON, épouse contractuellement séparée de biens du demandeur ledit Jacques BAAR NASON, de Montréal, dûment autorisée par son dit époux en tant que besoin et aux fins de la présente action, présentement résidant à Miami, Floride, Etats-Unis d'Amérique, supposément séparée de corps et divorcée de son dit époux, défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse SUZANNE TURGEON BAAR NASON, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 23ème jour d'octobre, 1963.

ANDRE NOEL,
Député-Protonotaire.

Me GEORGES C. CLERMONT,
60 Ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.
Procureur du demandeur

CITE DE PIERREFONDS

TRAVAUX PRELIMINAIRES DE RUES ET PAVAGE

SOUMISSION

"DES SOUMISSIONS CACHETEES", sous enveloppes marquées "SOUMISSION, CONTRAT NO..." et adressées au Greffier J.-P. Blais seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. pour être ouvertes publiquement à 3 heures p.m. Mardi, le 5 novembre 1963.

Pour travaux suivants : Contrat no 106, Règlements 356 — Projet Roger Pilon 11. Lots P-110, -113, -117, -118, -121, -122 Environ : 5,000 pi. li.

Seront seules considérées les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la Cité Paul H. Savard, Ing.P. Ces formules tout comme les plans et spécifications peuvent être obtenues au bureau de l'Ingénieur de la Cité à 11,072 ouest, boul. Gouin, sur un dépôt de $25.00.

Ce dépôt de $25.00 sera remboursé aux soumissionnaires sur remise des plans et spécifications en bonnes conditions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à charte et payable à l'ordre de la Cité de Pierrefonds pour un montant égal à 10% du total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

PAUL H. SAVARD, Ing P.
Ingénieur de la Cité.

REPRESENTANT DEMANDE

Ayant clientèle chez hôpitaux, institutions, hôtels.

Ligne de literie à commission. Cantons de l'Est.

ECRIRE A
3834 est, Rachel

VENDEURS DEMANDES

Jeune homme agressif de 22 à 30 ans, bilingue, possédant automobile, pour visiter hôpitaux, institutions, industries. Expérience de la vente nécessaire. Répondre en donnant un aperçu de ses qualités, références et expériences à

CASE 9342, LA PRESSE

ASSISTANT CHEF BUANDIER

EXIGENCES :

11e année scolaire — Bilingue — Bonnes connaissances des opérations — 3 ans d'expérience — Age 30 à 45 ans — Semaine de 5 jours — 40 heures.

Ecrire à CASE 9340, LA PRESSE

GERANT et COMMIS demandés

Pour nouveau magasin ultra-chic

LE BOTTIER DE VERSAILLES

Chaussures pour dames seulement

Nouveau Centre d'Achats Place Versailles

Téléphoner à Robert Beaudoin — LA. 7-2161

Capture d'une bande de voleurs à Fredéricton

De concert avec la RCMP, la PP vient de repérer à Fredericton, Nouveau-Brunswick, un gang de trois bandits qui avaient depuis quelque temps pillé une série d'établissements en Abitibi.

Au moment de leur capture, les compères, se préparaient à récidiver dans la province voisine.

L'inspecteur Gérard Morel a révélé hier matin que les suspects, que l'agent Michel Lambert est allé quérir à Fredéricton pour les ramener en Abitibi, ont lundi soir dernier volé $65 avec effraction au bureau de poste de Val d'Or et $200 dans la caisse enregistreuse du garage Cadrin Frères de cette même ville.

Moins de deux jours plus tard, les trois hommes dont la PP refuse pour le moment de divulguer l'identité, arrivaient à Fredéricton où ils prenaient contact avec la pègre locale pour préparer d'autres coups :

"Ils procédaient avec méthode, a continué l'inspecteur Morel. Deux d'entre eux sont électriciens (pour les mécanismes d'alerte contre cambrioleurs) et le troisième est un spécialiste des coffres-forts. Ils se déplaçaient dans trois autos et après avoir exécuté une razzia dans une région, se rendaient dans un autre coin du pays."

Si la police de Fredericton ne les traduit pas de son côté devant les cours de l'endroit pour répondre à plusieurs accusations de cambriolage avec effraction, ils seront ramenés dans quelques jours à Val d'Or pour passer devant les tribunaux de l'endroit. Deux d'entre eux ont signé des aveux.

Il y a beaucoup moins d'ingrats qu'on ne croit, car il y a bien moins de généreux qu'on ne pense.

SAINT-EVREMOND,
Sur les Ingrats.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 18 octobre 1963 par lequel P & B Entreprises Ltée, Montréal et Iles-de-la-Madeleine, Qué., a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, Qué., le 21 octobre 1963, sous le numéro 1705371, et au bureau de la Division d'Enregistrement des Iles-de-la-Madeleine, Qué., le 22 octobre 1963, sous le numéro 3872, Banque de Montréal, le 22 octobre 1963.

ON DEMANDE

UN INSPECTEUR REGION RIMOUSKI

S'adresser à

GROUPE COMMERCE CO. D'ASSURANCE
MONTREAL
JEAN-LOUIS LAVALLEE
AV. 8-8241

LAVAL-DES-RAPIDES

BUNGALOWS

5½ PIECES

1, BOUL. MAROIS,
coin Boul. Des Prairies

Idéal pour professionnels. Sous-sol fini et meublé. Tapis mur à mur, draperies, rideaux, etc. Garage double si désiré.

A VENDRE, A LOUER
A ECHANGER
LA. 2-2364

AVIS DE PETITION A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

AVIS est par les présentes donné que Clifford Narcisse John Ouimet, industriel de la Cité et du District de Montréal, s'adressera à la Législature de Québec à la prochaine session pour changer son nom de Clifford Narcisse John Ouimet à celui de Clifford Paul Ouimet et pour qu'il puisse exercer ses droits civils sous ce dernier nom.

Martineau, Walker, Allison,
Beaulieu, Tetley & Phelan,
Procureurs du pétitionnaire.

Montréal, ce 16ème jour de septembre 1963.

CITE DE MONTREAL

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

1. CHASSIS DE CAMION 19,500 LB ET DEPANNEUSES
2. CHASSIS DE CAMION MI-LOURD
3. TRACTEURS SUR ROUES

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

1. Châssis de camion 19,500 lb et dépanneuses
2. Châssis de camion mi-lourd
3. Tracteurs sur roues

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 9 novembre 1963 pour être ouvertes le 12 novembre 1963 à MIDI.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Montréal équivalent à DIX (10%) pour-cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 28 octobre 1963 par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 boul. Rosemont, Montréal 10.

GABRIEL MORIN,
greffier de la Cité.

Hôtel de ville,
Montréal, le 25 octobre 1963.

VILLE DE CHAMBLY

SOUMISSIONS pour la construction d'une station d'épuration des eaux d'égouts

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Soumission station d'épuration" adressées au soussigné à l'Hôtel de Ville de la Ville de Chambly, seront reçues jusqu'à 4:00 heures p.m. (h.n.e.), lundi le 2 décembre 1963, pour la construction d'une station d'épuration des eaux d'égouts.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, J. A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790 avenue Park, Montréal 11, du bureau desquels on peut obtenir des formules ainsi que les plans et devis moyennant un dépôt de $200.00. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Ville de Chambly pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La ville de Chambly ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Jean-Paul Viau, c.a.
Secrétaire-trésorier,
Hôtel de Ville,
Chambly, P.Q.

"CLAIM MAN" AVEC EXPERIENCE

demandé par important dépositaire General Motors. Inutile de vous présenter sans expérience. Voir M. L. Bellemare,

SANGUINET AUTOMOBILE Limitée
1965 RUE LAFONTAINE

AVIS DE PETITION A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

AVIS est donné par les présentes que le contrat en date du 17 octobre 1963 par lequel Reputation Hosiery Mills Ltd. cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 21 octobre 1963, sous le No 1705334.

CITE DE MONTREAL

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

ETAGERES METALLIQUES

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

étagères métalliques

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 9 novembre 1963 pour être ouvertes le 12 novembre 1963 à MIDI.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Montréal équivalent à DIX (10%) pour-cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 28 octobre 1963 par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 boul. Rosemont, Montréal 10.

GABRIEL MORIN,
greffier de la Cité.

Hôtel de ville,
Montréal, le 25 octobre 1963.

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC

AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST

PROJET V-24
VIADUC AU CHEMIN ST-ALPHONSE
CANTON DE GRANBY
COMTE DE SHEFFORD

AVIS DE SOUMISSION

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction d'un viaduc en béton, à l'intersection du Chemin St-Alphonse et de l'autoroute des Cantons de l'Est, canton de Granby, comté de Shefford.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporation agissant comme entrepreneurs généraux, et ayant leur principal centre d'affaires dans la province de Québec, sont invitées à soumissionner.

Une copie des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenue au :

Ministère de la Voirie,
Service des Contrats,
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec, P.Q.

ou à :

L'Office des Autoroutes de Québec,
75 ouest, boul. Dorchester,
Suite 1600,
Montréal 1, P.Q.

en faisant parvenir un chèque visé par une banque du Canada, ou un mandat-poste, pour la somme de $30.00, non remboursable, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec.

On ne tiendra compte que des soumissions qui auront été présentées suivant les devis et instructions au soumissionnaire, et l'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque du Canada, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au :

Ministre de la Voirie,
Service des Contrats
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC, P.Q.

et seront reçues jusqu'à 2.30 p.m. heure normale de l'Est.

MERCREDI 20 NOVEMBRE 1963

pour être ouvertes au même endroit et à la même heure.

Les soumissions devront porter sur l'enveloppe, la mention :

"Soumission pour projet V 24".

GORDON GUILLET,
secrétaire.
Office des Autoroutes,
du Québec.

NECROLOGIE

DECES A L'AGE DE 59 ANS DE M. ARMAND VIDRICAIRE

Hier, à sa demeure, 719 boul. Saraguay, A Ma Baie, Ste-Geneviève, à l'âge de 59 ans,



est décédé M. Armand Vidricaire, époux de Rhéa Bachand, linotypiste à LA PRESSE depuis 42 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Rhéa Bachand, ses fils Claude et Jacques, ses frères et soeurs, Albert, Lucien, Aiida, Adrienne, Liliane et Alice. Sa belle-mère, Mme Vve E. Bachand. Ses beaux-frères, ses belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire, 400 rue Henri-Bourassa est. Le service sera chanté samedi matin à l'église St-Jude d'Ahuntsic à 9 heures.

LA PRESSE offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux parents.

M. LEON-A. POITEVIN

A Ste-Thérèse Ouest, est décédé accidentellement M. Léon-A. Poitevin, gérant de la Banque de Montréal, succursale St-Eustache-sur-le-Lac, à l'âge de 33 ans et 4 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Denise Roy, ses enfants, Marie, 4½ ans, Jean, 3 ans, et Louise, 16 mois. Il laisse également sa mère, Mme Lionel Poitevin, sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Gerry Giraldeau, ses beaux-parents, M. et Mme Rosaire Roy, sa belle-soeur, Mlle Jeanne Roy, ses beaux-frères, Fernand Roy, M. et Mme Marcel Roy, M. et Mme Léo Roy, ainsi que plusieurs tantes, oncles, neveux et nièces.



La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Bonnier, Duclos et Bonnier, 3503, avenue Papineau, Montréal. Le service sera célébré lundi matin à l'église St-Robert-Bellarmin.

Dr LOUIS-P. HEBERT

Le Dr Louis-Philippe Hébert, consul du Guatémala à Montréal, époux de Denise Saint-Onge, est décédé hier à la suite d'une brève maladie, à l'âge de 68 ans et 8 mois.



Le Dr Hébert avait fait ses études au Collège Sainte-Anne de la Pocatière, à l'Université Saint-Dunstan de Charlottetown et à L'Université Laval de Québec. Après des études médicales dans les hôpitaux de Paris et New York, il a pratiqué la médecine à Montréal pendant près de 45 ans.

Un des plus anciens membres du Corps consulaire de Montréal, le Dr Hébert a été consul du Guatémala pendant près de 30 ans. En 1961, il était décoré de l'Ordre du Quetzal, la plus haute décoration de la république guatémaltèque.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses cinq fils, Jacques Hébert éditeur de Montréal, époux de Thérèse Desjardins; Me Maurice S. Hébert, C.R., époux de Muguette Chartrand; Claude Hébert, époux de Mariette Bernardin; Pierre Hébert, époux de Claire Chenier; Guy Hébert, époux de Lise Martin; une fille, Mme Bruno Desjardins (Denise); une soeur, Mme Justine Power; un frère, le Dr J. Auguste Hébert; et de nombreux petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au domicile du défunt 3429, avenue Laval, à Montréal.

Les funérailles seront chantées lundi matin, le 28 octobre à L'Eglise Saint-Louis de France.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Journée d'étude de la Jeunesse socialiste du Québec, samedi

La Jeunesse socialiste du Québec, un groupe qui milite au sein du PSQ, tiendra une journée d'étude samedi à Montréal au terme de laquelle on procédera à l'adoption de la constitution et à l'élection des membres provisoires du conseil du nouvel organisme.

Les débats seront ouverts, le matin, par MM. Jean-Marc Piotte et Pierre Vadboncoeur qui expliqueront les raisons de la réunion. M. Michel Chartrand abordera ensuite le thème "Etat du Québec, nationalisme et indépendance". Puis les professeurs Marcel Rioux et Jacques Dofny annonceront le troisième débat qui portera sur le socialisme.

La réunion se tiendra à compter de 8 h. 45 a.m. dans la salle de l'école Newman, rue Christophe-Colomb.

Chalet rasé par le feu

STE-THERESE OUEST. (C.B.) — Un incendie a rapidement détruit de fond en comble un chalet d'été, hier matin, à Sainte-Thérèse ouest. La maison, propriété de M. Wilfrid Bélanger, du 11,042 rue St-Mathieu, Montréal, a été rasée par les flammes en moins d'une heure.

Les pompiers volontaires, sous la direction de l'agent André Forget, ont travaillé surtout à préserver les habitations voisines du brasier. Les pertes sont évaluées à environ $5,000.

ALARIE (Albert) — A Montréal, le 22 octobre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Albert Alarie, époux d'Anna Blanchard, demeurant à 157 Bernard, à Beloeil, père d'Alberte et d'Andrée. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Maurice Demers,
231 boul. Laurier

pour se rendre à l'église St-Matthieu de Beloeil, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Wilfrid) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 80 ans est décédé Wilfrid Archambault, époux de feu Christiana Gauthier, demeurant 8463 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. Dubreuil
8432 rue St-Denis

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Lin, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARE (Lucienne) — A Montréal, le 22 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Lucienne Lapointe, épouse de feu Armand Bellemare. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien Est

à 9 hres, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Armand) — A Valleyfield, le 22 octobre 1963 à l'âge de 66 ans, est décédé Armand Benoit, époux de Marie-Louise Leduc, demeurant à 28 Fabre. Les funérailles ont eu lieu ce matin. Le convoi funèbre est parti des salons

J.-A. Larin et Fils Inc.,
317 rue Victoria,

pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service fut célébré à 11 hres et de là au cimetière local, lieu de la sépulture.

BIRON (Athanase) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Athanase Biron, employé de la commission scolaire de Montréal, époux de feu Marie-Anne Doucet demeurant 4180 Hochelaga. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga

à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Emile coin Sherbrooke et Davidson où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSEUR (André) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 38 ans, est décédé André Brasseur, époux de Fernande Rachette, demeurant à 7581 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Remi Allard
7384 rue St-Denis

à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAY (JOHN) — A sa demeure, le 24 octobre 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé subitement John Bray, époux de Hazel Antiott, père de Sandra, Carole, Patrick, Geoffrey et Sheldon. Service funèbre samedi à 10 a.m. au salon

D. A. Collins
222 Métropolitain
Pointe-Claire

Inhumation au Champ d'Honneur.

BUSSIERES (Cyrille) — A Québec, le 23 octobre 1963, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédé M. Cyrille Bussières, époux de feu Diana Vézina. Demeurant à 62, Blvd des Alliés. Funérailles samedi le 26 octobre à 11 heures. Départ de la résidence funéraire

Cie Hubert Moisan,
1187-1ère Avenue,

à 10:45 a.m., pour l'église Ste-Claire-d'Assise, et de là, au cimetière St-Charles.

CARLE (Virginia) — A Montréal, le 25 octobre 1963 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Henri Carle née Virginia Caouette demeurant à 8529 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENIER (Amédée) — A Ste-Thérèse de Blainville, le 23 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Amédée Chénier époux d'Alexandra Frappier, demeurant 18 rue Blanchard. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Armand Magnan Enrg.,
61 rue Blainville ouest,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGG (Laura) — A l'hôpital Royal Victoria, le 24 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Laura Dagg, mère de Kathleen (Mme L. Campeau), et John. Service funèbre au salon

D. A. Collins
5610 Sherbrooke ouest

samedi le 26 octobre à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

DESMARCHAIS (Ernestine) — A Montréal, le 25 octobre 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Mlle Ernestine Desmarchais, fille de feu Alphonse Desmarchais et de feu Elizabeth Pavette, demeurant 1141 boul. Des Laurentides, Ville de Vimont. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Godin
10540 rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Antoine Marie-Claret, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Sans le Québec, le Canada ne pourrait demeurer indépendant — M. Paul Bienvenu

LONDON, Ontario (PC) — A moins que le Canada ne demeure uni, les Canadiens de langue anglaise et française "basculeront — ensemble ou séparément — dans le melting pot américain", a dit l'ancien commissaire général de l'Exposition universelle de Montréal de 1967.

"Le Canada joue sa propre survie s'il refuse d'instaurer le bilinguisme", a dit M. Paul Bienvenu, de Montréal, qui a démissionné en août dernier de son poste de commissaire général de l'Expo.

M. Bienvenu a dit que si "le Québec était enlevé de la carte du Canada demain, il resterait bien peu de choses — sauf la forme parlementaire de notre gouvernement — pour différencier le Canadien moyen de l'Américain moyen.

Il a dit à la Chambre de commerce de London que le Canada s'il veut devenir un pays vraiment bilingue, doit être bilingue dans toutes les sphères du gouvernement fédéral et à tous les échelons". Le bilinguisme est nécessaire pour promouvoir l'unité.

Evadée repris

PEMBROKE. (PC) — Deux prisonniers, qui s'étaient évadés mercredi d'un pénitencier à sécurité minimum situé à 16 milles à l'ouest de Pembroke, ont été repris hier.

George Otis, âgé de 38 ans, d'Ottawa et Jean Lalonde, 27 ans de Hull, n'ont offert aucune résistance à l'agent de la police de Pembroke qui les a appréhendés.

N'admire pas les oeuvres du pécheur, confie-toi dans le Seigneur et tiens-toi à ta besogne. (Eccli 11, 21)

avis de DECES

DORVAL (Joséphine) — A Longueuil, le 23 octobre 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Joséphine Thomassin, épouse de Adélard Dorval, demeurant à 147 rue Labonté. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

B. Francoeur & Fils Enrg,
86 rue Longueuil, via St-Charles,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCET (Arthur) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 84 ans 10 mois est décédé M. Arthur Doucet, époux de feu Delia Paquette, demeurant 2876 rue Lacordaire. La dépouille mortelle est exposée au salon Bonneville et Gingras. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonneville & Gingras
5805 Boileau coin Lacordaire

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Anne de Bellevue lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNES (Arzelie) — A Ste-Marie-Salomé, le 24 octobre 1963 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Stanislas Duchesnes née Arzelie Coderre demeurant chez son fils M. Léopold Duchesnes. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Perreault & Dupras,

pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Marie-Salomé où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGAL (Léa) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Léa Couture, épouse de feu Joseph Dugal, demeurant 4617 Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien

à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNNING (Arthur) — A St-Eustache, le 22 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Arthur Dunning, époux de Mary McCormick, demeurant au 111, rue St-Laurent, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et fils
1004 Chemin d'Oka
à St-Eustache-sur-le-lac

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FEDYK (Thomas) — Subitement à l'hôpital Reine-Elizabeth, le 24 octobre 1963 à l'âge de 77 ans est décédé M. Thomas Fedyk, époux de feu Katherine Dutka, père bien-aimé de John, Jessie (Mme James Tucc) Stephanie ; beau-père de Anna (Mme N. Cherny) Rose Drewniak. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11e Ave Rosemont

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Assomption Blessed Virgin Mary où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Réal) — A Montréal, le 24 octobre 1963 à l'âge de 36 ans est décédé Réal Gagné, époux de Yolande Gascon, demeurant à 1130 Grenades, Chambly. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

5359, 11ème Avenue Rosemont

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Albert) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Albert Gagnon, barbier, époux de Rose-Anna Poirier, demeurant 6562, 13ième ave Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau

à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Limoges, Ontario, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à 2 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Léda) — A Ottawa le 24 octobre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Henri Gauthier, née Léda Gougeon, demeurant à St-Eugène Ontario. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Wilfrid Lavoie,
à St-Eugène, Ontario,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Léonce) — A Repentigny, le 23 octobre 1963 à l'âge de 64 ans est décédé M. Léonce Gendron, pilote, époux de Lauranette Desrochers, demeurant à 37 boul. Jean-Talon, Repentigny. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la nouvelle résidence funéraire

Yvon Champagne
222 rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny

à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Sorel lieu de la sépulture où un libera sera chanté à 12 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUARD (Laurent) — A Montréal, le 24 octobre 1963 à l'âge de 43 ans est décédé M. Laurent Girouard, époux de Jeannette Geolier, demeurant 2920 Granby, appt 2. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga

pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Rosa) — A Strathmore, le 24 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Edmond Giroux, née Rosa Ouellette, de St-Janvier, comté Terrebonne. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.
1922, Boul. Rosemont

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne de Chantal, de Strathmore, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GOUIN (Jacques-Alfred) — A la demeure de sa fille, Mme J. B. Hall, 455 Riverside Drive, St-Lambert, vendredi le 25 octobre 1963, est décédé, dans sa 95e année, Jacques-Alfred Gouin, époux de feu Eliza-Jeanne Blanchard, père d'Alberta (Mme J. B. Hall), Florence (Mme L. Wallace), et Alfred. La dépouille mortelle est exposée au salon

J. W. MacGillivray and Sons
207 Riverside Drive

Service funèbre à l'église paroissiale de St-Lambert, avenue Lorne, lundi à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

GUAY (Annette) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à âge de 40 ans 9 mois, est décédée Mme Roger Guay, née Annette Gauthier, demeurant à 5093 Briand. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk

à 7 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

HEBERT (Dr Louis-Philippe) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 68 ans est décédé le Dr Louis-Philippe Hébert, consul du Guatémala, époux de Denyse St-Onge. Les funérailles auront lieu le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure,

3429 Avenue Laval,

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Société Coopérative de Frais Funéraires.

HETU (Marie-Louise) — A Montréal, le 2? octobre 1963, à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Louis-Euclide Hétu, née Marie-Louise Gratton, demeurant à 2440 Jolicoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk

à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de Ste-Scholastique, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. S.V.P. pas de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOBIN (Georges) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Georges Jobin, époux de Merilda Harvey demeurant 5035 Pineau. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. Paul Marchand
4228, rue Papineau

à 9 hrs pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JONES (Pauline Sarah) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Clarence Jones née Pauline Sarah Cyr, anciennement de la paroisse St-Joseph, demeurant chez sa fille à 2720 boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359 11ème avenue, Rosemont

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, vendredi 25 octobre 1963 -/ saints Crépin et Crépinien, martyrs.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 10 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

M. Edouard Fiset est nommé architecte en chef de l'Expo

MONTREAL. (PUC) — On annonce aujourd'hui la nomination de M. Edouard Fiset de Québec au poste d'architecte général de l'exposition universelle qui sera tenue à Montréal en 1967, et de M. Edward Churchill au poste de responsable des installations.

C'est le Commissaire général, M. Pierre Dupuy qui a annoncé les nominations.

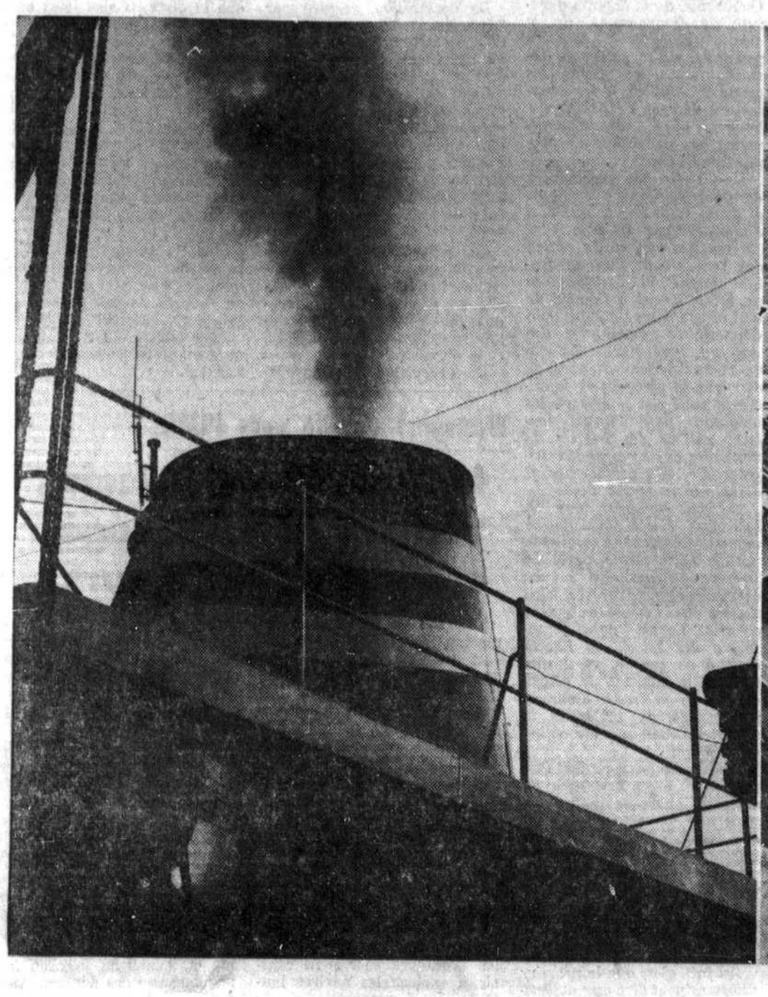
M. Fiset, architecte-urbaniste, est originaire de Rimouski et il a fait ses études à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec et à l'Ecole supérieure nationale des Beaux-Arts de Paris.

Il a participé à la préparation du plan d'expansion de la ville d'Ottawa et il a également soumis un rapport traitant d'un plan d'urbanisme pour la ville de Québec. Il a agi à titre d'architecte-urbaniste conseil pour le compte de plusieurs municipalités québecoises. Il a dressé les plans de quatre cités nouvelles, soit Labrieville, Baie-Comeau Nord, Gagnon et Wabush.

Le colonel Churchill, natif de Winnipeg, a été "prêté" à l'organisation de l'Exposition par le ministère de la Défense nationale. Il est diplômé de l'université du Manitoba, en tant qu'ingénieur (civil engineering). Au cours de la guerre, il a servi comme officier-conseil pour la construction des aérodromes et d'autres installations, au qaurtier-général du 21e Groupe d'armées, sous les ordres du feld-maréchal Montgomery.

Depuis, il s'est occupé des principaux travaux de construction de l'armée canadienne, tels les hôpitaux, les aéroports, les casernes, etc.

Les marins rembarquent





photos René Picard, LA PRESSE

par **Gilles PRATTE**

C'est un vote de confiance que les membres du Syndicat international des marins ont accordé à leur président, Hal Chamberlain Banks, hier soir, en décidant, à Montréal, Toronto et Thorold, en Ontario, d'obéir à la loi et de retourner au travail. Dès hier soir, l'activité reprenait dans les ports de Montréal, Québec, "partout" a même remarqué un porte-parole de la Canada Steamship Lines.

Cette décision de retour au travail suit de peu la déclaration du premier ministre Pearson laissant entendre que le gouvernement était prêt à recourir à l'armée et à la Gendarmerie royale pour assurer la protection de ceux qui, même si l'arrêt de travail s'était poursuivi, auraient repris la besogne.

De son côté, le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, a laissé entendre à Ottawa que le gouvernement pourrait donner prochainement suite au rapport Norris, en intentant des poursuites judiciaires contre M. Banks et d'autres dirigeants du syndicat. Le gouvernement a déjà reçu, à ce sujet, les recommandations de deux conseillers juridiques, Mes Jean Martineau, de Montréal, et J.-J. Robinette, de Toronto.

Le ministre des Transports, M. McIlraith, avait demandé, hier, à 28 compagnies maritimes de rappeler leurs équipages.

Les marins ont répondu à cette invitation en mettant fin hier soir, à leur grève d'une semaine qui a occasionné des pertes de $35 millions. Une centaine de navires étaient immobilisés sur les Grands Lacs, sur le St-Laurent et dans les ports de l'est du pays.

Ne touchez pas à notre chef

Il est toutefois clairement établi que si jamais Hal Banks est démis de ses fonctions, les marins se mettront automatiquement en grève. Les membres du SIM ont décidé d'accorder "une chance" à la commission de tutelle "mais, ont dit les syndiqués, si jamais les curateurs veulent faire les drôles, nous retournerons en grève".

Les quelque 1,500 membres du SIM, réunis hier soir au marché Atwater, ont résolu d'obéir à l'ordre du ministre du Travail, M. Allan MacEachen, en retournant sur leurs navires, mais à la condition expresse que leur chef ne soit pas démis de ses fonctions et qu'aucun amendement ne soit apporté à la constitution du syndicat. Les syndiqués ont même rapporté que leur chef avait en main une promesse écrite des curateurs de respecter ces conditions.

Ils ont également décidé de nommer un agent de liaison qui représentera le syndicat auprès de la commission de tutelle gouvernementale.

Banks se tient coi

M. Banks, qui a rencontré, hier, à Ottawa, les trois curateurs nommés par le gouvernement, a refusé de faire tout commentaire. A un journaliste qui lui demandait si les deux parties en étaient arrivées à une entente, il a simplement répondu : "Je n'ai conclu d'entente avec personne".

Le robuste chef du SIM, qui

Voir MARINS en page 2

AUJOURD'HUI

STE-JUSTINE
La situation qui existe à Montréal se retrouverait à Toronto (Page 3)

CECM
Premier Montréal de Vincent Prince : La CECM doit être démocratisée (Page 4)

GASPESIE
Percé cherche à se refaire une vertu : dernier d'une série d'articles de Jacques Guay (Page 5)

LES CULTIVATEURS
L'UCC veut former une véritable force syndicale — (Page 17)

LE MONDE FEMININ
La gastronomie sous le signe de la fonte émaillée (Page 20)

FRANCE
La commission des finances du Sénat rejette le budget spécial pour l'Algérie — (Page 25)

FOOTBALL
L'absence d'un quart-arrière de calibre se traduit par une défaite des "Alouettes" (Page 41)

LITTERATURE ET SCIENCE
M. Lapalme rend publics les noms des lauréats des Concours littéraires et scientifiques 1963 (Page 48)

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 39
Bandes dessinées / 44
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 10, 11
Horoscope / 23
Immeuble / 16
Les patrons / 31
Les Tribunaux / 15
Loisirs et récréation / 14
Mots croisés / 12
Nouv. internationales / 25, 26
Radio et Télévision / 12
Spectacles et Concerts / 46, 47
Sports / 41 à 44
Vie féminine / 20 à 22
Vie mondaine / 21
Vie religieuse / 8
Votre médecin / 24

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE ET CHAUD
MAXIMUM : 75
VOIR DETAILS EN PAGE 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Misère et élixir...

Dans la péroraison de son discours de mercredi soir, René Lévesque a proposé aux cultivateurs de monter sur les hauteurs du mont Sainte-Anne, à Percé, et de contempler l'immense domaine de l'Etat du Québec. Il les a invités à unir leurs forces à celles de l'Etat afin que ce vaste territoire devienne économiquement fort.

"Alors vous pourrez, comme Moise, regarder tout ce domaine et dire : "C'est notre patente à nous autres"."

Mais, en 1963, les délégués de l'Union catholique des cultivateurs, qui viennent de décider de faire la grève des taxes si le gouvernement provincial ne modifie pas la base de l'imposition fonciere, préféreront peut-être gravir la colline parlementaire avant de succomber à la tentation de René Lévesque.

C'est qu'au fond, malgré l'effort du talentueux ministre des Richesses Naturelles, à qui on avait confié la tâche ingrate d'endiguer la colère des cultivateurs qui se plaignent depuis 30 ans d'une injustice fiscale, les appels aux aspirations nationalistes des Canadiens français ne semblent guère pratiques pour des gens qui votaient très récemment pour Réal Caouette.

Que disons-nous ! ces gens ne croient même plus à Réal Caouette !

Voir DEMOCRATIE en page 2

Le port devient une fourmilière

par **Denis MASSE**

Une dizaine de navires ont levé l'ancre dans le port de Montréal depuis que les marins du Syndicat international des Gens de mer ont décidé de retourner au travail, hier soir.

Il n'y a pas eu de précipitation cependant, et à l'écluse de St-Lambert, le surintendant du canal nous assure qu'il n'y a pas eu d'embouteillage et que la circulation maritime s'écoule normalement. Sept océaniques ont appareillé de Montréal pour emprunter la Voie maritime depuis minuit; ils se trouvaient pour la plupart amarrés à des endroits du port où ils ne pouvaient se déplacer sans l'aide de remorqueurs. C'est donc une conséquence du règlement conclu hier entre le président Banks et les trois curateurs du gouvernement que de voir aujourd'hui ces navires s'acheminer enfin vers leurs points de destination.

Les bateaux immobisés par la désertion des marins depuis une semaine étaient disséminés un peu partout à partir de la tête des Grands Lacs jusqu'aux ports de l'Atlantique; c'est ce qui explique pourquoi il n'y a pas eu de débloquage massif à Montréal. De fait, deux barges des Grands Lacs seulement ont appareillé de Montréal depuis hier soir. Quelques autres avaient trouvé place dans un bassin de mouillage à Lanoraie et n'avaient pas encore bougé ce matin.

Le port donnait cependant ce matin l'aspect d'une véritable fourmilière. Le commerce du blé, notamment, avait repris de vigueur et tous les élévateurs étaient occupés au transbordement des céréales. D'un côté on y puisait le blé dans les barges arrivées depuis une huitaine et de l'autre on remplissait les océaniques, dont plusieurs russes, à destination de l'URSS.

La reprise du travail chez les marins suscite des soupirs de soulagement à la Commission canadienne du blé où l'on craignait de devoir arrêter les livraisons de blé faute d'approvisionnements. Les arrivées de blé étaient en effet pratiquement coupées depuis l'arrêt de travail des marins et les provisions ne se comptaient plus que par heures. Il y aura donc amplement d'espace dans les silos pour le blé arrivant maintenant de l'Ouest par les barges qui ont recommencé à emprunter la Voie maritime. Depuis minuit, six barges remplies de céréales ont quitté les points où elles s'étaient arrêtées entre Montréal et le canal de Welland.

De Gaulle

aurait-il lui-même décidé de l'établissement de RENAULT et de PEUGEOT dans la province de Québec ?

par **Roger NANTEL**

Où en est rendue l'affaire Renault-Peugeot ?

Les deux compagnies d'automobiles françaises, après ce fameux barrage de rumeurs souvent contradictoires, s'installeront-elles au Québec ? Ont-elles abandonné ce projet ou, encore, ont-elle opté pour la province d'Ontario, comme des déclarations en provenance de Toronto le laissaient croire ?

Une enquête serrée, menée à Paris même, permet d'apporter certaines réponses à ces questions.

Selon toute probabilité, Renault et Peugeot construiront chacune une usine d'assemblage dans le Québec. Et ce, à la suite d'une longue série de tractations où la politique — celle de "grandeur" du général de Gaulle, en particulier — a joué un rôle important.

De fait, presque toutes les cartes ont présentement été abattues dans cette affaire, et seul un revirement de dernière heure pourrait rendre caduc ce pronostic.

Evidemment, lancer de telles affirmations reste très délicat puisque toutes les études, toutes les entrevues et discussions se déroulent derrière des portes hermétiquement closes. Par conséquent, pour en arriver à se faire une idée assez précise de ce qu'est véritablement la situation, il faut s'appuyer sur des faisceaux de renseignements donnés sous le couvert de l'anonymat diplomatique, sur des sous-entendus et sur une synthèse des rumeurs courant dans les antichambres.

Tout cela parce que nul — entendons par là le haut personnel des compagnies concernées et les représentants des gouvernements — ne veut "se mouiller les pieds", ne veut éventer la mèche avant qu'une décision finale ne soit annoncée, favorable ou non.

Finalement, l'enjeu des négociations en cours a suscité le déclenchement de pressions énormes, tant à Paris qu'à Ottawa et à Québec.

N'oublions pas, en effet, que l'installation de Volvo à Halifax est considérée à elle seule comme le principal facteur expliquant l'impressionnante victoire électorale du gouvernement conservateur Stanfield, en Nouvelle-Ecosse. Sans faire de parallèle indu, ceci peut indiquer quelle importance peut revêtir à longue échéance l'affaire Renault-Peugeot.

Les bruits voulant qu'une entreprise française d'automobiles s'installe au Québec ne datent pas d'hier. Il y a quelques années déjà, on avait affirmé que Peugeot construirait une usine sur la rive sud du Saint-Laurent. Puis, l'automne dernier, la rumeur se précisa lorsqu'une mission d'études, formée de représentants de la Régie nationale des usines Renault, vint au Canada et plus particulièrement au Québec. Parallèlement, le séjour ici d'un employé supérieur de la compagnie Peugeot devint un secret de polichinelle.

Finalement, le premier octobre dernier, l'ambassadeur de France au Canada, M. Raymond Bousquet, déclarait, à Montréal, qu'il était "optimiste" quant à l'établissement ici d'usines d'automobiles françaises. Il ajoutait que le Québec semblait assuré d'obtenir la construction, sur son sol, d'au moins une usine de ce genre.

Il est aujourd'hui facile de faire confirmer à Paris que des études très poussées ont été faites par Renault et Peugeot, dans le but d'évaluer la rentabilité éventuelle de telles installations. Il apparait également que ces recherches n'auraient pas donné des résultats très encourageants. Ce qui aurait incité la direction des deux compagnies à ne pas tenter le coup, du moins pas maintenant. D'autant plus que chacune des compagnies avait dû, au cours des

Voir DE GAULLE en page 2

Ottawa veut stimuler la production des automobiles

OTTAWA, (DNC) — Le ministre de l'Industrie a déclaré aujourd'hui à la Chambre des communes que le gouvernement prend certaines nouvelles mesures afin de stimuler la production et le commerce des véhicules automobiles.

Ces nouvelles mesures entreront en vigueur le 1er novembre 1963 en vertu d'un arrêté en conseil qui remplace le No P.C. 1962-1/1536 portant remise des droits perçus sur les transmissions automatiques et les moteurs importés.

Les nouvelles mesures prévoient la remise des droits de douane sur les importations de voitures et de pièces destinées à la fabrication des voitures automobiles au Canada.

Pour obtenir cette remise, il suffira d'exporter plus de voitures et de pièces que pendant la période de douze mois terminée le 31 octobre 1962. Les exportations vers tous les pays compteront aux fins de cette remise et les fabricants de voitures pourront accumuler des crédits sur leurs propres exportations et sur celles des fabricants de pièces.

Le montant de tous les éléments d'origine canadienne compris dans des exportations donne droit à une remise de douane sur un montant équivalent d'importations imposables. Si les industriels tirent plein parti de ces mesures, il pourra en résulter pour le Canada une augmentation de la production et des exportations de l'ordre de $150 à $200 millions par anée et, partant, la remise de la douane sur un montant égal d'importations.

Les nouvelles mesures sont établies pour une période initiale de trois ans. On prévoit qu'un plan de cette envergure entrainera des immobilisations considérables. Or, la préparation des plans et la construction de nouvelels machines et de nouveaux immeubles prend un peu de temps, même lorsqu'on y met beaucoup de diligence.

Selon la déclaration de M. Drury, le gouvernement tient à faire, dans trois ans, une étude des progrès réalisés sous ce régime afin de pouvoir s'en inspirer pour ses mesures ultérieures.

Le plan a un triple objet :

1. Accroitre la production et créer de nouveaux emplois au Canada;

2. Améliorer sensiblement l'état de la balance des paiements;

Voir AUTOS en page 2

Deux désastreux incendies à Lachute

Deux violents incendies ont fait rage à Lachute durant les dernières heures, détruisant une habitation et plusieurs établissements commerciaux. Il a fallu faire appel aux pompiers de Brownsburg et de St-Jérôme.

L'un des incendies, que les pompiers ont réussi à maîtriser vers 1 h. cet après-midi, a détruit cinq établissements commerciaux situés au rez-de-chaussée d'une maison de rapport, au 559 rue Principale.

L'autre incendie, qui a fait rage durant la nuit, a rasé une somptueuse demeure de l'endroit, propriété de Gilbert Ayers, président de Ayers Ltd. Au cours de ce dernier feu, deux pompiers ont été hospitalisés pour diverses blessures et début d'asphyxie.

Rue principale, l'incendie a éclaté vers 10 h. ce matin, et a détruit les cinq établissements suivants : le restaurant Normandie, le magasin de tabac Roland Germais, la boucherie Georges Parizeau et Fils, la mercerie David Schwartz et la Lingerie Denise.

Le feu a éclaté dans deux maisons de rapport contiguës et a jeté sur le pavé une quinzaine de familles qui habitaient au-dessus des établissements commerciaux.

Une soixantaine de pompiers ont combattu les flammes durant trois heures mais aucun des commerces incendiés n'a pu être sauvé. Le feu aurait causé pour environ $200,000 de dommages.

Deux pompiers de Lachute ont été blessés hier soir en combattant un autre violent incendie qui a fait rage dans une somptueuse résidence de l'endroit.

Il s'agit de la maison de M. Gilbert Ayers, propriétaire de la filature Ayers Limited, de Lachute et directeur des Chemins de fer nationaux. M. Ayers était absent au moment du sinistre.

M. Ayers serait collectionneur de tableaux. Le feu, qui a complètement détruit la maison aurait causé pour environ $200,000 de dégâts.



HAL BANKS RENTRE D'OTTAWA — Le président de l'Union internationale des gens de mer, Hal Banks, sort des édifices du Parlement où il a rencontré la commission de tutelle. C'est après cette rencontre que les marins ont décidé de retourner au travail.

Téléphoto UPI

Le sort de Banks est en suspens

OTTAWA. (M.G.) — A mots couverts et avec un rare doigté, le ministre du travail, M. MacEachen, a laissé entendre aujourd'hui que l'opposition conservatrice n'a absolument rien compris à la loi de tutelle des syndicats maritimes.

Au chef conservateur, M. Diefenbaker, et à tous les autres députés qui s'étonnaient de voir M. Banks toujours en poste, le ministre a rappelé la nature générale de la loi et le mandat des curateurs.

Que M. Banks soit toujours en poste ne concerne que le conseil de tutelle, a dit M. MacEachen, qui a toutefois laissé entendre que M. Banks ne demeurera pas nécessairement président du Syndicat international des gens de mer. Il le demeurera si le conseil de tutelle juge sa présence utile.

L'article 7 de la loi de tutelle veut en effet que le conseil fasse "tout ce qui est nécessaire ou opportun pour que la gestion et la direction de chacun des syndicats maritimes soient remises à des dirigeants dûment élus et compétents de ces syndicats le plus tôt possible et compte tenu des intérêts nationaux du Canada".

L'alinéa (D) de ce même article dit, en outre, que le conseil "peut révoquer ou suspendre tout dirigeant ou employé

Voir BANKS en page 2

Construction navale, mais pas de frégate

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Les autorités fédérales ont annoncé hier une décision qui, si elle donne une idée de l'orientation nouvelle de la défense nationale ,ne manquera pas de déplaire aux chantiers maritimes.

Aux Communes, hier après-midi, le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a en effet annoncé qu'on ne construirait pas les huits frégates d'utilité générale dont on escomptait la mise en chantier prochaine.

Approuvé l'an dernier, le projet, d'un coût de 264 millions de dollars, est tout simplement mis au rancart. On y substituera éventuellement un autre projet plus conforme à la nouvelle politique de l'OTAN.

Comme pour mettre du baume sur la plaie des chantiers maritimes, le ministre des Transports, M. George McIlraith, annonçait, l'instant d'après, la mise en oeuvre d'un programme de construction navale qui entrainera un déboursé de 110 millions de dollars d'ici la fin de 1965.

Imitée à des degrés divers par les tiers partis, l'Opposition conservatrice a violemment réagi à la première nouvelle qu'elle a qualifiée de fort déplorable autant pour la marine canadienne que pour les chantiers maritimes, et elle a minimisé la seconde en la disant simple imitation de la politique conservatrice.

Se référant à son exposé du 27 juin dernier devant le comité parlementaire de la défense, M. Hellyer a rappelé que les programmes actuels d'acquisition faisaient l'objet d'un nouvel examen qui tend à déterminer s'ils entreraient en conflit avec des décisions futures.

Notre rôle à l'OTAN

Parmi ces programmes, a-t-il ajouté, figurait celui de construire des frégates d'utilité générale. Rappelant ensuite le coût estimatif de ces frégates, 264 millions de dollars, il a

Voir FREGATE en page 2

Les allocations familiales aux plus de 16 ans

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement se prépare à étendre les allocations familiales aux enfants de plus de 16 ans qui poursuivent leurs études, a déclaré hier aux Communes le premier ministre Lester Pearson. En réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Pearson a déclaré : "Ce projet demeure toujours dans la politique gouvernementale, et la législation à ce sujet sera présentée dès qu'elle aura pu être préparée." Le parti libéral avait promis l'extension des allocations familiales au cours de la dernière campagne électorale.

Demain et dimanche : les portes de l'Université sont ouvertes à tous

Programme de construction navale pour trois ans: $110 millions

OTTAWA. (DNC) — Le ministre des Transports, M. George McIlraith, a annoncé hier la mise en oeuvre d'un programme de construction navale qui entrainera des dépenses de 110 millions de dollars et comportera l'adjudication de contrats cette année, l'an prochain et en 1965.

Le ministre n'a pas dit où seront construits la plupart des navires, mais des appels d'offres seront lancés comme d'habitude.

Les contrats prévus pour 1963 sont les suivants :

(1) Un nouveau navire météorologique pour la station océanique du Pacifique de la garde côtière canadienne — contrat déjà adjugé à Burrards, de Vancouver — dont le coût estimatif est de neuf à dix millions de dollars;
(2) Deuxième nouveau navire météorologique pour la station océanique du pacifique — appel d'offres à l'automne de 1963 — dont le coût estimatif est de neuf à dix millions de dollars;
(3) Nouveau transbordeur d'automobiles et de camions qui fera la navette entre la Nouvelle-Ecosse et le littoral est de Terre-Neuve — appel d'offres prévu pour l'automne de 1963 — dont le coût approximatif est de quatorze millions de dollars;
(4) Nouveau brise-glace à trois hélices que la garde côtière canadienne utilisera dans les eaux de l'Arctique, de l'Atlantique et du golfe — Appel d'offres prévu pour la fin de 1963 — dont le coût estimatif est de dix-huit millions de dollars.

Les contrats prévus pour 1964 sont les suivants ;

(1) Nouveau transbordeur pour le service Borden-Tormentine entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard — Appel d'offres prévu pour le début de l'été de 1964 — dont le coût estimatif est de quatorze millions de dollars ;
(2) Nouveau transbordeur pour le service entre Sydney et Port-aux-Basques, à l'état de projet et dont le cout estimatif n'est pas encore définitif mais devrait se situer entre cinq et dix millions de dollars; appel d'offres prévu pour la fin de 1964;
(3) Quatre autres navires pour le service de la garde côtière canadienne qui remplaceront les anciens navires Saurel et Chesterfield et s'ajouteront à la flotte des petits bateaux de travaux utilisés aux agences de la marine; ces nouveaux navires comprendront deux baliseurs pouvant faire fonction de brise-glace, pour les eaux de l'est du Canada, dont le coût sera compris entre treize et quatorze millions de dollars, et deux petits bateaux de travaux, un pour Lakehead et l'autre pour Saint-Jean (N.-B.), dont le coût total sera d'un et demi à deux millions de dollars.

On prévoit également que des contrats seront adjugés en 1965 pour la construction d'une autre série de sept navires dont la garde côtière canadienne a besoin aux agences de la marine. Ces navires, plus petits que les autres, comporteraient une dépense de dix à quinze millions de dollars.

FREGATE

SUITE DE LA PAGE 1

ajouté que ce n'était là que le coût des navires mêmes et que leur outillage en aurait porté le prix à 452 millions de dollars.

Après diverses considérations d'ordre politico-économique, le ministre ajoutait : "Les répercussions du rejet du projet en ce qui concerne la main-d'oeuvre ne sont pas grandes puisque la première quille n'aurait pas été posée avant décembre de l'an prochain."

Pour remplacer ces navires, Ottawa étudie présentement le nouveau rôle que le Canada devra jouer au sein de l'OTAN. Ainsi, dit le ministre, dans le domaine de la guerre anti-sous-marine, nous étudions la valeur relative de tous les systèmes connus, y compris les aéronefs, les navires de surface et les sous-marins.

Fort discret sur les résultats conus de cette étude, M. Hellyer a toutefois voulu en donner un exemple en parlant d'accélérer le "vaste programme de reconversion des navires de la classe Restigouche, dès que les essais en mer des hélicoptères lourds basés sur l'Assiniboine, navire de la classe du St-Laurent, se seront déroulés d'une façon satisfaisante cet hiver".

C'est après cet exposé de M. Hellyer que son collègue, M. McIlraith, devait annoncer le programme de son ministère, soit la construction de divers navires d'une valeur totale de 110 millions de dollars.

Encore le chômage

Aux projets des deux ministres, l'opposition a répliqué, de façon fort politique, que la décision de M. Hellyer était fort déprimante pour la marine, qu'elle aurait dû être soumise à l'examen du comité de la Défense et qu'elle n'aiderait sûrement pas à combattre le chômage.

Ironique, M. Gordon Churchill, qui fut quelques instants ministre de la Défense avant la chute du gouvernement conservateur, a rappelé les hauts cris poussés par M. Hellyer à l'abandon du programme de construction de l'avion intercepteur Arrow, voulant ainsi souligner qu'un gouvernement se voit parfois forcé d'abandonner des programmes qu'on avait un jour jugés excellents.

Solennel, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a parlé des droits du parlement et de l'irrespect du comité de la Défense qu'on aurait dû consulter avant de prendre la décision, puisque le comité est là pour conseiller le gouvernement.

C'est un peu hors de propos que M. Diefenbaker a parlé ainsi puisque la nouvelle qu'il commentait était non celle annoncée par M. Hellyer, mais celle donnée par M. McIlraith.

A ce sujet, il s'est moqué de la promesse libérale relative à la construction d'une jetée entre l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme puisque le projet de M. McIlraith prévoit la construction d'un nouveau transbordeur entre cette province et sa voisine, le Nouveau-Brunswick.

"Qu'advient-il de cette jetée", a demandé M. Diefenbaker qui n'a évidemment pas obtenu de réponse.

A quelques variantes près, les porte-parole des tiers partis ont tenu des propos identiques en insistant surtout sur le chômage que ne manquera pas d'accroitre le changement de programme.

C'est beau d'aller dans la lune mais éliminons d'abord la pauvreté

—M. Pearson

C'est bien, c'est même important, d'envoyer un homme dans la lune. M. Pearson en a convenu hier soir à Montréal. Mais, a-t-il ajouté, très vite, il est plus important de faire disparaître de la surface terrestre pauvreté, faim et maladie.

Le premier ministre du Canada a déclaré devant la section montréalaise de l'Association des Nations unies au Canada, à l'occasion du 18e anniversaire de la création des Nations unies : "Je le répète, aucune nation, ou groupe de nations, ne peut espérer se lancer dans l'espace et oublier l'obligation fondamentale d'éliminer sur terre toute forme d'immobilisme qui menace la stabilité et le bien-être de tant de nations."

Selon lui, le monde a intérêt à s'assurer que la concurrence dans l'espace cède la place à une collaboration raisonnable et légale. "Nous devons relever le défi et le vaincre afin que la collectivité mondiale puisse vivre en paix. C'est là la préoccupation la plus légitime de l'humanité tout entière", a souligné M. Pearson.

Si les Nations unies n'ont pu faire plus qu'elles n'ont fait, si dans leur mission de paix elles ont rencontré obstacles et barrières, si nous voyons en elles imperfections et limites, cela vient de nulle part si ce n'est des Etats-membres eux-mêmes, a déclaré M. Pearson, dans un vigoureux plaidoyer en faveur de l'organisation internationale.

"L'opinion publique mondiale a été très exigeante à l'endroit de l'ONU. Elle a attendu beaucoup, peut-être trop, de l'ONU. C'est sans aucun doute la principale erreur intervenue dans l'interprétation que s'est faite de cet organisme de paix l'opinion publique", a-t-il dit.

"On voudrait les Nations unies parfaites alors que notre monde est bien imparfait encore. C'est le rôle des nations elles-mêmes, principalement de celles qui détiennent le leadership mondial, d'éliminer ces imperfections. Et pour arriver à ce but, il faut que l'opinion publique fasse pression sur ses gouvernants."

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

années précédentes, fournir un effort d'exportation très important vers l'Amérique du Nord — souvent dans des conditions très difficiles — pour assurer à la France une rentrée suffisante de devises étrangères.

De Gaulle serait intervenu

C'est tout récemment que le général de Gaulle serait intervenu, exprimant le "souhait" que Renault et Peugeot s'établissent dans la province de Québec.

Pourquoi le président de la République française aurait-il senti le besoin de mettre lui-même la main à la pâte ? Les raisons ne manqueraient pas :

—l'installation d'importantes usines françaises, dans la seule province francophone du Canada, permettrait à la France de souligner avec éclat son importance industrielle et sa volonté d'être "activement" présente sur le continent nord-américain;

—cette installation donnerait l'occasion à l'industrie française de répliquer de façon efficace à l'offensive sérieuse que livrent les entreprises américaines au sein du marché de l'automobile en Europe (le président de Fiat et le directeur commercial de Peugeot viennent d'accuser publiquement la compagnie Ford de se livrer à un véritable dumping dans leur pays respectif, grâce à ses filiales anglaise et allemande;

—une telle mesure assurerait également à cette industrie une présence indispensable au sein d'un éventuel "marché commun de l'Amérique du Nord", un peu comme les entreprises américaines ont assuré et tentent encore d'accentuer leur présence au sein du Marché commun européen.

Tout cela, évidemment, devant s'inscrire dans la politique de grandeur politique, militaire et économique du régime gaulliste, et contribuant à appuyer les efforts d'affranchissement entrepris par la minorité francophone d'Amérique.

Que venait faire l'Ontario ?

Pourquoi le général de Gaulle aurait-il insisté sur un choix favorisant le Québec plutôt que les autres provinces.

Ce serait apparemment en réaction contre les menées du gouvernement ontarien et du cabinet fédéral, qui auraient tenté de ravir, de façon détournée un fruit que le Québec s'apprêtait à cueillir.

En effet, un organisme de promotion industrielle mis sur pied par le gouvernement ontarien aurait fait des offres très alléchantes aux deux firmes françaises.

Les directeurs de ces compagnies font évidemment passer la rentabilité avant la sentimentalité, et dans le cas où ils auraient décidé de faire le saut, il semble très possible qu'ils auraient atterri dans la province voisine.

Autre facteur important : une rumeur courant dans les coulisses canadiennes et françaises veut qu'un ministre du cabinet Pearson, chargé d'accueillir à Ottawa les représentants de Renault et de Peugeot, aurait offert à ces derniers des abaissements de tarifs douaniers au moins aussi importants que ceux consentis à Volvo par le cabinet Diefenbaker.

Ce ministre aurait toutefois laissé entendre, dans le même souffle, que les deux firmes françaises trouveraient avantage à s'établir dans sa propre circonscription qui englobe — comme par hasard — les principales usines d'automobiles canadiennes . . .

Il va sans dire que la Délégation du Québec à Paris suivait d'un oeil plus qu'attentif le déroulement de ces incidents, que le délégué général, Charles-A. Lussier, et son conseiller commercial, Patrick Hyndman, intervenaient en douce chaque fois que la situation le permettait.

Ainsi, lorsque la haute direction de Peugeot, par exemple, a semblé vouloir abandonner le projet, un appel a été lancé par nos représentants à Paris à Gérard Filion, président de la Société général de financement.

Ce dernier s'est rendu dans la capitale française et a engagé des pourparlers avec la firme de Sochaux. Ce qui ressort de ces conversations n'est évidemment pas connu, mais le rôle joué ici par M. Filion, ces derniers mois, ainsi que les préférences de Peugeot en matière de construction d'usines à l'étranger étant bien connues, il est possible de définir l'entente qui aurait été envisagée :

Un certain nombre d'hommes d'affaires canadiens-français se grouperaient sous l'égide de la SGF et, forts de l'appui financier de cette dernière, construiraient au Québec une usine d'assemblage. Puis, Peugeot leur vendrait ses voitures en pièces détachées, le groupe canadien voyant à leur montage ainsi qu'à leur distribution commerciale.

Cette formule aurait rallié les derniers hésitants au sein de la direction de Peugeot, d'abord parce qu'elle leur éviterait d'effectuer des mises de fonds considérables ($2 ou $3 millions pour l'usine seulement) à la veille de la grande bataille qui s'engage sur le continent européen. Ensuite, parce qu'une usine contrôlée et exploitée par le capital québécois assurerait à l'entreprise une protection beaucoup plus grande de la part des divers gouvernements locaux.

Quant à Renault, le problème se serait réglé de lui-même dès que le général de Gaulle aurait exprimé son "souhait" qui constituait à toutes fins pratiques un ordre pour la compagnie nationalisée.

Reste l'importante question de l'attitude d'Ottawa.

Il semble que les ministres ontariens du cabinet fédéral seraient "amadoués" quelque peu par la promesse d'importantes commandes de matériaux et accessoires (pneus, batteries, phares, éléments de carrosserie) qui seraient accordées à des firmes ontariennes déjà spécialisées dans ce domaine.

D'autre part, le gouvernement Lesage, fort de la menace souvent brandie du nationalisme canadien-français, serait assuré d'obtenir du gouvernement Pearson les abaissements de tarifs douaniers nécessaires aux firmes françaises.

D'ailleurs, des déclarations publiques faites ces derniers jours par des membres du cabinet fédéral au sujet d'une "plus grande indépendance du Canada en matière de construction d'automobiles", ainsi que la réaction extrêmement violente suscitée à Washington par ces propos semblent annoncer l'éclatement prochain de l'affaire Renault-Peugeot.

Les choses en sont présentement là . . .



(Photo Air France)

ULTIME EFFORT DE CARAVELLE — Président des avionneries françaises Sud-Aviation, le général André Puget est arrivé hier midi à Dorval, venant selon toute évidence donner un ultime et spectaculaire effort afin de décider le Canada à choisir la Caravelle comme remplaçant éventuel des "Viscount" et "Vanguard" d'Air Canada. Le général Puget devait rencontrer les autorités fédérales hier afin de leur faire de nouvelles propositions en vertu desquelles Sud-Aviation céderait la majeure partie (certains parlent de 80 pour cent) de la production destinée à notre pays à l'industrie canadienne.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 1

ne porte pas les journalistes dans son coeur, a refusé de leur dire ce qui s'est passé à l'assemblée d'hier soir au marché Atwater. Les seuls renseignements obtenus sont venus des membres qui ont quitté la salle en criant : "Nous retournons au travail".

C'est avec une évidente satisfaction que les marins mettent fin à leurs "vacances" marins ont souvenance de certains capitaines qui ne s'embarrassaient pas d'engraisser leurs hommes. Le plus ils économisaient sur les $1,000, le plus ils empochaient.

Ce que les marins ont de la difficulté à comprendre c'est qu'un autre chef ouvrier aurait pu faire aussi bien ou mieux que Banks. Mais ils sont prudents, ces marins ont été échaudés tellement de fois, qu'iis ne veulent plus prendre de risques. Ils ne sont pas regardants quant aux moyens, à condition qu'ils puissent jouir d'une meilleure situation.

"Commen voulez-vous croire à l'unité immédiate et automatique entre les nations du monde, quand dans notre propre pays, le Canada, nous avons de la difficulté à maintenir la paix." Le premier ministre Pearson a fait ce commentaire hier soir après avoir interrompu une causerie qu'il prononçait devant la section montréalaise de l'Association des Nations unies du Canada, pour lire un message annonçant la fin de la grève du SIM. Il en a profité pour lancer un appel à l'unité entre tous les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise, tant travailleurs que patrons, faisant remarquer qu'on ne saurait régler les problèmes mondiaux avant d'avoir mis un terme à ses propres troubles, à l'intérieur de ses frontières nationales. Il a ajouté que la fin de la grève des marins est la conséquence "d'une attitude ferme et patiente".

BANKS

SUITE DE LA PAGE 1

d'un syndicat maritime et nommer à titre amovible des dirigeants et employés d'un semblable syndicat".

En d'autres mots, la loi n'oblige pas le conseil de tutelle à révoquer les dirigeants des syndicats, elle dit qu'il "peut les révoquer"; ce qui est différent.

Lorsque le conseil de tutelle aura examiné la situation de chacun des syndicats, il pourra agir, mais il n'est pas tenu d'appliquer immédiatement et à la lettre les recommandations du juge Norris.

"Il appartient au conseil de tutelle de décider si M. Banks doit, pour l'instant, agir comme agent ou collaborateur du conseil", a dit textuellement le ministre à M. Mandziuk, conservateur de Marquette.

A son prédécesseur conservateur, M. Starr, qui lui demandait comment le Parlement serait informé du travail du conseil de tutelle, M. MacEachen a répondu de consulter la loi.

L'article 16 de la loi veut en effet que le président du conseil, "dans les trois mois qui suivent la fin de chaque année" transmette au ministre du Travail un rapport sur la gestion des syndicats.

Si le juge Dryer ne faisait aucun rapport au Parlement avant le mois de janvier 1965, il n'aurait alors fait que se conformer à la loi, ce qui ne signifie pas qu'il ne présentera pas de rapport plus tôt, surtout si le travail du conseil de tutelle devait se terminer avant cette date.

pour remonter à bord de leurs navires. Il est cependant clair que c'est à la demande de Banks qu'ils le font, et qu'ils sont prêts à reprendre le chemin de la grève si on fait des misères à leur chef.

Culte du chef

Qu'il soit imposé à coup de bâtons de baseball ou simplement senti, le culte du chef n'en est pas moins très fort chez les marins du SIM.

Ce que nous avons obtenu, ont dit plusieurs marins, ce n'est pas au syndicat que nous le devons, mais à Banks. Et là, les vieux "loups d'eau douce" parlent du temps où les compagnies de navigation donnaient $1,000 à un capitaine pour l'entretien et le ravitaillement de l'équipage. Et les

Enquête fédérale sur le sucre

OTTAWA. (UPI) — Le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, a déclaré hier aux Communes qu'une enquête fédérale est en cours au sujet de l'augmentation du prix du sucre.

Il a précisé que le gouvernement ne peut pas faire grand-chose parce que les prix du sucre sont contrôlés par le marché international. Le ministre a toutefois bien remarqué que le directeur du service d'enquête sur les cartels "a l'affaire en main" et qu'il intentera des poursuites si la loi a été violée.

Aujourd'hui, la compagnie Canada and Dominion Sugar, de Montréal, a annoncé une diminution de cinq cents dans le prix de gros du sucre raffiné, ce qui le porte à $18.30 le sac de cent livres. Un porte-parole de la compagnie a dit que cette décision a pour but de faire face à la concurrence. La St. Lawrence vend également son sucre $18.30 tandis que la compagnie Atlantic maintient son prix à $18.35. Le prix du sucre a changé 87 fois depuis le 1er janvier.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

En réalité, M. Lévesque lui-même, face à une situation sans précédent dans les régions rurales de la province, nageait en pleine incertitude. Et c'était visible.

Il a parle avec conviction de la nécessité d'une grande réforme dans le domaine de l'éducation et du projet de sidérurgie.

Il a parlé de l'Hydro et de la puissance économique qu'elle représente pour les Québecois, de la Société générale de financement, de la revalorisation de la fonction publique, de la caisse de retraite, enfin de toutes les grandes solutions à long terme qui doivent, d'ici quelques années, opérer des changements profonds dans l'économie du Québec.

Il a parlé des négligences des gouvernements précédents et de la lutte fiscale qui doit s'amorcer avec Ottawa.

Mais il a négligé de parler des lenteurs de l'administration actuelle, de l'indifférence de René Hamel à l'égard de tout ce problème pendant qu'il détenait le portefeuille des Affaires municipales. Le ministre de l'Agriculture vient de dire que la péréquation municipale (qui vise à effacer les inégalités dans l'impôt foncier) est un des projets du ministère des Affaires municipales. Or, il y a trois ans et demi que le projet dort.

Il faut souligner que M. Lévesque a été loin de se montrer insensible à la grande misère (il a même parlé de "misère innommable") de certaines régions rurales. Mais il était dans l'embarras le plus complet, Lucien Cliche, le ministre des Terres et Forêts était à sa gauche, et Alcide Courcy, le ministre de l'Agriculture, à sa droite. Pour ne pas froisser des collègues, le ministre Lévesque a été obligé de finasser.

Somme toute, on avait demandé à René Lévesque de sortir le gouvernement d'une situation inextricable, alors que deux collègues qui auraient dû donner des explications aux cultivateurs, explications qu'un groupe si important de la société méritait, s'en sont tirés indemnes sans être obligés de dire un seul mot.

Au fait, alors que le premier ministre peut dire aux cultivateurs de "se plaindre à la commission d'enquête sur la fiscalité", M. Lévesque se voit forcer de noyer leur misère dans l'élixir de la politique de grandeur.

On peut se demander si M. Lévesque n'est pas tombé en un piège en cherchant, en 1963, à empêcher les cultivateurs de sauter à la gorge du gouvernement, au moyen d'un discours qui rappelle étrangement, du moins par la sentimentalité et le ton, les discours d'un autre régime.

(Tous droits réservés)

Energie nucléaire

WASHINGTON. (Reuter) — Un Soviétique et un Américain se partageront le prix décerné annuellement par les Etats-Unis à des savants qui ont contribué, par leurs travaux, à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le Dr Vladimir Veksler, directeur du laboratoire de l'énergie de l'Institut soviétique des recherches nucléaires, et le Dr Edwin Macmillan, directeur du laboratoire des radiations Lawrence en Californie, se partageront entre eux 75,000 dollars.

Coupe Canada

VERSAILLES, France. (UPI) — L'Afrique du Sud, grâce à la belle tenue de ses représentants Gary Player et Retief Waltman, est passée en première place des rencontres de la coupe Canada, ce matin ici, avec un total de 277 coups, un de moins que le Canada et les Etats-Unis.

Mon peuple est malade de son infidélité. (Osée 11, 7)

Le concile appuie le projet d'un calendrier perpétuel

CITE DU VATICAN. (Reuter-PA) — Le concile oecuménique a approuvé aujourd'hui une déclaration préconisant l'institution d'un jour de Pâques fixe et d'un calendrier perpétuel.

La déclaration, adoptée par 2,058 voix contre 9, a la forme d'un texte venant en appendice au cinquième chapitre du décret sur la liturgie.

Cette déclaration dit que le concile oecuménique n'est pas opposé à l'établissement d'une date fixe pour le dimanche de Pâques "pourvu que ceci puisse être accepté par tous les autres intéressés par le problème," et spécialement les autres chrétiens.

La déclaration ajoute que le concile n'est pas opposé à diverses initiatives visant à établir un calendrier civil perpétuel "du moment qu'est sauvegardée la semaine de sept jours et le dimanche".

En présentant des amendements à l'assemblée du concile au début de la semaine, Mgr Francis Zauner, évêque de Linz (Autriche) avait souligné que l'unité sociale de l'humanité devenait plus étroite, et que la diversité des fêtes causait fréquemment des difficultés. Il est souhaitable, avait déclaré l'évêque, que dans l'intérêt de l'économie d'une ville industrielle un programme stable de loisirs soit établi.

Le calendrier perpétuel le plus discuté ferait tomber les dates sur les mêmes jours de la semaine. Ainsi, par exemple, le 1er janvier serait toujours un dimanche, d'une année à l'autre.

L'année, selon ce calendrier perpétuel, comprendrait huit mois de 30 jours et quatre mois de 31 jours, faisant un total de 364 jours. Le jour additionnel chaque année, qui n'aurait pas de nom, serait un jour de congé mondial.

Transport du blé vers l'URSS

Les marins américains veulent être protégés contre les profiteurs

NEW YORK. (AFP) — Les marins américains organiseront des protestations sur les quais utilisés par les navires transportant des céréales vers l'Union soviétique, si les mesures définies par le président des Etats-Unis pour assurer la protection des marins américains ne sont pas appliquées, déclare M. Joseph Curran, président de l'"Union maritime nationale", dans un télégramme adressé hier à la Maison Blanche.

M. Curran déclare notamment : "Nous vous faisons part de notre inquiétude à la suite d'indications selon lesquelles les profiteurs pourraient réussir à exclure les navires battant pavillon américain du transport de blé vendu à l'Union soviétique... Les navires appartenant à des Américains, mais battant pavillon d'autres pays, et des armateurs étrangers veulent accaparer le transport de ce blé."

M. Curran annonce, par ailleurs, qu'il a convoqué une réunion de tous les syndicats de marins et de dockers américains pour étudier la question de ces expéditions de blé, mais que la date n'en a pas encore été arrêtée.

Le dirigeant syndicaliste souligne aussi qu'il existe de nombreux cargos américains disponibles pour le transport de blé et, quant au prix du fret appliqué par ces navires, "personne, déclare M. Curran, ne s'est encore mis en rapport avec un seul syndicat maritime pour discuter de problèmes spéciaux auxquels des dispositions spéciales pourraient être appliquées".

Message de paix de Home à "K"

LONDRES (AFP, Reuter)— Dans un message adressé à M. Khrouchtchev, sir Alexander Douglas-Home, premier ministre britannique, exprime l'espoir que le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires "nous encouragera à faire d'autres efforts en direction du désarmement."

Ce message, remis hier à Moscou, a été publié aujourd'hui par le Foreign Office. Le message, en fait, constitue une réponse à celui que M. Khrouchtchev avait adressé à M. Harold Macmillan, alors premier ministre britannique, à l'occasion de la ratification du traité de Moscou, le 10 octobre.

La météo

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Québec, Ottawa, sud des Laurentides, Cantons de l'Est, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspé :** ensoleillé et très chaud. Ventes légers ce matin, du sud-ouest de 15 à 20 milles cet après-midi. Maximum à Ottawa 73; à Montréal et Sherbrooke 72; à Québec et Ste-Agathe 79; à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles 65.

Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nébuleuses et un peu moins chaud.

Régions du nord des Laurentides, St-Maurice, Lac St-Jean : ensoleillé et très chaud. Nébulosité croissante avec risque d'averses ce soir. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum à La Tuque et Chicoutimi 70.

Aperçu pour demain : ensoleillé et moins chaud avec périodes nuageuses.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : ensoleillé ce matin. Généralement nuageux avec averses clairsemées ou risque d'orages après-midi. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue 70.

Aperçu pour demain : ensoleillé et un peu moins chaud.

AUTOS

SUITE DE LA PAGE 1

3. Donner aux fabricants de voitures des motifs tangibles d'accroitre leurs services de production et de se spécialiser davantage de façon à réduire leurs prix de revient.

Le programme ne renferme aucune restriction du commerce. Il n'exige le recours à aucun droit nouveau ni à aucune mesure d'ordre restrictif. Il sera mis en oeuvre sans porter atteinte en quoi que ce soit aux obligations contractées par le Canada dans le cadre de ses ententes commerciales.

De l'avis du gouvernement, le nouveau plan offrira aux producteurs d'automobiles de grandes possibilités nouvelles de production. Il devrait aussi leur permettre de réduire leurs prix de revient à leur propre avantage et à celui du consommateur canadien.

De plus, il concorde avec la politique du Canada qui consiste à résoudre les problèmes relatifs au commerce et à la balance des paiements par des mesures d'ordre pratique et non par des restrictions. Ces nouvelles mesures encourageront le commerce dans les deux sens.

Le gouvernement croit que ces mesures contribueront à l'accroissement des échanges entre le Canada et ses partenaires commerciaux et aideront à mettre les producteurs canadiens sur un meilleur pied de concurrence au Canada et à l'étranger.

Saisie

LA HAVANE (UPI-AFP) — Les employés des Postes, à Cuba, ont décidé de saisir tous les colis de vivres et de vêtements envoyés par des exilés à leurs parents et amis. Cette réquisition a pour but de venir en aide aux victimes de l'ouragan Flora. Elle ne touche pas les colis reçus d'Europe. Radio-Moscou a annoncé, par ailleurs, que 20 navires soviétiques sont en route vers Cuba avec des secours aux victimes de l'ouragan.

"BONNE FORTUNE"
UN JEU DU TONNERRE
COMMANDITÉ PAR STEINBERG
VOIR L'ANNONCE SPÉCIALE DU MERCREDI 30 OCT

Les bons vins font les bons repas


LES VINS Chateau-Gai
LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION
CHATEAU-GAI WINES LTD, e NIAGARA FALLS, ONTARIO

PROTÉGEZ-MOI !

ABRITEZ-MOI DANS UN GARAGE SUNNIBILT
A PARTIR DE $322
Erection $53.00
AUCUN COMPTANT
Je déteste la neige, la pluie et le froid. Ils me font rouiller et réduisent ma durée. Pour seulement $322 vous pouvez me mettre à l'abri. La plupart des garages coûtent quatre fois plus. De grâce, ayez pitié de moi; en retour je vous donnerai un excellent service. J'aurai meilleure apparence et durerai plus longtemps. Les garages préfabriqués SUNNIBILT avec leur construction "Safety Margin" ont été éprouvés — ils sont solides et vous économisez !
ACHETEZ-LE MAINTENANT — NE PAYEZ QU'EN MAI
POUR RENSEIGNEMENTS OU CATALOGUE GRATUIT ECRIRE OU APPELER
TEL. 688-3941

Venez les voir sur place au :
1215 rue Antonio, CHOMEDEY
(AU CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN (A l'arriere de Canadian Tire Corp.)
Sur semaine: 9 h. a.m. à 8 h. 30 p.m.
Le samedi: 9 h. a.m. à 3 h. 30 p.m.
Sunnibilt PRODUITS PREFABRIQUES
COTTAGES — MAISONS — GARAGES
MAINTENANT DISPONIBLES CHEZ SUNNIBILT les nouvelles cheminées "SELKIRK"

CORRECTION DE L'ANNONCE DE MERCREDI LE 22 OCT.
Nous vous allouons
$40.00 (durant octobre seulement)
sur toute commande d'aliments que vous choisirez
$13.54 (par semaine)
vous permettront d'obtenir
ces aliments et l'Amana
(ou l'équivalent)
● 30 lb Rôti de boeuf
● 12 lb Dinde
● 18 lb steaks de choix haut de ronde, Surlonge et Porterhouse
● 12 lb Rôti de porc
● 12 lb Côtes de porc
● 6 lb Bacon sans couenne
● 18 lb Steak haché
● 6 lb Côtes d'agneau
● 6 lb Saucisse de porc
● 12 lb Jambon fumé
● 20 lb Poulets à rôtir
● 29 lb Légumes variés
● 18 lb Fruits variés
● 24/6 on. Jus variés
● 24/20 on. Jus de tomate
● 250 Sachets thé Lipton
● 6 lb Beurre de crémerie
● 3 lb Café frais moulu
(congélateur familial)
● 12 chopines Crème glacée Borden
● 20 lb Détersif Colgate bleu

15 p.c.
Amana
(9 modèles)
Modèles droit, coffre ou combiné
325 LB D'ALIMENTS DELICIEUX
(DONT LA MANIPULATION EST INSPECTEE PAR LE GOUVERNEMENT)
Boeuf de marques Rouge et Bleue seulement
PLAN IDEAL POUR UNE FAMILLE DE 5
POUR UNE PERIODE DE 13 SEMAINES
Vous choisissez vous-même vos aliments !
L'achat en gros vous aidera à contrôler votre budget alimentaire !
LES PROVISIONS ECONOMIQUES LTEE
(DOMINION PROVISIONERS)
NOUS SERVONS PLUS DE 35,000 CLIENTS SATISFAITS
Service de 24 heures
DU. 1-0211 – DU. 1-2525 – 9009, AVENUE DU PARC

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 25 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 10



POUR FAIRE PLACE AU NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE — Au coeur du vieux Montréal, à l'angle des rues St-Jacques et St-Gabriel, les travaux de démolition pour la construction du prochain nouveau palais de justice se poursuivent. Dans quelques semaines tout au plus le quadrilatère formé par les rues Craig, St-Laurent, Notre-Dame et St-Gabriel sera entièrement démoli. Il ne restera plus qu'à adopter un plan pour la construction du nouvel édifice. On prévoit une bataille rangée à ce sujet. Les uns favoriseraient un gratte-ciel de 40 étages. D'autres préconiseraient un ensemble d'édifices s'harmonisant avec le milieu.

photo LA PRESSE

Vol de bijoux de $100,000

Un vol audacieux commis durant la nuit a rapporté à ses auteurs un coffre-fort rempli de bijoux évalués à $100,000 ainsi qu'une auto de modèle récent.

Les malfaiteurs ont pénétré avec effraction au domicile de M. G. Tery, 4960 avenue Roslyn, entre 4 h. hier après-midi et 8 h. ce matin, se sont emparés du coffre-fort qu'ils ont placé dans l'auto de leur victime, et ils ont pris la fuite avec leur précieux butin.

FAITS divers

Hold-up de $900, suspect capturé

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver de calibre .22, se sont introduits hier midi dans les bureaux de la compagnie Niagara Finance, 3737 est, rue Ontario, près de la rue Joliette.

Les bandits, sous la menace de leur arme, ont réussi à se faire remettre une somme de $900.

Quelques instants après l'attentat, deux policiers de l'ambulance 2-15, les agents Tremblay et Quenville, qui patrouillaient le district, ont capturé un suspect devant le 2040 Nicolet.

L'individu a été conduit à la Sûreté pour interrogatoire.

Cambriolages

Pour la dizième fois peut-être, en quelques jours, des malfaiteurs ont fracturé portières ou glaces d'autos immobilisées dans le quartier des fourreurs-grossistes et raflé une forte quantité de fourrures.

Hier soir, ils ont pris $2,500 de fourrures dans l'auto de M. Myer Rubenfeld, 7162, rue St-Hubert, immobilisée en face du no 2047, rue Kimberley.

Après s'être faufilés par le toit dans un logis inhabité au no 4258, boul. St-Laurent, des cambrioleurs ont passé dans le Commercial Trading, 4260, du même boulevard et raflé une grande quantité de bas de nylon et autres vêtements.

Au marché New Way, 3823, boul. St-Laurent et au restaurant Roumanian, 3831, du même boul., des voleurs ont pris respectivement $250 et $200 en argent et en cigarettes.

Garçon blessé par une auto

Allan Smith, 16 ans, du 4149 Esplanade, a été heurté par une automobile vers 4 h. 40 hier après-midi alors qu'il déambulait en bicyclette à l'intersection des rues Decelles et Linton

Le jeune Smith a été transporté à l'hôpital Jewish General souffrant de douleurs à la colonne vertébrale.

Le chauffeur de la voiture est M. Robert Trottier, du 89 rue Lavoisière, à Laval-des-Rapides.

Voir FAITS DIVERS en page 6

Offre de $500 pour une caméra

Dans une tentative d'élucider le meurtre du jeune étudiant français, Henri Meriguet, âgé de 20 ans, d'Annecy, France, tué le 30 ou le 31 août 1962, alors qu'il voyageait vers le sud sur le chemin de l'Alaska, la Gendarmerie royale a communiqué hier qu'elle offrait $500 de récompense à la personne qui pourrait lui rapporter la caméra qui avait été dérobée à la victime lors de son assassinat.

La police fédérale décrit l'appareil comme suit : caméra "Agfa" (modèle Silette) 35mm, fabrication allemande ; no de série 2.100/247, boîte no 3437 ; contenue dans un étui de cuir brun.

La police croit que la caméra en question aurait été vendue entre Watson Lake, Territoire du Yukon, et la ville de Montréal, peu après le meurtre de Meriguet.

Avant d'être assassiné, l'étudiant avait visité la région du Territoire Dawson-Yukon. Il était parti de Whitehorse, le matin du 30 août 1962, et avait obtenu un passage au Mille 883 du chemin de l'Alaska. Il portait un sac vert sur lequel était écrit le nom "Henri Meriguet" et le drapeau français était peint sur le côté.

Tout renseignement concernant la caméra doit être transmis au plus tôt au bureau le plus rapproché de la Gendarmerie canadienne.



Garcia en appelle de l'ordre de déportation

Les autorités de l'Immigration ont dit aujourd'hui que Barnabé Garcia, qui avait été questionné au sujet du Front de libération du Québec, en a appelé de l'ordre de déportation émis contre lui.

Cet appel sera entendu à Ottawa d'ici 8 ou 10 jours. L'épouse de Garcia, âgée de 18 ans, et leur enfant de six mois resteront au Canada.

Garcia, peintre-poète de 42 ans, a été interrogé deux fois par le commissaire provincial des incendies, Roger Gauthier, et a dit qu'il connaissait des membres du FLQ, mais il a nié avoir pris part à la vague de "bombardements" qui a sévi dans la région de Montréal du 7 mars au 20 mai et qui a causé la mort d'un homme et des blessures graves à un autre.

Le porte-parole de l'Immigration dit que le ministère ignore encore dans quel pays Garcia sera déporté si son appel est rejeté. Bien qu'il soit né à Cadix, en Espagne, il a vécu dans plusieurs pays d'Europe et on s'occupe de savoir si quelques-uns lui ont accordé la citoyenneté.

On veut faire déclarer le Vieux Montréal "arrondissement historique"

La ville de Montréal va demander à la Commission des monuments historiques du Québec de déclarer "arrondissement historique" le territoire de Montréal connu sous le nom de Vieux Montréal.

Cette mesure n'est toutefois que temporaire puisque, a-t-on appris hier à l'hôtel de ville, l'administration municipale entend profiter de la présentation de son prochain bill pour tenter d'obtenir du gouvernement provincial, l'autorisation de donner à la Commission Jacques-Viger les mêmes privilèges dont dispose actuellement la Commission provinciale des monuments historiques.

La Commission Jacques-Viger, un organisme créé par l'administration Drapeau-Saulnier en vue de sauvegarder le caractère historique de monuments et vieux établissements, n'a aucun pouvoir administratif.

Elle peut faire un tas de recommandations mais, pas plus d'ailleurs que le comité exécutif, elle n'est en mesure d'interdire la construction d'un édifice dans un secteur à caractère historique ou, plus simplement encore, d'empêcher la démolition d'un vieil édifice, si riche soit-il en souvenirs.

Il en serait tout autrement si le gouvernement provincial acceptait d'étendre les pouvoirs accordés à la Commission des monuments historiques du Québec à la Commission Jacques-Viger.

La loi des monuments historiques du Québec, adoptée par l'assemblée législative le 2 juillet, prévoit à l'article 20 que "le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur la recommandation de la Commission des monuments historiques du Québec, déclarer arrondissement historique une municipalité ou une partie de municipalité où se présente une concentration d'immeubles présentant un intérêt historique ou artistique". En outre, cette loi spécifie que "dans un arrondissement historique, aucune construction, réparation, transformation ou démolition d'immeubles ne peut être faite qu'en vertu d'un permis approuvé par la Commission des monuments historiques du Québec ou délivré par elle".

C'est pour ne point prendre de chance, c'est aussi à cause de l'urgence que commande la situation que la Commission Jacques-Viger s'est adressée au comité exécutif afin de faire décréter le plus rapidement possible comme "arrondissement historique" ce Vieux Montréal que bornent la rue Berri à l'est, les rues des Commissaires et de la Commune au sud, la rue McGill à l'ouest et la rue Craig au nord.

Le comité exécutif a accepté hier cette recommandation en espérant obtenir, dès la prochaine session de l'Assemblée législative, le droit de légiférer lui-même à ce sujet.

Si le conseil municipal donne suite à une recommandation formulée par le comité exécutif, Me Kenneth C. Mackay sera nommé membre de la Commission Jacques-Viger.

L'été des Indiens

Officiellement, l'été des Indiens, qui fait les délices des Montréalais depuis plus d'une semaine, n'existe pas, mais rien n'empêche tout le monde d'en profiter.

Selon le Bureau de la météo du ministère des Transports, il n'y a aucune définition spécifique de l'été des Indiens au sens proprement météorologique. Mais essayez de faire croire une telle chose aux milliers d'employés de bureau qui ont pu, au cours de leurs heures de lunch, prendre leur sieste sous les rayons d'un soleil qui n'a jamais apporté un mois d'octobre aussi chaud dans toute l'histoire de la métropole.

Jusqu'ici depuis le début d'octobre, le mercure s'est maintenu en moyenne à 56.1 degrés, comparativement à une température normale de 47.5 pour cette période de l'année. Aujourd'hui, le mercure doit dépasser 70 degrés, soit 20 degrés au-dessus de la normale.

La métropole a eu 73.6% de soleil au cours du mois, comparativement à 60.8% en 1924, ce qui constituait l'ancien record. Il n'est tombé que .66 pouce de pluie ce mois-ci en comparaison d'une précipitation normale de 3.36 pouces en moyenne.

On se souviendra de plus que, le 28 octobre dernier, la métropole accueillait sa première tempête de neige de la saison, soit huit pouces.

A Toronto, même situation qu'à Ste-Justine

par Michel LAPALME

Les infirmières en grève, de Ste-Justine, défilaient hier soir, flambeau à la main, en compagnie d'infirmières de plusieurs hôpitaux de Montréal, dont l'hôpital Notre-Dame et l'hôpiatl de la Miséricorde. Parallèlement, elles recevaient l'appui d'infirmières de Toronto qui annonçaient des événements d'importance d'ici la fin de semaine prochaine.

Du côté de l'hôpital Ste-Justine, une informatrice bien placée estime qu'il y a actuellement environ 160 patients. L'hôpital compte 800 lits. Dans ces grandes pièces vides règne cependant une très forte tension, les sœurs s'efforçant d'organiser les services de jour, de soir et de nuit avec des étudiantes marchant à l'aveuglette.

Dans les hôpitaux où les infirmières sont syndiquées, on se cotise pour envoyer de l'argent aux grévistes. En certains endroits, les infirmières donnent la valeur d'une journée de travail par semaine. Et, ironie du sort, aujourd'hui, à 9 h., les infirmières vont chercher leur salaire gagné au cours de leur dernière semaine de travail.

Appui de Toronto

Une infirmière de Toronto, qui se tient constamment en relations avec les dirigeants des syndicats d'infirmières du Québec, a fait parvenir à Mme Madeleine Morgan, présidente de l'Alliance des infirmières de Ste-Justine et présidente de l'Alliance des infirmières de Montréal, une lettre félicitant le syndicat d'avoir ouvert la voie à de nouveaux recours.

"Québec ayant pris les devants, il est certain, dit-elle, que les autorités ne pourront pas continuer à ignorer les problèmes du nursing . . .

"Les administrateurs d'hôpitaux pensent ici qu'ils nous ont maîtrisées en brisant The Toronto registry qui fournissait un service privé d'infirmières. Cependant, avec seulement 5% de tout le groupe qui accepte de travailler selon ces dispositions, nous pensons qu'ils se préparent des désagréments d'ici la fin de la semaine prochaine ! Une administration obstinée et aveugle découvrira que les infirmières ne sont pas folles lorsqu'elles disent qu'elles ne peuvent continuer à travailler dans les conditions actuelles."

De nouveaux recours

Des observateurs mentionnaient hier que la lutte menée actuellement par l'hôpital Ste-Justine débordait largement les cadres de ce seul hôpital. L'intérêt que manifestaient hier une dizaine d'hôpitaux non seulement de la métropole, mais également de Sorel, de Joliette, de plusieurs autres endroits, en participant à la marche aux flambeaux, démontrait qu'un peu partout dans la province les infirmières observent ce qui se passe à Ste-Justine. Car pour elles, il s'agit d'un précédent, a-t-on affirmé.

C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré Me Bruno Meloche, conseiller technique de la CSN, lorsqu'il a dit que le problème met en cause les structures administratives de l'hôpital et tout le système de l'assurance-hospitalisation. En conséquence, a-t-il ajouté, s'il est impossible de trouver une solution rationnelle à la grève qui a lieu ici, c'est toute la politique de la santé qui s'immobilisera.

Grève illégale ou non, le problème demeure

— Me Bruno MELOCHE

(par M. L.) — Comme on lui demandait ce qu'il pensait des propos tenus par le conciliateur provincial qui affirmait que la grève des infirmières de Ste-Justine était illégale, Me Bruno Meloche, conseiller technique de la CSN, a déclaré qu'il n'avait jamais vu les infirmières rencontrer ce conciliateur.

"Il devait nous rencontrer, mais il a reçu l'ordre du ministère du Travail de ne pas venir.

"Mais de l'illégalité de l'arrêt de travail, les tribunaux en jugeront si quelqu'un veut se rendre jusque-là.

"Et tout ceci ne change rien au problème fondamental : ce sont des infirmières qui veulent avoir le droit de défendre leurs conditions de travail.

"Si on ne leur donne pas les moyens de défendre les règles élémentaires de l'aseptie, elles doivent au moins obtenir le droit à certains recours."

Garde Madeleine Morgan, la présidente de l'Alliance des infirmières de Ste-Justine, devait ajouter ultérieurement : c'est illégal de laisser mourir des enfants.

Puis elle citait une série d'exemples illustrant les conditions de travail dont se plaignent les infirmières.

"Il est assez gênant pour nous d'entrer dans tous les détails devant la population", avait-elle d'abord déclaré. "Mais lorsqu'on parle d'infirmières qui ont soin de 56, 53 et 46 malades, on a des chiffres réels, qui se répètent. Lorsqu'on dit que les spécialistes ont les mêmes salaires que les autres, on peut concevoir que le salaire de deux personnes serve à payer trois infirmières.

"Faute de garde-malade, un médecin doit passer toute la nuit auprès d'une personne qui fut opérée sur le coeur. Il s'en retourne le lendemain en disant : Je n'ai même pas eu le temps de me laver.

"Des infirmières travaillent durant 16 heures parce qu'elles s'aperçoivent au bout de huit heures qu'elles n'ont personne pour les remplacer.

"Nous avons exposé tous ces problèmes-là aux administrateurs.

Lorsque nous leur avons demandé, en présence d'avocats, d'hommes d'affaires, de toutes les infirmières de l'exécutif, de fermer des pavillons et de diminuer le nombre des enfants si l'on voulait donner un service convenable, ils nous ont répondu : "Nous préférons négliger les soins plutôt que les admissions."



UNE MARCHE AUX FLAMBEAUX — Près de 350 infirmières portaient hier le flambeau devant l'hôpital Ste-Justine. Sorties de l'hôpital sur un mouvement de grève, les infirmières de Ste-Justine limitent leurs manifestations à des défilés quotidiens. Hier soir, elles étaient accompagnées d'une centaine d'infirmières venues de différents hôpitaux de Montréal et de l'ensemble de la province. On aperçoit sur la photo la présidente de l'Aliance des infirmières, Mme Madeleine Morgan, (à gauche) allumant le flambeau de garde Pérusse, de Ste-Justine.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Alléchants? Pour sur!
Des délices à la véritable CREME FOUETTEE
ECLAIRS AU CHOCOLAT, CHOUS A LA CREME, SOUFFLES A LA CREME, CORNETS A LA CREME
4 pour 49¢
Richstone RBI BAKERIES Inc.
Disponibles à la pâtisserie RBI RICHSTONE de votre voisinage

CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
OU FILTRE

aux 4 librairies Pilon
Ce que tout Cordon-bleu voudrait avoir :
ALBUM pour placer vos RECETTES
Voici un album pratique pour insérer vos recettes favorites !
• Couverture en vinyle plastique lavable.
• Choix de 5 couleurs.
• Feuilles mobiles.
• Index approprié.
• Enveloppes spéciales.
• Grandeur : 8½" x 5½".
Rég. $3.00
$2.25
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien Cr. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 7-6261
900 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POISSON FRAIS
GROSSES CREVETTES — GROS EPERLANS — PATTES DE CRABE — HOMARDS BOUILLIS — TRUITE DES LACS — DORE — MORUE — AIGLEFIN — PETONCLES — CUISSES DE GRENOUILLES — PALOURDES — PERVANCHES — MOULES, etc., etc.
A DIONNE FILS & CIE
1221 OUEST, STE-CATHERINE Tél. : VI. 9-2341



TEMOIN D'UN MEURTRE ? — Ronald Pilon, un Montréalais qui était recherché par la police depuis mercredi matin en rapport avec le meurtre de M. Roger Barbeau, de Québec, abattu à son domicile de deux balles de revolver, s'est présenté au quartier général de la PP de Montréal, hier après-midi, accompagné de son avocat, Me Maurice-S. Hébert. Pilon a témoigné à l'enquête du coroner tenue ce matin à Québec. Deux Montréalaises sont également détenues par la police de Québec comme témoins importants dans cette affaire.

Cinq morts tragiques au Québec hier

La mort a frappé cinq fois de façon tragique dans la journée d'hier, au Québec. Les victimes sont un bambin, trois écoliers et un adulte. Deux garçonnets sont morts écrasés, l'autre a été heurté par un camion. Une noyade et un accident de la route complètent le triste bilan.

Garçon broyé à mort

Un garçon de douze ans, Raymond Babin, dont le domicile des parents est situé au 7141 rue Alexandra, à Montréal, a été broyé à mort sous un monte-charge, vers 8 h. 15 hier soir dans un immeuble en construction, au 7080 de la rue Alexandra.

Ecrasé sous un tracteur

Un garçonnet de 8 ans a perdu la vie vers 6 h. hier soir, lorsque le tracteur sur lequel il était monté a versé sur la route no 22, près de Dixville, dans le comté de Stanstead. La victime est Pat Trudeau, domicilié R.R. no 4, à Coaticook. Son frère, âgé de 9 ans, était également sur le tracteur, mais il n'a pas subi de blessures. Les deux frères étaient en pension sur une ferme de Coaticook.

Auto vs poteau: un mort

Un homme de 33 ans, M. Léon Poitevin, domicilié au 96, 10e Avenue, à St-Eustache, a perdu la vie, hier après-midi, lorsque la voiture qu'il conduisait a heurté un poteau, à Ste-Thérèse-Ouest.

M. Poitevin devait succomber à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Général de St-Eustache.

Un autre occupant de l'auto, qui n'a pas été identifié, a subi de légères blessures et il a également été hospitalisé à St-Eustache.

Un bambin se noie

Un bambin de 3 ans, Jacques Chenart, dont les parents sont domiciliés au 268-76e Avenue, à Ville La Salle, s'est noyé dans le fleuve St-Laurent, vers 11 h. hier matin, en face du boul. LaSalle, au pied de la 75e Avenue.

Au moment de la tragédie, l'enfant jouait en bordure du fleuve avec sa soeur Lyne. Cette dernière s'est rendue chez elle pour avertir sa mère que le bambin était tombé à l'eau.

Un voisin, M. Jean Bissonnette, domicilié au 264 de la 76e Avenue, est immédiatement accouru sur les lieux et a repêché le corps de l'enfant. On a pratiqué sur lui la respiration artificielle, mais toutes les tentatives pour le ranimer ont été vaines.

Ecolier tué par une auto

ANCIENNE LORETTE (PCf) — Un écolier de sept ans a connu une mort instantanée, hier, lorsqu'à sa descente d'un autobus il a tenté de traverser la chaussée à l'arrière du véhicule encore arrêté.

Jacques Dionne a été heurté par une camionnette qui venait en sens inverse.

L'écolier habitait chez ses parents, à l'Ancienne Lorette, petite municipalité de la banlieue de Québec.

Fermeture de la rue Elmhurst

La section "Sherbrooke-Harley" de la rue Elmhurst sera fermée à la circulation à compter de 7 h., demain matin, de façon à permettre la réfection du pavage, apprend-on de M. Jean Lacoste, directeur du service municipal de la circulation.

Cette section de la rue Elmhurst sera ainsi fermée jusqu'à minuit, demain soir. Durant les travaux, les automobilistes devront traverser les voies du Canadien Pacifique soit à l'avenue Westminster, soit au boulevard Cavendish.

M. Lacoste souligne d'autre part que le pont des Seigneurs qui enjambe le canal de Lachine sera aussi fermé à toute circulation de lundi prochain au lundi 16 décembre. On procédera à la réfection complète de ce pont. Les automobilistes pourront avoir recours au tunnel Wellington ou au pont Charlevoix pour traverser le canal de Lachine.

Un conseiller blâme des démolisseurs

Au dire du conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, "il est grand temps que la Ville intervienne pour mettre à la raison les responsables de travaux de démolition de maisons et d'autres bâtiments entrepris dans la partie sud du secteur de la paroisse St-François-d'Assise que traversera l'extrémité nord du tunnel devant relier l'île de Montréal à l'île Charron".

"Les démolisseurs laissent chaque soir sur des trottoirs et sur la chaussée des débris qui, cela va de soi, causent des ennuis aux piétons et aux automobilistes qui vont et viennent dans ce secteur", note M. Sauvageau.

"Et cela plus particulièrement rue Notre-Dame (côté nord), entre les rues St-Just et Curatteau, puis rue Curatteau, entre les rues Notre-Dame et de Lavaltrie", précise ce représentant du district Mercier.

En plus de souligner qu' "il n'y a pas de surveillant sur les lieux le soir et la nuit", M. Sauvageau déplore que les pompiers aient été appelés à plusieurs reprises à y éteindre des incendies, depuis le début des travaux de démolition.

En plus de faire remarquer que "les bennes de camions qui transportent les débris ne sont pas recouvertes de bâches, comme l'exige pourtant un règlement municipal", M. Sauvageau dit "se demander pourquoi les démolisseurs n'ont pas recours à des boyaux d'arrosage pour contenir la poussière qui se dégage des bâtiments que l'on démolit."

SUITE DE LA PAGE 3

FAITS divers

Perceurs de coffre-fort dérangés

Deux suspects ont causé de légers dégâts à l'intérieur du Café Martin, établissement situé au 2175, rue La Montagne, où ils ont tenté sans succès d'éventrer un coffre-fort.

Les voleurs, qui s'étaient glissés à l'intérieur en passant par une fenêtre du quatrième étage, à laquelle ils avaient accédé par un escalier de sauvetage, ont été pris de panique à l'approche du gardien de l'établissement, M. Simon Sini, du 306 rue Ontario-est.

Ils ont réussi à prendre la fuite avant l'arrivée des policiers.

Vols sur messagers

Richard Perreault, du 7768 rue St-Dominique, jeune messager à l'emploi de la Pharmacie Raymond Dubé, située au 1990 rue Tillemont, s'est fait arracher les $40 qu'il avait en sa possession, vers 9 h. 15 hier soir en face du 7720 rue Des Erables.

Il avait été accosté par deux suspects armés qui ont pris la fuite en voiture après leur forfait.

Un peu plus tard, soit vers 10 h. 20, un autre jeune homme, André Cloutier, à l'emploi de la Pharmacie Capri, du 9042 boul. St-Michel, s'est fait voler $49 par deux délinquants, après avoir été quelque peu rudoyé.

Cette fois, le vol a été commis en face du 9092 de la 15e Ave à Ville St-Michel.

Bijouterie dévalisée

Deux cagoulards armés ont dévalisé la bijouterie Réjean Slight, au 3694 rue Bélair, à Ville St-Michel, vers 9 h. 20 hier soir.

Faisant irruption dans la place, les deux bandits ont forcé le propriétaire, une employée, de même que cinq ou six clients à se coucher sur le plancher pendant qu'ils faisaient main basse sur une quantité de montres, bagues, colliers et pierres précieuses.

Les apaches sont ensuite montés dans une automobile Pontiac de couleur verte, qui était en stationnement dans la 16e Avenue.

Le montant du vol n'a pas encore été déterminé, mais on croit qu'il pourrait atteindre et même dépasser les $25,000.

Violent incendie à Lachute

Deux pompiers de Lachute ont été blessés hier soir en combattant un violent incendie qui faisait rage dans une somptueuse résidence de l'endroit. L'un d'eux, le sergent André Bergeron, a pu regagner son domicile après avoir été traité pour asphyxie. Toutefois, le pompier Roger Simard demeure toujours à l'hôpital Argenteuil, de Lachute, après avoir fait une chute au bas d'une échelle. Le pompier aurait été asphyxié par la fumée avant de tomber.

L'alerte avait été donnée un peu avant 6 h. hier soir, mais ce n'est que très tard hier soir que les quelque 50 pompiers qui se sont rendus sur les lieux parvenaient à maîtriser les flammes, qui n'ont été complètement enrayées que tôt ce matin.

La maison, évaluée à plus de $50,000, serait une perte totale, de même que le mobilier qu'elle contenait. Le propriétaire des lieux, M. Gilbert Ayers, propriétaire de la filature Ayers Limited, de Lachute, et directeur des Chemins de fer nationaux, était absent de son domicile au moment du sinistre. M. Ayers est présentement en voyage en Europe.

Attentat à main armée à la sortie de la banque

M. Jean-Paul Beauchemin, employé au marché Brunelle, 1571 Fullum, a été victime d'un attentat à main armée, vers 2 h. 30 hier après-midi, alors qu'il sortait d'une banque située à l'angle des rues Ste-Catherine et Papineau.

Deux individus armés de revolvers accostèrent M. Beauchemin à sa sortie de la banque et l'obligèrent à les suivre jusqu'au 1310 de la rue Maisonneuve.

Là, ils vidèrent ses poches et prirent la fuite avec une somme de $300. La police a révélé que les bandits, leur crime commis, se sont introduits au 1310 de la rue Maisonneuve, ont traversé la maison jusqu'à l'arrière, où les attendait une automobile de couleur rouge.

Hold-up dans une épicerie

Trois bandits, armés de revolvers et la tête recouverte de cagoules noires, ont perpétré un hold-up, un peu avant 10 h., hier soir, à l'épicerie "Modern Provisions", sise au 2251 ouest, rue St-Jacques.

Les apaches ont forcé le propriétaire, M. Nick Buri, à leur remettre le contenu de la caisse, soit une somme de $100.

Les individus ont fui dans une automobile qui a été retrouvée peu de temps après le vol, à l'angle des rues De Courcelle et Notre-Dame.

La police soigne un bandit

Un individu qui s'apprêtait à commettre un vol a dû recevoir des soins de la part des policiers hier soir lorsque le propriétaire d'un restaurant de l'est de Montréal l'a frappé sur la tête à deux reprises au moyen d'une bouteille.

La police a déclaré que le propriétaire du restaurant Henry Snack Bar, M. Henry Sheratsky, s'est rué sur l'individu, une bouteille à la main, et l'a retenu jusqu'à l'arrivée de la police.

L'incident s'est déroulé vers 7 h. hier soir.

Hold-up dans un bureau de poste

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver noir, ont perpétré un vol dans une succursale de bureau de poste, chez Kay's Flower Shop, au 474 de la rue Ogilvy.

Les apaches ont fait irruption dans la place, vers 3 h. 30 hier après-midi, et, tenant en joue le propriétaire, M. Harry Koremburg, du 689 St-Roch, ils se sont emparés de timbres-poste pour une valeur de $1,000 ; de timbres d'assurance-chômage évalués à $3,084 ; du contenu du tiroir-caisse, soit $300 ; et du porte-monnaie de M. Koremburg qui contenait $35.

Les bandits auraient apparemment pris la fuite à pied.

Vol dans une taverne

Deux individus se sont emparés d'un montant d'argent inconnu hier après-midi à la taverne Impériale, 1445 rue Bleury. L'attentat a eu lieu vers 3h.30.

Les deux hommes, qui n'étaient pas armés, ont d'abord commandé quelques verres de bière. Puis l'un d'eux, faisant mine de se diriger aux lavabos, sauta derrière le comptoir et rafla le contenu du tiroir-caisse.

Les bandits auraient pris la fuite à pied. Selon certaines informations, ce ne serait pas la première fois que des bandits s'en prennent à cette taverne. La semaine dernière, un vol à peu près identique a rapporté à ses auteurs une somme de $550.

Feux de forêts à Rawdon

Selon un rapport de la police provinciale émis aujourd'hui, deux vastes feux de forêt font rage actuellement dans la région de Rawdon, à 40 milles au nord de Montréal.

L'un des incendies fait rage dans le rang St-François, l'autre dans la région du Lac Bennett. Environ 200 volontaires les combattent jour et nuit.

Des représentants du ministère des Terres et Forêts dans la région de Montréal sont actuellement en route pour la région sinistrée.

Plus tôt cette semaine, on a dû combattre dans cette région sept autres feux de forêt. Plusieurs se sont éteints d'eux-même, d'autres ont été maîtrisés grâce aux avions Canso qui ont arrosé les forêts.

Le ministère des Terres et Forêts a déclaré que d'autres avions du même type seront envoyés sur les lieux d'ici peu pour combattre les flammes qui ont fait rage depuis samedi sur une superficie de 11 milles carrés.

Plusieurs maisons de campagne de même que des chalets ont été rasés par le feu qu'un vent du sud-ouest de 15 milles a constamment attisé.

Des représentants du ministère des Terres et Forêts ont révélé que si le temps ne change pas dans cette région et si les feux s'aggravent, appellera l'armée à l'aide.

Incendie tenace

Les pompiers ont réussi à maîtriser hier soir un léger mais tenace incendie qui a bloqué toute circulation dans la rue Sherbrooke non loin de la rue Cavendish.

Le feu s'est déclaré, vers 5 h. 40 hier après-midi, à l'arrière du 6484 ouest, rue Sherbrooke et a menacé de se propager aux maisons voisines.

Les pompiers ont dû arroser le foyer d'incendie durant plus d'une heure avant de pouvoir le maîtriser complètement.

18 blessés dans un accident d'autobus

PORT HOPE, (PC) — 18 personnes ont été blessées et cinq ont dû être hospitalisées hier lorsqu'un autobus de la "Colonial Coach Lines" voyageant de Montréal à Toronto a dérapé et plongé dans un fossé sur la route 401, un mille à l'est de Port Hope, en Ontario.

La police a révélé qu'un des pneus avant avait éclaté, forçant l'autobus à quitter la route. Le chauffeur, Gérard Sullivan de Toronto, souffre de légères blessures aux jambes.

Les blessés hospitalisés sont Mme Dorothy Seidel, de Chicago ; Catherine Kennedy, de Montréal ; Dorothy Dawson, de Kingston, Ontario ; Mme Ren McAllister, de Frankfurt, Ontario ; Mme Margaret Probsting de Toronto.

Conciliant

"Franchement, docteur, $10 pour arracher une dent, je trouve que vous gagnez votre argent très rapidement !"

—"Bon, je tâcherai alors de vous arracher cette dent très lentement."

Enquête approfondie sur l'empoisonnement de Jean Paquette

Mlle Judy Lamarsh, ministre fédéral de la Santé, a déclaré hier à Ottawa que son ministère avait entrepris, en collaboration étroite avec le ministère de la Santé du Québec, une enquête qui devra déterminer la cause et la responsabilité de l'empoisonnement de Jean Paquette, âgé de 17 ans, du 5550, rue St-Denis, à Montréal.

On avait tout d'abord attribué cet empoisonnement à du pâté de foie gras portant la marque "Paragon", fabriqué par la compagnie Delicious Food Co. Ltd., de Montréal.

Cette compagnie a fait savoir hier que, soucieuse de la santé nationale, elle retirait du marché tout son pâté de foie gras Paragon, tout en se déclarant convaincue qu'il était prématuré de relier la mort du jeune Paquette à son produit.

Aux Etats-Unis

"Des mesures ont été prises, a dit Mlle La Marsh, dans le but de prévenir d'autres cas d'empoisonnement."

La mort par empoisonnement du jeune Jean Paquette et l'hospitalisation à Royal Victoria de son frère de quinze ans qui, lui, fut inoculé à temps et est maintenant en voie de rétablissement, ont eu des répercussions dans la métropole américaine; les inspecteurs du Service de santé de la ville de New York sont partis en chasse contre les produits de foie distribués à New York.

Ces inspecteurs sont d'autant plus vigilants du fait que le botulisme a récemment causé la mort d'au moins quatre personnes, plus huit autres cas suspects, dans les Etats du Tennessee, de l'Alabama et de Michigan. Ces personnes avaient mangé du poisson fumé.

Enfin, deux femmes ont perdu la vie, en mars dernier, à Détroit, après avoir mangé du thon en conserve.

Le Service de santé de la ville de New York a fait savoir hier que 220 caisses de boites de conserves "Paragon", contenant du pâté de foie, ont été vendues à une compagnie new-yorkaise.

Réunion probable du conseil mercredi

C'est fort probablement à 8 h. du soir, mercredi prochain, que s'ouvrira l'assemblée que le conseil municipal de Montréal doit tenir prochainement.

La date n'est toutefois pas encore définitivement fixée. Le comité exécutif, qui siège cet après-midi, tentera de mettre au point le feuilleton de cette prochaine assemblée. S'il y réussit, la réunion aurait lieu mercredi soir.



TRACTEUR GRAVELY

Puissant, utile à l'année, moteur 6.6 c.v., démarreur électrique, 30 accessoires différents pour travaux de toutes sortes. La charrue rotative GRAVELY fait un labour et hersage parfaits en une seule opération. Circulaires descriptives et prix sur demande.

W. H. PERRON & Cie Ltée (32)

515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1815

VOUS POUVEZ EPROUVER MAINTENANT L'AJUSTEMENT ET LE CONFORT PERSONNEL DANS UN COMPLET DE CONFECTION

GRACE A LA MAGIE DE LA

*Coupe Silhouette**

Le complet fait sur vos propres mesures l'emporte généralement sur le complet de confection par la sûreté de sa coupe et la perfection de ses lignes. Mais pourquoi? Tout simplement parce qu'il est fait aux mesures exactes de celui qui l'a commandé.

Les complets de confection sont habituellement taillés d'après des mesures considérées comme MOYENNES pour les différents types de stature. Or, il n'en va pas ainsi pour les complets de confection signés SAVILE ROW.

SAVILE ROW a en effet mis au point une technique nouvelle, la *Coupe Silhouette*, qui donne à la confection le fini et la qualité ordinairement réservés aux complets faits sur mesures. Le complet SAVILE ROW de *Coupe Silhouette* s'adapte immédiatement aux lignes naturelles du corps en épousant véritablement la silhouette. Cette différence, vous la constaterez d'ailleurs sitôt que vous essaierez le complet.

Pour connaître tout ce que signifie la *Coupe Silhouette* et pour obtenir, sans être lié en quoi que ce soit, le nom du vendeur de vêtements pour hommes dans votre localité, postez dès aujourd'hui le bon qui se trouve au bas de cette annonce.

C'EST LA PURE LAINE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Pour réaliser la *Coupe Silhouette*, nous avons choisi des tissus de pure laine, parce que la laine possède au plus haut degré la souplesse nécessaire à la *Coupe Silhouette*. Savile Row peut ainsi vous offrir des vêtements dont les qualités de coupes et de confort ne se retrouvent pas dans les vêtements de confection.

Porter un complet pure laine Savile Row de *Coupe Silhouette*, c'est porter ce qu'il y a de mieux. C'est la tradition la plus sûre alliée au modernisme le plus audacieux: un pantalon dont le pli ne se défait pas.

Les complets Savile Row se vendent environ de $79.95 à $125.00. Certains complets Savile Row sont légèrement moins chers pour convenir aux budgets modestes.

Pour recevoir notre brochure gratuite sur la *Coupe Silhouette*, écrivez à...

Savile Row

400 OUEST, RUE ONTARIO, MONTREAL

GRANT'S STANDFAST SCOTCH WHISKY

...Il y a des ingrédients bons et propres dans les whiskies écossais de Grant, vigueur et douceur et un élan paisible et bien concentré ...

GRANT'S
LE MEILLEUR WHISKY
D'ECOSSE SUR LE MARCHE

Distribué par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

EMPLOYEURS:

À compter du 1er Nov 1963

une prime du

Gouvernement Fédéral pour

l'embauchage de travailleurs

de 45 ans et plus

AUX EMPLOYEURS QUI OFFRENT UN EMPLOI AVANTAGEUX ET UNE FORMATION SUR PLACE AUX NOUVEAUX TRAVAILLEURS, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL VERSERA JUSQU'À $75 PAR MOIS POUR CHAQUE TRAVAILLEUR ADMISSIBLE, DURANT UNE PÉRIODE D'AU PLUS DOUZE MOIS.

Les travailleurs âgés sont des gens qui peuvent rendre des services utiles durant plusieurs années encore. À l'aide de cette prime, vous pouvez leur offrir l'occasion d'acquérir une formation et de l'expérience en emploi.

Pour être admissible à ce programme d'encouragement, votre nouveau travailleur,

- ☐ doit être embauché entre le 1er novembre 1963 et le 31 janvier 1964.
- ☐ doit être âgé de 45 ans et plus.
- ☐ doit avoir été en chômage pendant au moins six des neuf mois précédents.
- ☐ ne doit pas être admissible aux prestations d'assurance-chômage.
- ☐ ne doit pas remplacer un travailleur mis à pied après le 1er septembre 1963.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ADRESSEZ-VOUS À VOTRE SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

NE JUGEZ PAS LA COMPÉTENCE D'UNE PERSONNE D'APRÈS SA DATE DE NAISSANCE

Publié avec l'autorisation de l'HON. ALLAN J. MacEACHEN, MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA

OW-163F

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
610	Abitibi	49¾	49½	49¾
—	Abitibi p	25½	25	—
200	Algoma	58½	58½	58½
1275	Alumin	29¼	28¾	29
—	Alum 4¼ p	40¾	40½	—
160	Alum 1 p	22¼	22¼	22½
—	Alum 2 p	48	48	—
—	Ang C p	51½	51½	—
—	Ang. C 4½p	45	43	—
50	Ang. T 2.65p	52½	52½	52½
25	Ang. T 2.90p	52½	52½	52½
—	Argus	11¾	11¾	—
—	Argus 2.60p	52½	52½	—
—	Argus 2.70p	52¾	52¾	—
880	Argus C p	9½	9¼	9½
820	Asbestos	24	23¾	23¾
150	Atl Sug	18½	18½	18½
—	Bail S 5¾p	25	—	—
156	Banq CN	79½	79½	79½
180	Banq Imp	64¼	64¼	64¼
480	Banq Mont	65¾	65¼	65¾
615	Banq N-E	72	71¾	72
09	Banq PC	54	54	54
253	Banq Roy	75¾	75½	75¾
100	Banq Tor-D	62¾	62¾	62¾
—	Bath Pow	17¾	17¾	—
2012	Bell Phone	54⅜	54¼	54⅜
—	Bow C 5Pr	51¼	51¼	—
—	B Mercy Pr	5¼	5¼	—
100	Bow Paper	6½	6½	6½
3735	Brazil	260	250	250
625	BA Oil	27⅞	27¾	27⅞
400	BC Forest	23½	23	23
25	BC Power	24⅞	24¾	24⅝
700	BC Phone	56½	56½	56½
—	Brockvl Pr	7¼	7¼	—
45	Brown	15¾	15¾	15¾
—	Bruck A	25	25	—
—	Bruck B	8¼	8¼	—
—	Build Prod	25½	25½	—
350	Cal Pow	21¼	21¼	21½
100	Can Cem	27¾	27¼	27¼
z9	C Cem Pr	27	27	27
150	C Dm Sg	25	25	25
—	CI Fndry	21½	21½	—
—	Can Malt	21½	21½	—
150	C S L	57¼	56¾	57
—	C S L p	13	13	—
9325	C Aviatn	11¾	11¼	11⅜
3710	C Brew	10¼	10	10
—	C Brw p A	50⅜	50⅜	—
—	C Brw p B	52¾	52¾	—
275	C Br Alm	9	9	9
—	C Brze p	94¾	94¾	—
4750	Chemcell	12⅜	12⅜	12⅜
—	Id 1.75	37	37	—
400	C Chm wt	550	545	550
—	C Convt B	5¼	5¼	—
800	C Hydroc	16¾	16⅝	16¾
805	C I L	18⅛	18¼	18⅛
—	C I L	82	82	—
25	C Int Pw	15½	15⅝	15½
190	C Int Pw p	47¼	47¼	47¼
—	C Marconi	415	415	—
—	C P Prod	12½	12½	—
4095	CPR	35⅞	35	35
4135	C Pet Pr	13¼	12⅞	12⅞
—	C Vickers	20¼	20¼	—
—	Cap Wire	7½	7½	—
1500	C Del Rio	805	795	785
220	Chrysler	106	104	105
—	CKP Dev	13⅛	13⅛	—
—	Coghlin	5	5	—
1100	Col Cell	8¼	8¼	8¼
1170	Cons MS	29¾	29⅝	29⅝
z30	Cons Text	8	8	8
1050	Con Glass	13½	12½	13½
—	Corby A	18⅜	18½	—
200	Cor Credit	6¼	6¼	6¼
—	Crain R L	14½	14½	—
—	Cr Foncier	78	77¼	—
—	Crown Cork	70	70	—
—	Cr Zell A	26⅞	26⅞	—
—	Denison	10⅛	10⅛	—
z190	Dist Seag	52⅜	53½	52¾
—	Dom Tex	13¾	13¾	—
1480	D Bridge	17¼	17⅛	17⅛
—	D Coal Pr	17⅞	17¼	—
—	D Corset	25	25	—
231	D Fndry	67½	67¼	67¼
925	D Glass	18⅛	18⅜	18⅜
—	D Glass Pr	21	21	—
—	D Lime	7	7	—
—	D. Lime W	200	200	—
370	D Steel	16	15⅞	16
1120	D Stores	16½	16½	16½
1380	D Tar	17⅜	17¼	17¼
510	D Text	20½	20⅜	20½
—	D Text Pr	150	150	—
75	Donohue	24	24	24
—	Du Pont	39½	39½	—
600	Dupuis "A"	11¼	11	11
178	Enamel "A"	6½	6¼	6½
700	Falcon	54⅞	54¼	54⅜
—	Fam Play	18⅜	18⅜	—
—	Fleetwood	21	21	—
30	Ford	56½	56½	56½
—	Foundation	8	8	—
180	Fraser	30⅜	30½	30⅜
600	Fr Pete Pr	295	295	295
—	Frosst "A"	17½	17½	—
—	Gen Bake	15¾	15¾	—
500	Gen Dyn	28¾	28⅜	28⅝
100	Gen Motors	86⅞	86⅞	86⅞
—	G S Wa p	90	90	—
—	Gr Br C I	12	12	—
100	Gr Br c p	47½	47½	47½
—	Gr Wpg G	18	18	—
450	G L Pap	23⅜	23½	23⅜
152	Hand An	13	13	13
—	Hardee	2 35	2 35	—
1000	Hawk Sidd	6¾	5½	5½
32	Hollinger	27	27	27
—	Holt Ren	17½	17½	—
950	Ho Oil 'A'	14	14	14
100	Ho Oil 'B'	14¾	14¾	14¾
500	Horne Pf	2 25	2 25	2 25
—	H Smith p	44	44	—
180	Hud B M	57⅜	57	57
52	Hud Bay C	14⅜	14⅜	14⅜
100	Husky Oil	6	6	6
150	Imp Oil	42¾	42¾	42¾
725	Imp Tob	13⅜	13⅜	13⅜
375	Ind Accep	23½	23	23½
—	I Ac 2.25 pr	48¼	48½	—
—	I Ac 4.50 pr	97	97	—
—	Inind C pr	16½	16½	—
—	Inind Gas	6¼	6⅛	—
—	Int Bronze	21	21	—
1040	Int Nickel	65¼	65⅝	65½
730	Int Pap	36½	36⅜	36⅜
50	Int Pap pr	106¼	106¼	106¼
—	Int Util	23¼	23¼	—
—	Int Util pr	45¾	45¾	—
245	Interpr P L	85½	84½	85
—	Jamaica PS	10⅜	10⅜	—
—	Labatt	17½	17½	—
—	Lau Fin	13¾	13¾	—
—	Laura Sec	16¼	16¼	—
1100	Lau P 'A'	13¼	13¼	13½
—	Loblw 'A'	71¾	73⅝	—
400	Loblw 'B'	73¾	73¾	73¾
100	Loeb M	19½	19½	19½
276	McKlinn	7	7	7
—	McLaren A	21¾	21¾	—
20	McLarn B	21	21	21
650	McMill Pw	26	26	26
—	Mail Cnv	26	26	—
—	Mail P	95	95	—
315	Marim T	21½	21¾	21½
9165	Mass F	16½	16¼	16⅛
—	Mas 5½ p	109	109	—
—	Met Stor	8¼	8¼	—
652	Miron Pr	11¾	11¾	11¾
—	Mitchell	7	7	—
205	Molson A	28⅜	28⅝	28⅝
25	Molson B	30¼	30¼	30¼
300	Mtl Loco	12⅛	12	12
80	Mtl Trust	100	99½	100
—	Moore Crp	31½	31¼	—
200	Morse R A	10	10	10
—	Morse 'B'	6½	6½	—
—	Nat Drug	16	16	—
—	Nat Tr	28	28	—
2023	NFLD L	11¾	11½	11¾
835	Noranda	37⅛	37½	37⅜
100	N Ont G	18½	18½	18½
300	N S Light	25¼	25	25
2085	Ogilvie	14¼	14	14¼
—	Ogilvie P	38	38	—
100	Ont St	22	22	22
1400	Pac Pete	12⅜	12⅛	12⅛
300	Page-Hers	19	19	19
50	Penmans	29¼	29½	29¼
50	Placer	27½	27¼	27¼
2430	Pow C	10½	10⅜	10⅜
205	Price B	37½	37½	37½
—	Prov T P	87	87	—
1820	QN Gas	7¾	7¾	7¾
1060	QN P	104	103½	103⅝
25	Que Phone	45	45	45
—	Que P 58 P	21	21	—
50	Que P 61 P	20¾	20¾	20¾
—	Reed Paper	8⅜	8⅜	—
—	Reitman's	12¼	12¼	—
200	Reitman's A	9¾	9¾	9¾
250	Rio Algom	14½	14½	14½
—	Rolland A	8¾	8¾	—
—	Rolland Pr	90¼	90¼	—
z25	Rothmans	8¾	8¾	8¾
—	Russel A	10	10	—
—	SL Crp A P	101¾	101¾	—
600	Salada P	11¼	11¼	11⅛
—	Scott	7	7	—
—	Shawin Ind	500	500	—
—	Shaw 4 pr	44	44	—
500	Shell Inv P	27¼	27¼	27¼
—	Shell I Wts	615	615	—
225	Shell Oil	16⅜	16⅜	16⅜
—	Sher Will	24	24	—
—	Sher W Pr	133	133	—
833	Shop & Save	10¼	10¼	10¼
200	Sicard	8⅞	8⅝	8⅝
100	Simpsons	38	38	38
105	Southam	29½	29½	29½
—	Std S Steel	12	12	—
2395	Steel Can	22¼	22⅞	22⅞
315	Steinbg 'A'	22⅜	22¼	22⅜
125	Texaco	53	52⅝	52⅝
850	T Fin 'A'	11¾	11⅝	11⅝
325	TrC Crp	10¼	10¼	10¼
355	Tr Can Pi	33⅞	33⅝	33⅞
925	Tr Mt Pl	15¼	15⅛	15⅛
—	Triad Oil 1	50	1 50	—
—	Turnbull E	11½	11½	—
—	Un Steel	4 60	4 60	—
—	Vendomat 3	25	3 25	—
200	Viau	12	12	12
780	Walk G W	57¼	56½	57
—	W & Knapp	65	65	—
450	W Coast	16½	16½	16½
—	W Pac Pd	19¼	19¼	—
25	Weston 'A'	16¾	16¾	16¾
—	Wstn A w	8 30	8 30	—
—	Weston 'B'	18	18	—
—	Wstn 4½ p	96½	96½	—
—	Zeller's	34	34	—
—	Zeller's Pr	48¼	48¼	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
19000	Alga	12½	11	11
—	Alpha	200	200	—
—	Alpha 'A'	400	400	—
3000	Alsosc	80	80	80
2000	Alsof	16½	16½	16½
—	Amg Beau	6	6	—
8000	Ameram	8	8	8
600	A A Molyb	202	200	202
—	Ang C Pip	$ 39	39	—
1000	Anthonian	8	8	8
1000	Arno	5	5	5
3100	Atlas Tel	280	275	280
1000	Augustus	28½	28½	28½
—	Baker Talc	8½	8½	—
—	Band Ore	9	9	—
3500	Bateman	6	6	6
—	Beau Placer	9½	9½	—
—	Burnt Hill	26	24	—
—	Black River	7½	7½	—
100	Blue Bon	325	325	325
5000	Bluewater	13	13	13
—	Bornite	12	11	—
—	Bouzan	59	59	—
5500	Bruneau	23½	22	23½
200	Cal Ed	$ 19⅜	19⅜	19⅜
—	Calumet	3	3	—
100	Camp Chip	360	360	360
300	C Collerri	$ 9¼	9¼	9¼
400	C Delhi	505	505	505
—	C Dreg Gas	1700	—	—
—	CI Inv Tr	$ 26½	26	—
—	C Interurb	360	300	—
4300	Cdn Sec	120	115	115
500	Camflo	85	85	85
—	Carbec	6½	6½	—
—	Cartier-Que	5	5	—
100	Casavant	465	465	465
—	Cassiar	$ 10½	10½	—
—	Catelli A	$ 33	33	—
3000	Chemalloy	55	52	55
1500	Chesaland	135	130	130
—	Chib Copper	7½	7½	—
—	Chipman	3½	3½	—
500	Cleveland C	3½	3½	3½
—	ComBus M	480	455	—
—	ComBM w	118	118	—
500	Cominga	3½	3½	3½
700	Com O&G	79	75	79
—	C C Cad	4½	4½	—
—	Cdn Dev A	90	90	—
—	C D Sec P	$25⅞	24	—
500	C Mogador	31	31	31
—	C New-Pac	15	15	—
715	Con Paper	$39¼	38¾	39¼
—	C Que Yell	4	4	—
3500	Copstream	10½	10½	10½
100	Couvret. A	$11½	11½	11½
1600	Delta Ele	245	235	235
—	Denault A	$18¼	18¼	—
—	Dome	21	21	—
3000	Do Explorers	28	27	28
4500	Do Leaseh.	22	21	21
375	D Oilcloth	$27	27	27
—	Drum Weld	$9¾	9¾	—
1100	Dumagami	125	121	125
1000	Dumont	20	20	20
10	E Ko 7 p	185	185	185
200	East Sull	255	255	255
1000	East Ven	139	137	137
—	Elder	80	80	—
—	Electrol	$10¾	10¾	—
1500	Emp Oil	2½	2½	2½
2000	Equity Ex	7½	7½	7
—	Fab Met	11½	11½	—
—	Fiscal	$ 9	8	—
—	Fiscal p	$ 19	19	—
—	Flint Rock	30	30	—
—	Fontana	3	3	—
—	For Pow	450	450	—
—	Fort Rel	16	15	—
2000	Fox Lake	14	14	14
1300	Frigistors	75	75	75
—	Fundy	6½	6½	—
—	Futurity	16	15	—
300	G Autot	370	370	370
700	Glen Lake	121	121	121
1000	Gold Age	14½	14½	14½
—	Grossol	135	135	—
—	Gui-Por U	8	8	—
—	Hastings	90	90	—
—	Hubbd A	$26¼	26¼	—
—	Inspiration	200	200	—
—	Int Atlas	105	103	—
—	I. Ceram	5½	5½	—
2400	I. Helium	160	150	155
—	I. Pts p	$22½	22½	—
—	Intp Dredg	11	11	—
—	Inv Found	$31½	31½	—
—	I. FD 6p	$52½	52½	—
2000	Iso	191	190	191
—	Jockey	335	335	—
39000	Jubilee	275	248	263
—	Keeley	22	21	—
—	Kiena	465	460	—
400	Kodiak Pete	90	90	90
5700	Laduboro	120	115	116
100	Labrador	$34½	34½	34½
500	Lab Ace	$ 8½	8¼	8½
—	Lait Lec	7⅜	7⅜	—
—	L Dufault	820	815	—
—	Lambt A	$ 19	19	—
50	Lamon A	9	9	9
—	Leland	415	415	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lith C	6	6	—
—	Lochaber	200	200	—
—	Lownie A	24	24	—
2500	Malar HY	50	50	50
150	Massval	4	4	4
—	McIntyre	$45½	45½	—
3000	McKinney	15	14½	14½
2000	Maced	39	37	37
—	Melchers	$ 7½	7½	—
400	Melcher P	5⅜	5⅜	5⅜
3000	Mer Chip	9	9	9
1000	Merrill	80	80	80
—	Mid-Chib	30	30	—
500	Midybdenm	140	139	140
—	Min Cor	$19⅜	19⅜	—
3500	Mistango	23	20	20½
—	Molyb	45	45	—
1000	Monpre	6½	6½	6½
8000	Mt Pleasant	83	82	83
100	M R Darie	$ 6⅜	6⅜	6⅜
—	M R Rice	$11½	11½	—
100	Nat Aut Vn	180	180	180
—	Native Min	10	9	—
—	N Formaque	4	3½	—
7100	Newrich	26½	26	26
2500	N W Amulet	9	9	9
—	Nocana	5	4½	—
—	Norac Fin	$11½	11½	—
—	N A Asbestos	6	6	—
1500	N A Rare M	31	31	31
15200	Northernx	215	200	212
—	Norac Fin	11½	11½	—
—	N Canalask	6	2	—
—	Opemis	14½	14	—
—	Opemisca C	785	785	—
—	PA Inv	340	335	—
—	Orchan	315	315	—
2500	Pat Sil	11	11	11
—	Paudash	.02	.02	—
3000	Peace Rv	490	475	485
—	Pennbec	5	5	—
—	Phoenix O	59	57	—
—	Pitt Gold	5	4	—
2000	Porcupine	4	4	4
—	Pwr C 1p	$45½	45½	—
—	Pwr C 2p	$ 11	11	—
—	Q un Chib	16	16	—
300	Que Cobal	215	205	205
—	Que Lith	230	230	—
—	Que Smelt	14½	13	—
—	Que P 50	$ 20	20	—
—	Que P 55	$19½	19½	—
—	Que P 56	$ 20	20	—
—	Raglan	61	61	—
1000	Red Crest	2½	2½	2½
200	Ruby Foo	250	250	250
—	Ruby F	15	15	—
700	St L Colu	280	280	280
—	St Law Div	95	95	—
—	Sanagamo	$10¾	10¾	—
9000	Saucon D	33	30	30
2100	Silver Reg	30	28	28
3000	Silver Sum	57	50	50
1000	Silver T	24	24	24
—	Sobey's	$14¾	14¾	—
10500	S Dufault	12½	11½	12
22	SC Pow 6Pr	117	115	117
—	Spartan Air	37	37	—
13000	Stairs Ex	240	237	240
—	Stand Gold	8	8	—
—	Sullivan	175	175	—
—	Superpac	5⅜	5⅜	—
—	Suptest O	$ 18	18	—
1000	Surluga	76	74	74
11000	Tache	65½	65	65
1000	Talisman	70	70	70
2000	Tazin	7½	7½	7½
300	Tib Expl	3	3	3
3300	Titan	7	7	7
—	U Asbestos	275	275	—
180	U Corp B	28	28	28
6600	Un Obalski	67	66	66
50	U Towns El	16⅝	16⅝	16⅝
—	Upper Can	145	145	—
—	Val-Mar	490	490	—
100	Vndr Hout	100	100	100
3000	Vanguard	3½	3½	3½
—	Virginia	3	3	—
—	Wabasso	15	15	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	85	82	—
1000	Wst Hlium	27	27	27
—	Westeel	$11½	11½	—
—	Westville	3½	3½	—
—	York Spec	5⅜	5⅜	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

	Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA		
4 15 déc.	1963	99¾ 100¼
3¾ 1er sept.	1965	99¼ 99¾
4½ 15 déc.	1966	99½ 100½
2¾ 15 juin	1968	93 94
5½ 1er juillet	1969	102½ 103½
4¼ 1er sept.	1972	94½ 95½
5½ 1er oct.	1975	102½ 103½
3¼ 1er juin	1976	83¼ 84¼
4½ 1er sept.	1983	93 94
3 Perpétuels		66 68
CNR 5½ 15 déc.	1964	102 103
CNR 4½ 1er av	1967	99 100
CNR 5¾ 1er an.	1985	106 107
CNR 4 1er fév.	1981	86 87
CNR 5 1er août	1967	97 98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX		
Alta Mu F 5½	1963	99 101
BC Electric 5¼	1988	94 95
BC Electric 3¾	1969	92½ 93½
BC Electric 3¼	1967	93 95
BC Electric 5¾	1977	100 102
BC Po 5 15 sept.	1982	92½ 93½
Manit. 5¾ 15 jan.	1981	100¾ 101¾
NB 3½ 15 sept	1963	97 98
NB 5¼ 15 déc.	1986	95 96
Newfnd 6 1er fv.	1981	99 101
N Ss 5¼ 1 sept.	1982	96½ 97½
N Sc 3¼ 15 juin	1965	97 98
Ont. 3 15 avril	1965	97 98
Ont Hy 5¼ nov.	1983	98½ 99½
Ont Hyd, 4 mars	1966	98 99
Ont 5¼ 1 oct.	1963	98½ 99½
Q. 5½ 1er août	1983	96 98
Que 5½ 1 juin	1980	98 99
Qué 6. 1er aout	1962	102½ 103½
Q Hyd 3½ 1 mars	1975	84 86
Que 4¾ 15 jan	1977	92¾ 93¾
Que 5¾ 1 fév	1966	100½ 101½
Québec 6. 1 août	1972	102 103
Q Hyd 4¼ 1 nov	1965	98 —
Sask 5½ 10 mars	1982	98½ 99½
Shaw WP 3½	1970	89 90½
Shaw WP 4¼	1970	90 93
Shaw WP 5½	1972	99½ 100½
MUNICIPALITES		
Mtl. 3. 1er nov.	1973	77½ 79½
Mtl 5½. 1er déc.	1981	95 97
T. Met. 5½. 15	1982	98 100
Ott. 5½. 2 juil	1980	98 100
Van 6. 15 juin	1980	100 102
EMPRUNTS CONVERTIBLES		
Abitibi P & 4½	1966	105½ 107½
Brazilian T. 4½	1971	70 74
Can Delhi 5½	1973	96 98
Cdn Utilities 5¾	1977	123 128
Gryhnd Lines 5½	1978	185 —
Home Oil 5¾	1971	100 —
Home Oil 6	1976	123 127
Inla Cement 4½	1976	91 —
Inland N Gs 5½	1977	99 —
Loblaw 4¾	1976	119 —
Pac Pete 3	1977	108 111
Simpson's 5	1976	148 —
Simpson's 5¼	1979	107 109
Steinberg Prop 6	1982	100 —
T.C.P. 5	1988	136 139
TCP In Not 5½	1987	220 —
Triad Il 4¾	1971	91 93
Utd Town E 6¼	1981	117 —
Westcoast 5½	1988	104 106
INDUSTRIES		
Alb. Gas Th 5¼	1981	93½ 97½
Abit P E 6¼	1977	102 103
Algoma Steel 5¼	1978	93½ 97½
Alum of Can 4½	1973	93 94
BA Oil 5½	1977	96½ 98
C.B. Alum 5¾	1980	99½ 100½
Cdn Brew 5	1983	93½ 94½
Cdn Brew 5½	1986	98 100
Can. Chem 5¼	1971	99 100
Can Cement 5¼	1976	97 98
C I L 5¾	1977	100½ 101½
C P R 3¾	1972	88 89
CPR 5	1983	93 94½
Crédit Fonc 5½	1974	97½ 99½
Dom Tar 5¼	1978	96 98
Dom Stores 5½	1976	98 99½
Dom Textile 4	1966	96½ 97½
GM Accept 4¾	1969	96 97
Imperial Oil 3	1969	90 92
Indus Accept 5¾	1982	99 100½
Loblaw Groc 6	1977	101 103
Massey Ferg 4½	1976	94 95
Reynolds Al 5¾	1976	99½ 100½
Shell Oil 4¼	1976	90½ 100½
Shell Oil 5¾	1978	100 102
St Law Corp 5	1978	94 95
Simpson's 4¾	1973	96 98
Steinbers 5¼	1973	92 99
T.C.P. 5.85	1987	100 101
Traders Fin 5¾	1974	99½ 100¾
Weston Geo 4¾	1971	95 96
SERVICES PUBLICS		
	Achat	Vente
Anglo Teleph 6	1963	101 —
Avalon Tel 3½	1966	93½ —
Bell Teleph 3¾	1979	84 85
Bell Teleph 5½	1984	100 101
Bell Teleph 6¼	1978	105 106½
Bowat Pow 3¾	1980	83 —
Brazil Trac 4¾	1970	70 75
BC Teleph 5¼	1963	95 97
Calg Power 3¼	1972	85½ —
Cdn Electric	1968	91½ —
Cdn W Nat 5¾	1992	100 —
Consum Gas 5¾	1977	99½ —
East Lt & P 4	1969	90 —
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	100 102
Marit Electric 4	1963	84 —
Nfld Lt & P 4½	1974	89½ —
Nfld Lt & P 5½	1979	96½ —
N On N Gas 5½	1982	99½ —
N Telephone 6	1981	101 —
Power Corp 5½	1977	98½ 99½
Power Corp 6	1981	93½ 99½
Q Nat Gas 5¾	1985	93 95
Que Tel 5	1977	101½ —
Steinberg 6	1982	100 102
Union Gas 5	1977	95 97
Union Gas 5¾	1981	100 102
IMMEUBLES		
Brant Cr Real 5	1978	94 —
Eaton's Real 3½	1963	93 94
Eaton's Realty 3	1978	94 96
Lob. Leased 5½	1983	98½ 100

IAC

PRÊTS COMMERCIAUX

Termes et conditions raisonnables

A partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus

Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la Division des Prêts de Capital

MONTRÉAL: M. G. Clerk, 1320 boul. Graham, 739-4701

QUÉBEC: M. E. Sauvé, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

INGENIEURS POUR CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Ce poste permanent, offrant de brillantes perspectives d'avenir, est ouvert à tout ingénieur diplômé ayant au moins 5 ans d'expérience dans l'application des techniques modernes de génie industriel relativement, par exemple, à la simplification des tâches, à la réduction des coûts, à l'amélioration des méthodes de travail et à l'agencement général des usines. Les candidats à ce poste doivent avoir suffisamment d'imagination et d'indépendance d'esprit pour pouvoir formuler et développer les plans d'action requis, et avoir le tact et l'énergie voulus pour en diriger la mise en vigueur avec succès.

Le salaire est à discuter; il dépendra de l'envergure du candidat choisi, et inclura une participation à un plan de boni.

C'est à titre confidentiel, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste. Le curriculum vitae de tout postulant devra faire état des renseignements personnels usuels, ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience des affaires.

Les offres de service devront porter l'indication "Ingénieur" et être transmises à l'attention de M. Richard Mineau à l'adresse suivante :

PRICE WATERHOUSE & CIE

Edifice CANADA CEMENT, Square Phillips, Montréal 2

Gains et virement élevés à New York

MONTREAL — Grâce à la bonne tenue de quelques titres "blue chips" la tendance sur les deux marchés de Mnotréal était à la hausse vers l'approche de la clôture.

International Paper et CPR enrégistrent un gain de ⅜ chacun: Massey-Ferguson et Int. Nickel ¼ chacun et BA Oil et Dom. Tar ⅛ chacun.

Parmi certains titres en baisse, Aluminium recula de ½, Steel Co., Dom. Bridge, Chemcell et Pacific Pete accusaient une perte de ⅛ chacun.

Au secteur minier, Jubilee avance de 16 cents et Northern Exploration de 9 cents. Ajax et Mount Pleasant perdirent chacun 1 cent.

* * *

TORONTO — Les prix étaient légèrement en hausse, à l'ouverture des cours. Il y avait peu d'échanges.

La Banque de Montréal a monté de ⅜, celle de Nouvelle-

CAHIER No 3 / PAGES 25-40 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 25 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 10

Les E.-U. doivent commercer avec l'Est

—M. Hodges

HOUSTON (Texas). (AFP) — "Les Etats-Unis doivent reviser leurs positions commerciales en fonction des nombreux changements intervenus en Europe, aussi bien à l'est qu'à l'ouest", a déclaré hier M. Luther H. Hodges, secrétaire américain au Commerce, devant une assemblée d'industriels réunis à Houston.

"La situation qui existait au moment où nous avons établi ces restrictions de notre commerce avec l'Est a complètement changé", a poursuivi M. Luther Hodges. "Le climat politique mondial est modifié et les Soviétiques peuvent d'autre part à présent payer les achats qu'ils font à l'Ouest."

Il se trouve d'autre part que les Etats-Unis étaient seuls précédemment à disposer de denrées à présent disponibles dans une douzaine d'autres pays et que "nous ne pouvons pas empêcher l'Union soviétique de se procurer ce dont elle a besoin pour développer son économie", a estimé le secrétaire américain au Commerce.

M. Luther Hodges a ensuite insisté sur le fait que les pays communistes avaient acheté pour près de $4.5 milliards de marchandises aux pays de l'ouest l'année dernière et que sur cette somme la part des Etats-Unis, n'avait été que de $125 millions.



M. DEAN RUSK, à gauche, est accueilli à sa descente d'avion à Bonn par l'ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, M. MacGhee.

M. Rusk arrive en Allemagne en vue de rassurer les dirigeants de Bonn

(D'après UPI, Reuter, AFP) —Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, est arrivé aujourd'hui à Bonn où il aura des discussions avec les dirigeants ouest-allemands en vue de dissiper leurs appréhensions suscitées par les informations selon lesquelles les Etats-Unis envisageraient de retirer une partie de leurs forces armées stationnées en Europe.

Interrogé à l'aéroport sur la signfication de l'opération "Big Lift", le secrétaire d'Etat a répondu que l'exécution de cette manoeuvre signifiait que les Etats-Unis ont actuellement plus de puissance militaire en Allemagne que ce pays n'en a eu au cours de son histoire.

D'autre part, le secrétaire à l'Armée des Etats-Unis, M. Cyrus Vance, a déclaré pour sa part, au cours d'une conférence de presse à la base aérienne de Rhein Main, que son pays n'avait pas l'intention de retirer aucune de ses divisions qui sont stationnées actuellement en Europe. "Nous maintiendrons ces divisions en Europe aussi longtemps que cela est nécessaire", a précisé M. Vance.

Le porte-parole officiel du gouvernement de Bonn, M. Karl Guenther von Hase, a fait savoir que les propos de M. Vance ont rassuré les autorités ouest-allemandes et que par conséquent le problème avait beaucoup perdu de son actualité. Cependant, la question sera soulevée au cours des discussions de M. Rusk avec les dirigeants allemands.

Le secrétaire d'Etat présidera, au cours de son séjour à Bonn, une conférence des ambassadeurs des Etats-Unis en Europe. Il donnera une conférence de presse dimanche. M. Rusk s'est borné, à sa descente d'avion, de faire la courte déclaration reproduite plus haut tout en indiquant qu'il en dira plus long au cours de sa conférence de presse.

"Big Lift"

L'opération "Big Lift", le plus grand pont aérien transatlantique du temps de paix, a duré exactement 63 heures et cinq minutes, soit huit heures et 55 minutes de moins que les 72 heures prévues initialement.

Dès que la nouvelle de l'atterrissage du dernier appareil de la flotte aérienne géante a été connue, hier soir, les milieux officiels américains à Francfort, quartier général de "Big Lift", ont qualifié cet exercice stratégique de très grand succès.

Ces mêmes milieux ont également insisté sur le fait que cette manoeuvre démontrait l'aptitude des Etats-Unis à déplacer rapidement des forces pour appuyer celles de l'OTAN en Europe et dans d'autres parties du monde.

L'opération "Big Lift" a permi aux 14,500 hommes de la deuxième division blindée, basée dans le Texas, de se rendre dans la région de Francfort, à plus de 5,700 milles de là. 240 transports de troupe ont participé à cette opération qui s'est déroulée sans accident.

D'autre part, 116 chasseurs supersoniques ont également franchi l'océan.

Cette opération étant terminée, la deuxième phase de la manoeuvre commencera le 30 octobre. La division participera à cette date à un exercice comprenant des éléments de la Septième armée stationnée en Allemagne et d'autres unités de l'OTAN.

En guise de représailles contre les nationalisations

Une commission du Sénat français rejette le budget pour l'Algérie

PARIS. (AFP) — La commission des finances du Sénat français a rejeté à l'unanimité le budget concernant les affaires algériennes dont le montant total s'élevait à $233,000,000.

Les commissaires ont estimé que les accords d'Evian "étaient trop malmenés" pour qu'il soit justifié de voter des crédits d'une telle importance.

Le professeur Portmann, qui sera le rapporteur de cette décision quand le budget sera examiné en séance publique, vers la mi-novembre, a exprimé le regret de constater que la somme allouée à ce budget était aussi élevée que l'ensemble des crédits attribués à tous les pays sous-développés. Il a fait remarquer en substance qu'après les "mesures de socialisation des grands domaines, la nationalisation des colons français et la nationalisation des journaux français", les protestations du gouvernement français "ne lui semblaient pas assez énergiques".

M. Portmann a également souligné que le budget était aussi élevé que l'an dernier "alors que le gouvernement algérien n'a fait aucun effort pour améliorer sa situation économique".

Grève des services publics en France

PARIS, (AFP, Reuter) — Tous les syndicats des fédérations de fonctionnaires et d'agents des services publics ont lancé aujourd'hui un ordre de grève de 24 heures pour le 6 novembre afin d'appuyer les revendications de salaires. D'autre part les grands syndicats français CGT, CFTC et FO ont lancé un autre ordre de grève de 4 jours, du 31 octobre au 4 novembre, aux techniciens de la navigation aérienne chargés de l'entretien des installations.

Les leaders algéro-marocains acceptent de se rencontrer

TUNIS. (AFP, Reuter, PA)— Le conflit algéro-marocain continue à maintenir dans un état de fièvre les milieux diplomatiques de Tunis, d'Alger et de Rabat.

De Tunis, on apprend que le président Ben Bella d'Algerie et le roi Hassan du Maroc se rencontreront en Lybie. C'est, en effet, ce qu'a annoncé hier soir un porte-parole de l'empereur Sélassié d'Ethiopie.

On confirme de source officielle que le président algérien consent à se prêter à cette rencontre qui aurait lieu à Tripoli, en Lybie, d'ici 48 heures.

De Tunis également, on apprend qu'à cause des nouveaux développements intervenus dans le conflit, l'empereur Sélassié a décidé de prolonger de 24 heures son séjour en Tunisie. Le monarque est attendu chez le général de Gaulle lundi prochain.

Par ailleurs, de Rabat (Maroc) on confirme également que le roi Hassan II accepte de rencontrer le président Ben Bella à Tripoli. Parallèlement, le Maroc propose une conférence au sommet de six pays pour examiner le moyen de résoudre le conflit.

Le roi Hassan a exprimé le désir que le président tunisien Bourguiba se joigne aux chefs des six Etats susceptibles de participer à la rencontre de Tripoli à laquelle, selon le monarque, le président du Mali devrait également se joindre. Mais l'Algérie s'oppose à la participation du Mali et la Tunisie semble plutôt portée à rester en marge du débat. Toutefois, le Maroc ne fait pas de la participation de la Tunisie une condition absolue à la rencontre.

Enfin, de l'ONU on apprend que la rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) aurait lieu à Addis-Abéba, à une date qui n'a pas encore été fixée. On sait que la RAU est favorable à cette rencontre.

Pour ce qui est de la Ligue arabe, elle semble impuissante à fléchir le Maroc ; ses propositions ont été rejetées.

Entre temps, les accrochages se multiplient au front et les rapports sont tellement contradictoires qu'on ignore à peu près ce qui s'y passe.

L'Union de l'Europe occidentale croit en la fermeté envers l'URSS

LA HAYE. (Reuter) — Au cours de leur réunion de ce matin, à La Haye, les sept ministres de l'Union de l'Europe occidentale se sont mis d'accord pour ne rien céder à l'URSS sur les questions cruciales comme l'Allemagne, Berlin et le statut de l'Allemagne de l'Est, étant donné que les objectifs soviétiques en Europe n'ont pas changé, déclare-t-on de sources proches de la délégation de l'Allemagne fédérale.

Selon ces mêmes sources, M. Gerhart Schroeder, ministre des Affaires étrangères de la RFA, aurait mis en garde ses collègues contre un excès d'optimisme en ce qui concerne les sondages auxquels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se livrent actuellement auprès de l'URSS.

L'Allemagne de l'Ouest considère que les récents incidents sur l'autoroute de Berlin ont rappelé que les relations des Occidentaux avec l'Union soviétique pouvaient sans cesse se trouver remises en question.

Cette réunion de l'UEO est la première depuis la rupture des négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, à Bruxelles, il y a neuf mois.

La réunion, qui a débuté aujourd'hui, se terminera demain.

La Guyane sollicite l'arbitrage de la G.-B.

LONDRES. (AFP) — Constatant l'impossibilité d'arriver à un accord pour trancher le litige qui les oppose notamment au sujet de la constitution et de la loi électorale, le Dr Cheddi Jagan premier ministre de la Guyane, et les représentants de l'opposition ont sollicité l'arbitrage du gouvernement britannique.

L'opposition qui reproche au premier ministre son orientation marxistes et l'accuse de vouloir transformer la Guyane en un "deuxième Cuba", demande l'introduction de la représentation proportionnelle qui lui permettrait d'avoir une majorité parlementaire. De son côté, le Dr Jagan préconise l'indépendance immédiate et la proclamation de la neutralité perpétuelle de son pays ainsi que des sauvegardes destinées à défendre les intérêts des diverses communautés.

Les dirigeants guyanais s'engagent à appliquer les décisions que le gouvernement britannique serait amené à prendre.

Vers la convertibilité

Moscou veut doter le rouble d'un statut international

WASHINGTON (AFP) — On a accueilli avec beaucoup de réserve dans les milieux financiers américains les informations provenant de Moscou relatives à la création d'un rouble convertible en monnaie étrangère pour le règlement des opérations commerciales, non seulement entre les pays du bloc communiste, mais aussi entre l'Union soviétique et les pays du monde occidental. (Le rouble, unité monétaire de l'URSS, vaut environ $1.20).

A défaut d'informations plus précises que le communiqué diffusé par l'agence "Tass", à l'issue de la réunion du Comecon, faisant état de la création à Moscou d'une nouvelle "Banque des règlements extérieurs", on estime généralement à Washington que la création d'une monnaie russe convertible en dollars serait sans effet sur les conditions de règlements des importants achats de blé américain par l'URSS actuellement en cours de négociation et qu'elle ne servirait, du moins pour le moment, qu'aux transactions entre les pays du bloc soviétique.

Il est peu vraisemblable, en effet, que les Etats-Unis acceptent que les 140 ou 180 millions de boisseaux de blé que les Soviétiques pourraient acheter soient payés, même partiellement, en roubles convertibles en dollars.

On rappelle qu'en autorisant la vente de produits agricoles aux pays du bloc communiste au début de ce mois, le président Kennedy a posé comme condition que le paiement soit effectué en dollars américains ou en or.

Au Concile

"Les évêques devraient consulter les laïcs"

—Mgr. P.-E. Charbonneau (Hull)

ROME. (PC, Reuter) — Deux prélats canadiens ont déclaré ici hier que les évêques devraient consulter les laïcs au sujet des problèmes et des affaires de l'Eglise.

Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, en Ontario, a affirmé au cours d'une conférence de presse, que les évêques ne peuvent dispenser un enseignement et une prédication efficaces s'ils ne consultent pas les laïcs de leurs diocèses.

A la suite de Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, Mgr Carter a fait observer que le paragraphe sur les relations entre la hiérarchie et les laïcs, dans le chapitre sur les laïcs, était "trop crérical" et manquait de virilité. "On y dit, a souligné Mgr Charbonneau, que les laïcs doivent avoir pour les évêques des sentiments de charité, d'humilité, de prudence, de vérité et de révérence. C'est là une attitude de supérieure de novices."

Pour sa part, Mgr Carter a affirmé que, dans le schéma sur l'Eglise, il faudrait "placer le chapitre sur le peuple de Dieu avant celui sur la hiérarchie. En présentant ainsi le peuple de Dieu, a-t-il dit, on montrerait bien que l'Eglise n'est pas une pyramide au sommet de laquelle seraient placés le pape et les évêques".

50 hommes sont bloqués dans une mine de fer en Allemagne

HANOVRE. (Reuter, AFP) — Une cinquantaine de mineurs sont encore prisonniers dans une mine de fer de la Basse-Saxe à la suite de l'inondation de la galerie où ils travaillaient. Au moins sept d'entre eux sont encore vivants.

Les secouristes ont pu communiquer avec ces sept mineurs après avoir foré un trou jusqu'à la galerie dans laquelle ils sont bloqués, à 75 pieds sous terre. On reste sans nouvelles des 43 autres.

Auparavant, un porte-parole de la mine "Ilseder Huette" avait précisé que 50 mineurs n'étaient pas remontés à la surface des 129 qui se trouvaient au fond de la mine quand elle a été envahie par un torrent d'eau et de boue par suite de la rupture d'un réservoir.

79 des mineurs ont pu rejoindre les ascenseurs de remontée ou se réfugier dans les galeries latérales conduisant à une autre mine désaffectée. Ils sont sains et saufs.

Tandis que les secouristes s'affairent au forage d'un puits vertical pour rejoindre les mineurs emprisonnés, des camions déchargent des tonnes de terre à l'endroit de la rupture pour tenter d'endiguer les flots.

La nouvelle du désastre a attiré des centaines d'autres mineurs, de femmes et d'enfants des disparus à l'entrée du puits minier, à Langede, non loin de Hanovre. Ils surveillaient en silence les opérations de sauvetage et le va-et-vient des ambulances, pompes à incendie et camions, tandis qu'un épais brouillard recouvrait la région.

JFK craint le sabotage de son bill sur les droits civiques

WASHINGTON. (Reuter) — Les leaders démocrates du Congrès et de la Maison Blanche ont lancé une campagne intensive dont le but est de sauver le projet de loi du président Kennedy sur les droits civiques.

Le président a pris l'initiative de convoquer, hier soir, à la Maison Blanche, une réunion secrète des leaders démocrates et républicains, pour chercher à obtenir le soutien des deux partis à son projet de loi, dont le sort devrait être fixé mardi prochain.

Le problème devant lequel se trouve placée l'administration est celui-ci : la Commission judiciaire de la Chambre a été saisie d'un projet de loi beaucoup plus radical que celui du président, et qui, selon la Maison Blanche, a toutes les chances d'être rejeté par la coalition conservatrice du Congrès. Aussi la Maison Blanche cherche-t-elle à persuader les membres libéraux du cabinet de se contenter du projet de loi modéré, qui est parrainé par la direction du parti démocrate.

A la suite des échanges de vues de mercredi soir à la Maison Blanche, la commission judiciaire a décidé de remettre sa prochaine réunion à mardi. D'ici là, se poursuivra la campagne en faveur du projet du président.

Le président et son frère Robert Kennedy, procureur général, souhaiteraient que les deux partis approuvent le projet modéré, qui aurait davantage de chances de résister aux attaques des libéraux et des conservateurs. Mais, à la commission judiciaire, la majorité des républicains s'est prononcée pour le projet le plus énergique, et les démocrates hésitent à prendre une position contraire, de peur des conséquences qui en résulteraient dans l'attitude électorale des Noirs. Les "sudistes" n'ont pas caché qu'ils préféreraient voir ce projet présenté à la Chambre, estimant qu'il leur serait plus facile de réunir la majorité contre lui que contre le projet modéré.

Les deux projets renforceraient les dispositions prises contre la discrimination sur le plan électoral, interdiraient la ségrégation dans la plupart des lieux publics, autoriseraient le procureur général à traduire en justice les auteurs de toute violation des droits constitutionnels et interdiraient la ségrégation raciale par les employeurs comme par les syndicats. Mais le projet "énergique" étend l'interdiction de la ségrégation à tous les établissements sous licence d'Etat, ce qui toucherait les écoles privées, les associations médicales etc. D'autre part, il donne au procureur général une autorité discrétionnaire pour intenter des procès dans des questions constitutionnelles. Le président Kennedy craint que de tels pouvoirs passent du plan racial à d'autres plans, comme celui des relations de l'Eglise et de l'Etat.

MARCEL ADAM
NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"

DE ROME

LE CONCILE OECUMÉNIQUE

Requête à Vatican II

Que le Concile dénonce publiquement le racisme

ROME (**par téléphone**) — Alors qu'une violente crise raciale afflige les Etats-Unis, plus de la moitié des évêques américains au concile ont vigoureusement dénoncé le racisme, aux applaudissements de toute l'assemblée.

Mgr Tracy, s'exprimant au nom de 147 des 236 évêques des Etats-Unis, a demandé que le concile dénonce publiquement le racisme et souligne l'égalité raciale de tous les membres du peuple de Dieu.

La discrimination raciale, dit-il, est en opposition absolue avec la vérité d'après laquelle Dieu est le créateur de tous les hommes qui ont les mêmes droits et la même dignité. Cette condamnation du racisme correspond au passage de St-Paul qui exclut toute distinction entre "Juifs" et "Grecs".

Ce texte, a ajouté Mgr Tracy, évêque de Baton-Rouge, doit être compris dans le sens de rejet total de toute discrimination d'ordre religieux, culturel et racial plutôt que national.

Indiquer cet aspect dans le schéma, dit-il, aiderait les évêques à propager la foi en l'Eglise qui condamne toute discrimination raciale, cela aurait une portée internationale et apporterait un réconfort aux victimes du racisme qui sont privées des droits naturels les plus élémentaires.

Votant par assis et levé, "les évêques présents et éveillés", aux dires d'un prélat canadien, ont décidé à l'unanimité, hier, de mettre fin à la discussion du chapitre trois du schéma sur l'Eglise qui traite du peuple de Dieu, en particulier des laïques.

Cette décision a soulagé beaucoup de monde parce que la discussion commençait à s'enliser dans le verbiage et la répétition. A moins que des Pères, s'exprimant au nom de cinq évêques et plus, ne désirent revenir sur le sujet, le quatrième chapitre sera abordé aujourd'hui. Celui-ci porte sur la vocation à la sainteté.

La femme oubliée

Une intervention faite mercredi et hier sur le chapitre trois, mérite d'être relevée.

A l'instar du cardinal Suenens, qui a donné le ton mardi en demandant que les femmes—cette moitié et plus de l'humanité — soient représentées au concile, Mgr Hakim, un évêque oriental d'Israël, a dit que le schéma a fait un grand oubli en ne parlant pas des femmes. "On fit, dit-il, comme si elles n'existaient pas, alors qu'elles tiennent une si grande place dans l'apostolat des laïques".

Il a souligné que la promotion de la femme a accompagné le développement de la dévotion au mariage.

Pour une certaine portion de la hiérarchie catholique, la femme est certainement un être tabou. On sait que les femmes ne sont pas représentées au concile, ni même les religieuses. Mais il y a mieux. Depuis la semaine dernière, une centaine de journalistes peuvent assister, une fois par semaine, à la messe d'ouverture du concile. Lundi dernier, on a interrompu temporairement cette pratique. Pourquoi ? Parce qu'on n'a pas encore décidé si les femmes journalistes devaient ou non être admises.

La semaine dernière, elles l'avaient été et leur présence, aux dires d'une consoeur, avait été très remarquée par plusieurs évêques.

Or, cette semaine, on s'interroge en haut lieu . . .

Mgr Hakim s'en est pris également à ceux qui ont parlé contre les diacres mariés et qui ont méprisé les femmes des diacres, manifestant par là leur ignorance de l'Eglise orientale où les diacres mariés mènent une vie très digne.

On sait que le concile discute de l'opportunité d'instituer à nouveau le diaconat qui est le premier degré du sacrement de l'Ordre. Plusieurs évêques d'Amérique latine et d'Afrique, entre autres, demandent l'institution d'un diaconat stable, permanent et même marié pour suppléer à la pénurie de prêtres.

Mgr Hakim a aussi fait remarquer que le schéma était un peu teinté de "triomphalisme". "Lorsque deux hommes sur trois", dit-il, "ne sont pas chrétiens, et ignorent l'existence du peuple de Dieu, il faut parler en termes plus réalistes des relations qui vont exister entre ce peuple et les deux millards d'hommes qui ne connaissent pas le Christ et qui sont de bonne foi.

"A la lecture de ce shéma", dit-il, "on devine qu'il a été rédigé par des évêques et des théologiens de pays chrétiens qui ignorent les réalités du monde".

La veille, Mgr Moralejo, parlant au nom de 40 évêques espagnols et d'une trentaine d'autres pays, a dit que les douze auditeurs laïques présents au concile étaient d'accord avec lui pour dénoncer le manque d'ouverture au monde que Jean XXIII et Paul VI ont pourtant demandée.

La parole aux laïques

A propos des auditeurs laïques, on remarque qu'il en est de plus en plus question. Plusieurs évêques vont les consulter avant de parler, afin d'obtenir leurs points de vue. Certains évêques, comme le cardinal Suenens, voudraient les voir plus nombreux et plus représentatifs de la diversité sociale ; d'autres, comme Mgr Primo, voudraient qu'ils soient entendus au concile.

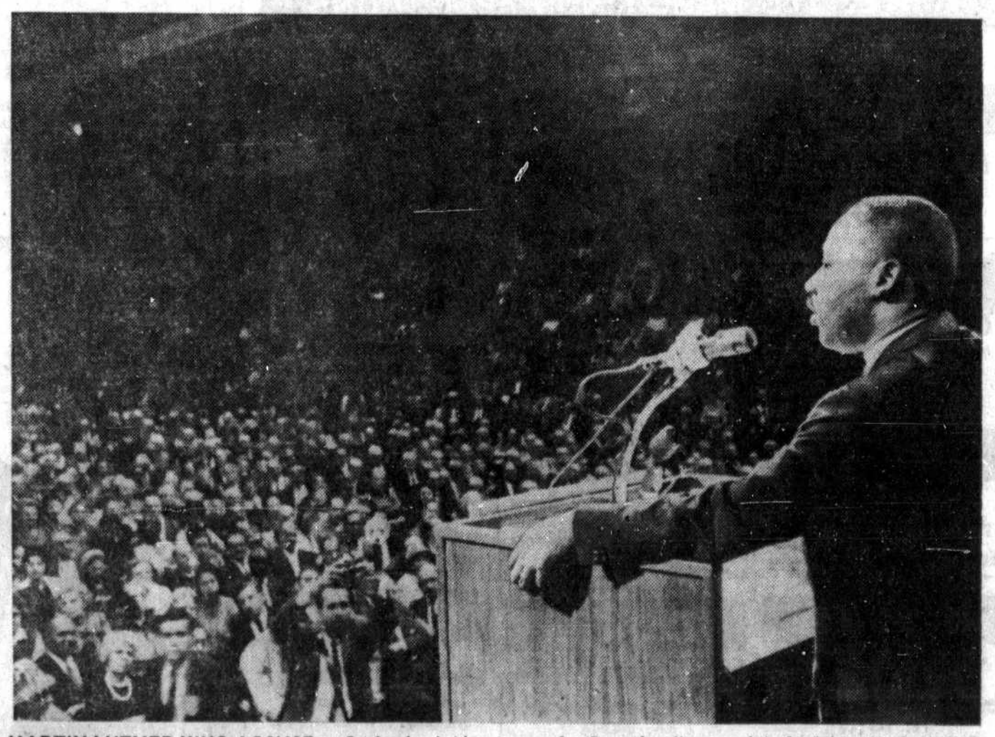
Le cardinal français Lefebvre est même allé plus loin, hier, en demandant que les observateurs non-catholiques présents au concile aient la permission d'exprimer leur opinion au moins une fois par semaine" afin, dit-il, que nous puissions nous connaitre et nous aider réciproquement". Il a présenté une motion en ce sens au modérateur.

Les intellectuels

Comme on le voit, on parle de tout, cette semaine, au concile. Mgr Primo a même pris la défense des intellectuels "dont il faut, dit-il, reconnaitre et exalter la liberté, la compétence et les initiatives. Il faut les aider, ajouta-t-il, et non seulement leur dire de croire, de prier, d'obéir et de payer.

Cette intervention sera la bienvenue chez les intellectuels qui ont toujours été la portion suspecte et même méprisée du troupeau. Un théologien éminent ne disait-il pas, récemment, qu'au vingtième siècle la grâce du martyre aurait été donnée aux intellectuels catholiques ?

Les évêques américains semblent prendre plus d'assurance depuis quelques jours. Après avoir défini leur position sur le racisme, les intellectuels et autres, l'épiscopat a parlé en bloc dans le même sens que l'épiscopat polonais et a demandé hier, par la voix de Mgr Sheehan, que dans la partie du schéma où il est question de "la séparation malheureuse de l'Eglise et de l'Etat", le mot "malheureuse" soit éliminé ; mais je préférerais de beaucoup que le texte ne parle pas du tout des relations Eglise-Etat."



MARTIN LUTHER KING ACCUSE — Le leader intégrationniste noir des Etats-Unis, a fait, hier, devant 20,000 membres du Syndicat des employés de magasins, réunis au Madison Square Garden de New York, une violente sortie contre l'administration Kennedy qu'il accuse de manquer de fermeté et de battre en retraite dans la lutte pour les droits civiques. On sait que devant l'éventualité du rejet par le Congrès d'un projet de loi radical, l'administration Kennedy a lancé une campagne intensive pour obtenir le soutien des deux partis à un projet de loi modéré, qui enlèverait aux Sudistes les moyens de réunir une majorité contre le bill et empêcherait une remise en question totale du problème racial aux Etats-Unis.

Aux matches de golf pour la coupe Canada

Le Canada et les Etats-Unis sur un pied d'égalité à l'issue de la première ronde

PARIS, (AFP) — Plus de 5,000 personnes ont assisté hier à Saint-Nom-La-Bretèche à la première journée de la Coupe Canada de golf, malgré un temps couvert et humide, journée qui a été marquée par la belle performance individuelle de l'Espagnol Sebastien Miguel (66 coups, soit six en-dessous du par) et par la domination par équipes des Etats-Unis et du Canada.

Si ces deux dernières équipes, avec un total de 136, se partagent la première place du classement provisoire de la Coupe Canada, le joueur espagnol est ce soir seul en tête de l'International Trophy.

Bien que figurant parmi les "outsiders" possibles des Etats-Unis, le Canada est tout de même un leader inattendu. Il lui sera sans doute difficile de confirmer cette performance. Quant aux deux favoris américains, ils ont eux, confirmé leur prétention. Ils forment une équipe très homogène au sein de laquelle Nicklaus domine.

Succès de Miguel

Parmi les équipes de tête, si derrière les Etats-Unis et le Canada on retrouve des équipes favorites comme l'Afrique du Sud (troisième ex-aequo avec l'Espagne avec 138), l'Irlande et l'Australie (quatrième avec 143), on constate que les quatre premières équipes se sont déjà nettement détachées et que la performance de Miguel et la bonne carte de Sota (72, tout juste le par) donnent à l'Espagne une troisième place flatteuse.

La partie la plus suivie de cette première journée fut sans conteste celle des Américains qui effectuèrent le parcours en compagnie des Français. Des quatre joueurs, c'est Jack Nicklaus qui a, de loin, produit la plus grande impression. Il prit un départ prodigieux, réussissant un eagle dès le premier trou. Son jeu se dérégla quelque peu par la suite mais avec une maîtrise impériale, il reprit sa cadence dans la deuxième partie du parcours pour revenir avec la deuxième meilleure performance de la journée : 67 (il effectua notamment trois birdies de suite aux trous 11, 12 et 13). Sa régularité, son assurance, la fantastique longueur de ses drives (certains ont atteint 30 mètres), sa précision d'approche n'attachant aucune importance à la présence des bunkers pour ne jouer que le drapeau, en font le grand favori de l'International Trophy.

Palmer n'a pas autant impressionné que son coéquipier mais il réussit de jolis putts de 8 à 10 mètres. Il s'est par ailleurs encore plaint de son épaule.



LE FAVORI A L'OEUVRE — Le favori de la foule et des experts, JACK NICKLAUS, de l'équipe américaine, sort avec succès d'une trappe dans la première ronde du tournoi de golf pour la Coupe Canada, à Saint-Nom-la-Bretèche près de Paris. Nicklaus a eu une ronde de 67 et Arnold Palmer une de 69, mais les Américains doivent partager la première place avec les Canadiens après cette ronde initiale.

photo KEYSTONE

Dernière heure

VERSAILLES, France, (UPI) — Tout le monde sait que Gary Player est l'un des meilleurs golfeurs de l'univers, mais peu de monde sait que Retief Waltman, son compatriote sud-africain, est également un brillant golfeur.

Les Sud-Africains, Player et Waltman, se sont emparés de la première place des matches de la coupe Canada en enregistrant un total de 277 coups, à l'issue de la deuxième ronde de ce tournoi qui a lieu sur les links du club Saint-Nom-la-Bretèche, dont la normale est de 72.

Le Canada, les Etats-Unis et l'Espagne se partagent la deuxième place avec un total de 278, un de plus que celui de l'Afrique du Sud.

Dans le classement individuel, le Canadien Al Balding et Player sont ex aequo en tête avec un total identique de 138 coups, six sous la normale.

Toutefois, Player et Balding auront la vie dure dans la compétition individuelle. Waltman, les Américains Jack Nicklaus et Arnold Palmer et les Espagnols Ramon Eota et Sebastian Miguel ont tous une fiche totale de 139 coups. Le Canadien Stan Leonard et l'Australien Bruce Devlin suivent avec un total de 140 coups.

La plupart des compétiteurs, principalement Nicklaus et Palmer, se sont plaint du manque de discipline de la foule de près de 5,000 spectateurs. Le bruit des caméras de toutes sortes a incommodé les golfeurs et ont embrouillé leur concentration.

On parle d'eux

Après avoir visité cinq des huit autres villes du Canada qui détiennent une franchise dans la **Ligue Canadienne de football, notre confrère** Guy Pinard en vient à la conclusion que c'est à **Montréal** que le spectacle de la mi-temps est le moins bien réussi... peut-être que si on essayait de faire moins **"club de nuit"** et qu'on en demeurait à la formule qui s'est avérée et qui reste encore un succès ailleurs, le spectacle reprendrait un peu de sa saveur... dans l'Est du pays, c'est à **Ottawa** qu'on assiste ordinairement aux meilleures présentations, tandis que nous n'oublierons pas de sitôt le spectacle présenté à Vancouver, lors de la visite des Alouettes dans cette ville, en septembre dernier...

* * *

Les autorités municipales de la ville de Joliette ont accepté en principe que le Tour cycliste du St-Laurent termine sa dixième étape à Joliette, le 3 août... la demande avait été formulée par le lieutenant-colonel Paul Vachon... le chalet actuel du club de golf Ste-Dorothée sera prochainement déménagé sur un monticule d'où les membres pourront avoir une meilleure vue sur le parcours... Le promoteur Jean Ladouceur a quitté l'aéroport de Dorval hier soir à destination de Paris... Ladouceur assistera aux Six Jours à Madrid... René Paquin et René Cyr, deux des plus grands artisans du succès du Six Jours au Centre Paul-Sauvé n'ont pas fait le voyage... le Rallye automobile Shell "4000", l'une des plus dures épreuves sportives du genre, exigera encore plus d'endurance en 1964... l'épreuve aura lieu du 18 au 24 avril, de Vancouver à Montréal...

Marcel Dostie embauché par l'écurie des Miron

(par **A.T.**) — Marcel Dostie a pris sa décision et elle irrévocable. Il est même persuadé que Dame Chance a enfin frappé à sa porte. Il a signé un contrat avec les frères millionnaires Miron et dès aujourd'hui, il portera exclusivement les couleurs de l'écurie Miron à St-Augustin. La nouvelle a été officiellement annoncée par M. Laurent Bourgon, gérant de l'écurie Miron hier soir.

Les frères Miron et M. Bourgon avaient les yeux tournés vers Dostie depuis longtemps. Ils ont étudié sa façon de conduire et sont venus à la conclusion que Dostie était le meilleur conducteur de courses sous harnais au pays et qu'il était l'homme qu'il fallait embaucher pour conduire les coursiers de leur riche écurie au succès.

Sans vouloir diminuer le prestige de ses prédécesseurs — Philippe Dussault, Keith Waples, Howard Bissenger et Frank Baise — Dostie prétend que les frères Miron ont déboursé la forte somme pour acheter des chevaux d'un fort calibre et qu'ils ont souvent connu d'amers désappointements. "Je serai probablement l'homme chanceux qui arrive juste au moment où tous les chevaux de grande chasse de l'écurie Miron choisiront pour



MARCEL DOSTIE

connaître leurs heures de gloire." En écoutant parler Dostie, on ne pouvait faire autrement que penser à la scène qui se déroule, lorsqu'un pêcheur quitte un bon trou de pêche après y être demeuré toute la journée sans rien prendre et qui voit ensuite un pêcheur capturer sa limite de belles truites en quelques minutes à son endroit de prédilection."

Les experts qui ont suivi les succès de Dostie à Montréal et à l'étranger prétendent que ce qui fait la force de Dostie est son cran et sont talent inné d'improviser pendant une course.

Décisions spontanées

Avant une épreuve, Dostie étudie le palmarès de chaque rival qui prendra le signal du départ avec son coursier. Il s'informe sur la façon de conduire de certains pilots. Il établit son plan d'attaque bien avant la course, mais il n'hésitera pas à changer de tactiques pendant l'épreuve. Ses décisions spontanées ont souvent changé du tout au tout le tableau d'une course pour Dostie.

Marcel Dostie a obtenu la permission spéciale de continuer à piloter Country Don, le fameux ambleur appartenant à MM Mercure et Garon de St-Hyacinthe. Ainsi, le 2 novembre, Dostie se rendra à New-York où il pilotera Country Don dans le Prix Messenger.

Le même jour, Meadow Newport, le cheval acheté par les frères Miron pour la somme de $60,000 prendra part à une épreuve d'une bourse globale de $15,000 en Floride. C'est Del Miller, l'un des anciens copropriétaires du Meadow Newport qui sera aux rênes de la dernière acquisition des Miron.

TROT NOTES — Le vaillant vétéran Bay State Pat, qui termine en gloire sa dernière saison de courses, est favori à 5 contre 2, dans la cinquième course, devant Lucky June, Crescendo, Floyd's Honor et Count Pick. Agé de 14 ans, Bay State Pat sera conduit par Albert Hanna, qui aimerait qu'on fête ce champion avant sa dernière performance. C'est une suggestion que nous transmettons au secrétaire de ces mises Mike MacCormac qui est, soit dit en passant, un des plus fervents admirateurs du vieil ambleur... La course principale de demain soir est un Trot invitation de $5,000, qui réunira Sprite Kid et Amulet Hanover (l'entrée A. Leblanc, Hi Jet, Success Bomb, Ava Song, Empire Song et Replica Herbert... De récentes statistiques établissent que c'est Empire Song qui a trotté le mille le plus rapide, au parc Richelieu, soit un chronométrage de 2:03.4.

Résultats de la Métro

ROSEMONT, 12 — LAVAL, 0

PREMIERE PERIODE

1—ROSEMONT, Lambert (Ménard) 13:18

Punitions: Ménard, 0:32; S. Lebuis, 1:06; Bernier, 9:00; Rivet, 9:46; Desnoyers, 12:40; Bélanger, 14:23; Rivet, 16:16; Giroux, 19:11.

DEUXIEME PERIODE

2—ROSEMONT, Mercier (Rivet) 5:32
3—ROSEMONT, Boudreau (Giroux) 5:40
4—ROSEMONT, J. Faita (M. Faita et Côté) 7:50
5—ROSEMONT, Mercier (Rivet et L. Blanchette) 9:45
6—ROSEMONT, Desrochers (sans aide) 11:49
7—ROSEMONT, Desrochers (Provost) 14:25
8—ROSEMONT, Côté (Rivet et L. Blanchette) 15:50
9—ROSEMONT, Desrochers (Rivet et Giroux) 17:22
10—ROSEMONT, J. Faita (Beauséjour) 18:02

Punitions: Bélanger, 5:44; Bernier, 6:43; Beauséjour, 12:42; Brulotte, 12:55; Bernier, 15:25; Bernier, 17:43.

TROISIEME PERIODE

11—ROSEMONT, J. Faita (M. Faita) 5:40
12—ROSEMONT, Rivet (Ménard et J. Faita) 12:50

Punitions: Dufour, 4:43; Beauséjour, 5:45; Rivet, 6:31; Mercier, 7:46; Bernier, 10:44; Giroux, 12:55; Grondine, 13:48.

SOREL, 5 — VALLEYFIELD, 3

PREMIERE PERIODE

1—SOREL, Thibodeau (Salva) 8:10

Punitions: Lussier, 3:22; Marleau, 13:30; Lafrance, 15:13; Bouvier, 180:0; Cartier, 18:35.

DEUXIEME PERIODE

2—SOREL, Lafrance (Cartier et Gosselin) 10:49
3—SOREL, Sorel (Lafrance et Cartier) 15:04

Punitions: Dougas, 4:08; Béliveau, 6:51.

TROISIEME PERIODE

4—VALLEYFIELD, Bourgeois (Gabri et Benson) 4:27
5—Sorel, Lafrance (Cartier et Gagné) 9:52
6—VALLEYFIELD, Gabri (Leboeuf) 14:50
7—VALLEYFIELD, Bourgeois (Gabri) 18:17
8—SOREL, Cartier (sans aide) 18:51

Punitions: Freemantle, 9:45; Bouvier, 13:10.

Sorel défait Valleyfield

Desrochers et J. Faita en vedette; Rosemont gagne

Le Rosemont n'a fait qu'une bouchée du Laval jr, hier soir, alors qu'il a remporté une victoire de 12-0 sur les joueurs de l'instructeur Roland Bleau.

Il s'agisait du premier blanchisage de la saison et il a été mérité par Gilles Gagnon.

Deux nouveaux-venus avec le Rosemont, Denis Mercier et Richard Rivet, autrefois du Shawinigan, ont brillé, le premier obtenant deux buts et le deuxième un but et quatre asistances.

André Desrochers et Jean Faita ont dirigé l'attaque des vainqueurs, enregistrant tous deux trois buts. Faita a ajouté une assistance.

Les autres compteurs ont été Jean-Guy Lambert, André Boudreau, et Jocelyn Coté.

Le gérant Roger Poitras s'est dit enchanté de l'acquisition de ses deux nouveaux joueurs, disant qu'ils augmentaient beaucoup le potentiel et l'équilibre de l'équipe.

Même si aucun joueur du Laval n'a réussi à prendre la vedette en comptant des buts, il en est un qui s'est distingué en méritant à lui seul cinq punitions durant le match. Il s'agit de l'avant Bernier qui a démontré une rudesse excessive tout le long du match.

Gain du Sorel

A Sorel, les Royaux ont disposé des Braves de Valleyfield au compte de 5-3.

Richard Lafrance s'est distingué avec deux buts et une assistance tandis que Gilles Cartier y est allé d'un but et trois assistances. Les deux autres filets ont été réussis par Yvon Thibodeau et Gilles Gosselin.

Gérard Bourgeois a enfilé deux buts pour les vaincus tandis que Laurent Gabri a obtenu un but et deux asistances.

La direction du Sorel a par ailleurs fait savoir que le capitaine Yves Cournoyer ne s'était pas fracturé ou disloqué l'épaule dimanche dernier et qu'il ne s'agissait que d'une blessure musculaire. Cournoyer pourra reprendre son poste d'ici deux semaines.

Le judo à la portée de tous

Ceux qui doutent encore de la valeur éducative, tant physique qu'intellectuelle d'un sport comme le judo n'ont qu'à étudier le nombre toujours grandissant de judokas sur la scène montréalaise.

L'Association des Judokas de Montréal est heureuse de vous annoncer que la saison de judo en est déjà à sa deuxième semaine. Présentement, elle s'est installée dans différents centre récréatifs, Notre-Dame-de-Grâce, Gadbois, Maisonneuve, Mousseau, St-Simon-Apôtre et St-Emile.

Le but premier de l'Association est de faire connaître le judo sous sa vraie forme, soit comme un sport dans lequel les pratiquants mettent à l'enjeu toutes leurs énergies physiques et mentales; en fait, chacun progresse dans la connaissance de lui-même et dans la compréhension de l'autre. Ce n'est pas l'amour propre ou l'ambition personnelle qui est en cause, mais le désir de réaliser l'unité et l'harmonie entre les éléments qui paraissent antagonistes aux profanes.

Les cours ont lieu deux fois la semaine, et on essaie de le rendre accessible à tous les intéressés.

Bernard Miron réélu président

Bernard Miron a été réélu président lors d'une assemblée générale de la Ligue de ballon-panier St-Laurent Richelieu.

La ligue comprendra trois sections cette saison.

Le groupe junior réunira les équipes de St-Hyacinthe, St-Bruno, St-Jean, Collège de Longueuil, Beloeil et possiblement St-Hubert.

Chez les juvéniles, on retrouve le Collège de Longueuil, Joliette, St-Bruno, Beloeil et L'Assomption.

La catégorie midget groupera deux équipes de Longueuil, et une de St-Bruno. L'Assomption serait admis bientôt et les dirigeants du circuit souhaitent que deux ou trois autres équipes complètent les cadres.

Un bloqueur mystérieux

REW, Pe. (PA) — Des adolescents s'étaient réunis afin de jouer un match de football à Rew, dans le comté de McKean, lorsque Ken Woods, âgé de 16 ans, a réussi une échappée et s'est dirigé seul vers la zone des buts.

Il faisait sombre, la nuit approchait, et Woods semblait se diriger seul vers les buts lorsqu'une ombre noire est apparue derrière lui. Croyant qu'il s'agissait d'un adversaire, il l'évita et marqua le touché.

Puis, il jeta un autre coup d'oeil vers son poursuivant. C'était un ours de 350 livres qui avait pris l'habitude de venir visiter Rew au cours des dernières semaines.

Etes-vous BIEN DANS VOS VETEMENTS?
Notre spécialité : les modifications de toutes sortes aux vêtements d'hommes et de femmes. Service rapide ; travail garanti.
NEW METHOD ALTERATIONS
372 ouest, STE-CATHERINE, ch. 129
Au tél. 866-7038

Emotions!
Ce soir 8 h. 15
Dimanche 2 h. 15
Pas de courses le jeudi

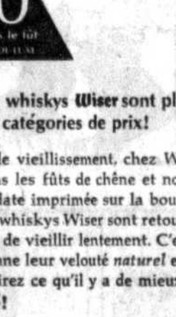
BLUE BONNETS
Assistez aux courses en dinant au "LE CENTAURE" Réservations: 735-2680

d'un SPORT à l'autre

A Laurel, le propriétaire **François Dupré** a changé d'idée après avoir accepté d'inscrire **Kelso,** le gagnant du derby d'Epsom, dans la course internationale de Laurel, le 11 novembre... les trois instructeurs des **Athlétiques** de Kansas City ont signé leur contrat pour la prochaine saison. Ce sont **Jimmy Dykes, Gus Niarhos** et **Mel McGaha**... ce sera la 46e saison de Dykes dans les majeures... en même temps les **Giants** de San Francisco ont annoncé qu'ils téléviseraient 11 parties de baseball dans la ville durant 1964.



Jimmy Dykes



Nobby Wirkowski

Mason Rudolph

Les Aigles de Philadelphie, de la Ligue Nationale de football, ont engagé **Ralph Guglielmi** pour renforcer leur personnel de quarts-arrières affaibli par l'absence de **Sonny Jurgensen**... le pilote **Nobby Wirkowski,** des Argonauts de Toronto, prétend que les **Riders** d'Ottawa représenteront l'Est dans la classique de la coupe Grey... le fameux joueur de soccer **Raymond Kopa** vient de faire cette déclaration : "Je suis toujours en désaccord avec M. Georges Verriest, directeur de l'équipe nationale française et vous annonce que j'abandonne la compétition internationale.

Le vétéran **Charley Fox,** 41 ans, des Giants de San Francisco, a été nommé gérant des **Giants** de Tacoma pour la saison 1964... le conducteur **Don Corneau** a subi une fracture possible du crâne lors de la 5e course, mercredi soir, à la piste Liberty Bell, une piste de courses sous harnais.

Le boxeur **Rubin (Hurricane) Carter,** l'aspirant numéro un chez les poids moyens, est favori pour vaincre **Joey Archer,** ce soir, dans leur combat éliminatoire au Madison Square Garden... deux pur-sang soviétiques "Bryansk" et "Gudron" participeront au 12e grand prix international de Washington le 11 novembre... le receveur de passes étoile **Jimmy Orr** sera de retour dans l'alignement des Colts de Baltimore pour la joute contre les Packers de Green Bay, dimanche.

23 pilotes dont **Jack Brabham,** champion du monde en 1959 et 1960, et **Phil Hill,** champion mondial de 1961, participeront au Grand Prix automobile du Mexique dimanche... **Mason Rudolph** a roulé 66 et pris les devants au tournoi de golf Garden Village, à Fresno, Calif.

BERRA

SUITE DE LA PAGE 41

plupart des esprits est de savoir si Yogi peut se détacher subitement du groupe des joueurs des Yankees comme Ralph Houks l'a fait avant lui et comme tout gérant doit le faire.

Phil Rizzutto, un des plus grands amis de Berra, croit qu'il le peut tout en concédant que ce sera diffficile.

"Yogi doit passer par une transition difficile pour changer du rôle de camarade joyeux à celui de meneur", disait l'ancien arrêt-court des Yankees.

"Je sais personnellement que tous les joueurs respectent Yogi", ajoutait-il. "A part cela, je ne crois pas qu'il aime à être bousculé. Mais je crois que les joueurs ont trop d'estime pour lui pour lui faire des ennuis. Yogi est sur la sellette. Il doit gagner et il a plusieurs obstacles à surmonter.

Berra admet franchement qu'il n'est pas l'homme le plus dur au monde. A une des nombreuses questions qu'on lui posait : "Etes-vous un doux?", il répondit promptement : "Jusqu'à un certain point."

Mais il s'empressa d'ajouter qu'il ne prévoyait pas avoir de difficulté avec les joueurs.

Contrat d'un an

Berra a accepté une diminution de salaire pour devenir gérant. Il gagnait $45,000 comme joueur-instructeur l'an dernier et recevra $32,500 l'an prochain, le même salaire payé à Casey Stengel et Houk à leur première année comme gérant.

"Le contrat d'un an a été l'idée de Yogi", expliquait Toppins. "C'est vrai", corroborera Berra. "Si je ne puis faire le travail, je m'en irai. Si je suis bon, je resterai un peu plus longtemps."

Le premier travail de Yogi comme gérant sera de choisir ses instructeurs et l'on croit qu'il gardera Frank Crosetti, Jim Hegan et Johnny Sain.

"Maintenant que je suis plus instructeur", a dit Berra, "nous avons de la place pour un autre."

Le poste pourrait aller à l'ancien voltigeur des Yankees, Gene Woodling.

Berra continuera à porter l'uniforme no 8, la saison prochaine, mais demeurera continuellement sur le banc.

Actuellement, il a accroché sa mitaine de receveur et l'a échangée pour un gant de velour, mais en avertissant qu'il pourrait y avoir une main de fer en-dessous.

Parker avec les Angels

LOS ANGELES, (UPI) — Francis J. "Salty" Parker, le deuxième but de l'édition 1945 des Royaux de Montréal, a été nommé instructeur des Angels de Los Angeles.

Avec les Angels, Parker travaillera sous les ordres de Bill Rigney avec lequel il a déjà été instructeur des Giants de San Francisco.

Parker remplace Rocky Bridges qui a été nommé gérant du club San Jose de la Ligue de la Californie.

A la même occasion, le gérant-général Fred Haney a annoncé que les instructeurs Del Rice, Marv Grissom et Hack Paepke ont été rengagés en vue de la saison 1964.

SPORTS CHEZ LES AMATEURS

par **Jacques DOUCET**

La Ligue de hockey St-Viateur a repris ses activités cette semaine et lors du match initial, les clubs Billet et Querbes ont fait partie nulle 7 à 7. Dans la deuxième partie, le Deschênes a eu raison du O'Keefe par 7 à 3.

Rolland Godin, du Billet, s'est distingué avec quatre buts.

● ● ●

Lors d'une récente réunion de l'Union de Rugby Football du Québec, les dirigeants de cet organisme ont décidé d'accepter la demande de franchise Chargers d'Easton à la place des Bombers de Rosemont, équipe qui a été dissoute au début de la saison.

Par ailleurs, il a été annoncé que Ted Chase, président des Bombers et directeur de l'URFQ, ne faisait plus partie du bureau de direction de cet organisme.

● ● ●

L'Association du Hockey Amateur du Québec compte deux nouveaux vice-présidents en Armand Vézina, de Dolbeau et Roger Gaudet, de Verdun. Au nombre des nouveaux directeurs, on remarque les noms de MM. Frank Daigneault, de Duvernay, William Roberts, de Montréal, Robert LeBel, de Chambly et Maurice Young, de Chomedey. Robert Besner, de Montréal, est le nouveau secrétaire de cette association.

Les organisations sportives amateurs qui désirent faire part de nouvelles, communiqués et requêtes n'ont qu'à faire parvenir leurs lettres à Jacques Doucet, section sportive de LA PRESSE. Celles-ci seront publiées sous la rubrique Avec les Amateurs.

● ● ●

Le président de la Ligue Métropolitaine de Football, Pierre Bourdeau est d'avis que les dirigeants de la Conférence de Football du Québec, craignent de subir un échec aux mains des champions de son circuit car ils ont apparemment refusé de participer à la joute pour l'obtention de la coupe Paul-Sauvé, emblème de la suprématie du football intermédiaire.

Bourdeau, qui a assisté à la première joute de la finale junior entre les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce et les Lions de Ville Mont-Royal, a déclaré qu'à son avis les Maple Leafs seraient assez puissants pour figurer dans les rangs intermédiaires.

● ● ●

La Ligue de hockey intermédiaire commerciale-industrielle vient d'ajouter deux nouvelles franchises à ses cadres, soit celle des Barons de St-Bruno et celle de C.S.W. (Canadian Steel Well).

Les autres équipes de ce circuit sont le Local 235, le club du Journal La Voix de Bourget, le Boucherville et le Texaco.

Les joutes de cette ligue sont présentées à l'aréna Maurice-Richard. Deux joutes auront lieu ce soir et deux autres dimanche.

● ● ●

Une nouvelle ligue de hockey junior "C" vient d'être formée. Il s'agit de la Ligue Intercité junior "C" dont M. Philippe Chartier occupe la présidence.

Voici la liste des équipes de ce circuit : St-Laurent, Chomedey, Fabreville, Laval-des-Rapides et Notre-Dame-du Rosaire.

Les équipes ont un calendrier de 32 joutes et la saison sera inaugurée le 3 novembre prochain.

● ● ●

La Ligue Métropolitaine de football mettra un point final à sa saison régulière dimanche prochain alors que les 1ère, 2e, 4e et 5e positions seront en jeu. L'issue du match entre Hochelaga et Terrebonne déterminera les 1ère et 2e positions. Rosemont détient une avance d'un point sur Farnham en quatrième place et Rosemont sera opposé à St-Eustache tandis que Farnham rendra visite aux Lions de Duvernay.

Seuls les Castors de Marieville sont assurés de terminer en troisième position.

Chez les compteurs, Terry Woods, du Marieville, détient une avance de 18 points en tête sur Bill Avis, du Hochelaga.

● ● ●

Ron Howell, qui a fait ses débuts dans le hockey avec les Biltmores de Guelph, s'alignera cette saison avec les Regals de Guelph, de la section senior de l'Association de hockey de l'Ontario.

Howell, une ancienne étoile du football avec les Lions de Vancouver et les Tiger-Cats de Hamilton, a déjà été choisi le meilleur joueur canadien en 1958.

Le club Rosemont junior, de la Ligue métropolitaine, vient d'accueillir deux anciens joueurs des Cataractes de Shawinigan en Denis Mercier et Richard Rivet.

Ces deux joueurs ont reçu leur congé des Marlboros de Toronto, de la Ligue junior "A" de l'Ontario.

Mercier, qui joue au centre, a terminé la saison 1962-1963 avec une fiche de 30 buts et 41 assistances tandis que le dossier de Rivet, un centre, fut de 30 buts et 40 assistances. Mercier mesure 5 pieds et 11 pouces et pèse 160 livres tandis que Rivet est un colosse de 5 pieds et 10 pouces qui pèse 195 livres.



Les whiskys Wiser sont plus âgés dans presque toutes les catégories de prix!

Et le vieillissement, chez Wiser, se mesure au temps passé dans les fûts de chêne et non pas seulement en fonction de la date imprimée sur la bouteille. Après le dernier mélange, les whiskys Wiser sont retournés dans les fûts où ils continuent de vieillir lentement. C'est ce vieillissement lent qui leur donne leur velouté *naturel* et leur saveur délicate... Si vous désirez ce qu'il y a de mieux exigez du **Wiser — il est plus âgé!**

Les whiskys les plus avantageux aujourd'hui: Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans; Wiser's 101, âgé de 6 ans; Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, MONTREAL



Votre sceau de satisfaction
par MONTRÉAL BUICK
PONTIAC
BUICK
ACADIAN
VAUXHALL
SUR STE-CATHERINE, À L'OUEST D'ATWATER

CONTREMAITRE AVEC EXPERIENCE

demandé par important dépositaire G.M. Inutile de répondre si aucune expérience dans les produits G.M. Ecrire à :

CASE 9200 LA PRESSE

SECRETAIRE-DACTYLO

Demandée, très compétente, minimum 5 ans d'expérience pour travail général de bureau pour firme dans Chomedey.

Doit posséder la dactylographie parfaitement ainsi que le français, salaire selon qualification.

Tél.: 681-9221 Mlle Bélanger

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No 618494.

JACQUES BAAR-NASON, commerçant, domicilié en la Cité de Montréal, demandeur, vs Dame SUZANNE TURGEON BAAR-NASON, épouse contractuellement séparée de biens du demandeur ledit Jacques BAAR NASON, de Montréal, dûment autorisée par son dit époux en tant que besoin et aux fins de la présente action, présentement résidant à Miami, Floride, Etats-Unis d'Amérique, supposément séparée de corps et divorcée de son dit époux, défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse SUZANNE TURGEON BAAR NASON, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 23ème jour d'octobre, 1963.

ANDRE NOEL,
Député-Protonotaire.

Me GEORGES C. CLERMONT,
60 Ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.
Procureur du demandeur

CITE DE PIERREFONDS

TRAVAUX PRELIMINAIRES DE RUES ET PAVAGE

SOUMISSION

"DES SOUMISSIONS CACHETEES", sous enveloppes marquées "SOUMISSION, CONTRAT NO . . ." et adressées au Greffier J.-P. Blais seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. pour être ouvertes publiquement à 3 heures p.m. Mardi, le 5 novembre 1963.

Pour les travaux suivants : Contrat no 106, Règlements 356 — Projet Roger Pilon 11, Lots P-110, -113, -117, -118, -121, -122 Environ : 5,000 pi. li.

Seront seules considérées les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la Cité Paul H. Savard, Ing. P. Ces formules tout comme les plans et spécifications peuvent être obtenues au bureau de l'Ingénieur de la Cité à 11,072 ouest, boul. Gouin, sur un dépôt de $25.00.

Ce dépôt de $25.00 sera remboursé aux soumissionnaires sur remise des plans et spécifications en bonnes conditions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à charte et payable à l'ordre de la Cité de Pierrefonds pour un montant égal à 10% du total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

PAUL H. SAVARD, Ing P.
ingénieur de la Cité.

REPRESENTANT DEMANDE

Ayant clientèle chez hôpitaux, institutions, hôtels.
Ligne de literie à commission. Cantons de l'Est.

ECRIRE A
3834 est, Rachel

VENDEURS DEMANDES

Jeune homme agressif de 22 à 30 ans, bilingue, possédant automobile, pour visiter hôpitaux, institutions, industries. Expérience de la vente nécessaire. Répondre en donnant un aperçu de ses qualités, références et expériences à

CASE 9342, LA PRESSE

ASSISTANT CHEF BUANDIER

EXIGENCES :

11e année scolaire — Bilingue — Bonnes connaissances des opérations — 3 ans d'expérience — Age 30 à 45 ans — Semaine de 5 jours — 40 heures.

Ecrire à CASE 9340, LA PRESSE

GERANT et COMMIS demandés

Pour nouveau magasin ultra-chic

LE BOTTIER DE VERSAILLES

Chaussures pour dames seulement

Nouveau Centre d'Achats Place Versailles

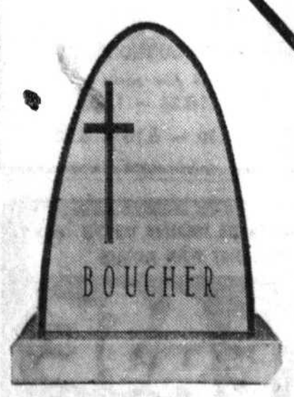
Téléphoner à Robert Beaudoin — LA. 7-2161

UN NOM

Voilà qui souvent pour acheter . . . fait dire :

OUI

. . . car le "bon nom" d'une maison c'est pour le client, le vrai gage de satisfaction !



SEALMARK ROCK OF AGES

Tout comme le sceau ROCK OF AGES est le vrai gage de protection !

Les plus beaux MONUMENTS s'achètent toujours ici !

A VOTRE SERVICE :

pour la qualité, le choix . . . et pour vous le prouver . . . nous irons vous chercher sur demande.

Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER, président
6752 est, Sherbrooke, CL. 5-4076 — Rés. DU. 7-9404
Situé en face du cimetière de l'est

Capture d'une bande de voleurs à Frédéricton

De concert avec la RCMP, la PP vient de repérer à Fredericton, Nouveau-Brunswick, un gang de trois bandits qui avaient depuis quelque temps pillé une série d'établissements en Abitibi.

Au moment de leur capture, les compères, se préparaient à récidiver dans la province voisine.

L'inspecteur Gérard Morel a révélé hier matin que les suspects, que l'agent Michel Lambert est allé quérir à Fredéricton pour les ramener en Abitibi, ont lundi soir dernier volé $65 avec effraction au bureau de poste de Val d'Or et $200 dans la caisse enregistreuse du garage Cadrin Frères de cette même ville.

Moins de deux jours plus tard, les trois hommes dont la PP refuse pour le moment de divulguer l'identité, arrivaient à Fredéricton où ils prenaient contact avec la pègre locale pour préparer d'autres coups :

"Ils procédaient avec méthode, a continué l'inspecteur Morel. Deux d'entre eux sont électriciens (pour les mécanismes d'alerte contre cambrioleurs) et le troisième est un spécialiste des coffres-forts. Ils se déplaçaient dans trois autos et après avoir exécuté une razzia dans une région, se rendaient dans un autre coin du pays."

Si la police de Fredericton ne les traduit pas de son côté devant les cours de l'endroit pour répondre à plusieurs accusations de cambriolage avec effraction, ils seront ramenés dans quelques jours à Val d'Or pour passer devant les tribunaux de l'endroit. Deux d'entre eux ont signé des aveux.

Il y a beaucoup moins d'ingrats qu'on ne croit, car il y a bien moins de généreux qu'on ne pense.

SAINT-EVREMOND,
Sur les Ingrats.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 18 octobre 1963 par lequel P. & B. Entreprises Ltée, Montréal et Iles-de-la-Madeleine, Qué., a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, Qué., le 21 octobre 1963, sous le numéro 1705371, et au bureau de la Division d'Enregistrement des Iles-de-la-Madeleine, Qué., le 22 octobre 1963, sous le numéro 3872. Banque de Montréal, le 22 octobre 1963.

ON DEMANDE

UN INSPECTEUR REGION RIMOUSKI

S'adresser à
GROUPE COMMERCE CO. D'ASSURANCE
MONTREAL
JEAN-LOUIS LAVALLEE
AV. 8-8241

LAVAL-DES-RAPIDES

BUNGALOWS

5½ PIECES

1, BOUL. MAROIS,
coin Boul. Des Prairies

Idéal pour professionnels. Sous-sol fini et meublé. Tapis mur à mur, draperies, rideaux, etc. Garage double si désiré.

A VENDRE, A LOUER
A ECHANGER

LA. 2-2364

"CLAIM MAN" AVEC EXPERIENCE

demandé par important dépositaire General Motors. Inutile de vous présenter sans expérience. Voir M. L. Bellemare,

SANGUINET AUTOMOBILE Limitée
1965 RUE LAFONTAINE

AVIS DE PETITION A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

AVIS est par les présentes donné que Clifford Narcisse John Ouimet, industriel de la Cité et du District de Montréal, s'adressera à la Législature de Québec à la prochaine session pour changer son nom de Clifford Narcisse John Ouimet à celui de Clifford Paul Ouimet et pour qu'il puisse exercer ses droits civils sous ce dernier nom.

Martineau, Walker, Allison,
Beaulieu, Tetley, Phelan,
Procureurs du pétitionnaire.

Montréal, ce 16ème jour de septembre 1963.

CITE DE MONTREAL

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

ETAGERES METALLIQUES

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

étagères métalliques

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 9 novembre 1963 pour être ouvertes le 12 novembre 1963 à MIDI.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Montréal équivalent à CINQ (5%) pour-cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 28 octobre 1963 par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 boul. Rosemont, Montréal 10.

GABRIEL MORIN,
greffier de la Cité.

Hôtel de ville,
Montréal, le 25 octobre 1963.

CITE DE MONTREAL

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

1. CHASSIS DE CAMION 19,500 LB ET DEPANNEUSES
2. CHASSIS DE CAMION MI-LOURD
3. TRACTEURS SUR ROUES

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

1. Châssis de camion 19,500 lb et dépanneuses
2. Châssis de camion mi-lourd
3. Tracteurs sur roues

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 9 novembre 1963 pour être ouvertes le 12 novembre 1963 à MIDI.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Montréal équivalent à DIX (10%) pour-cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 28 octobre 1963 par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 boul. Rosemont, Montréal 10.

GABRIEL MORIN,
greffier de la Cité.

Hôtel de ville,
Montréal, le 25 octobre 1963.

VILLE DE CHAMBLY

SOUMISSIONS
pour la construction d'une station d'épuration des eaux d'égouts

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Soumission station d'épuration" adressées au soussigné à l'Hôtel de Ville de la Ville de Chambly, seront reçues jusqu'à 4:00 heures p.m. (h.n.e.) lundi le 2 décembre 1963, pour la construction d'une station d'épuration des eaux d'égouts.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, J. A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790 avenue Park, Montréal 11, du bureau desquels on peut obtenir des formules ainsi que les plans et devis moyennant un dépôt de $200.00. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Ville de Chambly pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La ville de Chambly ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Jean-Paul Viau, c.a.
Secrétaire-trésorier,
Hôtel de Ville,
Chambly, P.Q.

NECROLOGIE

DECES A L'AGE DE 59 ANS DE M. ARMAND VIDRICAIRE

Hier, à sa demeure, 719 boul. Saraguay, A Ma Baie, Ste-Geneviève, à l'âge de 59 ans,



est décédé M. Armand Vidricaire, époux de Rhéa Bachand, linotypiste à LA PRESSE depuis 42 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Rhéa Bachand, ses fils Claude et Jacques, ses frères et soeurs, Albert, Lucien, Alida, Adrienne, Liliane et Alice. Sa belle-mère, Mme Vve E. Bachand. Ses beaux-frères, ses belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire, 400 rue Henri-Bourassa est. Le service sera chanté samedi matin à l'église St-Jude d'Ahuntsic à 9 heures.

LA PRESSE offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux parents.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que le contrat en date du 17 octobre 1963 par lequel Reputation Hosiery Mills Ltd. cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 21 octobre 1963, sous le No 1705334.

CITE DE MONTREAL

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

ETAGERES METALLIQUES

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

étagères métalliques

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 9 novembre 1963 pour être ouvertes le 12 novembre 1963 à MIDI.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Montréal équivalent à CINQ (5%) pour-cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 28 octobre 1963 par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 boul. Rosemont, Montréal 10.

GABRIEL MORIN,
greffier de la Cité.

Hôtel de ville,
Montréal, le 25 octobre 1963.

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC

AUTORCUTE DES CANTONS DE L'EST

PROJET V-24
VIADUC AU CHEMIN ST-ALPHONSE
CANTON DE GRANBY
COMTE DE SHEFFORD

AVIS DE SOUMISSION

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction d'un viaduc en béton, à l'intersection du Chemin St-Alphonse et de l'autoroute des Cantons de l'Est, canton de Granby, comté de Shefford.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporation agissant comme entrepreneurs généraux, et ayant leur principal centre d'affaires dans la province de Québec, sont invitées à soumissionner.

Une copie des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenue au :

Ministère de la Voirie,
Service des Contrats,
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec, P.Q.

ou à :

L'Office des Autoroutes de Québec,
75 ouest, boul. Dorchester,
Suite 1600,
Montréal 1, P.Q.

en faisant parvenir un chèque visé par une banque du Canada, ou un mandat-poste, pour la somme de $30.00, non remboursable, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec.

On ne tiendra compte que des soumissions qui auront été présentées suivant les devis et instructions au soumissionnaire, et l'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque du Canada, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au :

Ministre de la Voirie,
Service des Contrats
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC, P.Q.

et seront reçues jusqu'à 2.30 p.m. heure normale de l'Est.

MERCREDI 20 NOVEMBRE 1963

pour être ouvertes au même endroit et à la même heure.

Les soumissions devront porter sur l'enveloppe, la mention :

"Soumission pour projet V 24".

GORDON GUILLET,
secrétaire.
Office des Autoroutes,
du Québec.

M. LEON-A. POITEVIN

A Ste-Thérèse Ouest, est décédé accidentellement M. Léon-A. Poitevin, gérant de la Banque de Montréal, succursale St-Eustache-sur-le-Lac, à l'âge de 33 ans et 4 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Denise Roy, ses enfants, Marie, 4½ ans, Jean, 3 ans, et Louise, 16 mois. Il laisse également sa mère, Mme Lionel Poitevin, sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Gerry Giraldeau, ses beaux-parents, M. et Mme Rosaire Roy, sa belle-soeur, Mlle Jeanne Roy, ses beaux-frères, Fernand Roy, M. et Mme Marcel Roy, M. et Mme Léo Roy, ainsi que plusieurs tantes, oncles, neveux et nièces.



La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Bonnier, Duclos et Bonnier, 3503, avenue Papineau, Montréal. Le service sera célébré lundi matin à l'église St-Robert-Bellarmin.

Dr LOUIS-P. HEBERT

Le Dr Louis-Philippe Hébert, consul du Guatémala à Montréal, époux de Denise Saint-Onge, est décédé hier à la suite d'une brève maladie, à l'âge de 68 ans et 8 mois.



Le Dr Hébert avait fait ses études au Collège Sainte-Anne de la Pocatière, à l'Université Saint-Dunstan de Charlottetown et à L'Université Laval de Québec. Après des études médicales dans les hôpitaux de Paris et New York, il a pratiqué la médecine à Montréal pendant près de 45 ans.

Un des plus anciens membres du Corps consulaire de Montréal, le Dr Hébert a été consul du Guatémala pendant près de 30 ans. En 1961, il était décoré de l'Ordre du Quetzal, la plus haute décoration de la république guatémaltèque.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses cinq fils, Jacques Hébert éditeur de Montréal, époux de Thérèse Desjardins; Me Maurice S. Hébert, C.R., époux de Muguette Chartrand; Claude Hébert, époux de Mariette Bernardin; Pierre Hébert, époux de Claire Chenier; Guy Hébert, époux de Lise Martin; une fille, Mme Bruno Desjardins (Denise); une soeur, Mme Justine Power; un frère, le Dr J. Auguste Hébert; et de nombreux petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au domicile du défunt 3429, avenue Laval, à Montréal.

Les funérailles seront chantées lundi matin, le 28 octobre à L'Eglise Saint-Louis de France.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Journée d'étude de la Jeunesse socialiste du Québec, samedi

La Jeunesse socialiste du Québec, un groupe qui milite au sein du PSQ, tiendra une journée d'étude samedi à Montréal au terme de laquelle on procédera à l'adoption de la constitution et à l'élection des membres provisoires du conseil du nouvel organisme.

Les débats seront ouverts, le matin, par MM. Jean-Marc Piotte et Pierre Vadboncoeur qui expliqueront les raisons de la réunion. M. Michel Chartrand abordera ensuite le thème "Etat du Québec, nationalisme et indépendance". Puis les professeurs Marcel Rioux et Jacques Dofny annonceront le troisième débat qui portera sur le socialisme.

La réunion se tiendra à compter de 8 h. 45 a.m. dans la salle de l'école Newman, rue Christophe-Colomb.

Chalet rasé par le feu

STE-THERESE OUEST. (C.B.) — Un incendie a rapidement détruit de fond en comble un chalet d'été, hier matin, à Sainte-Thérèse ouest. La maison, propriété de M. Wilfrid Bélanger, du 11,042 rue St-Mathieu, Montréal, a été rasée par les flammes en moins d'une heure.

Les pompiers volontaires, sous la direction de l'agent André Forget, ont travaillé surtout à préserver les habitations voisines du brasier. Les pertes sont évaluées à environ $5,000.

avis de DECES

ALARIE (Albert) — A Montréal, le 22 octobre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Albert Alarie, époux d'Anna Blanchard, demeurant à 157 Bernard, à Beloeil, père d'Alberte et d'Andrée. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Maurice Demers,
231 boul. Laurier

pour se rendre à l'église St-Matthieu de Beloeil, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Wilfrid) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 80 ans est décédé Wilfrid Archambault, époux de feu Christiana Gauthier, demeurant 8463 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. Dubreuil
8432 rue St-Denis

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Lin, lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARE (Lucienne) — A Montréal, le 22 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Lucienne Lapointe, épouse de feu Armand Bellemare. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien Est

à 9 hres, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Armand) — A Valleyfield, le 22 octobre 1963 à l'âge de 66 ans, est décédé Armand Benoit, époux de Marie-Louise Leduc, demeurant à 28 Fabre. Les funérailles ont eu lieu ce matin. Le convoi funèbre est parti des salons

J.-A. Larin et Fils Inc.,
317 rue Victoria,

pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service fut célébré à 11 hres et de là au cimetière local, lieu de la sépulture.

BIRON (Athanase) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Athanase Biron, employé de la commission scolaire de Montréal, époux de feu Marie-Anne Doucet demeurant 4180 Hochelaga. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga

à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Emile coin Sherbrooke et Davidson où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSEUR (André) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 38 ans, est décédé André Brasseur, époux de Fernande Rachette, demeurant à 7581 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Remi Allard
7384 rue St-Denis

à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAY (JOHN) — A sa demeure, le 24 octobre 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé subitement John Bray, époux de Hazel Lintott, père de Sandra, Carole, Patrick, Geoffrey et Sheldon. Service funèbre samedi à 10 a.m. au salon

D. A. Collins
5610 Sherbrooke ouest

samedi le 26 octobre à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

DESMARCHAIS (Ernestine) — A Montréal, le 25 octobre 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Mlle Ernestine Desmarchais, fille de feu Alphonse Desmarchais et de feu Elizabeth Payette, demeurant 1141 boul. Des Laurentides, Ville de Vimont. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Godin
10540 rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Antoine Marie-Claret, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORVAL (Joséphine) — A Longueuil, le 23 octobre 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Joséphine Thomassin, épouse de Adélard Dorval, demeurant à 147 rue Labonté. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

B. Francoeur & Fils Enrg.
86 rue Longueuil, via St-Charles,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCET (Arthur) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 84 ans 10 mois est décédé M. Arthur Doucet, époux de feu Delia Paquette, demeurant 2876 rue Lacordaire. La dépouille mortelle est exposée au salon Bonneville et Gingras. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonneville & Gingras
5805 rue Bolleau coin Lacordaire

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Anne de Bellevue lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNES (Arzelie) — A Ste-Marie-Salomé, le 24 octobre 1963 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Stanislas Duchesnes née Arzelie Coderre demeurant chez son fils M. Léopold Duchesnes. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Perreault & Dupras,

pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Marie-Salomé où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGAL (Léo) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Léa Couture, épouse de feu Joseph Dugal, demeurant 4617 Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien

à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNNING (Arthur) — A St-Eustache, le 22 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Arthur Dunning, époux de Mary McCormick, demeurant au 111, rue St-Laurent, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et fils
1004 Chemin d'Oka
à St-Eustache-sur-le-lac

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FEDYK (Thomas) — Subitement à l'hôpital Reine-Elizabeth, le 24 octobre 1963 à l'âge de 77 ans est décédé M. Thomas Fedyk, époux de feu Katherine Dutka, père bien-aimé de John, Jessie (Mme James Tucci) Stephanie ; beau-père de Anna (Mme N. Cherny) Rose Drewniak. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11e Ave Rosemont

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Assomption Blessed Virgin Mary où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Réal) — A Montréal, le 24 octobre 1963 à l'âge de 36 ans est décédé Réal Gagné, époux de Yolande de Gascon, demeurant à 1130 Grenades, Chambly. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11ème Avenue Rosemont

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Albert) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Albert Gagnon, barbier, époux de Rose-Anna Poirier, demeurant 6562, 13ième ave Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau

à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Limoges, Ontario, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à 2 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Léda) — A Ottawa le 24 octobre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Henri Gauthier, née Léda Lougeon, demeurant à St-Eugène Ontario. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Wilfrid Lavoie,
à St-Eugène, Ontario,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Léonce) — A Repentigny, le 23 octobre 1963 à l'âge de 64 ans est décédé M. Léonce Gendron, pilote, époux de Lauranette Desrochers, demeurant à 37 boul. Jean-Talon, Repentigny. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la nouvelle résidence funéraire

Yvon Champagne
222 rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny

à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Sorel lieu de la sépulture où un libéra sera chanté à 12 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUARD (Laurent) — A Montréal, le 24 octobre 1963 à l'âge de 43 ans est décédé M. Laurent Girouard, époux de Jeannette Geolier, demeurant 2920 Granby, appt 2. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga

pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Rosa) — A Strathmore, le 24 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Edmond Giroux, née Rosa Ouellette, de St-Janvier, comté Terrebonne. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne de Chantal, de Strathmore, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GOUIN (Jacques-Alfred) — A la demeure de sa fille, Mme J. B. Hall, 455 Riverside Drive, St-Lambert, vendredi le 25 octobre 1963, est décédé, dans sa 93e année, Jacques-Alfred Gouin, époux de feu Eliza-Jeanne Blanchard, père d'Alberta (Mme J. B. Hall), Florence (Mme L. Wallace), et Alfred. La dépouille mortelle est exposée au salon

J. W. MacGillivray and Sons
307 Riverside Drive

Service funèbre à l'église paroissiale de St-Lambert, avenue Lorne, lundi à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

GUAY (Annette) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 40 ans 9 mois, est décédée Mme Roger Guay, née Annette Gauthier, demeurant à 5893 Briand. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk

à 7 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

HEBERT (Dr Louis-Philippe) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 68 ans est décédé le Dr Louis-Philippe Hébert, consul du Guatemala, époux de Denyse St-Onge. Les funérailles auront lieu le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure,
3429 Avenue Laval,

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Société Coopérative de Frais Funéraires.

HETU (Marie-Louise) — A Montréal, le 2e octobre 1963, à l'âge de 37 ans est décédée Mme veuve Louis-Euclide Hétu, née Marie-Louise Gratton, demeurant à 2440 Jolicoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk

à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de Ste-Scholastique, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. S.V.P. pas de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOBIN (Georges) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Georges Jobin, époux de Merlida Harvey demeurant 5035 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. Paul Marchand
4223, rue Papineau

à 9 hrs pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JONES (Pauline Sarah) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Clarence Jones née Pauline Sarah Cyr, anciennement de la paroisse St-Joseph, demeurant chez sa fille à 2720 boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359 11ème avenue, Rosemont

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOSEPH (Georges) — A Montréal, le 24 octobre 1963, à l'âge de 74 ans est décédé Georges Joseph, époux de Alice Joseph. La dépouille mortelle sera transportée ce soir à la gare Centale en destination de Paspébiac, comté Bonaventure. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Direction René Thériault Ltée.

LABELLE (Yvonne) — A Montréal, le 23 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Yvonne Bachand, épouse de Joseph-André Labelle, ex-pensionnaire au CNR, demeurant à 7460B St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Rémi Allard
7384, rue St-Denis

à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Clémentine) — A Oka, le 24 octobre 1963 à l'âge de 87 ans 4 mois est décédée Clémentine Léger, épouse de feu Joseph Lalonde. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Prouix et Frères
à Oka

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit